

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF

# LA MEUSE BELGE

HISTOIRE

LÉGENDES - SITES ET MONUMENTS - INDUSTRIE

DINANT, NAMUR, LIÈGE

PAR

LE D<sup>r</sup> FREMDER

Orné de Cartes et de Plans

LIÈGE

F. RENARD, ÉDITEUR

Place St-Jacques, 49

PARIS

L. Gachette et C<sup>ie</sup>

LEIPZIG

Ch. Gausé, libraire

1858

GUIDE HISTORIQUE, MONUMENTAL ET ARTISTIQUE

EXCURSIONS PITTORESQUES

1595  
361

Library of



Princeton University.

Presented by

DAVID PATON, CLASS OF '74

In memory of

WILLIAM AGNEW PATON

**LA MEUSE BELGE**

LA  
**MEUSE BELGE**

HISTOIRE

LÉGENDES — SITES ET MONUMENS — INDUSTRIE

DINANT, NAMUR, LIÈGE

PAR

LE D<sup>r</sup> **FREMDER**, pseud.

A. Morel



LIÈGE

F. RENARD, ÉDITEUR

Place St-Jacques, 49

PARIS

I. HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

LEIPZIG

CH. GNUSÉ, LIBRAIRE

1858

*Réserve de tous droits*

## PRÉFACE

---

Le pays qu'un fleuve traverse est toujours un beau pays. Les grandes eaux courantes sont comme la lumière. Elles animent en diversifiant.

Autant peut-être qu'aucun autre de l'Europe occidentale, le fleuve, dont ce livre raconte en quelque sorte l'histoire, mérite qu'on le visite et qu'on l'aime. La nature en a décoré les bords de scènes émouvantes ou gracieuses. Ici, de riantes campagnes, des retraites agréables captivent l'imagination et la font rêver doucement ; là des rochers sourcilleux imposent aux regards et à la pensée.

Ces beautés natives sont troublées, dit-on quelquefois, animées au contraire ; selon nous, par le spectacle de l'industrie humaine, dont les ateliers annoncent le bien-être des populations ou leurs aspirations légitimes vers la fortune que donne le travail.

~~1005~~  
1005  
652

418875

Cette activité, ce mouvement des intelligences servies par des organes matériels, rompent, si l'on veut, le calme et la régularité de quelques paysages, mais il reste encore assez de lieux paisibles où puissent errer sans trouble des promeneurs solitaires : la méditation n'est peut-être que plus féconde dans un désert dont il est facile d'atteindre les limites et qui ne nous sépare que par une marche étroite du théâtre de la vie sociale.

Un autre charme pour la pensée, c'est de rétablir, en regard du présent, l'aspect et la physionomie des époques antérieures. La mode fut trop longtemps de dénaturer ce plaisir, en cherchant par de telles comparaisons, un prétexte à des regrets amers et à de vaines récriminations. Les âges anciens avaient leurs beautés ; notre âge a les siennes ; et lorsque les premiers semblent parfois plus admirables, ils doivent ordinairement cet avantage à la vétusté qui leur prête des teintes adoucies.

L'histoire topographique, comme l'histoire en général, emprunte son véritable intérêt du sentiment qui nous porte à retrouver dans la liaison réciproque des temps successifs le témoignage des progrès de la société : il n'y a qu'une illusion d'optique ou des préjugés superficiels qui puissent nous faire aimer le passé pour lui-même et tel qu'il fut réellement. Dans son ensemble, une période quelconque a toujours servi d'acheminement vers un état meilleur que tous les états précédens.

Il n'en faut pas moins étudier le passé comme ayant eu le germe de ce qui est aujourd'hui ou comme formant l'un des deux points d'un contraste tantôt poétique, tantôt moral. Plus on met à connaître les siècles écoulés d'exactitude et de scrupule, plus l'esprit se familiarise avec le développement de la vie, plus on existe soi-même avec

intensité : la mémoire est une des forces élémentaires de l'imagination.

Les vieux débris qui jonchent le sol sont toujours dignes d'une attention curieuse. Quand l'esprit les relève et les restaure, quand la philosophie et l'art les interprètent, cette contemplation intelligente devient la source de jouissances tout-à-la-fois délicates et sévères, qui doublent nos forces sans les absorber.

Un simple indicateur, d'un genre aussi humble que l'est ce volume, pourra sembler bien ambitieux en s'annonçant par ces réflexions métaphysiques ; mais leur excuse est qu'elles nous échappent spontanément, parce qu'elles ont servi de règles à notre travail. Il n'est œuvre si chétive qui ne résulte d'une pensée intime.

Admirateur des curiosités naturelles que présente le cours de la Meuse, nous conseillons à quiconque aura du loisir de les voir soi-même directement et d'en jouir le plus possible ; mais nous n'avons prétendu, nulle part, en faire un catalogue minutieux. En présence d'un beau paysage, le *cicerone* qui veut vous expliquer votre plaisir et se met à en *phraser* les détails, nous a toujours paru le plus incommode des compagnons de route. On ne trouvera donc pas ici ces copieuses descriptions qui fournissent de mots un touriste insensible, inepte et glorieux.

Il nous a paru que notre effort principal devait être de noter, sur l'une et l'autre rive, les renseignements que fournit l'histoire civile et religieuse. Quant à l'époque actuelle, quelques appendices, d'une utilité immédiate et générale, lui sont consacrés, seulement avec le dessein d'aider le voyageur à se reconnaître et à s'orienter.

Ce plan nous obligeait à des recherches d'une certaine étendue, à des emprunts plus ou moins

considérables : les volumes que nous avons dû mettre à contribution ont été assez nombreux. L'usage en pareil cas est de s'acquitter aussi peu que possible des dettes que l'on a contractées ; mais ces petits calculs qui peuvent servir l'amour-propre d'un écrivain, nous semblent d'une probité médiocre. Aussi est-ce à nos yeux un devoir de publier la liste exacte des livres qui nous ont le plus servi. En outre, des rappels particuliers, répartis à leur place dans notre volume, mentionnent quelques autres secours dont nous nous sommes aidé.





## OUVRAGES CONSULTÉS (1)

---

- \* (A. BORGNET). *Légendes namuroises*, par Jérôme Pimpurniaux. Namur, 1837, in-18.
- Guide du voyageur en Ardenne, ou Excursions d'un touriste belge en Belgique, par Jérôme Pimpurniaux, homme de lettres, membre de toutes les sociétés savantes et décoré de tous les ordres. 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et peu augmentée. Bruxelles, 1857; 2 vol. in-12, avec une carte comprenant le sud-est de la Belgique.
- \* J. BORGNET. *Histoire du comté de Namur*. Bruxelles, 1 vol. in-12 (publié dans la *Bibliothèque nationale belge*.)  
Nous sommes très-redevable à cet écrit, modeste de forme, mais plein de recherches sûres.
- D<sup>r</sup> BOVY. *Promenades historiques au pays de Liège*. Liège, 1838-39, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.
- RICHARD COURTOIS. *Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liège*. Verviers, 1828, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.
- \* H. DEL VAUX DE FOURON. *Dictionnaire géographique de la province de Liège*. 2<sup>e</sup> édition, Liège, 1841, 2 vol. in-18.
- ALEXANDRE DUMAS. *Excursions en Belgique*. Bruxelles, 1841, in-12.
- T. DERIVE. *Exercices sur les particularités géographiques et historiques de la province de Liège*. Verviers, 1839, in-18.
- L'abbé de FELLER. *Itinéraire ou voyages en diverses parties de l'Europe*. Liège et Paris, 1820; 2 vol. in-8<sup>o</sup>.
- A. FERRIER. *Description historique et topographique de Liège, Spa et leurs environs*. Bruxelles, 1841, in-18.
- FERRARIS (1777). 42 cartes (de la Belgique) avec additions jusqu'en 1831. Bruxelles, in-folio.
- GALLIOT. *Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur*. Liège, 1788-1791.
- E. GAUSSOIN. *Aspect général de la province de Liège*, etc. (dans la *Belgique monumentale*).
- 

(1) — Ceux qui nous ont été d'un usage fréquent pour notre rédaction sont marqués d'un astérisque.

- DE GERLACHE. Histoire de Liège depuis César jusqu'à Maximilien de Bavière. Bruxelles, 1843, in-8°.
- \* GGGG. (Joseph Grandgagnage) Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique, par Justin \*\*\*. Bruxelles, 1835, 2 vol. in-18.
- Wallonnades. Liège, 1845, in-8°. (Extrait de la *Revue de Liège*).
- Le désert de Marlagne, wallonnade. Namur, 1849, in-8°. (Extrait des *Annales de la société archéologique de Namur*).
- Chaudfontaine, wallonnade. Liège, 1853, in-8°. (Extrait du *Bulletin archéologique liégeois*).
- La province de Liège (dans la *Belgique monumentale*).
- \* CH. GRANDGAGNAGE. Dictionnaire étymologique de la langue wallonne. Liège, T. I, 1847; T. II (1<sup>re</sup> livraison), 1850; in-8°.
- Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale. Bruxelles, 1845, in-4°. (Extrait des actes de l'Académie royale de Belgique, T. XXVI des mémoires couronnés et travaux des savans étrangers). — Supplément, 1857.
- Un grand nombre de nos indications sur les noms anciens des localités sont prises de ce travail érudit.
- F. GUILLEAUME. Nouveau guide dans la ville de Liège. Liège, 1850, in-12.
- (GUILLERY). Guide du voyageur sur la Meuse. Bruxelles, 1844, in-12.
- \* F. HÉNAUX. Histoire du pays de Liège, suivie du Tableau de la constitution liégeoise en 1788. 1<sup>re</sup> édition, Liège, 1851, 1 vol. in-8°. — 2<sup>e</sup> édition, T. I, 1857.
- Cette seconde publication comprend plus et moins que la première; moins, parce que l'auteur, écrivain rigoureux, a fait disparaître des détails qui lui ont sans doute paru étrangers à l'histoire philosophique; plus, parce qu'il a voulu fortifier quelques unes de ses thèses. Nous avons fait alternativement usage de la première édition et du 1<sup>er</sup> volume de la deuxième (le second n'a pas encore paru au moment où nous écrivons). M. Hénaux a publié sur les annales liégeoises diverses monographies dont nous avons beaucoup profité. On a de lui une *Description de la ville de Liège*, en un volume in-18, Liège, 1842: il existe une autre édition de cet opuscule.
- J.-C. HOUZEAU. Essai d'une géographie physique de la Belgique, au point de vue de l'histoire et de la description du globe. Bruxelles, 1854, in-8°.
- V. JOLY. Lettres sur le chemin de fer de la Vesdre. Bruxelles, 1845, in-18.

TH. JUSTE. La province de Namur (dans le Tome II de *la Belgique monumentale*).

\* (ED. LAVALLEYE.) Le vieux Liège, ses monumens religieux et civils, ses rues, ses métiers, ses bonnes villes, etc. Liège, 1857, in-12.

A. LECOCQ. Description de l'établissement J. Cockerill à Seraing. Liège, 1849, in-12. — 2<sup>e</sup> édition, 1854.

DE LOUVREX. Recueil des édits et réglemens, privilèges et traités du pays de Liège et comté de Looz (augmenté par B. Hodin). Liège, 1750, 4 vol. in-folio.

LAURENT MÉLARD. Histoire de la ville et du château de Huy (1641), abrégée et continuée par F. Gorrisen. Huy, 1839, in-8<sup>o</sup>.

G. N... (G. Nautet) Notices historiques sur le pays de Liège. Verviers, T. I, 1853; T. II, 1856; in-8<sup>o</sup>.

\* M.-L. POLAIN. Mélanges historiques et littéraires. Liège, 1839, in-18.

— Liège pittoresque. Bruxelles, 1842, in-8<sup>o</sup>.

— Esquisses historiques sur l'ancien pays de Liège. 1842, in-8<sup>o</sup>.

— Histoire de l'ancien pays de Liège. Liège, T. I, 1844; T. II, 1847; in-8<sup>o</sup>.

On annonce la publication prochaine du troisième volume de ce livre, une des meilleures entre les nombreuses histoires locales que l'on a, de nos jours, écrites en français. Le procédé de l'auteur est celui de M. de Barante mitigé par le système critique d'Augustin Thierry.

SAUMERY. Délices du pays de Liège ou description géographique, topographique et chorographique de cet évêché-principauté. Liège, 1738, 5 vol. in-folio avec 232 planches.

L'auteur était, dit-on, un ancien moine, comme son compatriote et son contemporain l'abbé Prévost. En comparant les planches, le lecteur observe d'un château à l'autre cette particularité: tel château lance, par la gueule d'une cheminée, des flots de fumée joyeuse; tel autre n'en a pas le moindre filet, tous les foyers semblent éteints à l'intérieur. Cette différence n'est pas sans motif. La fumée plus ou moins épaisse indique les manoirs où Saumery fut bien traité; l'absence de fumée ceux où le voyageur-historien eut mauvaise réception.

A.-J.-B. SCHAYES. Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine. Bruxelles, 1838, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

— Histoire de l'architecture en Belgique. Bruxelles, 1850, 2 vol. in-12.

(VAN DER MAESEN). Géographie de la province de Liège. Bruxelles, 1842, in-12.

- FÉLIX STAPPAERTS. Liège (dans la *Belgique monumentale*).  
(CH. TESTE). Guide du voyageur dans la ville et les environs  
de Liège, 72 pages, (ouvrage non livré au commerce et non  
achevé ; les événemens de 1830 en firent suspendre l'im-  
pression).
- \* J. TARLIER. Description géographique de la Belgique.  
Bruxelles, in-12. (*Encyclopédie populaire belge*).
- PH. VAN DER MAELEN. Dictionnaire géographique de la pro-  
vince de Liège. Bruxelles, 1831, 1 vol. grand in-8°.
- VILLENFAGNE. Mélanges historiques et littéraires. Liège, 1810,  
in-8°.
- Histoire de Spa. Liège, 1803, 2 vol. in-12.
- ELIEN WARDY. Guide du voyageur sur les chemins de fer de  
Mons à Manage et de Namur à Liège. Bruxelles, 1852,  
1 vol. in-8° oblong.
- ALPH. WAUTERS. Les délices de la Belgique. Bruxelles, 1846,  
in-8°.
- ANNALES de la société archéologique de Namur. T. I-IV,  
Namur, 1849-1857, 4 vol. in-8°.
- LA BELGIQUE, Guide pittoresque, monumental, artistique,  
historique, etc., publié par Ph. Hen. Bruxelles, 1856, in-12.
- LA BELGIQUE monumentale, historique et pittoresque.  
Bruxelles, 1844, 2 vol. in-8°.
- BULLETIN de l'institut archéologique liégeois. T. I-II ; Liège,  
1852-1856, 2 vol. in-8°.
- GUIDE du touriste en Belgique, par MM. Victor Hugo, Alexan-  
dre Dumas, Nisard, Théophile Gautier, André Delrieu, etc.  
Bruxelles, 1845, in-12.
- L'HERMITE EN BELGIQUE, par une société de gens de lettres.  
Bruxelles, 1827, 2 vol. in-12.
- A PILGRIMAGE to Treves, through the valley of the Meuse an  
the forest of Ardennes, in the year 1844. New-Yorck, 1845,  
in-12.
- LES SPLENDEURS DE L'ART en Belgique. Bruxelles, 1848, in-8°.



# I

## LA MEUSE

La Meuse prend sa source en France, à 25 kilomètres au N. E. de Langres (Haute-Marne), près du village de Pouilly, à 409 mètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Les géographes ont observé qu'à 7 kilomètres de sa source, après s'être grossie de plusieurs ruisseaux, elle longe un village appelé *Meuse* ; ils en ont conclu que c'est de ce village qu'elle tire son nom. Etymologistes téméraires !

En latin, on la nomme *Mosa* ; dans le dialecte wallon, *Mouse* ; en flamand, *Maes* ; en hollandais, *Maas*.

Après avoir dépassé Meuse et cheminé l'espace de 44 kilomètres, ses eaux descendent à Bazoille, près de Neufchâteau. Là, elles disparaissent en s'infiltrant dans le sol : pendant près de six mois, chaque année, le même accident se produit, et, pour les retrouver alors à ciel découvert, il faut aller 3 kilomètres plus loin.

La Meuse, à partir de ce moment, exécute de capricieux méandres, reçoit le Mouzon, la Saonelle, le Vair, la Méholle,

la Creue, l'Andon, la Wiseppe, la Chiers, (1) la Bar (et le canal des Ardennes, qui la met en communication avec l'Aisne, et par celle-ci avec l'Oise et la Seine), la Vence, la Sormonne, *la Semois, l'Alice, le Viroin, la Houille* (2) et le ruisseau de Jaspe, puis, ayant parcouru 460 kilomètres, au total, sur le territoire français, le quitte pour entrer sur le territoire belge.

Le ruisseau de Jaspe est un point de limite entre les deux. (3) Il se jette dans la Meuse à 2 kilomètres en aval de Givet.

Avant de devenir belge, la Meuse baigne et dessert plusieurs villes françaises : Neufchâteau, Domremy, Commercy, St-Mihiel, Verdun, Dun, Stenay, Mouzon, Sedan, Donchery, Mézières, Charleville, Revin, (4) Givet. Navigable toute l'année de Verdun à Sedan, elle devient, depuis cette dernière ville, très-importante pour le transport des marchandises qu'échangent les Français et les Belges.

Une fois en Belgique, la Meuse reçoit :  
*l'Hermeton*, (sur sa rive gauche),

(1) Cette petite rivière sert de limite entre les deux Lorraines, lorsque l'archevêque de Cologne Brunon, duc de Lotharingie, subdivisa en deux gouvernemens (959) le territoire que son frère l'empereur Othon-le-Grand l'avait chargé d'administrer.

(2) Les quatre affluens indiqués en *italiques* coulent d'abord en Belgique et passent en France avant de rejoindre la Meuse. La vallée de la *Semois* est particulièrement pittoresque. Elle est très-consciencieusement décrite dans le volume intitulé *Un peu de tout*, par A. de Prémoré; Arlon, 1831, in-8°. Voyez aussi J. Pimpurniaux, *Guide du voyageur en Ardenne*, T. I, pages 247-406, (excursion sur les bords de l'Eau-d'Heur, du Viroin, de la Meuse, de la Semois et de la Chiers).

(3) La démarcation date du traité signé à Courtrai, le 28 mars 1820, entre le roi de France et le roi des Pays-Bas. Le royaume de Belgique a pour une part hérité de cette lisière, lorsqu'une révolution, en 1830, a fait dissoudre l'espèce d'amalgame, que le congrès de Vienne (1815) avait ordonné entre Belges, Hollandais, Luxembourgeois et Limbourgeois.

(4) C'est jusqu'à cette petite ville de Revin que les anciens comtes de Namur avaient porté autrefois la limite méridionale de leur domaine.

*la Lesse*, (sur sa rive droite, à Anseremme, au-dessus de Dinant),

*le Molineé*,

*le Bocq*,

*le Burnot*,

*la Sambre*, (sur sa rive gauche, à Namur),

*le Samson*,

*la Méhaigne*, (sur sa rive gauche au-dessus de Huy),

*le Hoyoux*, (sur sa rive droite, à Huy),

*l'Ourte*, (sur sa rive droite, à Liége),

*la Berwinne*, (sur sa rive droite, au-dessous de Visé).

Ce dernier affluent sépare la Belgique du duché hollandogermanique de Limbourg. (1)

La Meuse, au-delà de la Berwinne, court sur Maestricht, ayant sa rive droite hollandaise et sa gauche belge, jusqu'à ce qu'elle rencontre bientôt le rayon stratégique de cette ville : une partie de sa rive gauche est ensuite enclavée par ce rayon.

A Maestricht, elle reçoit le Geer ou Jaar ou Jaer.

Hollandaise pendant 8 kilomètres, elle redevient mitoyenne, reçoit la Geulle et l'Asch, et finit par pénétrer en plein dans le territoire hollandais, à Kessenich, après avoir, pendant 194 kilomètres, traversé ou côtoyé la Belgique.

Au-delà, elle passe à Stevensweert, Ruremonde, Venloo, Genep, Grave, se réunit au Wahal (branche occidentale du Rhin), à l'est de l'île de Bommel, le quitte pour former cette île, (en est quittée, disent des auteurs favorables au Wahal), passe à Husden, où se détache, à gauche, le bras appelé Vieille Meuse, et, sur sa droite, rejoint le Wahal à l'ouest de l'île. Alors, ayant gagné Gorcum, elle se divise en deux bras, qui se subdivisent eux-mêmes, et va se perdre dans la mer du Nord.

Un canal commençant au-dessous de Liége, s'alimente de

(1) Les limites entre la Belgique et les Pays-Bas ont été définitivement arrêtées par le traité conclu à La Haye, le 5 novembre 1842, et les deux conventions signées à Maestricht, le 7 et le 8 août 1843.

la Meuse, se prolonge latéralement à elle et la rejoint à Maestricht. (1) La direction de ce *canal latéral* est du S. au N. La partie belge se termine à l'écluse de Canne, après un parcours de 20,450 mètres sur 18 mètres 40 centimètres à la ligne d'eau.

La largeur de la Meuse sur le territoire belge va croissant de 80 à 140 mètres. La profondeur de l'eau varie, à l'étiage, de 50 centimètres à 15 mètres. A son entrée en Belgique, l'altitude de la Meuse est d'environ 100 mètres; à sa sortie de 25; à Gorcum, elle est au niveau de la mer et ses eaux ne coulent plus qu'en vertu de la vitesse acquise. La pente moyenne, en Belgique, est de 39 centièmes de millimètres par mètre. (J. Farlier, p. 58).

Par rapport à la vitesse, le parcours de la Meuse présente alternativement des hauts-fonds ou *rapides*, dans lesquels le courant fait plus de 3 mètres par seconde, et des fosses ou *raclés*, dont l'eau est presque dormante. En moyenne, la vitesse est de 0<sup>m</sup>75 par seconde du Jaspe à la Sambre, 0<sup>m</sup>40 de la Sambre à l'Ourte, 0<sup>m</sup>35 de l'Ourte à l'itter (son premier affluent dans le duché de Limbourg).

A son entrée en Belgique, la Meuse débite, à l'étiage, environ 37 mètres cubes par seconde, à Namur 62 mètres, à Huy 65 mètres, à Liège 85 mètres, à Maestricht 95 mètres.

Les hautes eaux durent de la mi-novembre à la mi-avril; les eaux moyennes, de la mi-avril à la fin de mai et du commencement d'octobre à la mi-novembre; les basses eaux sont en juin, juillet, août et septembre.

L'un des plus rudes métiers du monde est celui des bateliers de la Meuse, à cause de l'attention suivie qu'il leur faut pour se conduire sur ses eaux. Si, en effet, dans les inégalités de son cours, elle offre de place en place des biefs ou bassins qui semblent faire glisser commodément les bateaux à la descente, la remonte en est d'autant plus difficile; mais dans un sens

---

(1) Où il se raccorde avec un autre conduisant sur Bois-le-Duc.



comme dans l'autre, on a trop souvent le risque de s'arrêter sur des barres en gravier, que les bateaux raclent en passant et où ils s'écorchent avec des cris aigus. En 1844, on comptait vingt-trois passes navigables établies, au moyen de barrages submersibles, sur tous les points où la rivière n'aurait pas présenté un tirant d'eau suffisant. Depuis ce temps, le nombre de passes s'est accru, mais non pas de manière à supprimer tous les anciens obstacles. Heureusement, ces mêmes bateleurs ont une réputation méritée d'adresse qui leur permet de véritables tours de force. Ils luttent avec le fleuve comme d'habiles écuyers avec ces montures difficiles, que l'on range à l'obéissance en connaissant leurs défauts sans les craindre.

Du reste, les riverains de la Meuse ont également des précautions à prendre avec elle. Ses crues subites leur sont quelquefois tristement coûteuses. Son divertissement favori, en pareil cas, est de détruire les ponts qu'ils ont élevés à grands frais. L'histoire a pris soin d'enregistrer un certain nombre de ces actes facétieux :

1036. Destruction du premier pont des Arches (à Liège).

1175. Le pont de Namur est jeté bas.

1196. Le pont d'Ile (Liège) est emporté.

1408. Le pont de Réginard (Liège) s'abîme dans une inondation.

1571. Même aventure désobligeante pour le beau pont de Namur.

1572 et 1573. Le pont de Dinant, une partie de la Tour-en-Bèche et du pont des Arches (Liège) descendent dans la rivière.

1643. Inondation plus forte que toutes les précédentes. Plusieurs ponts sont détruits.

Etc., etc.

Tant de débordemens ne laissent pas que d'être incommodes. On a beau aimer son fleuve et lui passer beaucoup de fantaisies. Tout a un terme, la complaisance surtout. Aussi les riverains de la Meuse, de guerre lasse, lui ont imposé quelques entraves. Ainsi Liège, qui la laissait circuler dans ses murs, par une infinité de bras, secs en été, drus en hiver, les

lui retranche peu à peu. La ville y a perdu quelques agrémens de son ancienne physionomie, mais les rez-de-chaussée des maisons ne deviennent plus ce qu'ils étaient parfois en une nuit, de petits lacs où flottaient les marchandises et les meubles comme les débris d'un navire fracassé.

Naturellement, la Meuse, par esprit de représailles, se vengeait sur sa rive droite des injures, dommages et refus qu'on lui faisait sur sa rive gauche, sans compter les brusques visites par dessus les canaux comblés. Ainsi, le 3 février 1850, on l'a vue entrer dans l'église de Saint-Paul.

Pour couper court à ces luttes, le gouvernement belge, sous le ministère Rogier - Frère - van Hoorebecke, obtint des chambres la permission de dépenser huit millions, et, s'il le fallait, une somme supplémentaire de treize cent mille francs avec destination expresse de réfréner les licences de la Meuse. (1) La ville de Liège manifestement intéressée à l'entreprise, s'y associa pour un million; la province de Liège, pour trois cent soixante-dix mille francs. (2)

Le système adopté est celui de la dérivation avec barrages à fermettes mobiles; il est de M. l'ingénieur Kümmer, qui a présidé lui-même à l'exécution de ses plans, exécution conduite par M. l'ingénieur Houbotte. Le soumissionnaire des travaux est M. Frémersdorf, entrepreneur, à qui par une clause assez singulière pour être notée, on imposait la charge, en acceptant sa soumission, d'acquérir les terrains et pro-

(1) Et aussi, car il faut tout dire, pour favoriser la navigation par un meilleur aménagement des eaux, pour mettre le bassin houiller de Chokier en communication directe avec le canal de Bois-le-Duc et l'Escaut, enfin pour obtenir certains autres avantages dont on peut voir le détail dans le *Projet d'amélioration du régime de la Meuse depuis l'embouchure du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut jusqu'à Chokier*, projet publié en 1848 par le ministère des travaux publics.

(2) Art. 8 et 10 de la grande loi du 20 décembre 1831, qui allouait à l'Etat un crédit de 26 millions pour travaux d'utilité publique à répartir sur tout le territoire belge.

priétés dont l'exécution des ouvrages nécessiterait l'occupation, ainsi que de subvenir lui-même au paiement de toutes les indemnités auxquelles des tiers pourraient avoir droit, par suite des ouvrages entrepris.

La nature de notre travail ne nous prescrit pas d'entrer dans de plus longs détails sur l'exécution de la loi de 1851.

Avant cette époque, et surtout pour la partie de la Meuse que l'on remonte jusqu'à la frontière française, les travaux exécutés sur la Meuse avaient principalement consisté en digues, qui sont, comme les barrages à fermettes mobiles, propres à rendre de grands services. Submersibles dans les grandes eaux, ces digues, lorsque les eaux sont basses les font refluer dans des canaux ou passes, ce qui permet d'avoir un tirant plus considérable. L'un et l'autre système doivent être appliqués alternativement selon la différence des lieux.

Le promoteur le plus actif de l'emploi des digues submersibles et le directeur des constructions précédemment faites d'après ce mode, était M. l'ingénieur Guillery, dont nous citerons, comme très remarquables, les cinq rapports imprimés en 1843 à titre de renseignemens fournis aux membres du Parlement belge. Le premier de ce rapport présente l'histoire des ouvrages antérieurement effectués ou restés en projet, des droits perçus à différentes époques, du mouvement des marchandises, de la situation du lit et des bords (en 1842); les trois suivans traitent des travaux à faire et indiquent le système de rétrécissement; le dernier rend compte des essais de passes artificielles exécutés (jusqu'alors) sur quelques points du fleuve.

Toutes ces tentatives de l'art et de la science modernes sont extrêmement louables, car on sait de reste que les cours d'eau ne peuvent être abandonnés à eux-mêmes, et l'on sait de plus que nous avons perdu ces beaux procédés du moyen-âge qui permettaient d'avoir raison de la nature par l'usage des miracles. Nul ne doute que l'on n'ait, en 1118, purement et simplement suspendu la Meuse en l'air, un jour qu'elle ralentissait le passage de je ne sais quel dévôt chrétien : Guillaume de

Nangis et Ricord affirment que ce prodige eut lieu. Mais la recette n'existe plus pour ces grandes et commodes opérations.

Jusqu'à Donchery, la Meuse coule alternativement sur des masses calcaires souvent très-épaisses et sur des couches d'argile ferrugineuse. Son lit traverse ensuite une belle vallée, qui se termine à Mohon (16 kilomètres plus loin) et se change en une gorge creusée dans des rochers schisteux et des ardoises; les deux côtés de ce ravin sont souvent à pic et s'élèvent jusqu'à 200 mètres de hauteur perpendiculaire. — En Belgique, les roches secondaires disparaissent un peu au-dessus de Dinant pour faire place aux marbres et se remontent, jusqu'à Namur, accompagnées de grès, de schistes; là elles rencontrent le terrain houiller. Ces roches alternent jusqu'à Flémalle: dès lors elles font place au terrain houiller seul jusqu'à Argenteau, où l'on retrouve encore du calcaire pour la dernière fois; puis vient le calcaire grossier de Maestricht, connu sous le nom de pierre de sable. Cette roche renferme des bancs de silex. Sous Maestricht, la Meuse traverse des landes et des sables jusqu'à ce qu'elle abandonne la Belgique. — Dans les Pays-Bas, son lit est d'abord sur une tourbe très-légère, puis sur un fond argileux déposé par la mer.

Le bassin de la Meuse est assez accidenté, surtout à la droite du fleuve. Ce n'est pas qu'on y rencontre de véritables montagnes; car les points les plus élevés sont plutôt occupés par des collines à large croupe, offrant à l'œil des pentes et des landes plus ou moins raides. Mais ces longs plateaux sont sillonnés de crevasses au fond desquelles s'écoulent des rivières torrentueuses. Les vallées orientées du S. O. au N. E. sont presque toujours larges; mais celles qui suivent une autre direction se resserrent au point de devenir de véritables gorges, bordées parfois d'escarpement de deux cents mètres de hauteur. (*J. Tarlier*, p. 144).

Le bassin de la Meuse, observé du point de vue de la géographie politique, comprend une partie de la France, du grand-duché de Luxembourg, de la Belgique, du duché de Limbourg et de la Néerlande.

En Belgique, il comprend une partie de la province de Hainaut, la province de Namur, la presque totalité des provinces de Luxembourg et de Liège, une partie de la province de Limbourg, en tout cinq des neuf provinces qui forment la division administrative du royaume.

Si l'on considère les régions naturelles déterminées par le relief au sol, on trouve que la Meuse belge effleure, sur sa droite, les anciens pays d'Ardenne, du Condroz (terminé vers Liège, par un coude de l'Ourte), de Liège proprement dit et de Herve (entre la Meuse et la Vesdre); sur sa gauche, d'Entre-Sambre-et-Meuse, (1) du comté de Namur et de la Hesbaye.

Dans les siècles les moins éloignés de l'ère chrétienne, la Meuse appartient aux Celtes, puis aux Belges. De l'an 55 ou environ avant Jésus-Christ jusqu'au commencement du V<sup>e</sup> siècle, elle fut aux Romains; Mérovingiens et Carolingiens la dominèrent jusqu'aux révolutions d'où sortit la féodalité.

Alors elle se trouva, dans tout son cours, sous la haute suzeraineté de l'empire germanique. Mais depuis Revin, (aujourd'hui dans le département des Ardennes) jusqu'à Andenne, elle eut pour seigneurs les comtes de Namur, sans aucun partage, jusqu'en 1199. Du moins, c'était leur prétention d'en être les seuls maîtres dans l'espace compris entre ces deux localités.

A cette époque, un traité de famille intervint entre Philippe-le-Noble et Thibaut de Bar, comte de Luxembourg. Les eaux du fleuve furent déclarées communes depuis Revin jusqu'à Lustin.

Plus tard, au XIV<sup>e</sup> siècle, les comtes de Namur, par suite du rachat qu'ils firent de la prévôté de Poilevache, prétendirent de nouveau à la propriété exclusive de la Meuse, depuis *la saulx à Revin jusqu'au peuplier d'Andenne*.

A partir de ce dernier point jusqu'au ruisseau d'Ahin près

---

(1) On nomme *Fagne* la partie S. et *Marlagne* la pointe N. E. de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

de Huy , le fleuve appartenait par moitié à l'évêché de Liège et au Namurois.

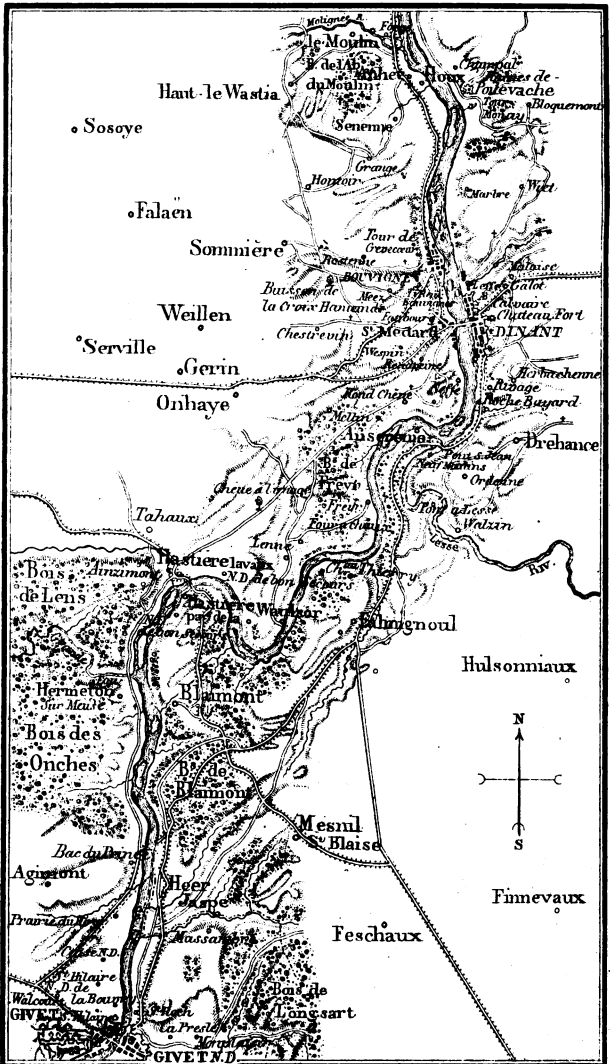
Le reste de la Meuse belge dépendait de l'évêché.

Plus tard encore, l'évêque de Liège domina sur le cours du fleuve la partie comprise entre Hermeton et la seigneurie de Poilevache ; et, de ce dernier endroit jusqu'au-dessus d'Andenne , les eaux appartinrent successivement à la maison de Bourgogne, à l'Espagne, à l'électeur de Bavière, à la maison d'Autriche.

Pendant vingt années , la France se substitua aux anciens maîtres. Ce fut ensuite le tour du roi des Pays-Bas de posséder cette partie du fleuve , qui depuis 1830 est redevenue , comme aux premiers âges historiques, la Meuse belge.







éch. de Simonard Vooney.

1877. Bachelier

De Givet à Dinant



## II

### DE GIVET A DINANT

A deux kilomètres de la ville française de GIVET, la Meuse entre dans la *province* belge de Namur.

Cette province, qui correspond au département créé par l'administration de la République sous le nom de Sambre-et-Meuse, renferme plusieurs territoires autrefois distingués politiquement :

- 1° La plus grande partie de l'ancien Namurois, (1)
- 2° Quelques villages du Brabant,
- 3° Quelques autres de la Hesbaie liégeoise, (2)

---

(1) Le Namurois s'étendait primitivement au nord vers Walhain, au midi vers Revin, à l'est vers Corbion, à l'ouest vers Gerpennes.

(2) La Hesbaie est la partie de territoire comprise entre le Hainaut, le Brabant, la Campine et la Meuse. C'était, au temps des Carlovingiens, un district important. L'origine de ce nom est obscure. M. Ch. Grandgagnage le croit dérivé de celui de Hesper (anciennement *Hesbines*), endroit situé près

- 4° Une partie des dépendances du ci-devant Pays de Liège au sud-ouest, au sud et à l'est de Dinant,  
 5° Des parcelles de l'ancien duché de Luxembourg,  
 6° Enfin les villes précédemment françaises de Philippeville et de Mariembourg, cédées en 1815 au royaume des Pays-Bas.

Jusqu'au-delà de Dinant, le sol offre abondamment des masses de calcaire ou des roches de schiste argileux; la culture du froment y est rare, mais on a l'épeautre, le seigle, l'orge, l'avoine.

Dans l'arrondissement de Namur, les terres sont en général de nature argileuse, grasses et très-productives.

Les bois occupent une bonne portion du territoire, le tiers environ : la forêt de La Thierrache, en partie belge, en partie française, se reliait sans doute autrefois avec la *Marlagne*, que l'on retrouvera plus loin. Le chêne, le hêtre, le frêne, le charme, le bouleau sont les essences les plus communes.

Puissent-elles y rester longtemps abondantes ! En effet, si les besoins d'une population qui s'accroît invitent au défrichement, si l'on espère, en ouvrant des sillons nouveaux, fournir à plus de bouches, le déboisement peut exercer des influences fâcheuses sur la température. En outre et quant à son action sur les cours d'eau, « la Meuse est là pour en attester les inconvénients, lorsque l'opération est mal dirigée. Sur une grande partie des montagnes voisines, plus de massifs d'arbres pour briser l'impétuosité des torrens grossis par la pluie ou par la fonte des neiges, ni pour les garantir de l'action vaporisante du soleil dans les temps de sécheresse. De là les fréquents soubresauts du fleuve. Notez que ce défrichement a souvent été exécuté avec une telle imprévoyance,

---

de Tirlemont, à l'est. On trouve déjà en 673, dans un diplôme, la désignation de ce territoire sous le nom de *pagus Hasbanius* : *Hasbanium*, *Hasbaniensis pagus*, *Hasbania* étaient aussi des formes en usage. Les Flamands disaient *Haspingow* et *Hespengow*. Un des quatre comtés de la Hesbaie s'appelait *Haspinga*, en 870.

qu'un grand nombre de propriétaires, après y avoir donné les mains cherchent aujourd'hui à reboiser ces montagnes si malencontreusement privées de leur verte parure. » (1)

La province de Namur est divisée en trois arrondissemens administratifs, dont les chefs-lieux sont : Namur, Dinant et Philippeville.

Sa population est d'environ 264,000 habitans, ce qui donne à peu près 72 habitans par kilomètre carré.

Notre itinéraire commence au pont du **Jaspe**, qui n'est, comme nous l'avons dit, qu'un ruisseau. Après un parcours de quelques kilomètres, le **Jaspe** se jette dans la **Meuse** près de **Heer** (rive droite).

Presqu'en face de **Heer**, et sur la rive gauche, subsistent quelques restes du manoir féodal d'**Aigement** ou **Agimont**, qui commandait le pays d'alentour : les sires de Rochefort, une branche de la maison de Looz, celle de la **Mark**, le possédèrent successivement; Charles-Quint l'acheta ensuite, en 1554, **Henri II**, roi de France, le fit raser durant une campagne, qui rappelle les ravages exercés plus tard dans le Palatinat par les armées de Louis XIV. Une quantité de châteaux et de villages du Namurois furent alors brûlés. On a laissé celui d'Agimont comme les Français l'avaient mis.

Un peu plus bas, aussi sur la gauche, est **Hermeton**, où se prélevaient les droits que l'évêque de Liège, en qualité de seigneur du pays, percevait sur les bateaux étrangers.

Au-dessous de ce village, un ruisseau du même nom, l'**Hermeton** ou **Grande-Eau**, qui vient de Philippeville, se déverse dans la **Meuse**.

En suivant le cours du fleuve, parsemé d'îles à cet endroit et bordé de hautes montagnes qui l'encaissent profondément, nous rencontrons **Hastière**, où l'on acquittait jadis d'autres

---

(1) *Guide du voyageur en Ardenne*, T. I. p. 168. L'auteur ne serait pas éloigné de mettre sur le compte du défrichement l'inégalité que l'on remarque aujourd'hui dans les saisons en Belgique.

droits, dus à l'Empire d'Allemagne. Ce village de **Hastière** est divisé par la Meuse en deux parties : **Hastière-Lavaux**, (rive gauche), **Hastière-par-delà**. Sur la rive droite, un bâtiment ayant servi de ferme et une église mutilée, de style moitié roman, moitié ogival, sont le reste d'une ancienne abbaye, dont la fondation remontait au X<sup>e</sup> siècle et qui fut brûlée, en 1368, avec une autre du voisinage, par un parti de calvinistes français envoyés au secours du prince d'Orange. Cette abbaye d'Hastière, comme celle de Waulsor qui suit, avait dépendu anciennement de l'évêché de Metz ; à partir de 1227, elle releva de celui de Liège. (1)

Hastière possède des carrières et des scieries de marbre.

Bientôt après avoir quitté les deux Hastière, la Meuse entre dans un espace plus libre ; la vallée s'élargit et le fleuve dormirait si de longues digues ne venaient le serrer et le contraindre à précipiter sa marche.

Il atteint, en faisant un coude, **Waulsor** (*Walciodorus*, en roman *Walchioire*, d'où *Walchierre*, *Wachere*, *Wauchuerre*, *Wachuere*, *Wasseres*), et l'élégant château de M. d'Halloy. Le site, agreste et poétique, a pour cadre, sur la droite, des roches, qui se détachent par tranches éclatantes de la verdure des bois, et les ruines du **Château-Thiry** ; à gauche, le **Mamelon du diable**. L'abbaye de Waulsor, plus heureuse que celle de Hastière, est restée florissante jusqu'au temps de la révolution française. Entre autres richesses conservées dans son trésor, brillait un joyau dans lequel on avait enchassé une de ces émeraudes vert-jaune, nommées béryl. Sur cette pierre, un artiste, Saint-Eloi, disait-on, avait gravé l'histoire de Suzanne, du moins selon l'explication des moines.

D'où venait cette pierre ? C'est ce que la légende racontait ainsi. Le bijou appartenait au comte Eilbert, fils d'Ebroin, l'un des seigneurs les plus accrédités à la cour du roi de France, Louis IV, et qui possédait, comme le roi de Bo-

---

(1) HENRI CREPIN. Notes d'un touriste (*Annales de la société archéologique de Namur*, T. IV).

hème , sept châteaux en propre. Le comte avait fait bâtir lui-même les siens. Eilbert, tout puissant qu'il fût, fréquentait volontiers les foires. En 944, il se rendit à celle de la Thierrache en Picardie. Au même lieu un prêtre était venu pour vendre un cheval, un beau cheval. Eilbert voit la bête, la trouve à son gré , entre en pourparlers , tombe d'accord sur le prix , mais ne veut prendre pourtant le cheval qu'à l'essai et dépose son anneau en gage. Quand il revient ensuite pour conclure , payer la somme et retirer le béril : « Je ne vous connais pas , lui dit le prêtre, je ne vous ai jamais vendu de cheval, et cette pierre que vous réclamez ne me vient pas de vous. » Etonnement et indignation du comte. Il court assembler ses vassaux, les lance contre le bourg où résidait le prêtre , force la place , saccage tout, même l'église. Mais le premier soin d'un homme qui brûle une église est de la rebâtir ; aussi Eilbert, sur l'emplacement de celle qu'il vient de renverser, en fonde une nouvelle. Il fait plus ; il veut construire autant d'églises qu'il avait élevé de châteaux. C'est à cette repentance que l'abbaye de Waulsor dut son origine et le joyau dont le trésorier narrait l'histoire, en la garantissant. Il ajoutait que le monastère remplaça le château jusque là préféré par le comte et que la religieuse demeure reçut de saints solitaires nouvellement arrivés d'Ecosse , Forannan , Maccalan , Cadroë et autres pèlerins. En 982, cette communauté fut unie à celle d'Hastière.

Le commencement du XII<sup>e</sup> siècle fut le beau temps de Waulsor. Le monastère possédait une école célèbre d'où sortirent Richer et Wibald, le second, tour à tour abbé de Stavelot, du Mont-Cassin et de la Nouvelle-Corbie , tous deux recommandables par leur savoir.

Lorsque tomba Waulsor, en 1793, ce fut probablement sous les coups de la colonne infernale que conduisait le maire de Givet, Lecolle, grand destructeur d'églises et de manoirs dans tout le rayon de sa ville, le même qui ruina , en amont de Givet, le château de Hierges, fameux par ses 365 fenêtres. La chute de Robespierre fut fatale à Lecolle, que l'on transféra à Mézières pour le guillotiner. Sur le chemin de l'échafaud, il

fut escorté par des bandes de frénétiques qui le suivaient avec des chants, de la musique et des danses.

Le **château Thierry** ou **Thierry**, dont on aperçoit les ruines de Waulsor, était un fief relevant de celui de Poilevache, dont il sera parlé plus loin et pour lequel il sera aussi question d'émeraude. Le château Thierry s'appelle dans tous les actes anciens Theodoricum-castrum. On en attribue la fondation à un marquis de Namur, Théodoric ou Thierry ou Thiry, mort vers 819.

En 1188, il fut pris par Baudouin, comte de Hainaut, après un siège de trois semaines. Les Français s'en rendirent maîtres en 1554 et le démantelèrent. Vers ce temps, le seigneur du lieu étendait sa juridiction sur les six villages de Bourg-Thierry, Chastrez, Somsée, Tarsienne, Gourdine et Feroul; mais il relevait lui-même du seigneur de Poilevache, auquel il devait, toutes les fois que celui-ci venait le voir, entrée libre, gîte sans frais, et nourriture à discrétion. Plus tard, le château devint une dépendance de la baronie de **Freyr**.

Celle-ci (1) était un objet d'admiration pour le bon M. Galliot, qui écrivait en 1788, dans son histoire du comté de Namur: « Le château de Freyr, situé sur la rive gauche de la Meuse, à une lieue de Dinant et trois de Givet, est des plus distingués. Quatre gros corps de logis bâtis à la moderne, régulièrement percés, forment une cour carrée de quatre-vingt-huit pieds de longueur sur soixante-huit de large, flanquée de quatre tours couvertes en pointe. Les quatre façades des bâtimens en dehors sont belles et étendues, dont deux ont cent soixante-quinze pieds de longueur, et les deux autres cent.

» L'air y est très-pur, et la vue quoique un peu bornée, y est très-agréable, tant par la diversité des perspectives que forme la Meuse, que par la variété des paysages qui se présentent de l'autre côté de la rivière. Des collines étagées mé-

---

(1) La seigneurie de Freyr fut achetée, vers 1360, par Guillaume I le riche, comte de Namur, puis aliénée.

lées de bois et d'autres objets récréatifs, forment un beau coup-d'œil sur le derrière de la maison.

» Ce château est encore recommandable par le fameux traité de commerce qui s'est fait le 25 octobre de l'an 1673, entre les sujets de Louis XIV, roi de France, et ceux de Charles II, roi d'Espagne, où les ministres plénipotentiaires de ces deux puissances sont restés jusqu'à la conclusion de ce traité appelé vulgairement le traité de Freyr. »

Près de Freyr s'ouvre une grotte dont il est parlé en ces termes par M. Justin \*\*\*, autrement dit M. GGGG (T. II, p. 100-102) :

« Pour ceux qui ont vu Han, (1) ce n'est qu'une miniature, mais la plus jolie grotte en miniature que l'on puisse imaginer ; des stalactites d'une éclatante blancheur, des colonnes élancées s'élevant jusqu'aux voûtes, des cascades de pierres, des bouquets, des cierges, des bassins, des corbeilles qui paraissent sculptées et arrondies dans le marbre. On n'emporterait de ces galeries souterraines que d'agréables idées, si l'on ne remarquait ça et là sur le sol, comme on le voit à Han, des débris de belles stalactites, digne ouvrage de ces voyageurs prétentieux, plus dangereux encore que les enfans et les sois, qui, sous prétexte de conserver des souvenirs matériels de tous les endroits qu'ils visitent, brisent, détruisent et vandalisent, sans prendre garde, dans leur imbécile égoïsme, que si chaque voyageur en faisait autant, tous ces lieux qui captivent l'attention de l'étranger, auraient bientôt perdu leurs plus beaux ornemens.

» Le guide fit remarquer une salle dont la voûte est percée et laisse passer le jour. C'est par cette étroite ouverture que plusieurs jeunes gens descendirent au moyen de cordes, et vinrent chercher dans cette humide et sombre habitation un refuge contre la conscription de l'Empire. On voit encore sur les parois du rocher la fumée noire de leur foyer solitaire...

» Quoiqu'il y ait un peu loin de l'histoire impériale à l'aven-

---

(1) Voir plus loin, p. 19.

ture d'un petit chien de chasse, je dois néanmoins vous raconter cela. C'est donc un petit chien qui fit découvrir les grottes de Freyr (vers 1820). On ne connaissait auparavant que la retraite des déserteurs : il paraît que ces malheureux, enterrés vivans dans cette cave naturelle, n'avaient osé pénétrer plus avant dans l'intérieur de la montagne, ni se glisser dans les étroits couloirs où l'air manquait sans doute. Le chien s'étant mis à la poursuite d'un renard entra dans un terrier. On entendit un bruit sourd, inconnu, mystérieux. C'était le petit chien de chasse, qui s'était perdu dans les profondeurs de la terre, où l'écho de sa voix retentissait d'une manière étrange. On élargit le terrier, on ouvrit une tranchée, et l'on découvrit ces belles et longues galeries... »

On a trouvé dans cette grotte les vestiges des cérémonies d'un culte païen, que l'on suppose être celui de la Freya Scandinave, déesse de l'amour et de la liberté.

Après Waulsor, la Meuse avait rencontré devant elle des rochers qui l'obligeaient à changer de direction et à se rejeter sur la droite ; leur masse entrecoupée de verdure, est trouée çà et là de cavités naturelles, qui forment des retraites plus ou moins profondes : une d'elles abrite les pénates de quelques pauvres gens ; mais les eaux heurtent, à droite, un nouvel obstacle qui les fait dévier encore ; puis elles viennent s'étaler avec calme devant ce château de Freyr, dont nous avons rappelé l'ancienne splendeur. (1)

Toutefois, la placidité de la Meuse n'est pas de longue durée. Une île assez considérable en divise inégalement le cours et lui donne sa direction vers la gauche, en face d'Anseremme.

Anseremme (*Anseromia*), sur la droite, (2) a des forges exploitées par *M. Amant*. La Meuse y reçoit la *Lesse*, qui vient d'Ochamps et se jette dans le fleuve après un parcours de 84 kilomètres. A quarante kilomètres environ de sa source, près

(1) Le propriétaire est aujourd'hui *M. le comte de Laupepin*,

(2) On cite comme curiosité la grotte de Pont-à-Lesse sur le territoire d'Anseremme.



du village de Belveau, la Lesse, abandonnant le lit où elle coulait autrefois et se précipitant tout d'un coup dans un gouffre, forme sous terre un lac, des canaux et des siphons nombreux : ses eaux parcourent une grande partie des cavités de ce rocher colossal, se glissent en mille endroits où nul regard humain ne peut les suivre, reparaissent en quelques autres, non sous le ciel, mais sous les arceaux des voûtes sombres, principalement du côté du **Trou de Han**. Après ce vagabondage souterrain, elles continuent de courir à travers des vallées pittoresques jusqu'à ce qu'elles rencontrent la Meuse et s'y plongent.

Cette grotte de la Lesse est assurément une des plus belles horreurs du monde : les chercheurs d'émotions poignantes et profondes n'ont qu'à remonter la rivière depuis le territoire d'Anseremme, à venir au village de Han, à le dépasser, dans la direction du sud-est, en s'éloignant du clocher de l'église l'espace d'environ cinq ou six cents mètres. Jusque là rien de saisissant, et même encore à une faible distance, le rocher, d'où débouchent les eaux, ne fait rien présager d'extraordinaire. C'est un gros et honnête pâté d'un demi-kilomètre de tour, en grande partie couvert de terre végétale, de taillis et d'arbres de haute futaie.

A première vue, du reste, cela ressemble à beaucoup d'autres mamelons du même pays, et l'on aurait peine à deviner les mystères que celui-ci recouvre.

Mais si vous entrez dans la nacelle du guide, si vous vous engagez avec lui sous l'arceau de la grotte, bientôt vous avancerez sur une onde paresseuse et lugubre, dont aucun plongeur n'a sondé la profondeur ; puis, lorsque pour éclairer votre navigation silencieuse, on allumera de petits faisceaux de paille ou des torches de résine, vos regards apercevront au lieu de rives des blocs perpendiculaires, mornes supports de voûtes menaçantes d'où quelques chauves-souris se détachent avec un frôlement d'ailes et descendent affolées. Quand vous aurez ainsi glissé loin du jour, loin des hommes, et comme loin de la vie, vous aborderez à quelque berge sem-

blable à celle du Styx, et marchant à la lueur des flambeaux vous vous trouverez tout-à-coup dans de vastes salles où les stalactites forment les dessins les plus extraordinaires : ici l'on dirait des fantômes immobiles, là des draperies ondoyantes, ailleurs un trône, des colonnes, des stalles. Vous vous croiriez dans les salons d'honneur du vieux Pluton. Tantôt la voûte est si haute que les feux allumés ne peuvent pousser jusqu'à elle leurs lueurs rougeâtres ; tantôt elle est si basse qu'à peine livre-t-elle un passage.

Enfin, après une longue pérégrination de cinq ou six heures, vous reviendrez au jour dans l'état d'un homme que quelqu'un aurait envoyé dans les enfers à la recherche du démon pour un message d'importance. Harassé, brisé, stupéfié, vous saluerez la douce lumière du ciel. Cependant une dernière péripétie vous est réservée peut-être. Les guides, au moment où l'on va sortir de ce lieu de ténèbres effrayantes, ne manquaient pas autrefois de ménager une surprise aux voyageurs : c'était de tirer quelques coups de pistolet. La poudre ne se vend pas si cher qu'ils ne puissent en brûler encore un peu. Au bruit, les cavités les plus voisines retentissent avec un tumulte assourdissant et des mugissemens épouvantables ; les voûtes semblent se détacher et crouler ensemble. On se croyait au port ; on se juge perdu. Puis tout se calme ; les craquemens s'arrêtent et l'émotion : votre épreuve est finie.

Aucune grotte ne peut être comparée à celle de Han, ni pour l'étendue ni pour la majesté. Le chemin le plus facile pour la traverser a une longueur de 1281 mètres. Si l'on mettait bout à bout les diverses galeries et toutes les salles connues, la ligne qui les percerait aurait près de 3,000 mètres ; et combien encore n'ont pas été visitées ? Cette grotte surpasse par conséquent en longueur toutes les excavations de ce genre que l'on ait explorées jusqu'à présent. (1)

---

(1) La grotte de Han a été plusieurs fois décrite. Les écrits suivans ont été spécialement consacrés à la faire connaître : KICKX et QUETELET, *Relation d'un voyage fait à la grotte de*

La rive droite de la Meuse, depuis l'embouchure de la Lesse jusqu'à Dinant, offre un aspect des plus pittoresques : rochers sourcilleux, monticules de verdure, îles caressées par des flots abondans, tel est le spectacle. Entre le fleuve et la route de Givet, se dresse l'aiguille nommée **la Roche à Bayard** (ou **le pas à Bayard**), que les ingénieurs de Louis XIV séparèrent de la chaîne à laquelle elle appartenait. (1)

Ce nom de Bayard atteste la popularité d'un des épisodes du cycle carlovingien, les aventures des Quatre fils d'Aymon, le vaillant duc de Bourgogne. Lorsque Renaud, dans un moment d'indignation légitime, eût tué Berthelot, fils de Charlemagne, il fut, ainsi que ses trois frères, Allard, Guichard et Richard, poursuivi par les troupes du puissant empereur. Tous les quatre gagnèrent les Ardennes. Ils découvrirent sur les bords de la Meuse une caverne remplie de vivres et même de toutes sortes d'effets précieux. C'était la retraite et le trésor d'une troupe de voleurs qui couraient alors la campagne. Ceux-ci revinrent et peut-être auraient-ils pris les héros à l'improviste ; mais Renaud avait reçu de son cousin Maugis la bonne épée Flamberge, dont le vent pouvait couper une tête, et le cheval Bayard, qui était fée. Bayard, par un hennissement, avertit son maître, Flamberge fit son office, et les voleurs furent exterminés. Malheureusement, les fils d'Aymon n'eurent guère d'autre ressource que de continuer la profes-

*Han au mois d'août 1822*. Bruxelles, 1822, in-4°. — J. ALLEWEIRELDT, *Description pittoresque de la grotte de Han-sur-Lesse*. Bruxelles, 1829, in-4°. — ALPH. WALTERS, *Guide pittoresque du voyageur à la grotte de Han-sur-Lesse*. Bruxelles, 1841, in-4°. — A. VASSE, *Voyage à Rochefort et à la grotte de Han*. Bruxelles, 1846, in-4°. — Citons de plus *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas*, T. II, p. 84 ; — *La Belgique monumentale*, T. I, p. 327.

(1) Le touriste belge, auteur du *Guide du voyageur en Ardenne*, signale (T. I, p. 88) un autre pas Bayard et la tradition qui rapporte qu'en ce second endroit le bon coursier franchit d'un élan un espace estimé à cinq kilomètres. Voyez encore dans le même livre (p. 118) un troisième pas semblable.

sion des gens dont ils venaient de purger la terre. Dans leurs courses, ils découvrirent, à un endroit escarpé du rivage de l'Ourte, les ruines d'un château appelé Montfort. (1) Ils résolurent d'en faire leur place d'armes, et, pour le réédifier, mirent en réquisition tous les manans qu'ils rencontrèrent. L'ouvrage avança rapidement, et derrière leurs murailles ils purent ensuite braver les attaques de Charlemagne. Pendant plus de treize mois, ils tinrent bon. Enfin la garnison, épuisée par la lutte et surtout par la famine, se trouva trop sensiblement réduite. Les paladins s'esquivèrent une nuit, montés tous quatre sur Bayard, et gagnèrent les profondeurs de la forêt d'Ardenne. C'est sans doute alors que leur monture illustra, par quelque prouesse, la Roche à Bayard. Peut-être même devrait-on chercher parmi les îles de la Meuse, celle de Boucaut, Bocholt ou Brescau, dans laquelle avait été nourri Bayard. Le géant Rouart l'y gardait, quand Maugis résolut de posséder cet admirable cheval. Maugis gagna la confiance de Rouart, et l'endormit en lui contant des histoires; mais à peine s'approcha-t-il de la caverne où était Bayard, qu'un horrible dragon se dressa pour lui disputer le passage. N'ayant pour arme qu'une fourche, le héros, sans s'effrayer des flammes et de la bave que le monstre lui envoie, porte des coups redoublés. Le sang de la bête a coulé; ce sang répandu produit d'abord une infuité de crapauds, d'araignées et d'aspics. Mais ce prodige dure peu, et cette affreuse vermine disparaît aussitôt que le cœur du serpent est arraché: Bayard se présente de lui-même; Maugis lui demande poliment la permission de

---

(1) *La bibliothèque des romans*, juillet 1778, tome I, p. 63, le nomme Montessor. Les éditions populaires du vieux roman placent Montfort dans la *Vallée aux fées*, sur les bords de la Meuse. Du fleuve à l'affluent, il n'y a que le coude: la géographie, dans les livres de fiction destinés au colportage, souffre quelquefois de bien autres confusions. — Renarstein, près de Malmédy, les ruines d'Amblève, près d'Aywaille, plusieurs autres localités encore, prétendent à l'honneur d'avoir été la place de refuge des quatre fils d'Aymon.

le monter, le coursier montre par signes qu'il n'y mettra pas obstacle: le héros l'enfourche, regagne ainsi le bateau qui l'avait amené dans l'île et s'éloigne avec sa noble conquête.

Pour revenir de la légende à l'histoire, trente mille Français, au mois de juin 1815, ont défilé entre la montagne et la Roche à Bayard. C'est par là que rentrèrent en France les soldats du maréchal Grouchy, lorsqu'ils durent quitter la Belgique, sans avoir combattu à Waterloo, et regagner l'abri du canon de Givet. Les coalisés vainqueurs n'osèrent ni leur couper cet étroit chemin, ni s'y engager à leur suite.

Après qu'on a dépassé la fameuse roche et salué la girouette dorée qui la surmonte, le paysage s'anime, des habitations presque contigües bordent les deux rives; on devine qu'une ville est proche; on le reconnaît mieux encore en voyant les murs d'une forteresse découper par angles un des côtés de l'horizon.

D'autres murs flanqués de tourelles (ce sont ceux d'une prison), un clocher original, un pont de six arches, de vertes allées, des maisons qui se profilent sur l'un et l'autre bord..., vous êtes à **Dinant**.



### III

## DINANT

### ET LES RUINES DE MONTAIGLE

**Dinant**, Portus Dinantis (rive droite). D'après Jean d'Outremeuse, Saint Materne, s'étant rendu dans ces contrées pour y convertir le peuple, opéra divers miracles, entre autres celui de tuer, à lui seul et de son bâton pastoral, un serpent monstrueux qui avait, en un jour, occis 81 habitants du pays. Il vint ensuite au temple d'une idole, de Nam, divinité hourrue et grossière, « et ly dist : *Dic, Nam, ad quid hic stas?* c'est-à-dire en franchois : *Dis, Nam, à quoi stas chi?* Et d'un coup de son même bâton pastoral il renversa l'effigie païenne; le diable s'enfuit en hurlant. La ville, « qui s'appelait jusqu'à cette heure la vilhe d'Arche, de donc en avant fut nommée *Dicnam*, » d'où par corruption *Dinant*.

D'autres étymologistes dérivait ce nom de celui de Diane, *quasi Dianœnantis*.

Sur les monnaies mérovingiennes, le nom de cette ville est *Deonant* (*nans* ou *nant* signifiait en celtique soit une vallée soit un ruisseau; mais que veut dire la première partie du mot? On l'ignore).

Au VI<sup>e</sup> siècle, Dinant était le domaine patrimonial de saint Monulphe, évêque de Tongres et de Maestricht. Il y consacra, en 558, une église en l'honneur de la Vierge et fit don à l'église de Liège de tous les biens qu'il possédait à Dinant.

L'octroi de Dinant (*theloneum*) est mentionné dans un diplôme de l'an 744, comme étant d'un bon rapport.

Les citoyens, les marchands de cette ville (*cives de Dinant, mercatores Dinantenses*) avaient déjà des relations commerciales avec Cologne du temps de Charlemagne. Ils ne payaient dans cette cité aucun droit de tonlieu pour leurs marchandises et nommément pour leur cuivre ouvré. (1)

Cet objet du commerce des Dinantais leur valut autrefois une si grande réputation que les ouvrages faits avec ce métal s'appelaient souvent des *dinanderies*.

Dès une époque ancienne, Dinant, placé par les empereurs sous le protectorat de l'évêque de Liège, figure avec importance parmi les *bonnes villes* de cette principauté ecclésiastique : ses habitans ne furent pas des derniers à prendre part aux luttes contre les prélats. (2) Au XIII<sup>e</sup> siècle, on voit par un rescrit du roi des Romains, Henri (VII), qu'ils étaient entrés dans une ligue formée par les principales villes pour défendre leurs privilèges et franchises contre l'évêque (1231); et plus tard, lorsqu'un tribun, leur concitoyen d'origine, Henri de Dinant, obtint à Liège une immense autorité, ils suivirent ses conseils et s'organisèrent pour la liberté (1252). Le parti dé-

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*, 2<sup>e</sup> édition (1857) T. I, p. 58.

(2) Un citoyen de cette ville se rendit célèbre, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, comme le continuateur des hérésies de l'abbé Joachim et d'Amaury de Bène : David de Dinant fut persécuté. Ses doctrines panthéistes étaient encore plus dangereuses pour l'Eglise qu'une opposition politique.

mocratique eut ses beaux jours et ses revers , mais quelle qu'ait été sa fortune dans le cours des deux siècles suivans, les Dinantais en général restèrent fameux par leur esprit opiniâtre et batailleur.

En 1273 , lorsque s'alluma la guerre fameuse de la Vache (*voyez plus loin* la ville de CINEY), ils voulurent être de la fête. Le sire de Dave, envoyé contre eux , les força de lâcher pied et les poursuivit de si près , que vainqueurs et vaincus entrèrent en même temps et pêle-mêle à Dinant. La commune eût probablement éprouvé le sort de Ciney , si la herse de la porte où se pressaient les deux partis n'eût été baissée après le passage de l'avant-garde numuroise. Le sire de Dave , qui avait pénétré dans l'enceinte, fut égorgé avec quatre-vingts des siens , et de leur côté , les Namurois , restés en dehors des murailles , vengèrent la mort de leur chef en faisant main-basse sur tous ceux de leurs ennemis qui étaient demeurés en arrière.

Nous dirons plus loin comment , à partir de là, Dinant fut sans cesse en lutte avec le Namurois et principalement avec Bouvigne ; comment la tour dinantaise de Montorgueil fut élevée en face de la tour bouvignonne de Crève-cœur.

En 1463 , le pays de Liège presque entier avait proclamé la déchéance de l'évêque Louis de Bourbon. Philippe-le-Bon , duc de Bourgogne , comte de Flandre , duc de Brabant , comte de Hainaut , marquis de Namur , duc de Luxembourg , etc., prit fait et cause pour ce prince , son neveu. Les Liégeois ayant été battus à Montenacken, le 19 octobre, leurs délégués acceptèrent sans mission le 22 décembre suivant une paix humiliante , dans laquelle ils ne purent faire comprendre les Dinantais.

Ceux-ci avaient particulièrement attiré sur leur tête la colère de Philippe et de son fils Charles-le-Téméraire, comte de Charolais. Un jour que trompés sur l'issue de la querelle soutenue par les deux princes de Bourgogne contre Louis XI, ils avaient pensé , sur de faux rapports , que le Téméraire venait d'être vaincu, ils fabriquèrent un mannequin à l'effigie



du comte, puis allèrent l'attacher à une potence devant les murs de Bouvigne, qui appartenait à Philippe-le-Bon. De là, ils criaient aux Bouvignois : « Voyez, c'est le prétendu fils de votre seigneur, le faux comte de Charolais, que le roi de France a fait ou fera pendre, comme il est ici pendu. Il se dit fils de votre duc, mais il ment; ce n'est qu'un vilain bâtard de Heinsberg, notre ancien évêque, et de votre bonne duchesse. »

Ces propos furent rapportés à Madame de Bourgogne. Elle jura qu'elle ferait brûler Dinant, dût-il lui en coûter tout son bien, et que l'on y passerait tout le monde au fil de l'épée. La duchesse ne tint que trop fidèlement parole.

Aussitôt que le bon temps fut revenu, Philippe s'occupa de rassembler ses vassaux et ses gens d'armes, afin d'assiéger Dinant. Lui-même voulut accompagner M. de Charolais, et, malgré ses infirmités, ils se fit porter en litière à Bouvigne pour voir châtier de là les insolens bourgeois qui avaient osé proférer tant d'insultes contre sa noble maison.

« Les Dinantais présentant l'orage qui allait fondre sur eux, se hâtèrent d'implorer le secours du roi de France, dont la politique infernale les avait poussés dans cet abîme; car c'était sur la parole de ses envoyés qu'ils avaient entrepris la guerre...

» Mais Louis XI resta sourd à ces cris de détresse. L'alarme fut grande à Dinant. Par bonheur, on y apprit que Liège et Tongres persistaient à ne point vouloir traiter séparément; cette bonne nouvelle releva le courage des habitans; ils ne songèrent plus qu'à se bien défendre.

» M. de Charolais entra en campagne au mois d'août; son armée, disent les chroniqueurs, était deux fois plus nombreuse que celle qu'il avait conduite l'année précédente en France contre le roi Louis XI. L'artillerie bourguignonne arriva, le 18, devant Dinant et détruisit le jour même la moitié des faubourgs. La confiance des bourgeois n'en fut point

ébranlée ; ils répondirent par de nouveaux outrages aux hérauts qui les sommaient de se rendre. » (1)

Les assiégés comptaient sur les troupes liégeoises, mais celles-ci, retenues par l'ordre de magistrats sans intelligence ou sans cœur, n'arrivaient toujours pas, et le canon entamait effroyablement les remparts. On parla de se rendre. Le bourgmestre Guérin fut bientôt seul à vouloir résister jusqu'à la mort. Les Dinantais, abusés par la promesse d'un des chefs bourguignons, livrèrent les clefs de la place le lundi 25 août, à cinq heures du soir.

« Le lendemain à midi, le comte de Charolais fit son entrée en grand appareil, au son des tambours et des trompettes, et précédé de ses fous d'office. Il avait expressément défendu de commettre aucun acte de violence... Les logemens furent distribués, comme si l'on eût voulu occuper tranquillement la ville ; mais à l'air sombre et taciturne du vainqueur, on pouvait aisément deviner le sort funeste qui attendait le malheureux Dinant. On tint conseil à Bouvigne, en présence de Philippe ; on y décida que la cité coupable serait sacrifiée à la majesté outragée de la maison de Bourgogne ; qu'elle serait entièrement saccagée, démolie, nivelée, au point d'y faire passer le soc de la charrue et d'y semer le sel et le fer, ainsi que cela se pratiquait dans les temps anciens.

» Bientôt le pillage commença ; chaque soldat mit la main sur son hôte pour en tirer rançon. » (2)

Des historiens ont produit à la charge de tous les habitans de Bouvigne une imputation qui ne devrait sans doute tomber que sur quelques misérables ; ils prétendent que les Bouvignois désignèrent à la vengeance du comte huit cents Dinantais comme ayant mérité la mort.

Mais sur quelque motif qu'il se soit réglé, le Charolais ordonna effectivement que des prisonniers, au nombre de

(1) M. L. POLAIN. *Histoire de l'ancien pays de Liège*, T. II, p. 309 à 313.

(2) *Ibid.* p. 317-318.

huit cents, fussent liés deux à deux et jetés à la Meuse.

« Les femmes, les enfans et les prêtres avaient été rassemblés en un troupeau ; on les mena sur le chemin de Liège et on leur permit d'aller y chercher asile. Ces malheureux, en abandonnant la ville qui les avait vus naître, et où ils laissaient tout ce qu'ils avaient de cher au monde, poussèrent deux ou trois cris si terribles qu'il n'y eut personne qui n'en fût saisi de pitié et d'horreur.

« On pillait depuis trois jours, lorsque le feu éclata tout-à-coup au logis d'Adolphe de Clèves, neveu de Philippe, et en plusieurs autres endroits à la fois. Le comte de Charolais, paraît-il, craignant la venue des Liégeois, avait hâté le moment fixé pour l'incendie. Les flammes se propagèrent avec une rapidité extrême ; elles gagnèrent, en un instant, l'hôtel-de-ville où se trouvait un magasin à poudre, dont l'explosion fut terrible. Le feu se communiqua ensuite aux églises et tout offrit bientôt l'aspect d'une immense fournaise ardente. Il ne resta que des pans de murs noircis, des tas de pierres amoncelées, d'énormes blocs de métal fondu, et, sur ces ruines encore fumantes, quelques malheureux qui s'obstinaient à y chercher les derniers vestiges du foyer paternel.

« Mais ces ruines elles-mêmes étaient condamnées à périr. A l'appel de Mgr. de Bourgogne, les gens de Bouvigne et les populations des alentours accoururent démolir ce que la flamme avait épargné. Pendant sept mois entiers, des bandes d'ouvriers, soudoyés pour accomplir l'œuvre de destruction, ne cessèrent de fouiller ce vaste sépulchre, d'en remuer la cendre et d'en disperser les dernières pierres. « Et tellement y fut besogné, dit la chronique, qu'on put ensuite se demander : *Où fut Dinant ?* » (1)

La ville fut néanmoins relevée, mais pour succomber une

---

(1) M. L. POLAIN, T. II, p. 319-321. Voyez en outre, dans les *Annales de la société archéol. de Namur*, T. III, p. 1-92, un travail érudit sur le *Sac de Dinant*, érudit et critique, mais parfois sévère jusqu'à l'injustice pour les Dinantais et les Liégeois.

deuxième fois en 1534. La guerre étant survenue entre la France et Charles-Quint, le roi Henri II envoya proposer aux Dinantais de rester neutres. Ils firent la faute de répondre à cette offre par des plaisanteries et des outrages. Le duc de Nevers vint assiéger la ville, s'y introduisit, la livra au pillage : tous les habitans, hommes, femmes, enfans, qui avaient cherché un asile dans les églises, en furent arrachés et le vainqueur les poussa devant lui. (1)

En 1675, les Français prirent encore une fois Dinant, le gardèrent en vertu de la paix de Nimègue, mais le rendirent définitivement à l'évêque de Liège, par l'article 31 du traité conclu à Ryswick avec l'Espagne (1697).

D'après tout ce que nous venons de raconter, on voit que les anciens bourgeois de Dinant s'engageaient parfois dans d'assez mauvaises affaires. Était-ce l'orgueil de la richesse ou bien un funeste génie qui les poussait? On ne sait. Toujours est-il qu'autrefois, ce qui n'a plus lieu sans doute, leurs voisins les tenaient en assez mauvaise recommandation et s'amusaient de leurs malheurs. Quand les Namurois, par exemple, voulaient parler d'une gaucherie, d'un pas de clerc, d'une école, ils appelaient cela une *copérie*. Or, le sobriquet familier que l'on donnait aux citoyens de Dinant était *copère*.

Que signifie originairement ce surnom? Peut-être *compère* et rien autre chose. Toutefois, de méchantes langues ont prétendu qu'au moment de l'exécution atroce de 1466, les voisins qui assistaient à la désignation des victimes et à l'immersion dans la Meuse, s'écriaient en voyant procéder le bourreau : « Encore une couple (de Dinantais qui vont sauter), » ou en patois : « *Ec' onne paire*, » d'où par contraction, ellipse et corruption *copère*. Mais on fait remarquer aussi qu'en anglais *copper* veut dire « cuivre » et que le Dinantais étant par

---

(1) Voyez dans la *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot, T. XXI, p. 256-262, et dans les *Annales de la société archéologique de Namur*, T. III, p. 194 et suiv., la relation d'un témoin oculaire, François de Rabutin, homme d'armes au service du duc de Nevers.

excellence un *coppersmith*, un fabricant de cuivre, il pourrait y avoir quelque lien entre *copper* et *copère*. *Grammatici certent*.

Il n'est pas moins vrai que les copères de Dinant, malgré leur activité, leur finesse et leurs écus, ont été longtemps traités, autour de leur ville, comme les habitans de Beaune et les Champenois par le reste des Français. Toute balourdise, mésaventure, échauffourée, se nomma inmanquablement *copérie*.

Il y a des *copéries* fameuses, qu'un voyageur-poète, M. Alfred Nicolas, a même rimées sous forme d'historiettes épigrammatiques. Nous lui laissons la responsabilité des suivantes. (1)

#### LA MONTÉE.

Mordieu ! le *crupet* (2) n'est pas tendre ;  
 Nous sommes fous assurément  
 D'avoir monté si vite ment :  
 Je n'en puis plus, je vais me rendre ;  
 Allons, copère, il faut descendre  
 Et remonter plus doucement.

#### LA COUQUE. (3)

Le gouverneur de la province  
 Un beau jour arrive à Dinant :  
 On veut le traiter comme un prince.  
 Dans la cité grand mouvement.  
 On fait donc une couque immense...  
 La cuire est la difficulté ;  
 Car la couque a cinq pieds de France  
 Et le four n'a que quatre pieds.

---

(1) JUSTIN \*\*\*. *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas*, T. II, p. 80-83.

(2) *Crupet*, en wallon, pente raide et difficile. Ce sont des Dinantais qui sont censés parler entre eux.

(3) Pain d'épice ; en flamand, *koeken*. Celui de Dinant est en grand renom.

## LE PONT DE DINANT.

Si le pont de Dinant est un beau pont de pierre,  
 Sa belle inscription vaut encor mieux, j'espère.  
 Elle est en bon latin ; jugez-la , la voici :  
*Hic pons confectus est, le pont fut fait ici.*

## LE SAUMON A SONNETTES.

Dinant faisait grand feu, car le prince de Liège  
 Allait bientôt venir en visitant son siège.  
 Pour le bien régaler on pêcha du poisson  
 Et l'on prit d'aventure un énorme saumon,  
 Un vrai morceau d'évêque, un géant de la Meuse ;  
 Mais le Prince, en chemin trouvant une amoureuse,  
 S'arrêta pour jouir du grand air, annonçant  
 Qu'il ne pouvait entrer dans les murs de Dinant  
 Sans avoir fait au moins une sainte neuvaine.  
 Neuf grands jours, juste ciel ! Tout le peuple est en peine :  
 Que faire, en attendant, du monstrueux saumon ?  
 On se tourmente, on court, on perd la raison,  
 Quand un maître copère avec feu se présente  
 Et propose un décret de la teneur suivante :

« Nous, habitans de ce canton,  
 Vu le saumon qui n'est pas mince,  
 Considérant que ce poisson  
 Est le plus gros de la province,  
 Qu'il est superbe et vraiment bon  
 Pour fêter monseigneur le Prince,  
 Ordonnons, pour le conserver,  
 Que dans la Meuse on le rejette  
 Et pour pouvoir le retrouver  
 Qu'il lui soit mis une sonnette. »

Les Dinantais, du reste, soutiennent fort bien ces  
 ehocs et y répondent en gens très-dessallés. Ils rient  
 eux-mêmes avec les railleurs, témoin ces vers qu'un

*pain-épicier* facétieux moule bravement sur ses couques.

« Dinant possède un fameux pont  
 Qui fut fait à Dinant, dit-on.  
 C'est ainsi que de Dinant sont  
 Toutes les couques qui s'y font. »

Combien de pâtés, de saucissons et de vins ne sont pas du pays qui les fait ! Les couques de Dinant, au contraire, ne sont point bâtardes, mais bien, en tout honneur, de leur ville natale.

Leurs industries traditionnelles, la fabrication des batteries de cuivre et la tannerie, enrichissent encore les Dinantais ; ils tirent également profit d'un marbre noir extrait des montagnes voisines. Des scieries de ce marbre, des polissoirs de dalles, et, dans les fonds de Leffe (faubourg de la ville), des papeteries et une fabrique de carton ne sont pas sans importance.

La **Citadelle**, couronnant un énorme roc tout nu fait penser aux exploits de l'énergique petite ville. (1) Ce pont même, sujet de tant de railleries, mérite que l'on raconte, au moins brièvement, son histoire.

On suppose qu'un pont de bois avait existé très anciennement et qu'il avait été détruit. En 1088, le passage du fleuve se fit sur une grande barque appartenant au monastère de Waulsor et qui rapportait annuellement 94 deniers aux religieux et quatre setiers de bon vin à l'abbé. Albert III, comte de Namur, Henri de Verdun, évêque de Liège, un seigneur du nom de Conon, que l'on croit avoir été comte de Montaigu, le prévôt de la collégiale et le conseil de la ville de Dinant s'assemblèrent et résolurent de faire construire un pont de pierre. Sur les instances de l'évêque, Godescald, abbé de Waulsor, consentit abandon des redevances qu'il percevait du fait de sa barque, sous condition que les

---

(1) On y monte du bas de ce roc par un escalier en pierre de 408 marches.

habitans de Waulsor seraient exempts, au passage en cet endroit, du droit de tonlieu et de tous autres de même nature, exemption qui subsistait encore au siècle dernier.

Sans doute, l'œuvre fut confiée aux soins des Frères-pondifes, honnête corporation qui datait du X<sup>e</sup> siècle et dont l'office, comme son nom l'indique, était de construire des ponts dans ce double dessein : faciliter aux pèlerins le passage des fleuves, faire une pieuse concurrence à la corporation purement laïque des bateliers, lesquels, alors comme aujourd'hui, avaient la réputation d'être un peu païens. (1)

Ce travail célèbre, plusieurs fois compromis, malgré la solidité de ses six arches, par les crues violentes du fleuve, fut à peu près anéanti dans l'hiver de 1572 à 1573. D'ailleurs la terrible catastrophe de 1466 l'avait déjà fort endommagé, et même précédemment (1215) il avait souffert durant une retraite des Luxembourgeois poursuivis par les gens de Namur.

Pendant près de 140 ans, les Dinantais durent passer la Meuse sur un pont de bateaux. Enfin, en 1718, moyennant péage, ils purent faire usage de celui qui existe encore. Les piles de ce bel œuvre posent en partie sur celles de 1088. Dans sa longueur totale, il a 107 mètres 30 ; il se compose de cinq arches et d'une travée ; les voûtes sont en plein cintre et d'un bon effet.

On ne peut quitter Dinant sans avoir parlé des églises : elle en comptait beaucoup au moyen âge. La principale de celles qui ont survécu, **Notre-Dame**, est dans le genre gothique du XIII<sup>e</sup> siècle. Ses trois nefs sont hautes et bien proportionnées ; celle du centre a plus de cent pieds d'élévation. Le chœur n'est pas analogue en grandeur au reste de l'édifice : le plan a dû être forcément retréci par le rocher, qui se dresse derrière l'église. Le baptistère, ainsi que les fonts, paraît être de deux siècles, et peut-être davantage, plus ancien que la nef. La

---

(1) Cet ordre, sécularisé en 1519, avait été renouvelé dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, par Saint Benizet ou le petit Benoit (mort en 1184).



même antiquité recommande une ancienne porte, aujourd'hui condamnée, dont les bas reliefs sont d'un travail très-primitif. Les deux porches sont riches et gracieux. La grosse tour, bâtie en tête de l'église et que surmonte une flèche, a 110 pieds de haut.

A l'intérieur même de la ville est la **grotte de Monfat**, qui reçoit souvent des visites de touristes.

Dans son ensemble et dans ses détails, Dinant est, comme on vient de le voir, une jolie ville, d'un caractère un peu particulier, mais de tout point intéressante. Ce n'était pas l'opinion de Madame de Maintenon, quand elle suivit jusque là, en 1692, le roi Louis XIV qui venait, à distance, surveiller les opérations du siège de Namur. M<sup>me</sup> de Maintenon, habituée aux splendeurs de Versailles ainsi qu'aux petits soins dévots de saint Cyr, se trouvait mal gîtée à Dinant. Il eût été bien simple de n'y pas venir. Oui, mais une prude intrigante et vaine ne perd pas l'occasion de se faire traîner dans les carrosses du roi et de faire campagne en grande pompe. S'il y a quelques fatigues à ce métier, elle s'en venge par la médisance et le caquetage. Une des lettres que la dame écrivait, en date du 28 Mai, doit figurer ici, comme un assez joli spécimen d'impertinence. La manie, commune aux voyageurs, de dénigrer ce qu'ils voient n'est pas une nouveauté, mais tous n'ont pas le spirituel babil d'une femme de Cour. Voici comment écrivait M<sup>me</sup> de Maintenon, quand elle prenait les choses sur le ton badin. On verra qu'elle redevenait un peu, en pareil cas, M<sup>me</sup> veuve Scarron, et retenait, de son premier mari, le style grotesque et la turlupinade.

*A Madame de Veilhan. (1)*

Dinant, 28 Mai 1692.

« Imaginez-vous, Madame, qu'hier après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château

---

(1) *Lettres historiques et édifiantes adressées aux dames*

bâti sur un roc qui nous parut inaccessible et si peu étendu que nous ne comprenions pas que nous puissions y loger, quand même on nous y aurait guindés. Nous en approchâmes fort près sans y voir aucun chemin habité, et nous vîmes enfin, au pied de ce château, dans un abîme et comme on verroit à peu près dans un puits fort profond, les toits d'un certain nombre de petites maisons qui nous parurent pour des poupées et environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur et par leur couleur; ils paroissent de fer et sont tout-à-fait escarpés. Il faut descendre dans cette horrible habitation par un chemin plus rude que je ne puis dire; tous les carrosses faisoient des sauts à rompre tous les ressorts, et les Dames se tenoient à tout ce qu'elles pouvoient. Nous descendîmes après un quart d'heure de ce tourment, et nous nous trouvâmes dans une ville (1) composée d'une rue qui s'appelle la grande et où deux carrosses ne peuvent passer de front. Il y en a de petites où deux chaises à porteurs ne peuvent tenir; on n'y voit goutte, les maisons sont effroyables, et M<sup>me</sup> de Villeneuve y auroit quelques vapeurs. L'eau y est mauvaise, le vin rare; les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, de sorte que les domestiques ne peuvent trouver du pain: les poulets en plumes valent trente sous, la viande huit sous la livre et très mauvaise; on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes; et on nous assure que si le chaud vient, il est insupportable par la réverbération des rochers. Je n'ai encore vu que deux églises: elles sont au premier étage, et on n'y sauroit entrer que, par civilité, on ne vous dise un salut avec une très mauvaise musique et un encens si parfumé, si abondant et si continu, qu'on ne se voit plus par la fumée et il y a peu de têtes qui y puissent résister. D'ailleurs la ville est crottée à ne pouvoir s'en tirer,

---

de saint Louis par Madame de Maintenon, publiées pour la première fois sur les manuscrits authentiques, avec des notes par M. Th. Lavallée. Celle-ci est au tome I, p. 300.

(1) C'est Dinant.

le pavé pointu à piquer les pieds ; et les rues étroites où les carrosses ne sauroient passer, tiennent, je crois, lieu de privés pour tout le monde. Suzon (1) assure que le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes, et qu'il faudroit ne les pas plaindre aux ennemis.

» Le siège de Namur va fort bien : on avance et jusqu'à cette heure on tue très peu de monde ; on espère que la ville sera prise vers le 4 ou le 5 de ce mois (2) ; le château tiendra apparemment davantage. M. le prince d'Orange assure qu'il viendra secourir la place, mais il y a lieu de croire qu'il viendra trop tard. Le roi a la goutte aux deux pieds, et je vous assure que je n'en suis pas fâchée ; un boulet rouge de l'ennemi est tombé dans des poudres au quartier de M. de Boufflers et en a fait sauter sept milliers. Cette belle ville ici trembla du bruit qui se fit, car pour comble d'agrément on entend le canon du siège. Après cette belle description, ne soyez pas en peine de moi : je me porte fort bien, je suis des mieux logées, très-bien servie et voulant bien être où Dieu me met. Je vous embrasse, mes chères filles, toutes en général et en particulier. Il y a d'ici quatre cents degrés pour monter au château dont je vous ai parlé. »

Une autre lettre du même jour et de la même main se termine par ces mots : « Le Roi entre pour un moment et me fait finir plus tôt que je n'aurais voulu. »

Ce royal gouteux était trop malade pour rester au camp à proximité des boulets ; mais, grâce au ciel, il ne souffrait pas assez pour ne pas rendre visite aux dames, malgré les soucis de la guerre. Madame de Maintenon l'aura diverti en lui montrant l'épître à M<sup>me</sup> de Veilhan, et Sa Majesté aura daigné sourire.

On recommande, comme un agréable objet d'excursion, la

---

(1) L'une de ses femmes de chambre.

(2) Lisez : *du mois prochain*.

visite du château de **Montaigle**, à une lieue et demie de Dinant, sur la rive gauche de la Meuse.

On commence par gravir la montagne et l'on rencontre, au milieu des escarpemens, un chemin qui circule dans les bois jusqu'au fond du vallon de Montaigle. Là, on suit le ruisseau de Flavion qui va se réunir au ruisseau de Stave.

Ce château, anciennement appelé *Faing*, est peut-être d'origine romaine, car on a trouvé souvent sur le sol des médailles, principalement de Tétricus et de Théodose. Au moyen-âge, Montaigle devint une forteresse imposante. C'était un fief du comté de Namur. Gui I, comte de Namur, le racheta, en 1289, de Gilles de Berlaimont. Cette place fut prise sur Philippe-le-bon, en 1431, par les Dinantais, qui la détruisirent consciencieusement : elle fut dès lors et pour toujours abandonnée. Sur le roc solitaire se voient encore les débris d'une dizaine de tours que reliaient d'épaisses murailles. Ces ruines ont été achetées, il y a quelque temps, par M. le comte A. de Beaufort, qui a fait faire à leur intention divers travaux propres à les conserver et à les consolider.







## IV

### DE DINANT A NAMUR

Le bateau à vapeur part du quai de Dinant et longe le faubourg de **Leffe**. Dans ce village, qui n'est que le prolongement de la ville, sont les ruines d'une abbaye d'abord collégiale, ensuite convertie en monastère de Prémontrés (*blancs-manteaux*). A l'extrémité du faubourg, trois tilleuls, sur un tertre, ont poussé au lieu où s'élevait cette tour de **Montorgueil** dont nous avons promis l'histoire et dont en effet nous allons bientôt parler, comme aussi de sa rivale, la grosse tour carrée de **Crève-cœur**, qui est encore un édifice de belle taille. Vous avez cette dernière en vue, aussitôt que vous quittez Dinant.

En regard de Crève-cœur, la Meuse est divisée par une île et son cours resserré au pied de collines qui surplombent à droite et à gauche du fleuve, devient tumultueux, violent. Cette passe est fort difficile.

Sur la rive gauche, se dressent des cheminées de hauts-

fourneaux, forges et fonderies (1) ; nous sommes en vue de **Bouvigne** (*Boviniacum*), qui étale sur sa berge des dalles polies : elles sortent des importantes carrières que nous remarquerons tantôt à droite du fleuve.

Cette petite ville était un village au temps de Saint-Remacle (VII<sup>e</sup> siècle).

Les Normands le ruinèrent en 882. Ce fut une terrible époque pour tout le littoral de la Haute-Meuse. Au mois de novembre, une multitude de ces forbans, dont un grand nombre avaient volé des chevaux et s'en servaient, quoique marins, comme de vieux écuyers, se placèrent sous les ordres de deux chefs intrépides, Godefroy et Sigefroy, s'emparèrent de Haslou (aujourd'hui Elsloo, entre Maestricht et Ruremonde), et en firent leur place d'armes. Après quelques courses dans les Pays-Bas, ils revinrent en amont du fleuve, pénétrèrent à Liège, malgré la résistance de l'évêque Francon et de ses leudes, infestèrent ensuite tout le pays au delà, saccagèrent, entre autres, les abbayes de Malmedy, de Cornélie-Munster et de Stavelot. Les moines de cette dernière, prévenus par un prisonnier qui s'était échappé des mains ennemies, prirent en toute hâte la châsse de Saint Remacle, gravirent en silence, dans l'obscurité de la nuit, la montagne auprès de leur monastère et s'enfoncèrent dans les bois. Un moine du couvent, qui a raconté l'histoire de cette fuite, croit fermement avoir vu une colonne de lumière descendre sur la châsse, lorsque les religieux furent arrivés au haut de la montagne. Miracle inutile ; ils s'estimèrent heureux de ne pas tomber, avec les reliques, entre les mains des païens et de trouver un refuge dans une ferme que leur assigna l'empereur d'Allemagne. (2) Cette ferme s'appelait *Boviniacum* (Bovigny ou Bouvigny), de même que le lieu

---

(1) La propriété en est à M. Al. Amand.

(2) V. DEPPING. *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, Livre II, ch. 6.



dont nous parlons ici (*Bouvigne*) et qui doit en être distingué, (1) malgré l'avis de quelques auteurs.

En 932, le château de Bouvigne fut donné par l'empereur Henri I à Bérenger, marquis de Namur. Du moins, certains annalistes en font foi.

En 1110, le comte Godefroy augmenta les constructions.

En 1176, sous Henri l'aveugle, comte de Namur, les habitations groupées autour du château furent enceintes de murailles, et les manans reçurent probablement une de ces chartes qui furent alors octroyées à plusieurs villes du comté sur les mêmes bases que la charte de Floreffe (1151). Le suzerain, ce même Henri l'aveugle, disait dans celle-ci :

« Je reconnais et concède aux habitans les mêmes libertés que mon père Godefroy leur octroya lorsqu'il fit acquisition de l'alleu de leur ville. Ils ne paieront rien pour droit d'éta-lage en quelque marché que ce soit; ils seront exempts du tonlieu (2) par toute ma terre, et jouiront du mort-bois dans la Marlagne et mes autres forêts. Les possesseurs de terres, qui cultiveront avec leurs propres charrues, paieront seulement deux sols à la Saint-Remy; les artisans, tels que les boulangers, les pelletiers et les tailleurs, paieront douze deniers à la même époque. Ainsi, ils seront entièrement libérés de toute exaction et taille de précaire (3); et, pour être bref, de même que les bourgeois de Namur, ils demeureront affranchis des droits de formariage et de morte-main (4),

(1) V. CH. GRANDGAGNAGE. *Mémoire sur les noms de lieux de la Belgique orientale*, p. 12 et 33.

(2) *Teloneum*, droit sur l'entrée des marchandises et sur l'étal pour la vente.

(3) *Precairium*. C'étaient toutes les taxes extraordinaires imposées par les seigneurs, celles qu'ils exigeaient pour quelque circonstance imprévue, pour un besoin supposé urgent, en dehors des besoins réguliers de leur budget.

(4) Nul ne pouvait, étant sous la dépendance d'un seigneur, contracter mariage en dehors de la seigneurie (*foris maritalium*), sans payer un droit spécial pour en obtenir l'autorisation. Quant au droit de morte-main, voici en quoi il consistait :

sauf toutefois le paiement des redevances qui me sont dues. »

En 1188, au mois d'août, Baudouin, comte de Hainaut, dans ses interminables démêlés avec son oncle l'*Aveugle*, investit Bouvigne, que défendirent des troupes envoyées par le comte de Champagne et « ceux de la ville qui étaient les meilleurs et les plus preux aux armes. » Après une longue résistance, et lorsque l'ennemi leur eut « rompu de ses engins toutes leurs barbacanes et murailles, » les défenseurs de la place furent contraints de la rendre.

Le 15 août 1213, la comtesse Yolende et son mari Pierre de Courtenay renouvelèrent les franchises de Bouvigne, jurèrent de les maintenir, ordonnèrent que tous leurs successeurs prêteraient le même serment. Ils ajoutaient : « Chaque année, au dimanche des rameaux, tous les prêtres de Bouvigne, cierges allumés, excommunieront ceux qui, par paroles ou de fait, auront voulu enfreindre la loi ou violer la liberté de la ville. »

---

un vassal étant mort et cessant par là de détenir son bien (*moriente manu*), le seigneur, avant de rendre ce bien aux héritiers (si légalement il n'était pas lui-même l'héritier par le fait seul de sa suzeraineté), prélevait sur l'héritage le meilleur *catel* (*catellum*), le meilleur meuble à sa convenance. On a dit que les héritiers, pour se soustraire à ce prélèvement, avaient le droit d'offrir, au lieu du meilleur *catel*, la main droite du mort. Cela n'est pas précisément exact. Si le défunt laissait quelques objets disponibles, les héritiers n'avaient pas la liberté de choisir entre l'abandon de la main ou d'un de ces objets. Ils devaient donner le meuble. Mais quand un homme mourait sans rien laisser, la preuve de son décès était faite par la présentation de la main coupée du défunt. Ainsi, le seigneur s'assurait, sans y aller voir, que le serf était bien trépassé, non en fuite. La sensibilité des parens ou des compagnons du misérable mort, s'arrangeait comme elle pouvait de cette opération de boucherie humaine. Il ne faut pas confondre la *morte-main* et la *main-morte*. Les biens de *main-morte* sont ceux qui, abandonnés à l'église, ne rapporteront plus rien au seigneur féodal, si ce n'est des annuités de prières.

En échange de ce bienfait, les habitans se soumirent à un droit d'*assorage*, réglé de cette façon : sur chaque brassée de bière, le souverain put lever quatre pots d'impôt, —comme il est dit dans la chanson du roi d'Yvetot,— et deux pots sur chaque tonneau de bière des revendeurs.

Les Bouvignois, en 1215, par fidélité envers Yolende et Pierre, soutinrent courageusement l'attaque de Waleran II, de Limbourg, ennemi de ces souverains et la firent échouer.

Vers 1233, la comtesse Marguerite et son époux Henri de Vianden agrandirent Bouvigne, et renfermèrent dans une nouvelle enceinte de murailles une colline qui dominait la ville.

Dinant et Bouvigne dépendaient de deux souverains différens. Dans cette situation, des villes qui se font face sont facilement ennemies. Ajoutez que l'une et l'autre étaient en concurrence pour la fabrication de la chaudronnerie. De là, des guerres continuelles ; ainsi dans le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles, Gènes et Pise se combattirent cruellement. Le 2 novembre 1319, les Dinantais incendièrent les maisons bâties hors des murs de Bouvigne. Les Bouvignois, le 20 février suivant, attirèrent les Dinantais dans une embuscade, leur tuèrent du monde sur le champ de bataille, et firent trente prisonniers qu'ils égorgèrent dans la nuit.

Pour insulter ensuite plus sûrement leurs ennemis, ils élevèrent cette tour qu'ils appelèrent bravement Crève-cœur, et dont nous signalions précédemment la position. (V. p. 39).

Les Dinantais ne demeurèrent pas en reste ; ils bâtirent de l'autre côté de la Meuse, en face de Bouvigne, leur bonne tour de Montorgueil, regardant Crève-cœur, puis appelèrent les Liégeois à l'aide pour faire le siège de leur détestée rivale.

Dans l'été de 1321, Bouvigne fut battue en brèche pendant quarante et un jours sans qu'on pût l'entamer. Les assiégeans y mettaient cependant tout leur savoir-faire. L'un d'eux, Henri de Petersen, chanoine de Liège, avait même inventé, pour la circonstance, une machine dont on attendait le plus bel effet ;

c'était une espèce de galerie couverte, sous laquelle on s'approchait jusqu'aux remparts. Petersen l'appelait son *chat*. Mais les *rats* furent sauvés par l'approche d'un corps auxiliaire que leur amenait Jean, comte de Luxembourg et roi de Bohême.

La paix intervint Elle fut plus d'une fois compromise, et l'on ne peut dire ce qui serait advenu des Bouvignois, si Philippe-le-bon n'avait, en 1466, mis les Dinantais pour longtemps hors d'état de rien entreprendre.

En 1534, les deux vieilles antagonistes furent enveloppées dans une commune disgrâce. Les troupes de Henri II les saccagèrent impartialement l'une et l'autre. L'histoire dit, à cette occasion, que trois dames jeunes et belles avaient suivi dans Bouvigne leurs maris venus de Namur pour disputer le terrain aux Français. Ces trois femmes combattirent comme des Amazones. Lorsque leurs maris eurent été tués au dernier assaut, elles montèrent sur la tour de Crèveœur, et, se donnant la main, se précipitèrent ensemble dans l'espace.

Cet acte de magnifique délire a inspiré une artiste belge : les pinceaux de M<sup>lle</sup> Fanny Coor (M<sup>me</sup> Geefs) l'ont représenté sur la toile.

Il est, en outre, célébré dans cette complainte qui rivalise avec les cantiques pieux de Saint Roch et de Saint Hubert.

Approchez, chrétiens fidèles,  
 Pour entendre réciter  
 Comme en ce château croulé  
 Trois dames jeunes et belles  
 Du haut des tours ont sauté :  
*Requiescant in pace.*

C'était au temps de la guerre :  
 L'ennemi plein de fureur  
 Vint assiéger Crèveœur ;  
 Et depuis semaine entière  
 Battait brèche avec ardeur,  
 Et tuait les défenseurs.

Or, voilà que des trois lames  
 Les preux et nobles époux  
 Sont tombés sous de bons coups ;  
 La garnison rendait l'âme :  
 Il n'y avait plus sur pied  
 Que dix archers, voilà tout.

Pour ne point tomber vivantes  
 Aux mains des durs assiégeants,  
 Les trois dames bravement  
 S'en vont sur la tour branlante  
 Monter en blancs vêtements  
 Et par la main se tenant.

Elles font une prière  
 En levant au ciel les yeux,  
 Et puis d'un saut merveilleux  
 Quittant la tour meurtrière,  
 Tombent dans l'air du bon Dieu  
 Sur les piques et les pieux.

Depuis ce trépas si digne  
 Qui nous crève à tous le cœur,  
 On appela Crève-cœur  
 Le vieux château de Bouvigne :  
 Qu'il plaise au divin Seigneur  
 Prendre leur âme en douceur !

Ainsi chantait un aveugle, lorsque passait à Bouvigne, en 1834 ou 1835, M. Alfred Nicolas, qui se fit réciter deux fois ce poème aussi héroïque que mal en rimes, et nous en a laissé copie. (1)

Aujourd'hui la gloire et la prospérité de Bouvigne ne sont plus que des souvenirs attestés seulement par l'histoire et par quelques grands pans de murailles.

La grotte du **Trou-Clabeau** est une des curiosités naturelles du territoire de Bouvigne.

---

(1) *Voyages et aventures*, etc., T. 2, p. 18.

Depuis Dinant et Bouvigne, jusqu'à Namur et Huy, le paysage est admirable.

« Les deux rives de cette rivière, — disait fort bien l'honnête Galliot, en 1788, — présentent alternativement des aspects si bizarres par leur variété et des perspectives si charmantes qu'il est difficile de ne pas y arrêter les yeux.

« Tantôt on y voit cette rivière si resserrée entre des montagnes effrayantes par leur hauteur qu'elle semble ne couler qu'avec peine ; tantôt coulant dans un lit où elle se précipite, et sa tranquillité se changeant en fureur, elle ressemble à un rapide torrent qui, trouvant bientôt un canal tortueux, ralentit son cours, comme si, fatiguée de sa course rapide elle se reposait dans un bassin. Ici, elle paraît goûter le plaisir du calme dans un lit large et uni, où, se divisant en plusieurs branches elle rend fertiles les îles qu'elle forme et et les plaines qu'elle arrose. Là, des bois d'une agréable nuance, tapissent des montagnes si droites que l'œil le plus juste ne peut en apercevoir les pentes. Ici, la vue trouve de quoi s'égayer sur de charmantes prairies entremêlées de terres labourables, où sont situées de fort jolies maisons de campagne et de beaux châteaux. En d'autres endroits, l'on aperçoit des montagnes, dont les rochers escarpés paraissent prêts à se précipiter et forment, par leur diversité, des ordres d'architecture naturelle où l'esprit trouve de quoi s'occuper. Une foule d'ouvriers s'y présentent à la vue, les uns travaillant aux forges à fer et à tout ce qui en dépend ; d'autres à l'entour des bois ; ceux-ci tirant les pierres brutes ; ceux-là les travaillant et polissant des carreaux qui ne diffèrent en rien de la beauté du marbre. En parcourant ces lieux, l'ennui ne saurait s'emparer de l'esprit des voyageurs qui goûtent un plaisir infini à examiner ce que la nature prodigue aux mortels et que l'art se fait un plaisir d'embellir. Partout enfin, le long de ces deux rives s'offrent de nouveaux objets, qui, dans l'espace de neuf à dix lieues, peignent à l'œil tant de différens tableaux que l'esprit s'oublie dans une espèce d'admiration. »

Admirons, pour faire plaisir à M. Galliot et parce que le spectacle est superbe ; mais essayons de ne pas *nous oublier* devant ces *différens tableaux que les objets peignent à l'œil*.

Les rochers qui parsèment le cours du fleuve obligent le bateau à vapeur à de savantes évolutions, au milieu desquelles on découvre, sur la droite, la **tour de Monay**, ou, comme le veulent quelques uns, **de la Monnaie**, (1) et tout en haut d'un énorme rocher un château démantelé.

Ce château, cette forteresse jadis *moult gaillarde*, ses anciens maîtres l'avaient nommée **Esmerau**de ou **Meraude** ;

« Mais la gent envieuse et baude (*insolente*),  
Cil de Hui et cil de Dinant,  
Si l'apieloient, par corine (*colère*),  
Poilevaque (*pille-vache*), et par grant haïne,  
Por çou que devant leurs estaces  
Prendoiēt lors pors et lors vaces. » (2)

**Poilevache** donc, signalé quelquefois comme le château des quatre fils Aymon, paraît avoir été très-anciennement aux ducs de Limbourg. Ce fut ensuite, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, la propriété de Conrad I, comte de Luxembourg. Henri l'Aveugle, comte de Namur, l'eut par succession en 1136. Retrocédé au Luxembourg, en 1199, par le namurois Philippe-le-Noble, Poilevache fut occupé de force, en 1238, par le mari de la comtesse de Flandre, Thomas de Savoie, qui ne put se maintenir en possession de sa conquête. Ce fief

---

(1) Suivant les mêmes auteurs, ce nom serait venu à la tour de ce qu'elle était le siège d'un établissement monétaire dépendant du château voisin. On se fonde sur ce qu'il a existé des pièces avec ces mots en relief : *Moneta Meraud*. Voir dans les *Annales de la société archéologique de Namur*, T. II, p. 83 et s., la dissertation intitulée *Poiltvache*, par M. AD. SIRET.

(2) PHILIPPE MOUSKES (mort en 1242, probablement) *Chronique*, v. 29762.— Quelqu'un a cru que Poilevache signifiait *Pons vaccarum*.

appartenait à Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême, lorsqu'en 1322, les Dinantais, par haine du prince qui avait sauvé les Bouvignois de leurs mains, attaquèrent Poilevache et le détruisirent. Vingt années plus tard, Jean, le plus besogneux de tous les souverains, vendit, moyennant 27,300 florins, ce domaine à Guillaume I, comte de Namur, de qui le fief relevait. Selon d'autres, la vente fut faite à Marie d'Artois, femme de Guillaume.

Plus tard, le château appartenant à Philippe-le-Bon, ennemi des Liégeois, fut saccagé par ceux-ci, en 1430, dans le temps d'une de leurs luttes contre ce prince; mais c'est seulement à l'époque de l'invasion du roi de France, Henri II, que Poilevache tomba pour toujours (1334).

Au pied de la montagne est **Houx**. Ce village paraît avoir porté autrefois le nom de *Herux*. Le château est moderne (1).

En face, sur la rive gauche, se montre, au milieu d'une campagne ouverte, le clocher de **Senenne**, et, un peu plus loin, **Anhée** (*Anheia*) s'étend du bord de la Meuse jusque sur une hauteur voisine.

La vallée s'élargissant à gauche, les eaux se donnent plus d'espace: on atteint bientôt **Moulin**, dont le Molineuse alimente l'industrie. (2) En 1231 ou 1232, des filles de l'ordre de Cîteaux y avaient bâti un célèbre monastère, que Baudouin de Courtenay, comte de Namur et empereur de Constantinople, dota de privilèges importants.

A **Moulin**, à **Yvoir**, en divers lieux sur ce point de la Belgique, sont des forges très-actives. Quelques unes de ces usines datent d'hier; l'industrie en est ancienne: les comtes de Namur la favorisèrent, et, chose incroyable, on a de Philippe IV, roi d'Espagne, une ordonnance qui encourage les maîtres de forge habitant ces bords de la Meuse. La curiosité

(1) Il appartient à M<sup>me</sup> de Coux, comtesse de Lévigian.

(2) Il possède une cuivrerie et une fabrique de cloches (à M<sup>me</sup> la baronne de Rosée), une fabrique de lin (à MM. de Saint-Hubert et C<sup>ie</sup>).



n'est pas dans la protection réclamée par ces industriels, de tout temps amis de droits protecteurs, avant même l'époque où la concurrence ne les inquiétait guère : ce qui est remarquable, c'est un roi d'Espagne s'occupant bien ou mal des intérêts du travail dans une province lointaine.

De longues digues nous maintiennent sur la gauche à distance d'**Yvoir**, placé sur la rive droite. Dans cette commune, au pied du rocher de **Venatte**, est une curiosité naturelle, une fontaine intermittente, dont les eaux montent régulièrement de sept minutes en sept minutes. A Yvoir, la Meuse reçoit le **Bocq**. Ce cours d'eau vient d'assez loin. En le remontant, on serait conduit à **Ciney**, (1) une des *bonnes villes* de l'ancien évêché de Liège. Bien que nous devions nous écarter le moins possible de la Meuse, il faut ici, pour rendre plus intelligibles certains évènements qui suivront, que nous prenions la licence d'une courte digression.

Au moyen-âge, Ciney avait plus d'importance qu'aujourd'hui. Il déchet par suite d'une de ces guerres privées que les seigneurs se faisaient les uns aux autres avec le même acharnement que les familles corses mettent encore à poursuivre la vengeance de leurs griefs respectifs.

En 1274, les habitans impliqués dans une guerre fameuse, celle de la *Vache*, (2) essayèrent de repousser leurs ennemis que commandait Henri III de Luxembourg. Les remparts ayant été forcés, tout ce qui restait de bourgeois se réfugia dans l'église. Ils s'y défendirent jusqu'à ce que l'incendie des maisons voisines les eût gagnés et les étouffât.

En 1321, un autre prince luxembourgeois et le comte de Namur, Jean I, faillirent saccager de nouveau la ville péniblement et pauvrement rétablie. Ils la surprirent ; mais les

---

(1) Depuis Ciney jusqu'à la Meuse, le Bocq fait environ 26 kilomètres, mais en alongeant sa route par des détours fort capricieux.

(2) Nous en dirons ailleurs, à propos d'Andenne, l'origine et les phases principales.

bourgeois se rallièrent. Jean I, qui s'était engagé dans une des rues, se vit renverser de cheval. Ses compagnons le dégagèrent, non sans perdre du monde, et les assaillans durent s'estimer heureux de regagner la campagne.

Ciney, en 1637, fut pris et ruiné par les troupes du roi de France Louis XIII.

Cette ville était autrefois la capitale de la partie méridionale d'un district nommé le Condroz, que César mentionne déjà, et dont les habitans, en wallon, s'appellent encore aujourd'hui, comme dans les livres du conquérant romain, les *Condruzi*. Le Condroz a pour limite la Meuse depuis Dinant jusqu'auprès de Liège, l'Ourte depuis Liège jusqu'à Hamoir; il descend ensuite assez irrégulièrement vers le sud jusqu'à Vellin et regagne la Meuse en remontant par des lignes brisées jusqu'à Dinant.

En face d'Yvoir, le fleuve semble si bien enfermé par les montagnes que l'on croirait impossible pour lui de se trouver une issue; mais un tournant subit le dégage et le fait entrer dans une vallée des plus pittoresques.

Entre la grande route et la Meuse, sur la rive gauche, se cache derrière l'épais rideau de verdure d'un parc le château de **Hun**, (1) agréablement situé au bord du fleuve, en face d'un rocher majestueux. Au pied de ce rocher est une de ces *barres* (voyez p. 3) que la nature a établies pour que les bateliers de la Meuse puissent déployer leur adresse, leur force et leur sang-froid.

Au-dessous de Hun, un énorme bloc, **la Roche blanche aux chauves** ou **corneilles**, semble prêt à choir dans l'eau, et le mamelon d'une haute colline toute ravagée domine, écrase presque (*Deus omen avertat!*) les petits villages d'Annevoie et de Rouillon.

**Annevoie** était jadis célèbre par son château. Les gens de loisir ne manquaient pas de le visiter, ne fût-ce que pour la

(1) A M. le Baron Desmanet de Boutonville.

singularité de faire en barque une promenade sur un long canal creusé au sommet de la colline à cent soixante pieds au-dessus de la Meuse.

Celle-ci décrit une grande courbe que ferme sur la gauche le village de **Bouillon**. (1) A droite est **Godinne**, avec son vieux château.

Près de Godinne est la caverne de **Chauveau**, célèbre dans ces derniers temps pour avoir offert aux regards des savans quelques débris humains mêlés à des os de cerf, de bœuf, de mouton, le tout attestant, par le mélange et le gisement de ces restes, qu'autrefois une horde d'anthropophages fit, en ce lieu, un horrible festin. On a cru pouvoir démontrer que les ossemens humains de cette caverne doivent être rapportés à la race finnoise. (2)

Au-delà de Godinne, un *rapide* amène en vue de **Rivière**, puis du village de **Burnot** offrant ses lavoirs de minerai de fer. Bientôt, quand on a dépassé des collines couvertes de bois, se découvre **Profondeville**, en face d'un immense rocher à pic, dont une carrière éventre le flanc. Profondeville est, comme les deux localités précédentes, située à gauche.

Disons d'abord quelque chose du groupe titanique : on le nomme le **rocher de Frêne**. Il abrite une grotte appelée le **Trieu-de-Frêne**. A côté de ce *trou*, un autre est dénommé la **Grande-Église**. Un antiquaire a demandé si ce ne serait pas que des chrétiens persécutés auraient pris là un refuge pour célébrer les mystères de leur culte. Cette question suppose que l'auteur avait lu l'histoire des catacombes de Rome. Mais un autre auteur a remarqué judicieusement la forme ogivale que présentent l'entrée et l'intérieur de l'excavation ainsi qu'une ouverture latérale, le tout de manière à figurer passablement une église. C'est la réponse à la de-

(1) Rouillon a des forges.

(2) Voyez dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique*, T. XX, nos 11 et 12, le rapport du docteur SPRING, et HOIZEAU, *Essai d'une Géographie physique de la Belgique*, 266 et 280.

mande. (1) La tradition locale raconte que le corps de Saint Feuillen fut déposé en cet endroit pendant un siècle. Saint Feuillen manque de notoriété : ce fut, dit-on, un missionnaire écossais, à qui Sainte Gertrude avait donné son domaine de Fosses et qui aurait été massacré en 655 ou 657. Au temps de l'invasion normande, son corps aurait été enlevé de Fosses et soustrait par la piété de quelques fidèles au péril d'être profané par les barbares.

Les modestes habitations de Frêne s'élèvent dans le voisinage de décombres et de débris qui proviennent peut-être d'un antique fortin. A quelque distance du hameau, en descendant le fleuve, on voit le massif de rochers coupé par une large brèche qui en détache un groupe moins considérable autour duquel la Meuse forme un léger circuit ; si l'on gravit le sentier rapide qui serpente à travers cette brèche, on trouve bientôt un mamelon isolé, espèce de forteresse naturelle que sa position protège de toutes parts ; là se montrent encore distinctes des fondations en pierres reliées par un ciment gris, et des fragmens de tuiles ou carreaux de poteries sont d'aspect romain ou roman. A cette place on a trouvé des médailles, les unes romaines, les autres namuroises, celles-ci du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle. M. Eug. del Marmol propose, sauf réserves, de reconnaître ce lieu pour le *pagus Laumensis Fraxinus*, dont il est question dans des diplômes du IX<sup>e</sup> siècle.

Le *trieu* de Frêne fut jadis habité par des nutons, population microscopique et démoniaque, dont on verra plus loin la physiologie et les mœurs.

Repassons la Meuse et revenons à Profondeville. Les habitans de cette localité jouissaient de certains droits constatés par un accord intervenu, en 1212, entre Philippe-le-Noble, comte de Namur, et le chapitre de Huy. On voit par cet acte que tout *mansionnaire* pouvait faire paître ses porcs dans la

---

(1) V. dans les *Annales de la société archéologique de Namur*, T. I, p. 484, et la note de M. Eug. DEL MARMOL (T. II, p. 333 et s.)

forêt de Marlagne et y prendre son bois de chauffage, ses pieux, ses verges et ses bois de construction, à la condition toutefois de ne pas les transporter hors du territoire de Profondeville.

Aux confins des communes de Rivière et de Profondeville, la Meuse reçoit sur sa rive gauche le **Burnot** ou **Burnooz**, qui prend sa source à **Brogne** ou **Saint Gérard**. L'abbaye de Brogne, aujourd'hui disparue, avait été fondée aux X<sup>e</sup> siècle (vers 913), sur une éminence isolée au milieu d'une plaine.

Gérard, fils d'un seigneur de l'Entre-Sambre-et-Meuse, était au nombre des compagnons d'armes du comte de Namur Béranger. Un jour de chasse, il entra dans une chapelle que Pépin de Herstal avait fait élever à l'endroit où commençait le Bornon (Burnot). Gérard, en attendant le prêtre qu'il avait mandé pour lui dire la messe, s'endormit. Saint Pierre et Saint Paul lui apparurent. Saint Pierre le prenant par la main le promena dans la chapelle. « Que voulez-vous me faire voir ? » demanda le chasseur. « Le délabrement et l'incommodité de ce bâtiment, répondit le Saint ; il faudra le démolir et le remplacer par un autre dont je vais vous indiquer le plan... » Gérard, à son réveil n'oublia pas cette vision : il rebâtit l'église, la pourvut de clercs, et s'en alla en France à l'abbaye de Saint-Denis pour y prendre le froc. Après un noviciat de dix années, il obtint de ses supérieurs le don du corps de Saint Eugène et la permission de regagner Brogne en y amenant douze religieux de Saint Denis. Le 18 août 928, il prit possession du monastère qu'il avait fondé. (1)

Héritiers de l'immense patrimoine de Saint Gérard, protégés par les empereurs et les Souverains Pontifes, les abbés de Brogne prétendirent longtemps qu'ils tenaient leurs biens francs, de Dieu et non d'un prince ou seigneur terrien. En

---

(1) J. BORGNET. *Histoire du comté de Namur*. p. 73.

effet, Godefroy, comte de Namur, assistant (1131) à l'élévation du corps de Saint Gérard, en présence de l'évêque de Liège, Alexandre I et d'une foule nombreuse, se déclara, par un acte qui existe, simple défenseur officieux de la communauté : il reconnut comme francs alleux tous les biens qu'elle tenait de son fondateur.

Dans le même acte, sont avoués et reconnus les droits dont jouissaient les habitants de Saint Gérard.

En 1134, Henri l'Aveugle ratifia explicitement les privilèges concédés par ses prédécesseurs à l'abbaye et aux bourgeois.

Une succession de vallées et de croupes boisées forme le fond de ce paysage d'où la Meuse s'éloigne par un couderapide qui bientôt nous porte devant le rocher et le haut-fourneau de **Tailfer**. A cet endroit commencent les longues et belles allées du château de **Dave**. (1)

Des amas de calcaire et de minerais de fer sur la rive droite indiquent le voisinage d'exploitations cachées dans les replis du terrain.

Ensuite s'offre le château, autrefois trop massif et qui restera tel après les restaurations entreprises nouvellement pour lui rendre quelque chose de son ancienne splendeur. Avant que ces lourdes maçonneries fussent élevées sur le bord de l'eau, le manoir des sires de Dave était établi au-dessus de la montagne, où l'on voit maintenant, pour tout souvenir de leur primitive résidence, des amas de pierres brisées. Quant au pilori de ces vieux justiciers, il est devenu un réduit vulgaire : quelque vilain d'à présent y loge sans façon un tas de fagots.

Après Dave, une lourde butte, noire à sa base, noire à son milieu, verdoyante au sommet, attire les regards. A ses pieds, les eaux frémissent sur un gravier qu'elles recouvrent à peine.

Sur la gauche, hors de vue, mais assez près du rivage, est le château de **Fooz**.

---

(1) Appartenant à don Fernand Nunez.

Au delà, un coude passablement brusque fait découvrir les crêtes fortifiées de **Namur**.

Pour atteindre à cette capitale de la province, il faut laisser : à gauche, **Wépion** et **La Pairelle**, jaunies par des minerais de fer ; — à droite, **Géronsart**, dont on aperçoit le clocher. C'était une abbaye fondée, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, par Albéron I, évêque de Liège, pour des religieux Augustins, et qui fut augmentée, en 1134, par les libéralités d'Alexandre, successeur d'Albéron.

La vallée s'est élargie; des pentes, riches d'aspect, lui forment une belle enceinte. Nous longeons la promenade namuroise, **La Plante**, célèbre pour une magnifique allée d'arbres... qu'elle n'a plus.

Un bel arrêté municipal l'en a démeublée, il y a quelque temps.

Un jour aussi, on recherchera où était la **Marlagne**, cette forêt autrefois immense, puis, réduite vers la fin du siècle dernier, à n'occuper qu'une pointe du terrain enfermé entre la Sambre et la Meuse, et que l'on a de plus en plus éclaircie, défrichée, dépossédée.

Dans les premiers temps du christianisme, la **Marlagne** servit de retraite à beaucoup de pieux ermites : saint Serein, saint Lupicin, saint Forannan, saint Héribert. En 1615, l'archiduc Albert d'Autriche et l'infante Isabelle permirent aux Carmes déchaussés d'y asseoir un établissement fixe, dont l'histoire est au long dans le premier volume des Annales de la société archéologique de Namur. (1)

Le village de **Notre-dame-au-Bois**, voisin de Wépion, dépendait du territoire de la **Marlagne**; il a pris son nom d'une chapelle dédiée à la Vierge en 1696.

En arrière de **La Plante**, se découvre un immense bloc de rocher, qu'on appelle vulgairement la **Montagne qui rote** (qui marche). Elle ne se meut pas plus que celle de Mahomet ;

---

(1) *Le désert de Marlagne*; wallonnade, par l'auteur d'*Alfred Nicolas*, 1849.

dire qu'elle marche est une hyperbole ; mais de temps à autre , son chef vénérable laisse descendre , non sans dommages pour les alentours , quelque'un des rochers qui le couronnent.

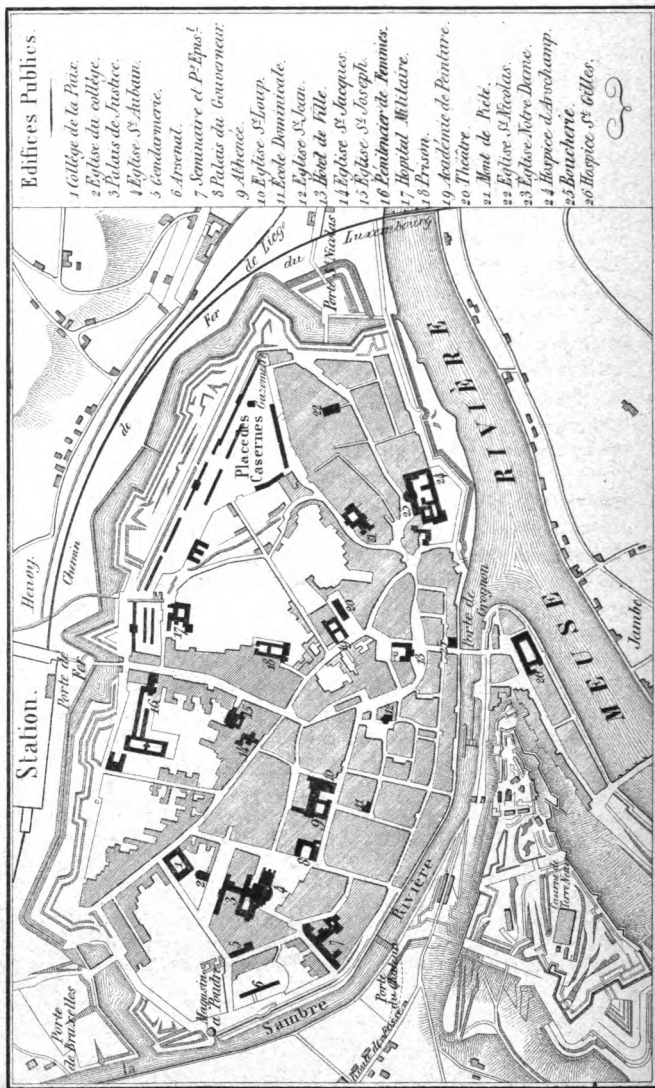
Sur la rive droite , **Jambes** est une commune industrielle et commerçante, reliée par un pont à la ville de Namur. Un peu plus loin , du même côté du fleuve , un autre village prospère , comme **Jambe**. C'est **Basse-Enhève**. — Gui de Dampierre , comte de Namur , avait fait obtenir à son fils , Jean de Flandre , l'évêché de Liège. Jean aimait sans doute beaucoup les citoyens de sa ville diocésaine , mais il aimait également à profiter de la compagnie de son père. Aussi avait-il fait choix du lieu de la **Basse-Enhève** pour y établir , dans le voisinage de Namur , un simple pied à terre. Les habitations où l'on ne vient loger qu'à des époques irrégulières ont surtout besoin de bonnes clôtures. Jean mit des fortifications autour de son gîte de passage.

D'autres murailles , plus imposantes que ne furent jamais celles de Jean de Flandre , sont déjà devant nous. Le bateau vient d'aborder sous la redoutable forteresse qui commande à la fois la Sambre et la Meuse , en face des tours de Notre-Dame.





# NAMUR.



**Edifices Publics.**

- 1 Collège de la Place.
- 2 Eglise du collège.
- 3 Palais de Justice.
- 4 Eglise St Auban.
- 5 Cendarmerie.
- 6 Arsenal.
- 7 Seminaire et St Epsus.
- 8 Palais du Gouverneur.
- 9 Athénée.
- 10 Eglise St Joseph.
- 11 Ecole Dominicale.
- 12 Eglise St Jean.
- 13 Hôtel de Ville.
- 14 Eglise St Jacques.
- 15 Eglise St Joseph.
- 16 Penitencier de Femmes.
- 17 Hôpital Militaire.
- 18 Prison.
- 19 Académie de Peinture.
- 20 Théâtre.
- 21 Mont de Pitié.
- 22 Eglise St Nicolas.
- 23 Eglise Notre Dame.
- 24 Hospice d'Arsochamp.
- 25 Boucherie.
- 26 Hospice St Gilles.

F. Renard, Editeur.

Maître de l'Échelle de la Cour de Liège.

## V

### NAMUR

La ville de **Namur**, capitale de la province actuelle de ce nom, chef-lieu au temps des Français du département de Sambre-et-Meuse, est située au confluent de la **Sambre** et de la **Meuse**. (1)

Si l'on veut voir de haut et bien cette jolie ville, il faut monter, par le hameau de *Belgrade*, sur l'éminence de *Flawinne*. De là, le regard embrasse les belles vallées de la Sambre et de la Meuse, des masses de forêts, des lignes de

---

(1) La Sambre prend sa source en France à 14 kilomètres d'Avesnes, entre en Belgique, après un parcours de 87 kilomètres sur le territoire Français, et vient opérer sa jonction avec la Meuse à Namur. Son cours sur le territoire belge est de 105 kilomètres. Par le canal de Sambre-et-Oise, elle se rattache à la Seine ; par le canal de Charleroi, à l'Escaut. Son cours est très-sinueux : le travail de canalisation que l'on entreprit en 1824 sur la Sambre a réduit, pour la Belgique, sa longueur de 105 kilomètres à 94,353 mètres.

rochers, des collines qui s'entrecroisent, Namur. élégant et coquet, au confluent des deux rivières, le dôme de Saint-Aubin et la forteresse qui s'avance comme un promontoire au milieu de ce bassin. (1)

L'étymologie du nom de Namur et le problème des origines de cette ville ont singulièrement exercé l'imagination des anciens annalistes.

De naïves légendes lui donnent pour fondateur :

Les unes, Aganippus, roi des Belges, qui serait un contemporain de Salomon et qui aurait consacré là un autel à Neptune, lequel Neptune serait le même que *Nam*, ce vieux Nam si misérablement écrasé à Dinant par Saint-Materne ;

Les autres, un certain « païen », du nom de Bourgal, qui vivait, disaient-elles, deux cents ans avant Jésus-Christ ;

D'autres, Caius Caligula.

Suivant quelques chroniqueurs, des Germains appelés Tongrois se seraient établis dans le pays de Namur au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et Sédroch, leur quatrième roi, aurait occupé de force la ville d'Aganippus et l'aurait appelée Sédrochie ; — cent ans après, les Cimbres, avant de se jeter sur le midi de l'Europe, auraient laissé derrière eux une de leurs tribus alliées, les Némètes, et ceux-ci se seraient rendus maîtres de Sédrochie ; — ils lui auraient ensuite donné le nom de *Nemetocenne* ou *Nemetum-sur-Sambre*. — César l'aurait prise ; les Romains auraient relevé son enceinte ; d'où le nom de *Novus-murus* et par corruption *Neumur*. — Ces fortifications auraient été augmentées par Caius Caligula, auquel on devrait notamment rapporter la fondation de la tour *Caïette* et de la porte *Caïus* sur le pont de Sambre.

A cette époque, la ville aurait couvert toute la montagne du château (*Champeau*) jusqu'à l'endroit appelé encore de nos jours *le Vieux Mur*.

---

(1) Elle a été construite, en 1817, sur l'emplacement d'anciennes défenses.

D'où vient le nom de *Namur* ? On a prétendu qu'il venait de ce *Nam* mentionné plus haut et de *Murcia*, laquelle aurait été une divinité gauloise. Il n'y a peut-être jamais eu de divinité gauloise du nom de *Nam* ; cependant un biographe de saint Materne , par une explication qui diffère de la précédente, raconte ceci : le saint arrive à la ville de l'idole ; Nam, jusque là , y rendait des oracles accrédités ; Materne, de par Dieu, lui ordonne de se taire pour toujours , d'où *Nam-mutus*, c'est-à-dire en franchois « *Nam est mueais*. Si ont partant appeleit leur ville *Nammutum*, chest *Namute*, » d'où les ignorans , par corruption, ont fait *Namur*.

« On a dit également qu'Auberon, fils de Clodion, s'étant retiré à Nemetocenne, lui donna le nom de *Na-muër*, (vieux mur ou mur voisin). Un chroniqueur inédit du XVI<sup>e</sup> siècle, Croonendael, est assez d'avis que Naymon, chef bavarois, aurait, au VIII<sup>e</sup> siècle, donné son nom à la ville de Namur. Galliot estime qu'on peut la reconnaître dans l'une des cinq forteresses élevées par les Romains le long de la Meuse, et dont fait mention la notice de l'empire écrite au V<sup>e</sup> siècle. Paquot hasarde l'étymologie franque de *Na-mund*, allusion à l'embouchure de la Sambre. De Marne lui donne une origine celtique, *Na-maen*, vallée des pierres, et fixe le VI<sup>e</sup> siècle comme l'époque de la fondation de Namur. Parmi les auteurs plus modernes, nous trouvons l'étymologie de *Nam* (coupé), *ucon* (roc), et celle de *Nant-meur* (rivière grande). » (1)

Si l'on quitte le champ des conjectures pour arriver sur un terrain plus solide, on trouve, comme forme la plus ancienne, *Namuco* (à l'abbatif, dans un diplôme de 693) : ainsi, sur les monnaies et dans les diplômes de l'époque mérovingienne.

Au X<sup>e</sup> siècle, se présentent la forme *Namuurum* et déjà aussi *Namurcum*. L'Anonyme de Ravenne, que les uns

---

(1) Ces détails et plusieurs autres renseignemens dispersés dans les pages qui précèdent ou qui suivent, sont extraits de l'*Histoire du Comté de Namur*, par M. JULES BORGNET.

placent au VI<sup>e</sup> siècle, les autres au X<sup>e</sup>, écrit *Namon*, ce qui est presque le nom flamand actuel, *Namen*. (1)

Sur l'emplacement de Namur était, en 689, un château appelé *Namurum castrum*. Au IX<sup>e</sup> siècle existait certainement la collégiale de Notre-Dame, dont la tradition fait remonter l'origine jusqu'à Saint Materne. D'après un diplôme de la fin du X<sup>e</sup> siècle, Namur est qualifié *vicus*, que l'on traduit par *village*. Cependant l'Anonyme de Ravenne l'appelle une *ville*, titre qui ne lui est accordé officiellement que par un acte ou des actes du XI<sup>e</sup> siècle.

Village ou ville, ce fut sous les Carolingiens la résidence d'un officier impérial et tout le pays environnant dans une circonscription assez étendue s'appelait le *pagus Laumensis*, *Lomensis* ou *Laumacensis*. On ignore l'origine de cette triple désignation topographique; on voit seulement qu'à partir du X<sup>e</sup> siècle, les noms de *pays de Lomme* et *pays de Namur* sont employés concurremment et que celui-ci ne prévaut qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle.

Le pays de Lomme faisait partie, en vertu du traité de Verdun (843), des domaines attribués à Lothaire, et se trouvait sur la limite occidentale de la Lotharingie; plus tard, dans la dissolution du royaume de Lotharingie, il continua de rester frontière vis-à-vis de la France. Le gouverneur du pays s'appela donc indifféremment *comte* ou *comte de la frontière* (*graf* ou *markgraf*).

Dès ce temps et même pour une époque antérieure, les vieux annalistes ont cru que la dignité de ce gouverneur avait été héréditaire. La tige de la famille aurait été Naymon, chef de troupes bavaroises, à qui Charlemagne aurait confié le château de Namur. Cette idée d'une transmission de père en fils d'une charge de ce genre, ne s'accorde pas avec le régime administratif de Charlemagne et de ses premiers successeurs. Mais en arrivant au X<sup>e</sup> siècle, on voit partout

---

(1) V. CH. GRANDGAGNAGE. *Mémoire sur les anciens noms de lieux de la Belgique orientale*, p. 127.

l'hérédité s'établir en droit dans les tiefs, et Béranger, au commencement de ce siècle, se présente comme l'auteur certain de la première race des comtes namurois, qui, d'abord vassaux de l'évêché de Liège, s'érigèrent ensuite en seigneurs indépendans. (1)

Cette dynastie compte pour représentans : Béranger, Robert I, Adalbert ou Albert I, Robert II, Albert II, Albert III, Godefroi, Henri l'Aveugle. Nous arrivons avec elle à peu près à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Les princes qui la composent eurent leur part dans des guerres sans cesse renaissantes; ils fondèrent ou enrichirent sur leur territoire de nombreuses abbayes, en détruisirent quelques-unes sur celui de leurs voisins, se marièrent, eurent litige avec leurs parens, quelquefois avec leur femme, poussèrent, le temps venu, leurs barons à la croisade, s'abstinrent d'y aller eux-mêmes, et vendirent le plus cher possible quelques faibles libertés à leurs vilains.

Vers 980, Albert I avait épousé Ermengarde, fille de Charles de France, duc de Lotharingie, et reçu en dot les possessions qui ont formé la partie d'Outre-Meuse du Comté de Namur. C'est à lui que l'on peut reporter la constitution de ce petit Etat.

« A l'avènement d'Albert, la ville de Namur se trouvait resserrée entre la Sambre et la Meuse. Quatre portes donnaient entrée à ce bourg étroit : la porte *Bordial* ou des *Bourdiaux*, placée un peu en deçà de la porte actuelle de Salzinnes; la porte *Caïus*, à l'entrée du pont de la Sambre, sur la rive droite; la porte de *Grognon*, et enfin celle de *Buley*, dont une partie existait encore, dans les premières années de ce siècle, à côté de la tour de la collégiale de Notre-Dame. Selon certains annalistes, ce fut Albert I (ou selon d'autres, Albert II) qui effectua le premier agrandissement de la capitale du comté. Il fit élever une nouvelle porte à l'entrée du pont

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*, 1<sup>re</sup> éd., pag. 49 et 51.

de Meuse dont l'origine remonte probablement à la même époque. Mais le principal agrandissement eut lieu dans la plaine qui se trouve en face de la ville, sur la rive gauche de la Sambre. L'espace de terrain que le comte fit entourer de murailles, forma plus tard la rue du Pont, la place de Saint-Remy (Grand'place), la ruelle Sallinique (du Bailli) et la rue des Vifs (des Brasseurs) jusqu'aux moulins de la Batte. On sortait de la nouvelle enceinte par la porte *Calette*, placée au coin de la rue de l'Ange; cet édifice subsista jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et la rue actuelle des Fossés-Fleuris tire sa dénomination des anciens fossés qui défendaient la ville de ce côté. » (1)

Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, ces limites furent changées. Une nouvelle enceinte urbaine, qui subsistait encore en entier au XVII<sup>e</sup> siècle et dont quelques vestiges se sont conservés, commença au confluent des deux rivières, à la tour Margarnie ou Saint Servais. « Elle se dirigeait en ligne droite sur la porte *Hoyoul* qui s'élevait à quelques pas de l'entrée de la rue actuelle de Brunswick; de là, elle continuait dans la direction de la rue des Fossés jusqu'à la porte *Souéal* ou *Sayneau* placée entre les Quatre-coins et le marché du l'Ange. La ligne des murailles suivait ensuite les deux rues de la *Marcelle* jusqu'à la porte *Entrieux*, vers le milieu du Chenil. Une quatrième porte se trouvait derrière l'église de Saint-Aubain. » (2)

Henri l'Aveugle, le dernier des comtes de la première race, possédait déjà, au moment de son avènement (1139), les comtés de La Roche, de Durbuy et de Luxembourg. Mais *qui terre a, guerre a*; ce dicton ne fut jamais plus vérifié que par Henri. La fortune n'eut pas seule part à ses querelles; il était, le bon seigneur, d'humeur batailleuse, téméraire, étourdi, inconstant, et fit si bien qu'avant sa mort (1195), il avait perdu la propriété du Namurois, et laissait sa fille

---

(1) J. BORNET. *Histoire du comté de Namur*, p. 21.

(2) *Ibid.* p. 24.



Ermesinde en grand péril de voir fuir le surplus de l'héritage.

Du comte presque centenaire, la couronne de Namur était passée au seigneur du Hainaut, Baudouin V. Celui-ci la plaça sur la tête de Philippe-le-Noble, son second fils, par qui commence la deuxième dynastie namuroise, celle de Hainaut ou de Courtenay.

Malgré son surnom, Philippe fut un médiocre sire. Il laissa échapper, au bénéfice d'Ermesinde, les comtés de La Roche, de Durbuy, et céda même la partie de son propre domaine située sur la rive droite de la Meuse jusqu'à la forêt d'Arche (*Paix de Dinant*, 1199). Il ne conservait au delà du fleuve que le bailliage de Samson.

Yolende, sœur de Philippe-le-Noble et mariée à Pierre de Courtenay, eut le comté en 1212; mais lorsqu'en 1216, deux autres de ses frères étant morts sur le trône impérial de Constantinople, elle fut appelée à prendre leur place, la comtesse quitta Namur pour ses nouveaux états.

Un règlement utile signala sa courte administration.

« Au delà de l'enceinte urbaine du XI<sup>e</sup> siècle, vers la Sambre, on rencontrait de vaines pâtures ou *trieux*. Entre la Meuse et les Falises de Herbattes (collines de Bouges, Coquelet), le Hoyoul arrosait des prairies et des *cotelages* qui avaient valu à ces terrains, couverts déjà de nombreuses habitations, la dénomination de *Keulleurs* et de *Herbattes*. Ce quartier s'appelait la Neuveville. Soit qu'à cette époque les franchises de la commune de Namur ne s'étendissent pas au-delà de ses murailles, soit plutôt que les droits des habitants de la Neuveville fussent moins étendus ou mal définis, Yolende déclara, par un diplôme de 1214, que la Neuveville *serait franche de mauvaises lois*. » (1) Il ne faudrait pas se figurer, d'après cette enseigne, que le lieu devint un pays de bénédiction, mais la vérité est que la comtesse supprimait, par son diplôme, quelques coutumes oppressives du temps passé.

---

(1) J. BORNET. *Histoire du Comté de Namur*, p. 77.

Phillippe, Henri II, fils d'Yolende, lui succédèrent de 1216 à 1229. Le comté aurait dû revenir alors à l'empereur de Constantinople, Baudouin II, autre fils de Yolende ; mais ce prince était au loin, sa sœur Marguerite à proximité : Marguerite s'empara du bien. Ce ne fut pas pour la plus grande gloire de Namur, car la comtesse fut forcée de prêter hommage au comte de Flandre. Le comté cessait ainsi de relever directement de l'Empire : il descendait d'un degré dans la hiérarchie féodale.

Pendant Baudouin II était venu solliciter les secours de l'Orient, et par occasion réclamer son domaine de Belgique. Mais pour le reprendre, lui qui n'avait pas quatre hommes d'armes à mettre en campagne, il trouva un expédient : ce fut de l'engager au roi de France, qui sut bien se saisir de l'hypothèque. Marguerite s'en alla, les Namurois payèrent la somme empruntée, le roi de France retrouva son argent avec les intérêts, et Baudouin put coucher au château de Namur. Il y resta peu de temps, sa principale affaire le rappelant à Constantinople. En partant, il laissa pour le représenter Marie de Brienne, sa femme. Celle-ci avait, comme il est naturel à une impératrice, toujours grand besoin d'argent ; elle en demandait aux Namurois qui, plutôt que de céder, appelèrent le comte de Luxembourg, Henri II, surnommé indifféremment *le Blondel* ou *le Grand*, et reçurent à seigneur ce fils d'Ermesinde, ce petit-fils de leur ancien maître Henri l'Aveugle. Marie de Brienne s'était réfugiée dans le château ; elle s'estima trop heureuse d'en sortir par capitulation et s'éloigna.

Blondel n'eût pourtant pas sans contestation la propriété de sa conquête. Le comte de Flandre acheta les droits de Baudouin sur Namur et les fit valoir. On se battit ; on s'arrangea. Le Luxembourgeois avait une fille ; Gui I, le comte de Flandre, était veuf et encore présentable. On maria la fille au prétendant et les Namurois passèrent ainsi à la maison de Flandre (1264).

Cette quatrième dynastie commence donc par Gui I : elle

se continue par Jean I, l'ainé des fils que le prince flamand avait eus de son second lit, — par Jean II, Gui II, Philippe III, Guillaume I le Riche, tous enfants de Jean I, — par Guillaume II et Jean III, fils de Guillaume I.

Jean III, vieux, ruiné, menacé par des voisins turbulents, prit le parti de se défaire de tout tracas en vendant son domaine à Philippe-le-Bon sous condition d'y être en repos jusqu'à sa mort. L'acte fut signé, en 1420, et Jean s'en alla, en 1429.

Durant les cent soixante-cinq années qui séparent cet événement de l'époque du mariage de Gui I, l'histoire des Namurois ne laisse pas que d'offrir de la variété : guerres à soutenir en compagnie de leurs sires, achats de franchises, impositions nouvelles à payer, sans compter quelques insurrections dont il sera parlé plus loin. Mais ce qui mérite le plus attention, c'est le progrès de la richesse et de l'industrie, progrès manifesté par de nombreuses chartes portant organisation des corps de métiers : monnayeurs, brasseurs, tanneurs, bateliers, ferrons, fèvres, cordonniers, tisserands, parmentiers, bouchers. On reporte assez généralement à l'année 1415 le dernier agrandissement de la ville : une nouvelle enceinte de murailles lui donna l'étendue qu'elle occupe de nos jours. D'après une décision prise, en 1364, par les échevins, la franchise ou banlieue de Namur s'étendait à une lieue autour de la ville.

A tout prendre, la bourgeoisie namuroise, au moment où elle passait à Philippe-le-Bon, avait graduellement amélioré son sort, en dépit d'une infinité d'obstacles et de revers. Sans avoir obtenu l'illustration des grandes communes flamandes et de Liège, la cité s'était développée avec honneur. Libre dès le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, elle avait vu se former autour d'elle et sur le modèle de ses propres franchises un bon nombre de petites communes, qui, par leur activité commerciale, contribuaient à la sienne. Ses magistrats, après avoir longtemps tenu leurs plaids au pied d'un perron, en plein air, avaient fini, dans leur modeste hôtel-de-ville

bâti en 1213 sous le nom de *Cabaret* ou *Maison des échevins*, par être les représentants d'une constitution, sinon très-libérale, au moins reconnue par le souverain. Ils pouvaient agrandir, fortifier leur ville, même l'embellir. En 1393, par exemple, ils se donnèrent le luxe d'une horloge au beffroi de la tour Saint-Pierre, moyennant la somme de sept cents *moutons*. Il est vrai que cette dépense était un peu forte; elle représentait le sixième du budget de l'année.

C'était relativement un état prospère, par comparaison avec les malheurs des époques anciennes. En effet, pendant de longues années, Namur semblait une ville prédestinée à toutes les afflictions.

En 1147, elle avait souffert d'un incendie, qui consuma plus de cent maisons; en 1152, d'une peste terrible, qui donna lieu, pense-t-on, à l'établissement de l'hôpital des Grand-Malades (*voy.* p. 76).

En 1154 ou 1155, la ville avait été bloquée pendant quinze jours par le comte de Duras et livrée à la famine.

En 1163, l'antique tour de Notre-Dame s'était écroulée.

En 1175, une inondation avait emporté le pont de Meuse et causé d'affreux ravages.

Tous ces malheurs furent surpassés en 1188. Le comte Henri l'Aveugle se vit cerné dans sa capitale par une armée de 30,000 hommes, que son neveu Baudouin de Hainaut conduisait en personne. Les Hennuyers ouvrirent une brèche aux murailles derrière l'église de Saint-Aubin, pénétrèrent dans la ville et la livrèrent au pillage. Ils firent ensuite le blocus du château où Henri s'était retiré avec une centaine de chevaliers, les seuls qui n'eussent pas été tués ou pris lors de l'assaut. Les assiégés voulurent déloger l'ennemi en accumulant de matières enflammées; mais si Baudouin recula, Namur brûla. D'ailleurs, Henri ne fut pas moins obligé, peu après, de capituler.

En 1215, nouveau siège à soutenir; en 1256, il fallut se défendre contre les Champenois, les Hennuyers, les Flamands

unis pour rendre le comté à Marie de Brienne, qui occupait le château.

Du reste, si, dans cette dernière aventure, les bourgeois pâtirent, ils eurent la satisfaction de se délivrer d'un gouvernement qui les pressurait et qui les avait mis en gage.

Ce n'est pas à dire que le nouveau fût toujours sans reproches, et de plus il avait pour lui la force. En 1293, à la suite de discussions assez vives sur des points de droit constitutionnel, Gui I trancha les difficultés qu'on lui opposait en bannissant treize bourgeois à perpétuité, quinze pour trois ans, en condamnant une quinzaine d'autres à visiter, comme pèlerins, Saint-Nicolas du Bar, Saint-Jacques de Galice, Saint-Gilles en Provence. Ces peines tombaient principalement sur des familles de patriciens. Une révolte, comprimée par Jean I, en 1313, devint funeste à des personnes de toute condition et le corps de la cité fut lui-même puni par des contributions assez rigoureuses. Un soulèvement de 1351 eut un autre caractère : ce fut un conflit entre l'échevinage et ses administrés. Le comte Guillaume I se prononça pour les échevins : des artisans, déclarés coupables, furent condamnés à de lointains pèlerinages expiatoires. Quelques uns durent aller jusqu'à l'île de Chypre. Deux autres tentatives, la première en 1363, conduite par Jean Barbe-Salée, la seconde en 1371, n'eurent pas une meilleure issue, le comte et l'échevinage étant restés unis d'intérêt et de volonté.

Les princes de la maison de Bourgogne n'ont pas la réputation d'avoir eu beaucoup de tendresse pour les libertés communales : celles de Namur ne furent probablement pas de leur part l'objet d'un respect exceptionnel ; mais on n'a conservé le souvenir d'aucun conflit entre ces princes et les bourgeois. Toute résistance aura été prévenue ou comprimée à petit bruit.

Sous Philippe II, lorsque ce roi, pour opposer des obstacles puissans à l'invasion de la réforme, eut résolu d'établir le Saint-Office et de faire ériger dans les Pays-Bas,

quatorze nouveaux diocèses, une bulle de Paul IV, en date du 12 mai 1559, plaça un de ces sièges à Namur. (1) L'évêque était suffragant de Cambrai.

Après que les Etats des provinces, unis par la *Pacification de Gand* (8 novembre 1676), eurent confié le gouvernement des places fortes à des officiers de leur choix, le château de Namur fut, dans les provinces méridionales, un des premiers que les Espagnols essayèrent de reprendre. Don Juan d'Autriche s'en empara par stratagème (24 juillet 1577). L'année suivante, les Etats essayèrent inutilement de réduire la garnison espagnole; leurs troupes furent forcées à la retraite. Don Juan, obligé par une maladie de langueur de remettre le commandement de l'armée royale au prince Alexandre Farnèse, se retira à Namur et y mourut le 1<sup>er</sup> octobre 1578.

Epargnés pendant la guerre de Trente ans, les environs de Namur furent trop souvent le théâtre des combats auxquels donnèrent lieu les entreprises de Louis XIV. Ce prince y vint en personne (1692) pour le siège que Boileau a chanté.

« Namur, devant tes murailles,  
 Jadis la Grèce eut, vingt ans,  
 Sans fruit vu les funérailles  
 De ses plus fiers combattans ;  
 Quelle effroyable puissance  
 Aujourd'hui pourtant s'avance  
 Prête à foudroyer tes monts !  
 Quel bruit, quel feu l'environne ?  
 C'est Jupiter en personne  
 Ou c'est le vainqueur de Mons. »

*En personne* est bientôt dit ; mais nous avons vu (p. 37) que Jupin tenait sa royale personne à distance, au moins quand les boulets rouges de l'ennemi pouvaient être incommodes.

---

(1) Sa circonscription comprenait, outre Namur, le Brabant wallon. Il a été rétabli par le concordat de 1801, et comprend, avec la province de Namur, celle du Luxembourg.

Louis fut maître de la ville le 3 juin et fit battre le Château-neuf, qui dut céder le 23. L'opération continua ; il restait un autre morceau à enlever. Racine nous l'apprend :

«Le vieux château, écrivait-il en date du 24, (1) est composé de quatre autres forts, l'un derrière l'autre, et va toujours en s'étrécissant. Vous jugerez bien quel fracas y feront nos bombes. Heureusement nous ne craignons pas d'en manquer sitôt. On en trouva hier chez les révérends pères Jésuites de Namur douze cent soixante, toutes chargées, avec leurs amorces. Les bons pères gardaient précieusement ce beau dépôt sans en rien dire, espérant vraisemblablement de le rendre aux Espagnols, au cas qu'on nous fit lever le siège. Ils paraissaient pourtant les plus contents du monde d'être au roi ; et ils me dirent à moi-même d'un air riant et ouvert, qu'ils lui étaient trop obligés de les avoir délivrés de ces maudits protestans qui étaient en garnison à Namur, et qui avaient fait un prêche de leurs écoles.»

Le vieux château se rendit à la fin du même mois de juin.

Mais en 1695, le 4 août, Namur fut repris par les alliés en présence de l'armée française. Il est vrai que le maréchal de Villeroi la commandait et que les alliés étaient conduits, par Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre.

Durant la guerre de la succession d'Espagne, l'électeur de Bavière, Maximilien Emmanuel, soutenu par les troupes de Louis XIV, chassa les Hollandais et prit possession de la place (1701) au nom de Philippe V. Celui-ci, pour récompenser le Bavaois, lui donna (1712) le comté de Namur et d'autres territoires. Mais en vertu de l'article 19 du traité de Bade (1714), Namur fit retour à la couronne d'Espagne.

En 1715, l'article 4 du troisième traité de la Barrière contient cette clause : « L'empereur accorde aux Etats-généraux

---

(1) Lettre à Boileau. Racine, en qualité d'historiographe, avait suivi le quartier-général.

garnison privative de leurs troupes dans les ville et château de Namur, etc... »

Cette garnison y fut mise, mais en 1746, à la suite de la bataille de Fontenoi, Namur se rendit aux Français. Ils s'en retirèrent bientôt, après la conclusion du traité d'Aix-la-Chapelle. De grandes fortifications furent faites en 1755; puis en 1784, la place fut démantelée ou à peu près.

Le 22 décembre 1789, les Etats de Namur adhérèrent à la déclaration d'indépendance du Brabant et de la Flandre, et, le 7 janvier suivant, à l'acte fédératif des Provinces-unies belgiques. Dès le 24 novembre 1790, les Impériaux occupèrent de nouveau la ville, sans qu'elle opposât de résistance.

Elle reçut de même, le 3 décembre 1792, les Français commandés par le général Valence. Ils y revinrent en 1794.

En juillet 1815, ce fut le tour des Prussiens d'y entrer, après la bataille de Waterloo. Mais leur 2<sup>e</sup> corps s'étant un peu trop hâté de prendre la place, avant que l'armée française l'eût évacuée complètement, un retour offensif du maréchal Grouchy leur coûta 1600 soldats et 60 officiers.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1830 enfin, il y eut bataille à Namur entre les bourgeois et la garnison hollandaise, qui capitula le lendemain.

Nous avons raconté l'histoire de la ville et de ses forts; passons à l'histoire ecclésiastique.

**L'église de Saint-Aubin** ou de **Saint-Jean-l'Évangéliste**, la **Cathédrale**, fut d'abord un simple oratoire, dont l'origine et les annales jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle sont ignorées; mais on rapporte que le comte Albert II, engagé dans une querelle contre les Champenois, fut laissé pour mort au milieu du champ de bataille, près de Hofnol-sur-l'Orne (1037), et que, ranimé contre toute espérance, il fit vœu de rebâtir cette chapelle, de la doter, d'y fonder un chapitre, si Dieu lui conservait la vie. Ou Albert II ou quelqu'un de ses successeurs firent disparaître les modestes bâtimens et les remplacèrent par de belles constructions. De grands revenus



furent attachés au collège composé de douze chanoines.

Au nombre des bienfaiteurs de Saint-Aubin figure Frédéric, fils de Gothelon I, duc de Lotharinge. Les chanoines reçurent de lui, entre autres dons, des livres et des reliques précieuses qui provenaient de son père, et dont il pouvait sans peine disposer à leur profit, car Frédéric était devenu pape sous le nom d'Étienne IX : sur le trône pontifical l'infaillibilité dispense de lire, et l'on n'emporte pas ordinairement de corps-saint à Rome.

En 1198, le comte Philippe-le-Noble, ajouta un doyen aux douze chanoines, que l'on avait établis antérieurement dans l'église de Saint-Pierre, église qu'il fit reconstruire en 1202. Ce généreux souci des choses sacrées ne se borna pas à Saint-Pierre. En 1203, le même prince, de concert avec l'évêque de Liège, donna un règlement au chapitre de Saint-Aubin, lequel en avait besoin, vu les désordres des chanoines; il gratifia, en outre (1207), les autels d'un grand nombre de reliques que lui avait envoyées d'Orient son frère, le fameux Baudouin de Constantinople. Dans le cours des années suivantes, il institua vingt vicaires et trois nouvelles prébendes, qui portèrent à vingt le nombre des chanoines. Bienfaiteur de Saint-Aubin, Philippe y fut inhumé dans la grande nef, avec une réputation de sainteté parmi les gens d'église. Des miracles eurent lieu sur son tombeau. Les infirmes venaient de loin pour en approcher et remportaient, comme gage d'une guérison prochaine, un peu de la terre qui environnait le sépulcre du comte.

En 1268, un conflit de juridiction s'était élevé entre le chapitre de Saint-Aubin et l'échevinage de Namur. Celui-ci prétendait que le mayeur et les échevins de la cour de Saint-Aubin devaient s'adresser à lui pour avoir conseil, c'est-à-dire le reconnaître pour cour supérieure, et qu'il avait de plus, dans le cas d'appel, le pouvoir de confirmer ou d'infirmier leurs sentences. Par un diplôme de 1272, le comte Gui I, en habile homme, décida : sur le premier point, que la prétention de l'échevinage de la commune était mal fondée ; sur

le second, qu'en cas de conseil et d'appel, on devrait s'adresser directement à lui-même ou à son bailli.

« Messieurs, l'huitre était bonne. Adieu. Vivez en paix. »

La vieille église du XI<sup>e</sup> siècle a subsisté jusqu'en 1750. Alors elle fut démolie pour être reconstruite sur les plans du milanais Pezzoni. La première pierre du nouvel édifice fut posée en 1750 et la consécration de l'église eut lieu en 1772. Le dôme est joli : une grande croix en cuivre doré le surmonte. Le frontispice, que supportent vingt colonnes corinthiennes, est décoré de cinq statues représentant le Sauveur et les Évangélistes. A l'intérieur, les belles mosaïques du pavé, l'orgue, le jubé en marbre noir avec ses colonnes de marbre bigarré, la chaire, œuvre de Charles Geerts, et au-dessus de la chaire, cette Sainte Vierge qui protège la ville de Namur contre un mauvais génie, le monument de marbre élevé, en 1829, par le sculpteur Parmentier, de Gand, à l'évêque Pisani de la Gaude (mort en 1826), tout répond à l'idée d'une église principale, pieusement fréquentée par les fidèles d'une ville très-catholique, enrichie par leurs dons, soigneusement entretenue. Beaucoup de restaurations sont récentes : en 1848, on y a consacré au moins cent mille francs, et la chaire, qui date de la même année, en a coûté trente-six mille. Parmi les tableaux de Saint-Aubin, on remarque : un *baptême de Jésus-Christ*, par Schut ; une *Sainte-cène*, un *Crucifix*, tous deux attribués à Van Dyck. *Saint-Pierre* et *Saint-Paul*, en marbre blanc de Carrare, qui avaient été sculptés par Delvaux pour l'abbaye de Floreffe. Namur en a hérité.

Le vainqueur de Lépante, don Juan d'Autriche, pour qui s'effaçait en Belgique l'illustration conquise sous le soleil d'Orient, mourut, comme il est dit p. 78, à son camp de Bouges, près Namur. Le souvenir de ce fils de Charles-Quint est consacré, dans l'église de Saint-Aubin, par une inscription placée derrière le maître-autel. Le corps fut porté en Espagne : une des tombes de l'Escorial, tombes discrètes,

lui servit de demeure dernière. Peut-être la cause de ce trépas inattendu était-elle un mystère d'état que l'on voulut ensevelir dans un caveau d'Espagne. Brantôme a écrit sur ce sujet d'étranges choses à la charge de Philippe II : « On tient, dit-il, que don Juan d'Autriche mourut empoisonné par des bottines parfumées ; » et il raconte au long toute l'histoire vraie ou fausse que l'on rapportait de son temps. Nous avons vainement cherché sur quel témoignage un écrivain moderne assure que don Juan périt les armes à la main dans une bataille.

L'Église de **Saint-Loup** est une fondation des Jésuites qui la firent consacrer en 1643. Elle est somptueuse : on y remarque principalement douze colonnes en marbre rouge, séparant la grande nef des deux ailes latérales, et des confessionnaux magnifiques. Quand les bons pères étaient venus s'établir à Namur en 1610, ils n'avaient qu'une pauvre demeure. Trente années suffirent pour les rendre riches.

Alors ils purent donner carrière à leurs goûts de magnificence en se mettant à construire leur église. Un de leurs frères a passé toute sa vie à sculpter, dans la pierre de la voûte, les plus sinueuses arabesques. Le chœur est orné de tables de de porphyre et de pilastres doriques en marbre noir ; les bas-côtés sont revêtus de lambris ouvragés ; le marbre même du pavé est couvert de dessins. Malgré le délabrement de la façade, l'édifice, dans son ensemble et dans ses détails, révèle exactement le genre adopté par les architectes de la Société de Jésus, ce genre dont les caractères ont été si bien saisis par Hoffmann. Nulle part ailleurs, en Belgique, on ne pourrait mieux vérifier les observations de l'illustre rêveur et bohème : « Les collèges, les églises et les couvents des Jésuites offrent partout, écrivait-il dans un de ses *Contes nocturnes*, ce style italien imité de l'antique, qui préfère la grâce et la splendeur à l'austérité sainte, à la dignité religieuse ; aussi les intérieurs, élevés, clairs, aérés, sont embellis d'une riche architecture, et il est assez singulier de

voir en opposition avec les images des saints, suspendues çà et là entre les colonnes ioniques, des danses de petits génies ou même des fruits et des friandises gastronomiques. » Ces remarques, Hoffmann suppose qu'il les faisait un jour au professeur le plus distingué d'un collège des Jésuites, ecclésiastique savant, beau diseur et mondain, qui avait regardé assez souvent par dessus son bréviaire pour savoir au juste comment tout se passe dans la vie. Le Père lui répondit : « A la vérité nous avons banni de nos constructions cette bizarrerie, cette lourdeur, cette sévérité sombre, qui, dès l'abord d'un édifice gothique, vous serre le cœur, humilie et terrifie la pensée; mais on nous doit des éloges pour avoir approprié à notre architecture l'aspect riant, animé, de celle des anciens. C'est ainsi qu'il faut faire reconnaître en ce monde le royaume du ciel, en rappeler le souvenir par des symboles joyeux empruntés à la vie terrestre. »

Les comtes Guillaume I et Guillaume II ont leurs tombeaux dans l'ancienne **église des Récollets** ou de **Notre-Dame**, qui possède une autre statue de Delvaux, *Saint-Antoine*, et celle de Saint François, par Schobbens, d'Anvers.

Avant la révolution, Namur comptait cinq églises paroissiales, six couvents d'hommes et sept couvents de femmes.

Le pouvoir civil est représenté, à Namur, par un gouverneur. Ce magistrat occupe l'ancien palais épiscopal, bâti en 1727; — l'évêque loge dans les dépendances d'une ancienne abbaye; — *le palais de justice*, élevé en 1464, agrandi en 1582, faisait autrefois partie des dépendances de Saint-Aubin; — *le collège* ou *athénée* est dans l'ancien couvent des Jésuites. C'est toute une série de transformations. *L'hôtel-de-ville* date de 1828; on l'a construit sur l'emplacement d'un autre élevé en 1578. Il renferme une *scène druidique* de Wilbrandt qui n'est pas sans mérite.

Namur possède une *salle de spectacle* et quelquefois une troupe dramatique, un *arsenal*, le célèbre *collège de la paix*, organisé en 1830, par les Jésuites; plusieurs *hospices*. Celui

d'Harscamp est particulièrement remarquable. Le *Pénitencier de femmes* compte environ cinq cents pensionnaires. Les philanthropes de profession vantent cet établissement comme un modèle du genre ; nous leur laisserons le triste privilège de s'extasier devant ces horribles demeures et d'en faire remarquer doucereusement la superbe ordonnance.

Le *pont de Meuse* se compose de neuf arches ; sa longueur totale est de 143 mètres 85. Très-souvent réparé, reconstruit même à plusieurs reprises, il remonte à une époque fort ancienne, si ancienne qu'au temps où les chroniqueurs prenaient de grandes licences pour affirmer ce qu'ils ne pouvaient guère vérifier, on l'attribuait aux Romains eux-mêmes. Cela n'est pas inadmissible, mais la preuve authentique reste encore à trouver. Vers 1790, on a démoli deux tours qui le commandaient.

Deux autres ponts sont jetés sur la Sambre.

La coutellerie à Namur est l'objet d'une industrie renommée. Aux environs, on cite des manufactures de glaces, des fabriques de produits chimiques, à **Floreffe**, une ferme-école (de M. le baron E. Mertens) à **Ostin**.



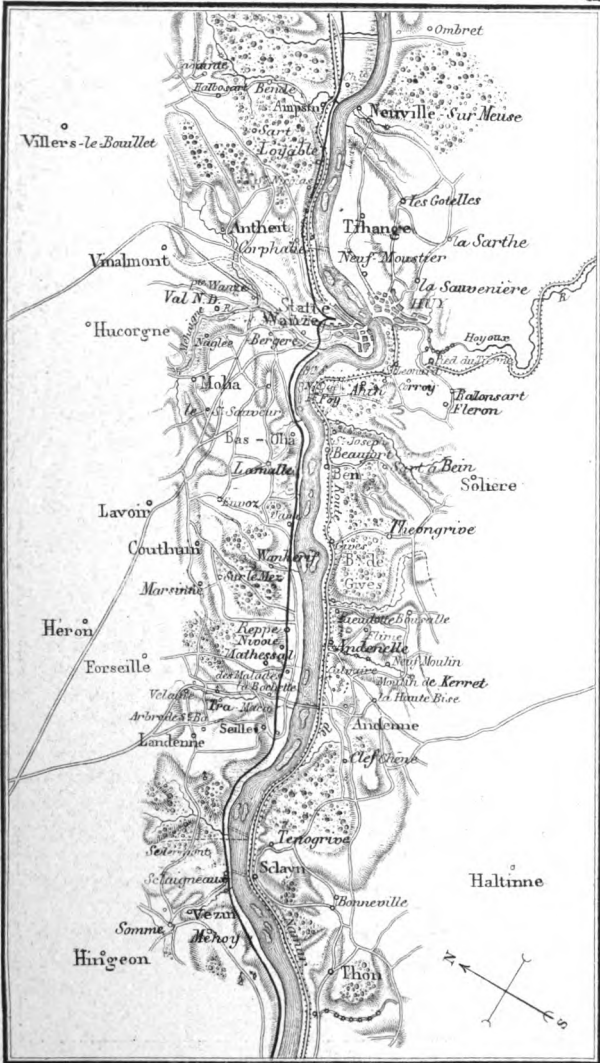
## VI

### DE NAMUR A HUY

En quittant le quai de Namur, sous l'embouchure de la **Sambre**, on passe sous le pont du chemin de fer de Bruxelles au Luxembourg, et l'on vient longer la belle promenade des Grands-Malades. A un quart de lieue de la ville, au pied de masses nues et arides de rochers à pic, on aperçoit d'anciens bâtimens d'un aspect délabré. Ce sont ceux des **Grands-Malades**, hôpital qui recevait autrefois les lépreux, les infortunés mis sous l'invocation du pauvre Lazare de l'Écriture, de Saint-Ladre, les tristes patients atteints de la plus terrible maladie connue au moyen-âge, du mal-ladre. Ici était la *maadrerie* de Namur, fondée au XII<sup>e</sup> siècle.

Il y a quelques années, la chapelle a été convertie en un magasin de houille : un des bâtimens est devenu une jolie guinguette, dont l'enseigne, avec une suprême indifférence

# Meuse Belge.



*U. Vandendaelen.*

## De Namur à Huy.

*F. Renard, Editeur.*





du passé, porte : *Aux Grands-Malades, estaminet, vend bière et liqueurs.* (1)

Tout auprès l'**hermitage de Saint-Hubert**, chapelle rustique, est incrusté dans le roc, au-dessus de la route qui conduit au village de **Beez**.

L'auteur des *Légendes namuroises* n'a pas oublié ce lieu de pèlerinage : « Entrons, dit-il à ses amis de Namur, dans la chapelle gothique où, tant de fois vous êtes allés voir *tourner la Passion*, entendre le chant du coq et le repentir de Saint-Pierre. » (2) Au moyen d'un mécanisme, des personnages de bois représentant les scènes de la Passion se montraient tour à tour ; une voix, dans la coulisse, parlait pour chacun d'eux. Ils furent transférés aux Grands-Malades, en 1815, après la mort de frère Joseph, le dernier hermite. Ces bons hommes, chétifs et naïfs héritiers de la fortune dramatique des anciens *Mystères*, sont maintenant perdus pour le théâtre chrétien : on les a vendus à l'encan.

« Examinez, ajoutait J. Pimpurniaux, ce petit autel ; les mille badigeonnages qu'on lui a successivement imposés n'en ont pu cacher les jolis bas-reliefs. Lisez avec moi l'inscription de cette pierre tumulaire, la plus ancienne du lieu :

» Ci gist frère François  
 ki trépassat  
 l'an MCCCLXII  
 le huit septembris.

» Apercevez-vous sur cette autre plus récente un squelette hideux tenant d'une main la faux, de l'autre le sablier, emblèmes effrayans du temps qui marche à notre suite, et cette inscription :

(1) J. BORGNET, *Annales de la société archéologique de Namur*, T. I, p. 331-363.

(2) P. 381-436.

» Icy gist frère Jean Court,  
hermite de céans,  
qui décéda de ce monde  
l'an MDCLXI,  
le onze du mois d'octobre.  
Priez Dieu pour son âme.

» Déchiffrez encore, si le cœur vous en dit, les autres pierres... En sortant de la chapelle à droite, contre le mur de cloison, vous voyez une table grossière; là, vous devez vous en souvenir, posait l'échafaudage au milieu duquel manœuvrait la Passion. De l'ouverture carrée qui se trouve au-dessus, l'homme de Dieu faisait mouvoir les fils de la machine... » L'homme de Dieu, c'était l'hermite, tout à la fois auteur des acteurs et de la pièce, *impresario* de la troupe qu'il avait faite de ses mains, heureux directeur d'acteurs point bellâtres et d'actrices silencieuses, disciplinées, incapables de la moindre frasque, toujours prêtes même avant le lever du rideau, pour tout dire des actrices-modèles.

Un ravin du voisinage de Beez s'appelle encore le **Trou des larrons** en souvenir d'une ancienne bande de malfaiteurs. A l'opposite, sur la rive droite, sont les hauteurs d'**Erpent** sous lesquelles est **Live**.

Ce nom rappelle peut-être, par analogie avec un mot celtique, l'idée d'eaux qui débordent ou celle d'un obstacle qui leur est opposé. Dans la seconde hypothèse, ce serait par allusion aux immenses blocs de pierre qui surmontent Live et qui sont comme une digue naturelle placée sur la droite contre les envahissemens du fleuve dans ses jours de folie.

Des montagnes boisées faites à peindre, relie Live à **Bru-magne**, dont le château (1) se découvre au milieu de verts ombrages dans une situation délicieuse.

---

(1) A M. le baron A. de Woelmont.

Sur la rive gauche, depuis Beez ont commencé les montagnes dentelées qui donnent beaucoup de caractère à **Marche-les-Dames**, (1<sup>re</sup> station du chemin de fer de Namur à Liège). Des carrières de calcaire, des fours à chaux, des minerais de fer, colorent différemment les rives entre lesquelles plusieurs îles sortent des eaux. Au bout de la chaîne de mamelons qui bordent la voie ferrée s'offrent et **le château de Marche-les-Dames**, (1) et ses jardins en terrasse dominés par une petite chapelle. Il fut un temps où finissait ici la banlieue ou *marche* de Namur; voilà l'explication de la première partie du nom de Marche-les-Dames. C'était en outre le siège d'une abbaye de *femmes nobles*: voilà pour la seconde.

Cette abbaye s'appelait autrefois Notre-Dame-du-Vivier. La légende de son origine fait honneur aux vertus conjugales du temps jadis. Lorsque les barons namurois partirent pour la première croisade, leurs femmes délaissées se réunirent au nombre de cent trente-neuf, non dans un lieu de plaisance, mais dans un vallon agreste et solitaire. Elles y firent élever une chapelle et une habitation commune où elles attendirent en priant Dieu pour leurs maris et le saint Sépulture. Au retour, bien des braves manquaient; les veuves résolurent de terminer leurs jours dans la retraite, et de jeunes filles, que la guerre avait rendues orphelines, se joignirent à elles. Telles furent, dit-on, les premières recluses de ce monastère, qui, trois siècles après, embrassa la règle de Saint-Bernard. Si c'est un conte, il prouve du moins que l'on n'a pas regardé toutes les veuves comme étant aussi faibles que la matrone d'Ephèse.

Les *ferrons* de Marche-les-Dames reçurent en 1345 de Guillaume I, comte de Namur, une charte, qui, par la suite, leur fut commune avec tous les forgerons du comté. « Placés sur un rang plus élevé que les autres corporations sem-

---

(1) Appartenant au duc d'Aremberg.

blables, les ferrons étaient exempts des tailles, des corvées et du service militaire, sauf le cas où il s'agissait de la défense du comté. Ils élisaient parmi eux un mayeur et des jurés annuels dont ils étaient justiciables, excepté pour les crimes d'homicide, de trêve brisée, de rapt de femmes, d'*arsin* de maison, de larcin, de coup de couteau, de membre *tollu* ou *affolé*. Il y avait exemption de tous droits en faveur des marchands qui achetaient les produits de l'industrie des ferrons. L'exploitant qui découvrait une mine avait, de droit, quatre toises autour de lui pour l'exploiter, sans qu'aucun autre pût venir s'établir dans cet espace de terrain. Il pouvait extraire le minerai partout où il le trouvait, moyennant des dommages intérêts envers le propriétaire du fonds. Les ferrons pouvaient prendre dans toutes les forêts du comte les étançons, aires, liens, balais, manches d'ustensiles, arbres de moulin et autres bois nécessaires à leur minières ou à leurs forges. Toutefois, la fabrication de l'acier et des ouvrages d'acier leur était interdite, et lorsque, dans le cours de leurs travaux, ils découvraient d'autres minerais plus précieux que le minerai de fer, ils devaient en prévenir le comte ou son receveur.... La redevance due au seigneur par les exploitants était fixée à la dixième *ben* ou charretée » (1)

Bientôt après Marche et sur la même rive, le **haut-fourneau d'Hainiau** s'adosse à une colline; puis à droite, vous apercevez le château seigneurial de **Moisnil** (2) et les ruines de celui de **Samson**. On prétend qu'en ce dernier lieu le Mercure gaulois avait des autels révéérés. C'est ce Mercure que l'on représentait sous les traits d'un orateur en fonction : de la bouche du Dieu partaient des chaînes qui allaient saisir par l'oreille et retenaient les auditeurs subjugués. Image naïve de l'éloquence, surtout de l'éloquence sacerdotale.

---

(1) J. BORGNET. *Histoire du comté de Namur*, p. 133-135.

(2) A. M. Capelle-Michaux.

Les seigneurs féodaux ne prêchaient pas, mais n'enchaînaient pas moins les gens. Samson, sur le plus haut de ses rochers, avait un châtelain qui de là tenait dans ses lacs le pays d'alentour et regardait sur la Meuse, non pas pour voir couler l'eau, comme un poète mélancolique, mais pour rançonner les barques. Les comtes de Namur finirent par obtenir cette châtellenie.

On disait alors qu'elle avait été fondée par Aubéron, fils du roi franc Clodion-le-Chevelu : les Namurois étaient moins sensibles, probablement, à cette antiquité héroïque qu'au plaisir de surveiller à leur tour le passage des barques et bateaux.

En 1216, Waleran II de Limbourg, à la tête des Luxembourgeois, s'empara de Samson, expulsa tous les habitants, et fortifia la place. Vainement attaquée par Pierre de Courtenay, elle ne put être reprise et ne fut rendue au comte de Namur que par la paix de 1222. — Guillaume II, en 1404, donna aux remparts un aspect imposant. Néanmoins, en 1691, un officier du roi d'Espagne Charles II rasa cette forteresse. On dut s'en réjouir dans le voisinage; les paysans étaient, au XVII<sup>e</sup> siècle encore et plus tard, semblables aux touristes modernes : ils avaient une passion pour les ruines de châteaux.

Samson était au XII<sup>e</sup> siècle un fief de l'évêché de Liège. Les ducs de Bourgogne avaient eu l'indélicatesse de négliger l'hommage qu'ils devaient comme héritiers des comtes de Namur. Ces princes n'acceptaient, d'une succession, que les bénéfices sans les charges. Philippe II était de cette famille : pourquoi faut-il qu'un prince aussi orthodoxe n'ait pas réparé l'injustice de ses prédécesseurs envers l'église dépossédée ?

Un peu au-delà de la forteresse renversée court un ruisseau qui vient de Bonneville et qui s'appelle, comme le village et le château, *Samson*. A une faible distance de son embouchure s'ouvre une grotte, que l'on n'a pas encore

\*

explorée jusqu'à sa dernière profondeur. Cette excavation se nomme le **Trou de la biche**.

Les carrières de Samson fournissent un calcaire justement renommé pour être des plus durs.

En face du village de Samson et des ruines du château, à la gauche du fleuve, le chemin de fer a établi sa deuxième station. **Namèche** (*Nameka*), qui possède cet avantage moderne, était autrefois un prieuré de l'ordre de Cluny; il avait été fondé en 1004. Mais l'inévitable Saint-Materne était le père de la primitive église de Namèche. Il l'avait construite sur l'emplacement d'un temple du non moins célèbre Nam. Le Dieu, par ordre du Saint, s'était jeté dans la rivière, dans l'eau, *l'aighe*, en face de sa demeure et il y est resté pour toujours; « Nam est en l'aighe; » d'où *Nam-aighe* et *Namèche*. Si les flots grondent en cet endroit c'est Nam qui en est cause; leur tumulte provient des perpétuels accès de toux et de rage du terrible noyé, de cet Encelade d'eau-douce.

Sibylle de Lusignan, sœur de Beaudouin IV, roi de Jérusalem, mariée en premières noces à Guillaume, comte de Montferrat — dont elle eut Baudouin V, dernier roi de Jérusalem, chassé de son trône en 1187, par Saladin, roi de Babylone — et, en secondes noces, à Gui de Lusignan, administrateur du royaume de Jérusalem, pendant la minorité de Baudouin IV et de Baudouin V, Sibylle était châtelaine de Samson : elle fut enterrée dans la chapelle du prieuré de Namèche. Ses ossements ne reposaient pas dans la Terre Sainte que son frère et son fils avaient eue pour royaume; du moins, ils étaient encore dans une terre chrétienne. Mais la chapelle même de Namèche eut le sort de toute chose et tomba en ruines (1690). Faites donc choix d'un lieu à votre goût pour y dormir en paix jusqu'au jour du grand réveil ! (1)

---

(1) Dans l'église actuelle, une pierre tumulaire représente une femme vêtue et coiffée à la mode du XIII<sup>e</sup> siècle, tenant

A l'entrée du village de Namèche se voit, non sans peine, une petite chapelle presque recouverte par le remblai du chemin de fer. C'est un souvenir de l'année 1833. Une partie de la population avait succombé par le choléra. Le curé du lieu, une fois l'épidémie passée, songea que le fléau aurait pu emporter tous ses paroissiens ; il rendit grâce au ciel de n'avoir pas voulu la mort de tous les pécheurs et fit élever un petit édifice commémoratif avec cette inscription :

« *Saint Roch, vous avez éloigné les maux de cette paroisse.* »

Pourquoi le Saint, au lieu d'éloigner le mal, ne l'avait-il pas empêché de venir ? ... Sans doute, le bon Saint-Roch avait fait tout son possible ; mais le crédit d'un bienheureux n'est pas indéfini.

Un massif de roc blanchâtre fait face à Namèche, et se continue jusqu'à **Sclayn** ; sur la gauche, reparaissent à **Sclaigneaux** (3<sup>e</sup> station) des roches dentelées comme à Marche-les-Dames.

Dans une de ses excursions hors de sa ville natale, Jérôme Pimpurniaux est venu de ce côté, puis, en quittant Namèche, a visité l'autre rive. Il faut ici le laisser parler lui-même.

« Passons maintenant sur la rive droite, dit-il, et traversons ce rapide courant si difficile pour le nautonnier. Nous pourrions visiter la grotte naturelle dont l'entrée se montre à la base de ce roc escarpé, parcourir ces immenses salles, goûter l'eau ferrugineuse de ce ruisseau qui s'échappe à quelques pas plus loin après s'être engouffré dans la montagne

les mains jointes, ayant au côté une aumônière et sous les pieds son levrier. Quelques personnes prétendent que cette pierre est celle du tombeau de Sibylle. M. A. B. parait en douter ; voyez les *Légendes namuroises*, p. 168. La 12<sup>e</sup> de ces légendes renferme une excellente description des bords de la Meuse, depuis l'hôpital des *Grands-Malades* jusqu'à Samson. Nous lui avons beaucoup emprunté ; nous avons également comparé et plusieurs fois complété nos notes avec celles que le même auteur a insérées dans le T. II de son *Guide du voyageur en Ardenne*, de la page 175 à la page 216.

et avoir coulé sous terre pendant plus d'un quart de lieue. Peut-être un jour y découvrira-t-on un nouveau *trou de Han*, (voy. p. 19). Mais je veux abrégé cette excursion.... puis, vous l'avouerez-vous ? Je suis d'un naturel peureux, et je vous dirai que ces excavations en tout temps ont servi de refuge aux *Nutons*.

» Savez-vous ce que sont ces êtres qui participent de l'homme et de la divinité, que l'on nous dépeint petits et trapus, velus et noirs, quoique personne encore, à ma connaissance, n'en ait vu ? Vous l'ignorez ? Je vous ferai de bonne foi le même aveu.

» Il convient néanmoins de consigner ici, pour faciliter les recherches de ceux qui par la suite tenteraient de résoudre cet important problème, qu'il n'y a pas dans une partie des provinces wallonnes si mince bourgade où n'existe un trou de *Nutons*. Souvent en défrichant une forêt, on rencontre sous terre d'antiques débris de forges ; ce sont des *crayats* de *Nutons*. S'il apparaît au milieu de ces scories des parcelles de fer ou de plomb, le campagnard les appellera, — passez-moi le mot, — des *veses de Nutons* ; puis il ajoutera qu'il existe du minerai à proximité, et cette indication, en effet, trompe rarement. Concluez-vous que cette singulière expression indique les ouvriers qui, les premiers, ont chez nous travaillé le fer, ceux auxquels nous sommes redevables de cette importante industrie, et qui, pour épargner le transport du combustible, plaçaient sur le bois leurs fourneaux mobiles ? Je ne le puis trouver mauvais, mais vous me permettrez aussi de préférer l'idée moins prosaïque qui fait du *Nuton* un être surnaturel, un gnôme bienveillant chargé de soulager les besoins du malheureux, de venir en aide aux misères du pauvre. »

L'auteur des *Wallonnades* (p. 128 et s.) dit en parlant de ces *Nutons*, qui s'appellent aussi *Lutons* et *Sottais* :

« . . . . . C'étaient de petits hommes venus avant le Christ au pays où nous sommes et qui vivaient sous terre dans des trous noirs et profonds. . . . . Ce que



l'on sait fort bien, c'est qu'en tous les métiers, menuisiers, forgerons, tailleurs et cordonniers, les *Sottais* n'avaient pas leur pareil à l'ouvrage ; si bien que vers le soir les gens du voisinage n'avaient qu'à déposer, aux abords de leur trou, du cuir pour des souliers, du fer pour un verrou, des pots à ressouder ou toute autre commande (mais, comme de raison, en y joignant l'offrande d'un pain, de quelques œufs ou d'un bon pot de lait). En moins d'un jour ou deux c'était ouvrage fait, et de même à la brune on venait le reprendre. » Toujours d'après l'auteur des *Wallonnades* (p. 143 et s.), ces obligeans et discrets petits compagnons ne seraient autres que des missionnaires chrétiens, venus des pays plus civilisés du sud, et qui, tout en se cachant le jour pour éviter la persécution, ne sortant que la nuit, auraient employé les loisirs de leurs heures de retraite à rendre aux habitans des campagnes des services comme ceux dont il est parlé plus haut. M. Houzeau aime mieux voir dans cette légende le souvenir d'une race aborigène obligée de fuir devant d'autres races plus puissantes et de se réfugier dans des cavernes. (1)

**Sclayn** (*Scladinium*), rive droite, se glorifiait jadis d'un chapitre fondé, en 1106, par l'empereur Henri V, qui fit mourir son père de douleur et d'infortune, mais qui créa en ce lieu une collégiale pour un prévôt et huit chanoines. Le chapitre de Sclayn conserva religieusement jusqu'au milieu du siècle dernier le portrait de son fondateur. On voyait cette effigie à l'un des piliers de l'église avec une inscription ingénue et fort simple :

*Hoc gymnasium collegiatae ecclesiae  
dotavit Henricus V,  
qui,  
invito proprio genitore,  
imperium obtinuit,  
anno MCVI.*

---

(1) *Essai d'une géographie physique de la Belgique*, p. 269, et, pour l'étymologie des noms de ces lutins, le *Dictionnaire* de M. Ch. Grandgagnage, au mot *Lûton*.

« Le chapitre de cette église collégiale a été doté par Henri V, qui, malgré son propre père, obtint l'empire en 1106. »

Les dignes chanoines se consolait du débat élevé entre le père et le fils par ce souvenir qu'au moins eux-mêmes étaient dotés. Peut-être faisaient-ils un titre d'honneur au fils d'être devenu empereur *malgré* son père, comme un biographe félicite quelqu'un d'avoir suivi une noble vocation contre le sentiment d'un parent ou d'un tuteur sans clairvoyance.

En 1356, le comte de Namur, Guillaume I le riche, accorde aux plombiers des bans de Sclayn et de Namèche certaines franchises et stipule qu'ils lui paieront deux deniers « par chaque cent de plomb fondu. »

L'extraction du plomb est une industrie ancienne sur les bords de la Meuse. On cite un diplôme de 816, par lequel Louis-le-Débonnaire assigne à l'église de Reims un endroit du *pays de Lomme* pour y faire rechercher le plomb nécessaire aux travaux de la cathédrale. Vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, des exploitations semblables existaient à Berwimont près de Boninnes, dans la mairie de Wedrin, dans le bailliage de Wasseige. (1)

**Sclaigneaux** placé, comme nous l'avons dit, sur la gauche, est rouge de l'étrange poussière de ses minerais de fer violet (*oligiste oolitique*) et possède une usine où se fabrique le plomb.

Plus bas, on a bientôt à remarquer les nouveaux **Établissements des Sarts**, (où l'on traite le zinc et le plomb), que suivent les immenses carrières de **Seille**, sous lesquelles disparaît la voie ferrée : celle-ci, par un tunnel de 235 mètres, est conduite dans le bassin d'Andenne.

Le bateau à vapeur passe devant le joli castel de **Seille** (2), puis atteint **Andenne** (rive droite), où la vallée,

(1) J. BORGNET. *Histoire du comté de Namur*, p. 134.

(2) Appartenant à M. le Baron de Merx. — Il sera reparlé de Seille à la p. 97.

s'élargissant, ouvre l'espace à de nombreuses et diverses industries qui forment un cercle de riches établissements autour de cette petite ville (4<sup>e</sup> station).

**Andenne** (*Andana*) se nommait d'abord les Sept-Eglises, pour cette raison légitime qu'il y en eut là tout autant.

Elles avaient été toutes construites sous les yeux et par ordre de Sainte Begge ou Bech.

Avant d'être sainte, Begge, la plus jeune des filles de Pepin de Landen, épousa le fils de Saint-Arnoul, le comte Ansegise. Son mari avait, par charité, reçu dans sa maison, nourri, élevé, un jeune garçon, qui s'arma contre son bienfaiteur et le tua pendant la chasse.

Begge, veuve par un aussi cruel événement, fit le pèlerinage de Rome et se retira au milieu d'une solitude qu'elle peupla de sept églises, en mémoire de celles qu'elle avait vues dans la sainte ville. (1) Le territoire lui appartenait comme les églises : elle donna le tout à un monastère qu'elle fonda. La comtesse prit elle-même le voile des mains de Saint-Amand et fut première abesse du lieu. Ses compagnes lui avaient été envoyées de Nivelles par sa sœur Gertrude, que Saint-Amand avait également cloîtrée et qui régissait aussi un monastère. Begge et Gertrude furent canonisées : Ideberge ou Itte, leur mère, obtint le même honneur. Grimoald, son fils, ne fut pas aussi heureux ; à la suite d'une révolution dans le royaume d'Austrasie, dont il était maire, il perdit son titre et la vie. Personne ne voulut en faire un Saint ; on ne dit pas qu'il ait rien donné aux couvents, même à ceux de ses sœurs. Begge eut, d'ailleurs, le chagrin de voir d'autres parens à elle en dehors des bonssentiers. Grand-mère de Charles Martel et l'ayant même élevé près d'elle, au milieu des nonnes, elle ne put jamais lui inspirer le respect des choses ni des personnes ecclésiastiques. Il s'en faut de peu que son pupille n'ait tourné au mécréant. L'histoire de

---

(1) C'est pour d'autres raisons le même nombre que celui adopté par Eilbert, le fondateur de Waulsor (v. p. 13).

*Vert-vert* prouve bien que l'éducation d'un jeune gars faite dans un couvent de sœurs n'est pas une infaillible garantie d'innocence et de piété. Sauf cette vérité d'observation, *Vert-vert* et Charles Martel ont eu peu de chose de commun. Tandis que la jeunesse du pensionnaire des Visitandines de Nevers se passait à caqueter et dire des *Ave*, celle du fils d'Alpaïde fut employée à faire la chasse aux ours dans les environs du monastère de son aïeule.

Les sept églises furent ruinées par les Normands avec le bourg avoisinant. Celui-ci se releva sous le nom d'Andenne et devint considérable; mais au XII<sup>e</sup> siècle, il faillit être anéanti du même coup qu'un moultier y attaché.

Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, avait rendu de grands services aux Liégeois dans le temps d'une guerre qu'ils soutenaient contre Renaud, comte de Bar. C'était à la valeur du Namurois que l'évêché de Liège avait dû de recouvrer la ville de Bouillon (1141). Malheureusement, il n'y a si bons amis qui ne se brouillent.

Entre le comte et les Liégeois survinrent quelques démêlés, et même, en 1150, de grosses querelles. On commença, ainsi que le voulait la coutume, par se brûler mutuellement des villages et leurs habitans; puis, après s'être fait la main par ces menus exercices, on se forma en masse des deux côtés et les adversaires coururent les uns sur les autres. Le choc eut lieu dans la plaine d'Andenne. Les gens du comte furent houspillés. Les Liégeois, maîtres du champ de bataille, détruisirent, en face de la ville, un pont de pierre dont on aperçoit encore quelques vestiges; en outre, ils saccagèrent les maisons et le monastère d'Andenne. Les religieuses s'étaient réfugiées au pied de l'autel de Saint-Etienne; quoique sujets d'un prince ecclésiastique, les vainqueurs, rendus facétieux par leur triomphe, traitèrent avec irrévérence toutes ces nonnes émues. L'évêque Henri II de Leyen ramena chez eux ses soldats chargés de butin, mais le souvenir des offenses qu'ils avaient infligées à de pudiques religieuses, lui revint et le fit rougir: pour jeter une sorte de voile sur

ce qu'il avait vu, il déclara que les bonnes sœurs, à l'avenir, seraient exemptes de divers droits dûs aux évêques et aux archidiacres de Liège.

En 1207, le comte de Namur Phillippe-le-Noble, en sa qualité d'abbé perpétuel et d'avoué du chapitre d'Andenne, déclara que les chanoinesses devraient être nobles et provenir de noble lignage.

Le chapitre d'Andenne comprenait trente chanoinesses et dix chanoines. D'elles à eux, la sainteté servait de barrière ou devait en tenir lieu : les logemens étaient indivis.

En 1785, Joseph II, tourmenté de l'envie perpétuelle de faire du neuf, quelquefois aux dépens de l'Église, réunit le chapitre des chanoinesses d'Andenne à celui de Moustier-sur-Sambre, et assigna pour demeure à ces deux communautés, fondues en une seule, le couvent des Carmélites-chaussées, à Namur. On plaça quelque autre part les chanoines.

Leur église est aujourd'hui la paroissiale d'Andenne.

Andenne vit commencer la guerre où succomba, comme nous l'avons vu, la malheureuse ville de Ciney.

C'était en 1274. Gui de Dampierre, comte de Namur, avait fait annoncer que des joutes auraient lieu à Andenne. Au jour marqué, la ville se remplit d'une foule curieuse et de chevaliers qui venaient figurer au tournoi, comme tenans. Outre le comte de Namur, qui présidait, et son beau-frère le comte de Luxembourg, les nobles de trente ou quarante lieues à la ronde parurent en brillant équipage. Un sournois de paysan arriva aussi de son village de Jallet, non pour disputer de prouesse, non pas même en amateur des passes d'armes, mais en négociant forain. Il savait qu'après les luttes héroïques les preux ont coutume de manger largement et qu'avec beaucoup de gloire rien ne reconforte comme un quartier de bœuf rôti. En conséquence, il amenait, pour la vendre aux bouchers d'Andenne, une vache, superbe et sans défauts, sauf une légère tache originelle, qui même ne pouvait rien ôter à la saveur de la

viande. C'est que la bête n'était pas très-légitimement la propriété du vilain ; il l'avait volée.

Le coup s'était fait quelques jours auparavant sur le pré de Rigaud de Corbion, bourgeois de Ciney.

Tandis que le voleur promenait le bicorne dans Andenne et cherchait un chaland, le volé, qui d'aventure était là, reconnut son bien. Rigaud requiert aussitôt justice de maître Jean de Halloy, mayeur de Ciney et bailli du Condroz. Mons le bailli se trouvait à Andenne hors du territoire de sa juridiction propre : il invite doucement le paysan de Jallet à s'expliquer et fait si bien qu'il l'attire hors de la ville en un endroit qui dépendait du Condroz. Aussitôt, le larron est saisi, lié par le cou et pendu.

Mais le hameau de Jallet ne fut pas content ; il porta plainte à son seigneur, le sire de Gosne. Celui-ci, dont la justice sommaire exercée par Jean de Halloy outrageait l'autorité baroniale, rassembla ses vassaux et courut en armes vers Ciney pour y tuer M. le mayeur. Ciney ferma ses portes. Le sire se consola de ne pouvoir entrer, en ravageant tous les alentours, puis appela ses frères, les châtelains de Beaufort et de Fallais, pour faire le siège de la ville.

Halloy, pendant que les frères opéraient leur jonction et se concertaient, saccagea les domaines du sire de Gosne, demanda des secours à Huy, à Dinant, arma les paysans de son voisinage.

Sa troupe ayant été battue ensuite, il requit les Liégeois de l'assister. Ces derniers avaient alors pour évêque Jean d'Enghien, lequel n'était « mie guerroyeur, mais un docteur cros et cras. » Ce prince voulait les retenir ; ils sortirent malgré lui pour aller chercher les Beaufort.

A cette nouvelle, ceux-ci se liguèrent avec le duc de Brabant, le comte de Flandre, le comte de Namur, le comte de Luxembourg.

Le dernier, qui s'appelait Henri III, vint assiéger Ciney et l'emporta d'assaut. Les bourgeois se réfugièrent

dans l'église et s'y défendent jusqu'à ce que l'incendie allumé dans la ville les enveloppe et les dévore.

Pendant ce temps, les Luxembourgeois payaient chèrement le triomphe de leur comte. Le maréchal de la principauté de Liège, Robert de Forvies, pénétra dans l'Ardenne avec le fer et la flamme....

Quinze mille hommes avaient péri dans cette guerre lorsqu'en 1276, les parties belligérantes eurent enfin l'idée de recourir à un arbitre; elles s'entendirent sur le choix de Philippe III le Hardi, roi de France. Ce prince accepta, examina, pesa et prescrivit que les choses fussent remises comme elles étaient avant les hostilités. Ce n'était pas absolument la peine de se battre pour aboutir à cette conclusion. (1)

Les bassins houillers renferment ordinairement des argiles de toute nature, surtout les bassins du Nord. On cite en particulier la terre d'Andenne comme fournissant l'argile réfractaire si renommée pour la construction des fourneaux à zinc, les creusets, etc.

Andenne possède une fabrique de terres plastiques (à MM. Pastor, Bertrand et C<sup>ie</sup>), des papeteries importantes (à MM. J.-L. Godin et fils), une filature de coton (à M. Lammens) dont la fondation est due à M. Cockerill, une porcelainerie (à M. Winand) et des charbonnages.

Les usines de zinc et de plomb de **Haye-Monet** (à la Société de Corphalie) et celles des Sociétés métallurgiques d'Andenne et des Sarts de Seille sont, dans les environs, de dignes rivales, pour l'activité productive, des établissements qui viennent d'être mentionnés.

Le pont d'Andenne est, comme il convient dans un pays aussi riche en mines, façonné en fer et en fonte.

---

(1) Cette guerre forme le sujet d'une épopée ironique en 24 chants, *la Cinéide ou la Vache reconquise*, par M. De Weyer de Streel; Bruxelles et Paris, 1855, in-12.

## APERÇU DE LA PROVINCE DE LIÈGE

La Meuse, en quittant la province de Namur, pénètre dans celle de Liège, qui correspond pour une bonne part à l'ancien département français de l'Ourte.

Ce que l'on en a distrait consiste en ceci : 1° Cinq cantons cédés à la Prusse par les traités de 1815, savoir : Cronembourg, Schleyden, Eupen, Malmedy, Saint-Vith;

2° Un canton, celui de Viel-Salm, qui fait partie du Grand-Duché de Luxembourg avec plusieurs communes du canton de Ferrière.

3° Quelques autres communes échangées avec la province de Namur.

Avant sa réunion à la France (en vertu des décrets de la Convention nationale des 2 et 4 mars et du 8 mai 1793, renouvelés après la rentrée des troupes françaises, en juillet 1794), le pays de Liège comprenait, indépendamment de la ville et du territoire propre de Liège, les districts suivans :

1° La Campine, que limitent l'Escaut inférieur, le Rupel, le Demer et la Meuse inférieure (c'est l'ancienne Toxandrie; un groupe de la nation des Francs y séjournait avant l'invasion barbare.)

2° La Hesbaye. (*Voy.* p. 11).

3° Le comté de Looz, devenu en 1212, un fief de l'évêché de Liège, et réuni, en 1367, au domaine direct. (1)

4° La chatellenie de Couvin, achetée en 1565 (le château avait été acquis en 1096). (2)

5° Le comté de Horn, dont l'évêque de Liège, en 1568, (après la mort du comte exécuté pour rébellion à l'autorité

(1) RICHARD COURTOIS. T. I, p. 27.

(2) *Ibid.* p. 29.



du roi Philippe II), prit possession, comme d'un fief masculin, à titre reversif, du comté de Loos. (1)

Le marquisat de Franchimont, mentionné déjà en 870 comme faisant partie du pays de Liège, puis donné, en 898, par le roi Zwentibold à l'évêque Franco, et, dès lors, ayant toujours été annexe de la principauté de Liège. Theux, Spa, Verviers étaient les possessions les plus importantes de cette seigneurie. (2)

7° Le Condroz. (*Voy.* p. 50).

8° Le pays d'Entre-Sambre-et-Meuse, ou, pour plus d'exactitude, certains domaines dans ce pays.

« Le ci-devant pays de Liège était un Etat de l'empire d'Allemagne. Il était compris dans le cercle de Westphalie.

« Au nord il était borné par les Provinces-Unies, à l'ouest et à l'est par les Pays-Bas autrichiens et la Prusse, et au midi par la France.

» Sa plus grande longueur du nord-ouest au sud-ouest était d'environ quarante-sept lieues et sa largeur, du sud-ouest au nord-ouest, de quinze lieues. » (3)

(1) RICHARD COURTOIS. T. I, p. 30.

(2) Les évêques de Liège ne prirent cependant le titre de marquis de Franchimont qu'à partir de Georges d'Autriche (1544-1557). R. COURTOIS (I, 63-64), dit du Franchimont :

« Ses habitans, la plupart pâtres, pêcheurs, forgerons, furent toujours renommés par leur bravoure et leur courage; aussi, sans parler des temps plus modernes, qui ne connaissent le beau fait d'armes des six cents Franchimontois, se dévouant à la mort pour délivrer la ville de Liège assiégée, en 1468, par le roi de France, Louis XI, et Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne? Ces braves périrent presque tous accablés par le nombre, au moment de voir couronner de succès leur généreuse entreprise, qui valut à leurs descendants la jouissance du droit de cité dans la ville de Liège. Les deux tyrans échappés au plus grand des dangers se vengèrent d'une manière atroce. Après avoir pillé, brûlé et saccagé la ville de Liège, le duc s'avança, malgré la rigueur de la saison, dans le Franchimont, où il faillit périr de froid avec toute son armée, et mit tout à feu et à sang. » — *Histoire du marquisat de Franchimont*, par DETROOZ.

(3) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*, p. 27.

Liège était la *Cité* : l'usage était de lui donner le titre honorifique de *noble*.

Les autres villes s'appelaient les *bonnes villes*. C'étaient :

Maestricht, — Huy, — Dinant, — Tongres, — Saint-Trond, — Hasselt, — Maceyck, — Florenne, — Ciney, — Fosse, — Thuin, — Couvin, — Visé, — Looz, — Herck, — Brée, — Peer, — Bilsen, — Hamont, — Beeringen, — Stockem, — Châtelet, — Marchienne-au-Pont, — Rochefort, — Waremme, — Verviers.

En vertu des possessions données, dévolues ou achetées, l'évêque de Liège prenait dans ses mandemens ou édits les titres de *prince de Liège*, *duc de Bouillon*, *comte de Looz et de Horn*, *marquis de Franchimont*, etc.; mais depuis 1676, le second de ces titres n'était que nominal, les princes-évêques s'étant vu enlever le duché de Bouillon par la France. (1)

La circonscription de l'évêché de Liège était plus étendue que celle du *pays*. Seigneur temporel et spirituel dans sa principauté, l'évêque n'avait pour le reste de son diocèse que le pouvoir spirituel.

Les évêques de Liège, au temps de la révolution française, étaient suffragans de Cologne.

Leur diocèse actuel comprend les provinces de Liège et de Limbourg.

Leur autorité ecclésiastique s'étendait assez loin, même après la création, en 1539, des nouveaux évêchés qui diminuèrent de beaucoup le ressort de la juridiction diocésaine du prince.

Le département de l'Ourte, érigé par le gouvernement français, renferma :

1° Une grande partie de l'ancienne principauté de Liège (les communes les plus éloignées de la capitale entrèrent dans la composition de départemens circonvoisins);

2° Des territoires qui, bien que très-rapprochés de Liège, ne dépendaient point de la principauté, tels que les villages

---

(1) R. COURTOIS, p. 31, et F. HÉNAUX, *Histoire*, p. 28.

de Loncin et d'Awans ( au nord-ouest et tout à proximité de Liège), appartenant à l'électorat de Trèves ;

3° La plus grande partie du duché de Limbourg et du comté de Daelhem ; (1)

4° La plus grande partie de la principauté de Stavelot, comprenant deux abbayes soumises au même abbé, celle de Stavelot et celle de Malmédy, avec les villes de ces mêmes noms et leurs territoires ; (2)

5° Quelques portions de la province de Luxembourg, telles que les terres de Saint-Vith, de Schleyden et de Cronembourg, à l'extrémité orientale du département ;

6° Vingt-six juridictions ou villages du duché de Brabant ;

7° Vingt-sept seigneuries du comté de Namur ;

8° Plusieurs villages qui jadis s'étaient prétendus indépendans et que le traité de Fontainebleau, du 8 novembre 1785, partagea entre l'Empereur et les Hollandais. (3)

La province actuelle de Liège se compose de 331 communes. Elle est bornée par le duché de Limbourg, au nord ; par la Prusse, à l'est ; par les provinces de Luxembourg, au sud ; — de Namur, au sud et à l'ouest ; — de Brabant, à l'ouest ; — et de Limbourg, au nord.

Elle est divisée en quatre arrondissemens administratifs, dont les chefs-lieux sont : Liège, Verviers, Huy et Waremmé.

(1) Voy. RICHARD COURTOIS. T. I, p. 35-48 (*Ancien état de Limbourg*).

(2) *Ibid.*, p. 48-62. (*Abbaye et principauté de Stavelot*).

(3) Pour échapper à la domination de ces deux puissances, alors qu'elles réclamaient le droit de souveraineté, ces villages avaient été contraints de payer à l'une comme à l'autre un tribut annuel : d'où le nom qu'ils reçurent de *terres de rédemption*. Dans cette catégorie se trouvaient : les terres d'Argenteau et de Hermalle ; le village de Fallais, l'un des vingt-six du duché de Brabant, précédemment notés ; le petit village de Paifve, à droite et à la moitié du chemin qui conduit de Liège à Tongres. — Le village de Tignée, distant de Liège d'un peu plus d'une lieue, à l'est, prétendait dépendre immédiatement de l'Empire.

Sa population, d'après le dernier recensement, est de 452,603 habitans, — environ 156 par kilomètre carré.

L'exploitation de la terre par la culture est fort avancée dans la province de Liège : la Hesbaye particulièrement, s'enorgueillit d'une fertilité proverbiale.

Le bassin industriel de la Meuse, dans cette même province, offre des ressources prodigieuses. On y trouve entre autres établissemens ceux dont la liste suit :

*I<sup>o</sup> Charbonnages. (1)*

Sur la rive droite entre Huy et Hermalle-sous-Argenteau : les grands charbonnages de Marihaye, de l'Espérance, de Cockerill, Six-Bonnières, Ougrée, Angleur, Chartreuse, Wandre, Cheratte ; sur la rive gauche, Baldaz-la-Lore, les Artistes, les Kessales, Grands-Makets, Sart-au-Berleur, Horloz, Grand-Bac, Val-Benoit, Bois-d'Avroy, la Haye, Belle-Vue, Bonne-Fortune, Patience-Beaujong, Bonne-Fin, Batterie, Bancux, Belle-Vue et Bien-Venue, Espérance (à Herstal).

Les gisemens houillers de la province de Liège sont, comme on voit, une riche branche du bassin houiller belge, qui, le plus productif du continent européen, et s'étendant sur une zone étroite depuis Duren en Prusse jusqu'à Douai, passe par Eschweiler, Liège, Charleroi, Mons et Valenciennes. Des 250,000 hectares qu'il occupe, 150,000 appartiennent uniquement à la Belgique.

*II<sup>o</sup> Usines à zinc.*

Société de la Vieille-Montagne, 4 usines : Liège (St-Léonard), Angleur, Valentin-Coq à Mons (près Liège) et Flône.

(1) « L'époque de la découverte de la houille, au pays de Liège, est demeurée incertaine ; on ne sait si c'est au XI<sup>e</sup> ou bien au XII<sup>e</sup> siècle que cette découverte eut lieu. L'exploitation fit des progrès rapides, car déjà, dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, une juridiction spéciale en cette matière, les *Voirs jurés* du charbonnage, étaient en pleine vigueur. Les règles de cette juridiction étaient tracées dans les *us et coutumes du charbonnage*. » — RAIKEM. *Discours prononcé à l'audience de rentrée de la cour d'appel de Liège*, p. 99. Liège, 1851 ; brochure in-8.

Société de la Nouvelle-Montagne, 2 usines, une à Engis, l'autre à Forest.

Société de Corphalic, 1 usine à Ampsin.

M. L. de Lamine, 1 id. id.

La production du zinc brut dans les établissements de la Vieille-Montagne en Belgique s'est élevée pendant l'année 1855 à 15,168,582 kil. ; — les autres établissements des bords de la Meuse ont fourni 14,633,418 kil. de zinc à la consommation ; — soit donc un ensemble de 29,802,000 kil. d'une valeur de 48,525,520 francs. En 1856, cette somme a encore été notablement augmentée.

### III<sup>e</sup> Usines sidérurgiques.

Société anonyme de Sclessin, 3 hauts-fourneaux ; — Société de l'Espérance à Seraing, 4 ; — Société John Cockerill, 6 ; — Société d'Ougrée, 4 ; — Société de Grivegnée, 1.

Ces grandes exploitations industrielles ne sont pas les seules dont le pays puisse tirer gloire.

Depuis longtemps, il excelle dans la fabrication des armes, des ouvrages de fer et de cuivre, des draps, des étoffes, des cristaux, des clous, dans la préparation des cuirs.

Aussi est-ce principalement à la vue de toutes ces richesses et de toute cette activité que l'on peut dire avec un économiste moderne : « C'est avec une sorte de recueillement qu'il faut voyager en Belgique ; il importe d'étudier avec soin la marche progressive d'un pays dont l'industrie est si développée qu'il lui a fallu, à la dernière Exposition universelle, autant de place que pour les plus grands États. »

La première localité, sur la rive gauche de la Meuse, qui dépende de la province de Liège est le village de **Seille**, déjà mentionné p. 86 (*Seyllæ*, *Seillæ*, *Seille* signifiait probablement forêt — peut-être du celtique *caill*). **Forseille** est le nom d'un village situé au sommet de la côte qui s'élève der-

rière Seille : *fors-seille*, hors de la forêt dont cette côte est encore couverte en partie. La moitié des habitants est employée aux carrières et aux fours à chaux.

**Reppe** (anciennement sans doute *Repes*) paraît ensuite, du même côté que Seille.

Plus loin est **Java** ou **Javaz**, célèbre dans tout le voisinage par ses vergers, mais surtout par ses vignobles dont les crus bourguignons affectent de n'être pas jaloux.

Après Andenne, une longue digue nous maintenait sur la rive droite où nous avons vu **Andenelle** qui a conservé une petite église romane très-intéressante. Au delà on découvre, en face de Java, la belle propriété de **Gives**. (1)

Déjà dans le fond se dessinent les tours ébréchées du château de **Beaufort**.

A leur pied, les villages de **Gives**, **Ben**, **Ahin** forment, avec l'ancienne abbaye de **Solière**, la plus grande partie d'une même commune, la première de la province de Liège sur la droite de la Meuse.

L'histoire fournit quelques documens relatifs au beau temps du castel aujourd'hui en ruines.

Nous avons vu (page 90) le sire de Beaufort venir au secours de son frère Jean de Halloy dès le commencement de la *guerre de la Vache*.

Pour obtenir l'assistance de Gui de Dampierre, comte de Namur, il se reconnut son vassal. Jusque là, Beaufort avait maintenu son indépendance. C'était un de ces *fiefs du soleil* qui ne relevaient de personne et qui obtenaient, au contraire, le relief d'autres fiefs formant d'habitude le patrimoine d'une même famille. Le lignage que les Hutois et les Liégeois contraignirent à humilier son orgueil avait été jadis très-puissant, très-riche. L'abbaye de Solière était une de ses fondations. Elle avait été créée originairement à Ben, en 1127, par Lambert, Henri et Arnold, tous trois frères. Les religieuses furent transférées ensuite à Solières (1214). Sou-

---

(1) Appartenant à Madame la Baronne d'Hérissem.

mises d'abord à la règle de S. Augustin, elles adoptèrent ensuite celle de l'ordre de Cîteaux et la gardèrent jusqu'en 1794. Le couvent eut la vie plus longue que le château. Celui-ci résista aux bourgeois confédérés et la paix de 1276 semblait lui promettre de rester longtemps l'apanage de ses maîtres. Mais ils se ruinèrent dans le siècle suivant, et furent réduits à vendre, vers 1360, leur roc, leur donjon et leurs terres à Guillaume le riche, comte de Namur. Après l'hommage, la cession : ce fut l'histoire, en ce temps, d'une infinité de seigneurs qui jusqu'aux premières croisades étaient rois chez eux. Ainsi va le monde. On s'élève par le pillage, la ruse ou la chance ; on tombe ensuite pour faire place à d'autres qui ne sauront pas mieux tenir pied.

Le château de Beaufort subsista jusqu'en 1429 : cette année là, les Hutois le prirent et le brûlèrent. Comme le Phénix, il était rené de ses cendres ; les Français vinrent, en 1554, et le firent à peu près ce que nous le voyons.

A une faible distance de ces ruines, on trouve, sous la condition toutefois d'être précisément renseigné, l'ouverture d'un souterrain naturel, le **Trou-Manteau**.

La main obligeante d'un narrateur fidèle en a tracé fort à point la description qui suit : « C'est un entonnoir informe s'ouvrant de côté, d'une hauteur d'homme à peu près et se rétrécissant à mesure qu'il s'avance. Quand on est parvenu au bout de ce boyau, on est obligé de grimper sur une échelle à peu près pourrie pour parcourir un autre corridor conduisant à des salles assez vastes. Parfois il faut se courber, presque ramper, et parfois on peut se promener à l'aise dans des appartements où les stalactites forment les lustres et les rochers grisâtres la tenture. Mais il faut se garder de visiter ces lieux avec des habits trop somptueux ; car la boue et le roc onctueux en feraient vite profit.

« A chaque instant des chauves-souris effleurent la tête des touristes et viennent seules donner de la voix au silence effrayant qui règne dans ces catacombes.

« Ces cavernes ont été connues de mémoire d'homme. Des

\*

légendes ont donné la vie à cette merveille de la nature : les traditions populaires toujours avides du merveilleux en ont fait l'habitation de lutins, petits êtres malins, méchants dans certaines localités, mais bons dans notre arrondissement, car ils travaillent des souliers au gré des habitants. (1)

« Dans les derniers temps, des touristes y ont fait une singulière rencontre : ils ont trouvé dans un fauteuil naturel, adossé au rocher, un jeune homme qui s'était tiré au cœur un coup de pistolet et qui dormait du sommeil de la mort dans ce tombeau formé par la nature.

» D'après quelques données vulgaires de géologie, on pourrait attribuer la création de ce conduit souterrain au passage d'une source quelconque. Cependant cela est assez douteux, car on n'aperçoit nulle part la trace d'aucun ruisseau ; de plus, les différents étages de cette caverne démentiraient cette supposition. Il vaut mieux rapporter sa création au bouleversement de la nature lors du déluge : du reste les environs prouvent qu'il y a eu de grandes transformations : à chaque pas près de la grotte on trouve des arcades naturelles en pierre, des enfoncements de rocher, etc.

» Jamais on n'a pu pénétrer jusqu'au fond de la grotte du Trou-Manteau : des bruits circulent qu'il y a dans les profondeurs des mares d'eau, mais je doute fort qu'on ait pu constater la réalité de ces assertions. »

C'est aux explorateurs enthousiastes d'aller voir eux-mêmes ce qu'il faut penser de ces mares d'eau. Nous, regagnons la Meuse.

Elle baigne, sur sa gauche, de l'est à l'ouest, la commune de **Bas-Oha**.

Ce nom d'*Oha*, en langue basque signifie *forêt, bocage*. Nous signalons cette curiosité linguistique aux partisans du système qui compte les Ibères parmi les plus anciens colons

---

(1) Voilà de rechef nos amis les Nutons (v. p. 84). C'est le



belges. Seulement il feront bien de considérer que la forme ancienne du nom de Moha est *Muhault*, ce qui altère un peu la base ibérienne.

L'ancien château d'Oha, par une restauration moderne, paraît suffisamment vieux.

A Bas-Oha est la cinquième station de la voie ferrée. D'importants dépôts de minerais de fer témoignent de la richesse métallurgique de cet endroit.

Au delà du territoire de Bas-Oha, la Meuse se grossit des eaux de la **Méhaigne**, qui prend sa source à Saint-Denis, dans la province de Namur, et dont le parcours est de 59 kilomètres. Entrée dans la province de Liège à Wasseige, elle passe à Meeffe, Ambresin, Avin, Moxhe, Cipllet, Avenne, Ville-en-Hesbaye, Braives, Latinne, Fallais, Fumal, Warinant, Hucorgne, Moha, Vinalmont, Wanze et Antheit.

Esopé estimait comme très-faisable d'avalier la mer si quelqu'un se chargeait d'empêcher les fleuves d'y arriver : notre plan, tel que la gageure à laquelle s'intéressait le vieil esclave phrygien, ne nous ordonne pas de faire engouffrer les affluents de la Meuse dans ce volume. Les fertiles bords de la Méhaigne pourraient cependant nous tenter : au moins dirons-nous quelque chose des deux anciens châteaux, de **Moha** et de **Fallais**.

Le premier appartenait, dans le commencement du XIII<sup>e</sup>

moment d'ajouter que l'histoire de ces chères petites gens se complète par une note insérée au T. I (p. 261-288) du *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, par M. J. Grandgagnage (à la suite de sa wallonnade intitulée *Chaudfontaine*) et par les légendes que rapporte le *Guide du voyageur en Ardenne* : au Tome I (p. 153-156) particulièrement ; il y a le conte quelque peu risqué des amours d'un Nuton et d'une jeune paysanne, amours qui finissent avec un terrible bruit. Une certaine galette de haricots aux oignons, manipulée par l'industrie d'un bedeau, figure là comme un engin plus que machiavélique. Le cheval de bois qui perdit les Troyens n'était rien auprès de cette invention d'un art période.

siècle, à un comte de même race que les Beaufort (c'étaient des rameaux de la famille d'Alsace). Ce comte, nommé Albert, avait deux fils. Un jour, il les mena voir à Andenne des joutes où lui-même figurait. Les deux enfans revinrent à Moha tellement exaltés par ce spectacle, qu'ils voulurent en imiter les scènes. Le malheur leur fit trouver des lances non émoussées et des chevaux. Ils coururent l'un sur l'autre comme des paladins ou des fous et se transpercèrent mutuellement. Un chêne, planté au lieu où périrent ces infortunés, a vécu jusqu'en 1834 : le tonnerre a consumé ce témoignage de la tradition. Albert, dans le premier mouvement de son désespoir, eut la pensée de se retirer du monde avec sa femme, et donna l'expectative de tous ses biens à l'église de Liège ; mais le temps qui cicatrise les blessures du cœur lui fit reprendre goût à la vie. Il oublia même tous ses projets de retraite, lorsque la comtesse lui eut donné une fille ; mais il survécut peu à ce bonheur. L'évêque de Liège, au nom de la jeune enfant, Gertrude, et de son droit de garde-noble, se mit en possession du château de Moha. Henri I, duc de Brabant, réclama comme créancier du défunt. Le prélat tint bon, refusa de croire à cette dette et par suite de livrer le comté. Henri, par représailles, se rua sur Liège, y pénétra presque à l'improviste, le jour de l'Ascension, et jeta bas les trois quarts de la ville (1212). Il sortit du milieu de ces décombres pour marcher sur Moha, et le long de sa route incendia tous les petits châteaux des chevaliers de la Hesbaye. Mais la garnison liégeoise de Moha parvint à lui résister ; la chance tourna contre le duc, qui finit par être obligé de souscrire une paix honteuse.

Pendant ces conflits, Gertrude était paisiblement élevée à la cour du duc de Lorraine. Devenu grande et belle, elle eut pour adorateur Thibaut, comte de Champagne, le gentil poète, puis épousa le fils du duc de Lorraine (quelle fille prend pour premier mari son premier amoureux?). Le mari décéda ; Thibaut était libre encore : Gertrude renoua quelques relations avec lui ; ils s'épousèrent, ils divorcèrent, et l'ex-

future duchesse de Lorraine, la comtesse de Champagne, se retrouva comtesse de Moha. Enfin de troisième nocces l'unirent au jeune comte de Linange; mais elle mourut bientôt, à l'âge de vingt ans (1225). C'était avoir eu, jeune, beaucoup d'aventures, sans compter la dernière.

Gertrude ne laissait pas d'héritier direct: l'évêque de Liège, en vertu de la précédente donation d'Albert, épargna aux collatéraux la peine de se disputer les biens de la comtesse. Le château de Moha eut dès lors deux sortes d'ennemis: les Brabançons qui voulaient toujours le prendre pour le garder, les Huttois qui tâchaient sans cesse de le détruire pour faire pièce à leur souverain. Ces derniers eurent la chance meilleure: en 1376, pendant une guerre contre l'évêque Jean d'Arkel, ils se ménagèrent des intelligences dans la place qu'ils envahirent. Sous leurs pics et leurs pioches la forteresse tomba. Un seul bâtiment fut épargné: c'était une chapelle de Sainte Gertrude où l'on vint jusqu'à l'époque de la révolution se fournir de *petits pains qui possédaient la vertu de chasser les rats et les souris*. Longtemps le droit de distribuer cette drogue appartient aux Jésuites; mais comme les souris et les rats, les Jésuites furent chassés en 1764. Leur boulangerie pharmaceutique échut alors aux Augustins; les Augustins, à leur tour, se virent expulser. Les prêtres séculiers n'aimaient guère les réguliers qui le leur rendaient amplement. Quand on dispersa les moines en 1794, le curé de Moha, Nicolas Richel, se vengea, aux dépens de Sainte Gertrude, des longs sujets de jalousie que ses prédécesseurs et lui-même avaient eus à cause de la chapelle. La soutane triomphant du froc, le curé, en compagnie de quelques-uns de ses paroissiens, monta au château, vint arracher le tabernacle et s'en fit une armoire de cuisine; le bénitier servit d'auge pour les porcs. (1)

Sous les décombres du château, il existe, selon la tradition locale, une *galle* d'or, c'est-à-dire une chèvre enchantée, gar-

---

(1) Voy. BOVY, *Promenades historiques*, T. I, p. 193-241.

dienne d'un trésor enfoui, lequel sera trouvé par un quidam venu là sans dessein de rien découvrir de pareil.

Le château de **Fallais** se voit plus loin en remontant le cours pittoresque de la Mèchaigne. Il appartenait aussi à des Beaufort. En 1254, le comte, appelé Richard, assistait à une cérémonie dont voici l'objet. Entre Warnant et Fallais, domaines limitrophes, la juridiction n'était pas arrêtée d'une manière fixe. L'usage était que, tous les ans, au milieu d'un concours de témoins, un jeune homme montât sur une roche située entre les deux hameaux de Pitet et de Drée ; qu'on lui présentât un morceau de poire coupé en rond et que de toute sa force il lançât cette rondelle dans une certaine direction. Là où tombait le projectile était pour douze mois la frontière des deux seigneuries. Cette intéressante cérémonie avait attiré, entre autres, la fille du seigneur de Fumal. Richard vit la belle, et l'obtint pour femme, à la barbe du père, qui le refusait pour gendre, et malgré les dents d'un rival qui plaisait davantage au vieux sire. Les époux s'aimaient d'amour tendre et le laissaient peut-être un peu trop voir. L'évêque de Liège, Henri de Gueldre, ne put supporter l'aspect de ce bonheur. Il lui arriva comme au don Juan de Molière. « La tendresse visible de leurs mutuelles ardeurs lui donna de l'émotion ; il en fut frappé au cœur et son amour commença par la jalousie. Il ne put souffrir de voir ce couple d'amans si bien ensemble ; le dépit alluma ses désirs. Il se figura un plaisir extrême à pouvoir troubler leur intelligence et rompre cet attachement dont la délicatesse de son cœur se tenait offensée. » Le moyen le plus simple de triompher lui parut être d'éloigner Richard. Un jour donc, il s'invite à la table du comte et lui annonce familièrement qu'il l'a nommé prévôt de Bouillon, mais à la condition de partir sans délai. « On avait, à Bouillon, un si pressant besoin du prévôt qu'il ne devait pas prendre le temps d'attendre que la comtesse fût prête à le suivre. D'ailleurs il pourrait venir la rechercher plus tard. » L'époux avait surpris certains regards plus que tendres de l'évêque ; il se tint pour averti, mais accepta l'ordre si formel de

s'en aller au plus vite. Le prince, sur cette assurance, quitta le château, se promettant d'y retourner bientôt. En effet, on le vit reparaitre après un jour ou deux. Le galant fut fort étonné de trouver Richard tranquillement au logis. « Vous n'êtes pas parti? — Non. — Pourquoi? — J'ai cru que ma femme courait plus de risques que votre prévôté. Que l'une soit à vous, je le veux bien, mais vous n'aurez pas l'autre. » L'évêque, furieux, jura de détruire Fallais avant quinze jours; mais la place était forte, et quand il revint pour l'assiéger, Richard était sur ses gardes. Les Huttois, instruits de l'affaire, mirent des députés en campagne pour annoncer à l'évêque que le comte étant un de leurs francs-bourgeois, ils ne pouvaient le laisser attaquer sans raison; si le prélat ne s'en allait pas, on enverrait contre lui la milice de la ville. Henri de Gueldre dut lever son camp. Lorsqu'il partait, Richard lui criait du haut d'une meurtrière: « Monseigneur, vous vous en allez? Laisseriez-vous sire Richard chanter dans sa cage près de la belle dame que vous vouliez avoir? » Henri confus ne répondit pas et revint à Liège.

Richard, quoique franc-bourgeois de Huy, devait, en 1276, prendre parti contre cette ville dans la guerre de la Vache. Les anciens amis et compères vinrent le cerner dans son château: il fut tué en voulant faire une sortie. Cependant le château ne fut pas emporté par les assiégeans et resta intact jusqu'en 1675. Le 3 juin de cette année, Louis XIV y logea; mais en quittant la place, le grand roi voulut laisser une marque de son passage; par ses ordres, on fit sauter une des trois tours. (1)

L'église de Fallais est un des édifices religieux les plus anciens de la Hesbaye.

En redescendant vers la Meuse, on rencontre les débris pittoresques du **Val-Notre-Dame**, abbaye fondée en 1202 pour des bénédictines. Les religieuses y furent soumises

---

(1) Voy. BOVY, *Promenades historiques*, T. II, p. 283-301, — et H. DELVAUX, T. II, p. 70.

plusieurs fois à de bien rudes épreuves : les **Huttois** leur brûlèrent leur église en 1315 et **Malborough** campa chez elles en 1703.

Si revenus des eaux de la **Méhaigne** à celles de la **Meuse**, nous observons les bords du fleuve, à droite et en retraite dans une charmante vallée, les murs de brique rouge du **Château d'Abin** (1) tranchent sur un fond de verdure ; à gauche et au sommet d'une colline, qui semble près de barrer le passage, se montre le clocher d'une église. Cette église est celle d'un faubourg de **Huy**, de **Statte**, qui s'allonge sur le versant de la côte du mont **Arbonne**, ou **Nierbonne**, ou encore, à volonté, de **La Roche à Huy**. Au bas est le bâtiment colossal d'un moulin à vapeur.

Si l'on regarde du sommet de cette éminence, ou bien en sortant des ténèbres du long tunnel ouvert au passage des wagons, si enfin le bateau à vapeur vous porte, les yeux, à ce moment, sont émerveillés de la scène qui se découvre.

Le fleuve tourne et vient baigner la base d'un amphithéâtre sur lequel la ville de **Huy** s'étage gaiement ; les rochers, les montagnes, les bois, la citadelle même, avec ses murailles blanchâtres et leurs embrasures béantes, tout contribue à l'effet d'un spectacle qui surprend : chaque détail laisse dans la pensée un souvenir.

---

(1) A M. le prince de **Looz**.

## VII

### HUY

#### ET LE CHATEAU DE MODAVE

**La Meuse** divise la ville en deux quartiers. Elle reçoit par sa rive droite, au bout du pont, dans l'enceinte de la ville, la rivière du **Hoyoux**, par sa gauche, **la Méhaigne** (dont il a été parlé p. 101) au faubourg de Statte.

**Le Hoyoux** ne gèle jamais; il alimente un grand nombre d'usines importantes, et les inonde trop souvent. C'est, à part ce défaut, un cours d'eau fort agréable. Rien de plus joli, de plus frais que les prés qu'il féconde : rien de plus sévère que les deux murailles de rochers cyclopéens entre lesquelles il coule. **Le Hoyoux** reçoit sur sa route une source chargée de tuf calcaire qui incruste les écrevisses encore vivantes. Une autre source, dans une prairie bordée par le **Hoyoux** et

la montagne de la Sarthe, la **fontaine de Sainte Catherine**, est recommandable par son eau ferrugineuse acidule et par les cures qu'on lui attribue.

La position de Huy (1) a dû avoir, de bonne heure, une certaine importance : les Condrusiens, dit-on, y établirent leur capitale. Romains et Francs ne négligèrent pas sans doute un emplacement qui commande avec avantage une partie très-riche des bords de la Meuse.

L'octroi de Huy est déjà mentionné dans un diplôme de 774.

Un diplôme de 934 parle du comté de Huy (*comitatus Hoius*) (2), mais on ne doute pas que l'établissement des comtes ne soit plus ancien dans cette ville. Seulement, les annalistes, dont Mélatr a ramassé, sans y toujours croire, les rêveries et fictions romanesques, (3) présentent une liste de comtes, la plupart, sinon tous, apocryphes. Une tour, qui a subsisté jusqu'au premier quart de notre siècle, s'appelait la tour Basin; ces légendaires ont prétendu qu'elle devait son nom à l'écuyer tranchant de Charlemagne et que ce Basin avait été investi le premier du gouvernement de Huy. Il l'aurait perdu par ses crimes. Ogier le Danois, bien en cour, aurait fait obtenir la place à son cousin Ogier d'Esprez. Après une suite d'autres seigneurs appartenant à la même famille, Mengold ou Mengigaud, fils de Hue, — un roi d'Angleterre qui n'a jamais existé, — ou d'un autre Edgar qui vivait

(1) *Hoiium* ou *Portus Hoius*(?). *Hoius* était aussi le nom de la petite rivière qui baigne Huy; du diminutif *Hoiolus* est venu Hoyoux.

(2) Un autre diplôme de 936, ou environ, indique un second *comitatus Hoius*, mais celui-ci tire son nom de *Huia* (la Houille), petite rivière qui se jette dans la Meuse à Givel. — *Voy. CH. GRANDGAGNAGE. Mémoire*, p. 41.

(3) LAURENT MÉLART. *Histoire de la ville et du château de Huy*. Liège, 1641, in-4°; et F. GORRISSEN. *Histoire de la ville et du château de Huy, d'après Laurent Mélatr, continuée jusqu'à nos jours*. Huy, 1839, in-8°.



un demi-siècle après Mengold, aurait été pourvu de l'emploi, et serait mort en 902. Mengold est honoré comme un Saint, (1) mais on ne se rappelle plus pour quels mérites.

Le même nuage nous dérobe les vertus du dernier des comtes particuliers de Huy, Saint Ansfride, dont on ne sait positivement qu'une chose, c'est qu'en 983 il abdiqua au profit de l'évêché de Liège, gouverné alors par Notger.

Depuis ce moment l'histoire de Huy se confond avec celle de Liège. (2)

Comme les habitans de cette cité, les Huttois pouvaient se prévaloir de privilèges antiques. L'empereur Otton III, en confirmant (983) la donation qu'Ansfride avait faite de son comté à l'église de Saint Lambert, ratifie la concession de tous les droits octroyés par les rois et empereurs, ses prédécesseurs, aux bourgs de Maestricht, Huy, Namur, Dinant, etc.

Ce diplôme et les autres de même genre ne furent pas lettres mortes entre les mains de nos bourgeois. Ils s'en souvenaient, il les faisaient valoir au besoin, et le sentiment

(1) L'église de Notre-Dame conserve ses reliques.

(2) « La juridiction de ce comté avait les coudées fort longues et était ci-devant de grande étendue, tant du côté de la Hesbaye que de celui de la Condroz, jusque là que le village de Braive, qui en est éloigné de deux lieues, en était. Même cette juridiction de Huy était si ample qu'elle enveloppait tout le pays qui est delà à Ciney, laquelle néanmoins en est distante de plus de cinq lieues. » MÉLART. *Histoire de Huy*, p. 7. — Voilà un auteur, homme d'esprit cependant, qui se contente à peu de frais; une juridiction, qui d'un côté s'étend à deux lieues de territoire et de l'autre à cinq lieues, lui paraît avoir les coudées fort longues. Nous avons un peu changé cela. Mélart n'était pas moins fier de l'étendue du ressort de son comté, qu'un président de la cour de cassation peut l'être d'avoir un royaume entier dans sa juridiction souveraine; tout est relatif dans les estimations d'amour-propre. Le passage pourra sembler curieux, d'ailleurs, comme exemple du morcellement à l'époque du moyen-âge.

patriotique éclate dans cette inscription des anciennes bornes de la banlieue de Huy.

« Mieux vaut mourir de franche volonté  
Que du pays perdre la liberté. »

Otton III, dans son diplôme de 983, adjoignit à la donation faite par Ansfride une libéralité de son propre chef. Il céda à Notger le comté d'Alboich (quartier d'Outre-Meuse, Statte, Wanze). De la sorte étaient unis sous une même autorité les fiefs des deux rives et préparée la jonction matérielle qui s'opéra solidement ensuite par la construction d'un pont de bois.

La qualité d'arrière-fief de l'Empire n'était pas, on vient de le voir, sans avantage pour Huy. Mais quel bien est sans compensation? En 1053, l'empereur se trouvait engagé dans une guerre contre Baudouin (V) de Lille, comte de Flandre. Baudouin de Mons, fils du comte, se jeta sur la Hesbaye et le Condroz : Huy fut saccagé et incendié.

En 1066, au temps de Théoduin, une *paix*, une convention écrite, régla les rapports entre Huy et l'évêque. D'après ce traité, « les milices hutoises n'étaient tenues à marcher que huit jours après que les Liégeois étaient entrés en campagne; au décès d'un évêque, les bourgeois gardaient eux-mêmes le château pour le remettre à l'évêque élu; en cas de violation de leurs franchises, les Huttois étaient dégagés de tout lien de fidélité, et tout honnête homme, laïque ou ecclésiastique, leur devait aide et assistance contre le seigneur. » (1)

Longtemps cette dernière disposition fut presque illusoire. Tant que les diverses *bonnes villes* vécurent dans une sorte d'égoïsme et d'isolement, le prince avait raison d'elles en détail. Ainsi arriva-t-il en 1202. « Aussitôt qu'il fut assis sur le siège épiscopal, Hugues de Pierrepont fit prévenir

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*, 1<sup>re</sup> édition, p. 74.

les bonnes villes d'avoir à lui prêter le serment de fidélité. Les habitans de Huy voulurent lui rendre l'hommage accoutumé; il prétendit les astreindre à de nouveaux devoirs. Ils s'y refusèrent énergiquement. Redoutant la vengeance de l'évêque, ils se rendirent dans les villes voisines, les firent juges de leur résistance et implorèrent secours. Aucune ne bougea. Se voyant seuls, les Hutois furent obligés de se soumettre. Quatre cents des plus notables d'entre eux vinrent à Liège, et, tête et pieds nus, firent l'hommage exigé par l'impérial prélat.» (1)

Dans la suite, par des confédérations positives; les *bonnes villes* du pays de Liège surent se mettre en défense contre les exacteurs. Un diplôme impérial de 1231 reconnut la validité de ces ligues protectrices. Vingt-deux ans plus tard une révolution faillit même placer toutes les cités sous la suzeraineté immédiate de l'empereur (1253); mais les divisions intestines des grands et des petits firent échouer le mouvement. C'est à Huy que fut signée la paix qui remplaçait toutes choses dans l'état de dépendance dont on avait voulu s'affranchir (12 juillet 1261). Il est vrai que la lutte recommença bientôt avec des chances qui furent, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIV<sup>e</sup>, favorables aux petits. On note, par exemple, en 1290, un soulèvement de la démocratie hutoise. Vers 1330, le peuple perdit de ses avantages; les progrès de la liberté furent momentanément interrompus. En 1328, les Liégeois avaient tenté une grande insurrection du pays; ils envoyèrent une députation aux Hutois, mais ne purent les décider: ceux-ci tinrent pour l'évêque, et résistèrent par les armes à l'entraînement que Liège voulait leur faire subir.

Ils n'en furent pas moins garantis par les Liégeois eux-mêmes, en 1341, contre la vengeance de l'évêque, lorsque, sur une question relative au monnayage, Huy se mit en insurrection ouverte. La ville, pour avoir, en cette cir-

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*, 2<sup>e</sup> édition, p. 77.

constance, l'appui du duc de Brabant, souscrivit de lui payer une somme de quarante mille écus et de recevoir sa gendarmerie dans leur château, eux qui n'y admettaient pas un seul soldat de l'évêque. C'était ou une lourde faute ou une cruelle nécessité. Mais pour vaincre Huy, l'évêque avait besoin des Liégeois : ceux-ci, par leur résistance aux demandes du prélat, sauvèrent les Huttois, qui purent garder leurs écus et le château, obtenir même des garanties nouvelles contre le pouvoir épiscopal.

Ce service rattacha les habitans de Huy aux intérêts des bourgeois de Liège; ils partagèrent les malheurs de leurs alliés dans la lutte contre Jean de Bavière et perdirent beaucoup de monde à la sanglante déroute d'Othée (1408).

Mais avant de souffrir ce malheur, ils avaient, depuis plus d'un demi-siècle, accompli autour de leur ville de rudes besognes, en assiégeant et saccageant bien des petits châteaux occupés par des barons incommodes : Chokier, Hamalle, Moha, Han-sur-Lesse. De même, en 1321, pendant la guerre de Bouvigne, ils s'étaient jetés sur Wasseige, ils en avaient détruit le château de fond en comble et emporté les cloches dans l'église de Saint-Mengold.

En 1466, à l'époque de la grande lutte des Liégeois contre Louis de Bourbon, la politique de Huy fut tantôt favorable à l'évêque, et tantôt à ses ennemis. Un jour, ils offrirent asile à l'évêque et le reçurent, ainsi que son allié le comte de Charolais, avec de grandes marques de révérence : un autre jour, ils se disposaient à mettre la main sur le prélat et sur le comte. Les incertitudes de cette conduite eurent pour résultat que les Liégeois vinrent assiéger et saccager la ville, puis que l'évêque la força de lui payer douze cents écus d'or pour les mauvais desseins qu'elle avait eus contre sa personne. Du reste, par sa soumission, elle échappa aux désastres qui bientôt après fondirent sur le pays.

Cependant son rôle, à partir de là, devient moindre. Il n'avait pas été sans gloire. Ses épreuves aussi avaient été plus d'une fois douloureuses.

L'avenir lui en réservait d'autres que voici sommairement énumérées.

1595. Les soldats des Provinces-unies s'emparent du château de Huy par surprise : la ville ne résiste pas. Bientôt après, retour des Espagnols qui rentrent dans la place.

1675. Huy tombe au pouvoir des Français : ils en sortent après le traité de Nimègue (1678).

1693. Ils reviennent, donnent l'assaut à la ville, et la prennent, lorsqu'elle est presque entièrement détruite.

1694. Les Espagnols l'enlèvent aux Français. Le traité de Ryswick la restitue à l'évêque de Liège.

1701, 1703. Nouveaux sièges.

1715. Les Hollandais viennent tenir garnison à Huy.

1718. Ils l'abandonnent après en avoir démoli toutes les fortifications extérieures.

Est-ce assez de misères et d'afflictions ? Pour nous en consoler chrétiennement, allons visiter l'église primaire, **Notre-Dame**, dédiée à la Sainte Vierge et à Saint Domitian. La rose qui en décore la face antérieure est d'une élégante richesse : elle n'a de pareilles que celle du dôme de Plaisance et de l'église de Saint-Zéno à Vérone. Quant à l'église elle-même dans son ensemble, l'intérieur en fait le plus beau des monumens ecclésiastiques belges du style ogival secondaire. Elle a 41 mètres de hauteur sur 65 de circonférence. Son majestueux vaisseau, formé en croix, a 73 mètres de longueur sur 23 1/2 de largeur. A l'extérieur, l'édifice, si l'on excepte la rose et les panneaux du transept septentrional, paraît simple, presque nu. On n'y voit ni balustrades le long des toits, ni portail un peu orné : c'est par deux petites portes latérales que l'on entre. Au devant de la triple nef une tour carrée s'élève à 140 pieds du sol : jadis une flèche de bois posait sur la tour, et s'élançait de là jusqu'à une hauteur de 82 pieds. Deux autres tours carrées cantonnent le chœur : elles sont inachevées.

La position de l'édifice est étrange : il est resserré sur un flanc par un roc aride et colossal, sur l'autre par la

Meuse : une place étroite le sépare seulement des eaux. Autrefois on admettait sans difficulté que les premiers fondemens de cette église avaient été jetés, dans le second siècle après Jésus-Christ, par un disciple de Saint-Pierre, **Maternus**, qui aurait été alors évêque de Tongres, Trèves et Cologne. L'âme de ce **Maternus** avait eu, disait-on, la grâce insolite de revenir de l'autre monde, après avoir habité le Paradis durant quarante jours. Mais d'autres récits plus sages se contentent de faire vivre **Saint-Materne** au commencement du IV<sup>e</sup> siècle et de le présenter comme un des premiers apôtres de la Belgique.

**Saint-Domitian** fut aussi évêque : il vivait au VI<sup>e</sup> siècle. Son titre au patronage de Huy est qu'il assainit les eaux en tuant un dragon monstrueux qui les empoisonnait. Le reptile, sur un geste du Saint, s'engloutit dans les entrailles de la terre : les eaux qu'il infectait disparurent avec lui.

En 558, il existait positivement à Huy un grand oratoire dédié à la Vierge-Marie.

Au XI<sup>e</sup> siècle, **Théoduin**, évêque de Liège, rebâtit ou répara l'ancien édifice que le feu du ciel avait *débulafré* et *gâté* avec les chanoines, prêtres et séculiers qui chantaient vêpres. Une inscription moderne sur un carré de marbre noir rappelle le bienfait du prélat.

On ignore à quelle époque, l'église fut achevée ; on voit seulement par des dates encastrées dans la voûte que cette partie fut reconstruite en 1523 et 1526, à la suite sans doute d'un incendie qui avait dévasté l'église en 1499.

Les lunettes des voûtes de la nef centrale, du chœur et des transepts sont peintes en arabesque de la renaissance.

A la même époque appartiennent quelques ornemens du très-curieux **portail de la Vierge**, que l'on voit isolé à côté du chevet du chœur. Mais la partie la plus considérable est dans le style de la seconde moitié du chevet du chœur, c'est-à-dire dans le mode gothique le plus ancien. Le tout se compose d'une porte carrée dont le linteau orné de quatre feuilles encadrées, est soutenu aux angles et au

centre par trois colonnettes qui portent trois grandes statues en pierre. La statue du milieu représente Marie; les deux autres, des évêques. La porte est couronnée d'un fronton ogival dont l'archi-volte est décorée de petites statuette placées sous des dais : au tympan, des figures en demi-relief représentent, en trois compartimens, la naissance du Christ, l'adoration des bergers et l'offrande des mages.

**Saint-Pierre-Outre-Meuse**, la plus ancienne peut-être des églises de Huy, avait conservé jusqu'en 1852 une flèche élégante, que le feu détruisit le 8 avril. Le reste des constructions fut endommagé irréparablement. Elle a été tout récemment réédifiée.

La ville de Huy comptait, en 1789, cinq mille habitans environ partagés entre 13 églises paroissiales. Indépendamment des paroisses, il y avait des couvens de Sœurs-Grises, d'Ursulines, des Récollectines, de Célestines, de Clarisses, de Bénédictines, de Thérésiennes, de Dames-Blanches, de Sépulcrines, d'Augustins, de Croisiers, de Carmes-Déchaussés, de Capucins, de Récollets, de Trinitaires, etc. Les Jésuites y possédaient un collège. Les Templiers avaient eu autrefois une commanderie dans le voisinage, à Longpré.

De tant de retraites ecclésiastiques, nous n'en rappellerons que deux, le **couvent des Croisiers** et l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin nommée **Neuf-Moustier**.

Le couvent avait été fondé en 1211 par Théodore de Celles. Théodore avait suivi en Terre-Sainte son empereur Frédéric Barberousse et Radulphe, évêque de Liège. Au retour, il s'était lié avec Saint-Dominique : après l'avoir accompagné, aidé, dans la cruelle conversion des hérétiques Albigeois, il fonda, comme son ami, un ordre religieux, dont le siège était à Huy dans un endroit appelé le *Clair-lieu*, à cause de la situation ouverte et riante, ou parce qu'une vive lumière y ayant brillé du milieu des ténèbres de la nuit, on y avait construit un oratoire sous l'invocation de Saint-Thibaut.

Les bâtimens aujourd'hui debout sont seulement, quoique spacieux, une partie des remises de l'ancien monastère, que le nombre des logemens, l'architecture de sa vieille église, la richesse de son trésor, faisaient ranger parmi les plus remarquables. Les autres chefs d'ordres religieux, demeuraient à Rome; celui des Croisiers, seul, n'y résidait pas : il habitait la maison-mère de Huy.

**Neuf-Moustier** devait son origine à Pierre l'Hermite. Lorsque cet ardent apôtre de la première croisade eût vu de ses yeux la Ville-Sainte aux mains des fidèles, regardant sa mission comme terminée, il s'embarqua pour l'Europe, sur un vaisseau qui ramenait plusieurs personnes nobles et non nobles, entre autres Conon, comte de Clermont, et Lambert, fils de ce comte. Assaillis par une tempête, tous firent vœu, s'ils échappaient, de construire une église : ce fut celle qu'environna bientôt le couvent de Neuf-Moustier. Elle était, comme l'église de Jérusalem, en l'honneur du Saint-Sépulchre et sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste. Pierre, mourant, avait ordonné qu'on l'enterrât en plein air (1115). Son corps, exhumé en 1252, fut placé alors dans la crypte de l'église, et dans la suite (1633) ses ossemens, de nouveau retirés de la terre, furent renfermés dans une châsse, comme des reliques. Vers 1832, on a réclamé pour Huy l'honneur d'avoir été le lieu natal de Pierre. Cette revendication a donné lieu, de la part des savans picards, à de volumineuses requêtes contradictoires. Aujourd'hui l'avantage leur reste : des textes publiés par M. Polain ne semblent guère permettre d'enlever l'Hermite au diocèse d'Amiens. (1)

Neuf-Moustier est actuellement à M. Ch. Godin, de Huy, qui, sur l'ancien caveau où reposèrent jusqu'en 1794 les restes de Pierre l'Hermite, a fait élever une statue représen-

---

(1) *Pierre l'Hermite picard ou liégeois*. (Bulletin de l'Académie royale de Belgique. T. 21, n° 8). Les articles relatifs à cette polémique sont catalogués en détail par l'auteur de la dissertation.



tant cet apôtre guerrier. L'œuvre est due au ciseau de M. Halleux, de Liège.

La **citadelle** a été bâtie en 1822, sur l'emplacement de l'ancien château, lequel eut l'honneur de servir de refuge successivement — du plein gré ou contre le goût des habitans de la ville, — à Lothaire, Hugues de Pierrepont, Jean de Flandre, Hugues de Chàlon, Adolphe de la Mark, Louis de Bourbon, Ernest de Bavière, Ferdinand de Bavière, etc., évêques en fonction ou prétendants à l'évêché de Liège.— Les Normands, d'après ce que l'on assure, l'avaient démoli en 882; c'est ce que firent également les Hollandais, lorsqu'ils l'abandonnèrent en 1718.

A la suite des événemens de 1848, il a servi de prison d'Etat. Les derniers prisonniers politiques en sont sortis après huit années de détention, *grande œvi humani spatium*.

Les vieux Huttois vantaient principalement trois belles choses dans leur ville : *li rondia* (la rose de la cathédrale), *li basinia* (le bassin), *li pontia*.

Il a été précédemment question de la première : la seconde, **le bassin**, est sur la grande place : il reçoit les eaux de la fontaine dans une auge de cuivre. Des figurines travaillées délicatement, mais d'invention grotesque, lui servent d'ornement. Que représentent ces caricatures? On dit qu'elles faisaient allusion à certains moines du voisinage. Cette intention est aujourd'hui peu distincte, mais l'esprit et la malice sont visibles.

Quant à la troisième merveille, **le pont**, il est en effet remarquable. Construit en 1294, détruit en 1693 par le maréchal de Villeroi, il fut rétabli en 1714. Les sept arches qui le forment ont de 9 mètres 90 à 18 mètres 40 d'ouverture. Sa longueur est de 58 mètres, sa largeur d'un peu plus de 10.

Entre autres établissemens industriels, il faut citer, à Huy, les importantes papeteries de MM. J.-L. Godin et fils, dont la réputation est aujourd'hui Européenne.

Il est de tradition qu'après avoir visité Huy, un jour de

\*

loisir, on se rende à deux lieues S.-E. de la ville au château de **Modave**. (1) Entre tant de positions d'aspect charmant ou sévère, que présente le pays où nous sommes, celle de **Modave** est une des plus renommées.

Dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il est parlé avec honneur, dans les chroniques liégeoises, d'une famille noble qui prenait son nom de ce château. Le lieu où se trouve l'édifice actuel n'est pas le premier emplacement occupé par cette famille : du moins on désigne, à une faible distance, l'endroit où aurait existé un manoir plus ancien.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la terre de **Modave** fut acquise par Jean Ferdinand comte de **Marchin**. C'est lui qui a fait bâtir cette demeure seigneuriale, telle ou à peu près que nous la voyons : il n'oublia pas d'y faire peindre les blasons de sa famille, qui occupent le plafond du vestibule. **Marchin** était homme de guerre et commanda jusqu'en 1668 un régiment de cheval-légers liégeois. Son fils Ferdinand entra au service du roi de France. M<sup>me</sup> de Grignan le connut à **Marseille**, en 1703, au retour d'une ambassade qu'il avait eue à faire en Espagne. Elle parle de ce ministre comme d'un personnage de beaucoup de mérite. « Rien, dit-elle, n'est pareil à **M. de Marchin** et à l'admiration qu'il a laissée en ce pays. On ne saurait faire une figure plus agréable auprès du Roi Catholique que celle qu'il y faisait. Sa vivacité et son bon esprit le rendaient maître de tout auprès de Sa Majesté, et sa politique et son attention à faire plaisir le rendaient maître encore de tous les cœurs. La magnanimité de refuser la grandesse ne nous paraît pas aussi récompensée qu'elle mérite ; je croyais que nous le verrions du nombre des maréchaux. » Ce n'était que partie remise. On le fit maréchal de France l'année suivante. En 1706, devant **Turin**, il fut tué d'un coup de feu.

A servir le roi on se ruinait très-bien ; c'est sans doute

---

(1) Appartenant à M. G. A. Lamarche.

pour cette raison que , du vivant du comte Ferdinand , Modave avait cessé de lui appartenir. Le nouveau propriétaire, l'évêque Maximilien-Henri de Bavière, fit libéralité de ce domaine (1684) au cardinal de Furstemberg. Arnold baron de Ville le reçut ensuite du cardinal , mais augmenté de la seigneurie voisine, le Petit Modave. Des de Ville le château passa aux Montmorency , puis fut séquestré sous la République , puis encore rendu par elle et vendu par le propriétaire réintégré, qui ne garda pas même les blasons et tableaux héréditaires : ils sont encore là.

A l'histoire de Modave se rattache le souvenir d'un homme qui a marqué dans l'art de la mécanique, Rennequin ou Renkin de Sualème. Arnold de Ville se prétendait l'inventeur de la célèbre machine de Marly et pour preuve il montrait celle qui existait sur sa terre, près Huy : il oubliait que l'auteur de la machine de Modave était Rennequin. En s'attribuant le mérite des plans dûs au pauvre charpentier placé sous son inspection, il lui ravit la légitime récompense de ses travaux de Marly.

Rennequin de Sualème était natif de Jemeppe.

L'église du village renferme de superbes mausolées en marbre des anciens seigneurs du lieu. Celui du comte de Marchin et d'Anne de la Vaux-Renard, son épouse, est d'une exécution très-remarquable.



## VIII

### DE HUY A LIÈGE

A peine avons-nous quitté Huy, en longeant la belle **promenade de l'île** qui conduit à Neuf-Moustier, que de lourdes fumées blanchâtres nous annoncent **Corphalie**.

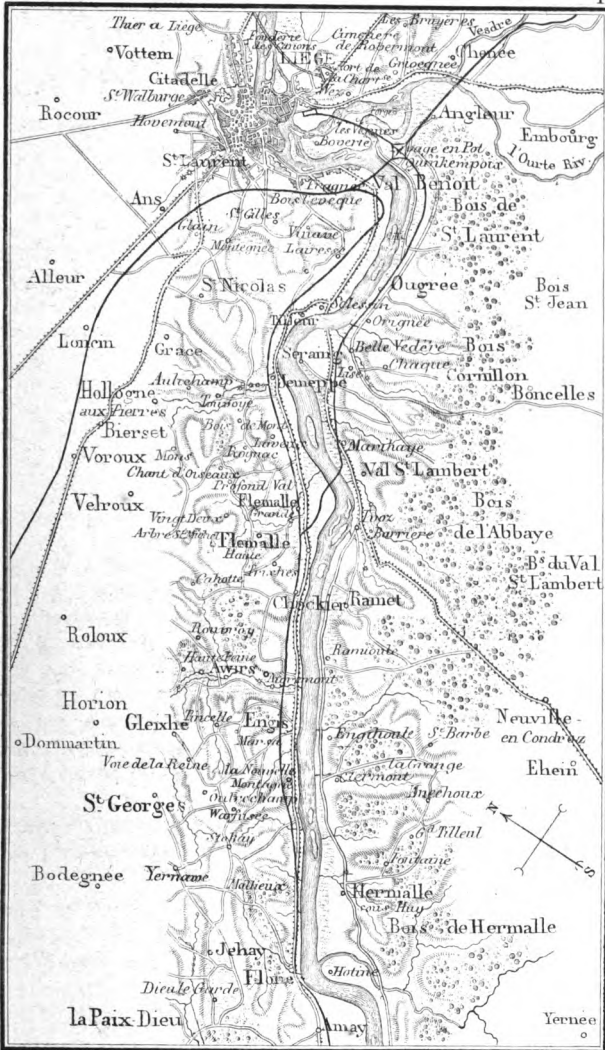
Avant de continuer notre route, reportons nos regards encore une fois vers Huy : pour voir la ville sous son aspect le plus pittoresque, c'est ici que l'on vient habituellement se placer. Les goûts sont libres à cet égard, et pour notre compte nous ne mettons pas le spectacle d'amont en aval au-dessous de celui que l'on peut se donner d'aval en amont.

Remarquons maintenant ces usines importantes resserrées entre le fleuve et une colline déchirée que couvrent des chistes alumineux grillés.

Il y avait primitivement à **Corphalie** (anciennement Coirfalise, de *Coir*, *extrémité*, et *Falise*, lieu d'où l'on tire la pierre, *carrière*) une petite usine à zinc des moins

# Meuse Belge

IV



J. Vanderhaeghe.

F. Renard, Editeur.

## De Huy à Liège



considérables, où le premier lingot fut coulé le 28 Juin 1831 ; mais depuis l'établissement n'a pas cessé de s'agrandir. Vers 1842 un nouveau genre d'industrie y fut joint ; on commença de fabriquer du plomb au moyen des fours bretons qui n'étaient alors établis nulle part ailleurs en Belgique.

En 1846 une société anonyme acheta l'établissement et les concessions qui en dépendaient, savoir :

1° La mine S<sup>te</sup>-Barbe, à Corphalie même.—Elle a fourni, à elle seule, depuis l'origine, tous les minerais traités jusqu'en 1833. Elle produit de la calamine et des sulfures que l'on ne traite que depuis 1846. (Corphalie a été un des premiers établissements qui aient tiré du zinc des sulfures.)

2° La mine de Haye-Monet.— Cette mine produit des sulfures et des carbonates de plomb, des calamines, carbonates et sulfures de zinc, ainsi que des pyrites. C'est un des plus beaux gisements du pays. Nous l'avons remarqué en passant près d'Andenne. On y a exploité l'année dernière 12,000,000 k<sup>o</sup> de minerais divers. On a placé, pour l'épuisement des eaux et l'élévation des minerais, une machine de la force de 400 chevaux.

La Société possède, en outre, une concession à Marche-les-Dames, près de Namur, de plus de 3,200 hectares d'étendue (acquise en 1834), et une autre à Chokier.

Corphalie offre une des préparations mécaniques les plus complètes qui existent dans le pays pour la séparation des minerais, et les travaux de recherche y sont conduits avec beaucoup d'art, aussi de succès, si l'on en juge par l'incroyable développement de la fabrication : l'année dernière le nombre des fours a été doublé.

Depuis peu, l'usine est parvenue à profiter par la cristallisation des parties d'argent qui sont contenues dans les galènes du Rhin. C'est là une nouvelle industrie introduite tout récemment dans le pays.

L'année dernière, Corphalie a lancé sur les marchés belges et étrangers 3,500,000 k<sup>o</sup> de métal. L'extension donnée à

l'usine permettra de porter cette production à 7 ou 8,000,000 de kilos.

La population ouvrière de Corphalie est de 950 personnes pour lesquelles existe une caisse de secours des mieux organisées, des plus libérales : chaque ouvrier malade reçoit les soins de médecins attachés aux différents établissements ; les médicamens lui sont fournis gratis et son salaire ordinaire lui est continué ; les membres de sa famille sont également soignés, en cas de maladie, aux frais de la Société.

A l'honneur de cet établissement, qui fait vivre beaucoup de monde, comme on voit, il faut ajouter qu'il essaie de ne tuer personne : on a fait de grandes dépenses en appareils conservateurs de l'hygiène publique afin de retenir les quantités d'acide sulfureux qui se dégagent dans le traitement des sulfures de zinc et de plomb (blende et galène).

La voie ferrée disparaît sous l'éminence contre laquelle sont adossés les établissements pour atteindre par le tunnel de **Loyable**, long de 370 mètres, la commune d'**Ampsain** (7<sup>e</sup> station).

A l'opposite, sur la droite, s'élève le petit village de **Tihange** (*Tietantica, Tietantia, Tytantia,*) dont le nom signifie peut-être le *grand Antheit* ; **Antheit** est aujourd'hui encore un village en regard de Tihange.

L'amphithéâtre sur lequel s'étend la commune est une des vues les plus riantes des bords de la Meuse. Les Templiers avaient eu l'heureuse inspiration d'y établir une de leurs commanderies, dont les bâtimens ont été reconstruits au XVI<sup>e</sup> siècle et qu'à cette dernière époque on appelait le *château de Bonne-Espérance*. A peu de distance de la tour qui domine l'emplacement de cet ancien domaine s'en élève une autre, carrée, accompagnant un ancien château.

Au VI<sup>e</sup> siècle, les évêques, simples présidents des associations chrétiennes, étaient choisis par les prêtres et le



peuple entre les plus méritans ou les plus anciens des fidèles. Jean de Hermalle, élu en 631 évêque de Tongres, et que ses vertus paisibles firent surnommer *Saint-Jean-l'Agneau*, travaillait dans son jardin, à Tihange, quand on lui annonça qu'il venait d'être fait évêque des Tongriens. (1)

Parmi les souvenirs qui se rattachent au nom de ce village, on peut rappeler que la maison du sire de Gosne, à Tihange, fut brûlée par les Liégeois en 1276.

De longues allées, sur la même rive, voilent le beau château de **La Neuville**. C'était autrefois une seigneurie dépendante de la cour allodiale de Liège.

En face, nous apercevons le château d'**Ampsin** et le village du même nom, anciennement *Ambesinum*.

On a trouvé dans un champ soixante caveaux pour le moins et dans plusieurs de ces caveaux des squelettes, des bagues, des colliers, de petites médailles carrées fort grossières. La tradition nommait autrefois l'emplacement des fouilles *le Cimetière des Sarrasins*. Sarrasins, non; mais on peut choisir entre les Huns, les Hongrois et tant d'autres peuples barbares, dont un détachement sera venu enterrer là quelques uns de ses braves tombés dans le voisinage. Le jour des obsèques, l'orateur chargé de la harangue funèbre aura promis aux défunts une gloire impérissable : on ne sait quels ils furent. Pauvres héros!

Le fleuve a rejoint les montagnes boisées de droite dont il longe le pied jusqu'au hameau d'**Ombret** (*Umbracum*).

En cet endroit, plusieurs îles divisent et exténuent le cours de la Meuse.

A la gauche, la plaine est dominée par un triple clocher, et des alumières couvrent les crêtes des collines du fond.

Le clocher est celui d'**Amay** (*Amanium*), 8<sup>e</sup> station. Une route romaine traversait ce village; elle aboutissait à un endroit que l'on nomme *Ponthière* (anciennement *Pontyres*); là

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*, 1<sup>re</sup> éd., p. 40.

existent un gué, le *Gué de César* ou *des Romains*, et les vestiges d'un pont qui avait son débouché sur l'autre rive à Ombret.

En 1310, le bourg d'Amay fut cédé par l'évêque de Liège, à son chapitre de Saint-Lambert, en échange de Visé. (1)

L'église est dédiée à Sainte-Ode. La bonne Sainte fonda en ce lieu un chapitre de neuf chanoines, ce qui vaut bien l'honneur de la jolie, antique et précieuse chasse d'argent où l'on conserve ses reliques. Ode était fille de Childebert, roi d'Austrasie, tante de Saint-Hubert et veuve de Bogge, duc d'Aquitaine.

Un chapelain de Sainte-Ode, le bienheureux Pompée, est, comme Sainte Brigitte, particulièrement invoqué contre les maladies du bétail : les fidèles vont en pèlerinage, le 1<sup>er</sup> mai et le lundi de la Pentecôte, à la petite chapelle, sur la cime d'un rocher, où repose la dépouille de ce bienfaiteur de leurs bêtes. Pompée est naturellement en délicatesse avec les jeteurs de sort et les vétérinaires : les uns essaient de guérir sans lui, les autres d'endiabler malgré lui les affectionnés chiens du Bienheureux.

Entre Amay et la Meuse, en face d'Ombret, la maison blanche, dont le jardin est côtoyé par le chemin de halage, était occupée, il y a peu de temps encore, par un exilé français, M. Clément Thomas, qui fut en 1848, général de la garde nationale parisienne. Les habitans du voisinage, qui n'ont connu M. Clément Thomas que comme un étranger amené chez eux par le hasard ou le caprice, ne soupçonnaient guère qu'ils avaient à proximité l'auteur d'un des plus hardis *pronunciamentos* militaires que l'on ait jamais tentés. A Lunéville, en 1834, jeune, inconnu, il avait, par son entraîante éloquence et la vigueur singulière de son esprit, subitement décidé trois régimens de cavalerie à commencer une révolution : le but, c'était l'établis-

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire de la bonne ville de Visé.*

sément d'une république guerrière. Sans la défection d'un des conjurés, la révolte triomphait. Arrêté, le chef de l'entreprise fut transféré à Paris, jugé par la Cour des pairs, et condamné à la déportation. Une audacieuse et heureuse évasion le rendit libre. Les années qui suivirent avaient mûri cette belle intelligence, à qui n'a manqué, pour devenir héroïquement célèbre, que l'occasion d'un grand rôle. Aujourd'hui, M. Clément Thomas, dans toute la maturité de l'âge, alors que chez d'autres naît l'ambition, s'est condamné lui-même à une vie obscure de retraite et de travail agricole. Mais on se souviendra longtemps autour de *Rorive* (ainsi s'appelle la maison qu'il habitait sur le bord de la Meuse) de cet hôte bienfaisant et grave, noble et bon, que l'exil avait jeté là comme une brillante épave après un naufrage.

Au pauvre village d'**Ombret** succède un mamelon aride, dont le contour rejette les eaux vers la gauche sous les murs de l'ancienne abbaye de **Flône** (*Flona*). En ce lieu, les Liégeois conclurent avec leur évêque, Adolphe de la Mark, en 1330, une paix, qui heureusement, ne dura guère, — heureusement pour eux, car elle les livrait pieds et poings liés. La négociation eut lieu dans l'abbaye, laquelle datait de l'an 1080. Les bâtimens qui subsistent sont du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'abbé et les 14 chanoines augustins étaient opulens : ils avaient, entre autres revenus, les produits de riches plombières voisines de leur demeure. L'abbé était archidiacre et seigneur de Flône, Geer, etc. Il portait la mitre, la crosse et une croix pectorale d'or suspendue à un ruban moiré violet et or. Les chanoines portaient en sautoir un ruban moiré noir et blanc. Un auteur estimable, de qui nous avons emprunté beaucoup de renseignemens, M. Henri Delvaux de Fouron, assure que « la seigneurie de Flône était *héréditaire* dans la personne de l'abbé. » Malgré notre confiance dans la sûreté de ses recherches, nous lui laissons la responsabilité de l'assertion. L'abbaye jouissait de grands privilèges : elle relevait directement de l'Empire. Les évêques de Liège ont souvent essayé de la médiatiser.

On a prétendu que l'abbaye avait autrefois tout à côté d'elle un château-fort, bâti par un chevalier du nom de Rahier, et qui interceptait le commerce entre Liège et Huy. Les Huttois, ajoute-t-on, le démolirent de fond en comble (1235). S'il faut en croire l'historien qui rapporte ces faits, ce château était dans une île qui a disparu. Voilà une ruine que l'on est dispensé de chercher.

Les bâtimens de l'abbaye sont aujourd'hui le siège d'un établissement médical hydro-sudo-pathique.

Toute voisine est la 9<sup>e</sup> station, **la Mallieux**, — ou pour mieux dire *La-Male-leue* (la mauvaise lieue), qui portait déjà, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, ce nom de méchant augure. C'est un village d'aspect délabré ; mais les voleurs en ont abandonné le territoire.

Un peu plus loin les cheminées des **usines de Flône**, aujourd'hui à la Société de la Vieille-Montagne, envoient dans les airs les fumées bleuâtres du zinc en fusion.

En face, un joli donjon est sans doute une dépendance du **Château d'Hermalle**, (1) que nous apercevons dans la plaine.

A mi-côte est le village de **Hermalle-sous-Huy**, qui a donné son nom à une ancienne famille noble. Les seigneurs de cette terre se qualifiaient du titre de *bannerets*. L'un d'eux, Henri de Hermalle, fut tué en 1325, le 25 août. Sa mort est un des épisodes les plus célèbres d'une grande guerre de trente-huit ans où les nobles du pays de Liège se déchirèrent entre eux.

Cette interminable lutte, ainsi que la guerre de la *Vache* précédemment racontée, eut pour principe un débat de juridiction. Sommairement voici les faits :

Le village d'Awans est à une lieue et trois quarts de Liège, dans la direction de l'Ouest (S.-O. de Bierset). On y trouve quelques ruines d'un château. C'était, en 1223, le manoir principal d'où partirent un beau jour six frères qui

---

(1) Appartenant à M. le Baron de Warzée.

s'en allaient mettre le feu à une cense du village de Latine.

Le domaine appartenait au couvent de Cornillon : l'évêque de Liège, averti, vint assiéger les Awans chez eux. Contraints de capituler, ils n'obtinrent la paix qu'à condition de se rendre pieds nus de Sainte-Walburge à l'église de Cornillon, en compagnie de cent vingt de leurs proches parens, et de se soumettre à une forte amende. C'est la première apparition remarquable du nom des Awans dans l'histoire du pays.

A l'ouest d'Awans, subsistent dans la commune d'Alleur, quelques parties d'un autre château, celui de Waroux, que la forme ovale et diverses particularités très-exceptionnelles de son architecture signalent à l'attention des antiquaires. La seigneurie était fort ancienne.

Awans et Waroux étaient donc voisins et de plus ils cousinaient. Les deux lignages se rattachaient en commun à celui de Raes de Dommartin.

En 1297, Humbert Corbeau, seigneur d'Awans, avait une jeune vassale, non noble, mais riche, appelée Adoule. En sa qualité de seigneur, il avait le droit de la marier et déjà il la destinait à un sien cousin, Gérard Pélage.

Guillaume le jeune, seigneur de Waroux, avait pour écuyer un de ses jeunes parens nommé Hanneceau.

L'écuyer de Waroux enleva la vassale du sire d'Awans et l'épousa. *Mariage du diable!* s'écrie un chroniqueur, en pensant à tous les maux qui s'en suivirent.

Humbert réclame Adoule, Guillaume ne veut pas qu'elle soit rendue. Grande colère du sire d'Awans; il envoie défer le sire de Waroux. Chacun intéresse à la querelle les chevaliers de son lignage. A l'appel de deux champions aussi renommés, toute la noblesse hesbignonne est en rumeur. Les uns prennent parti d'un côté; les autres, de l'autre; un petit nombre se déclarent neutres; tous se fortifient, prévoyant bien que l'affaire ne se passerait pour personne en simples conversations.

Elle se compliqua même si bien, il y eut tant de rencontres

sanglantes, de châteaux brûlés, de vaillans hommes occis, que l'émotion et la fureur gagnèrent tout le monde. Les bonnes villes mêmes se mirent de la partie : Liège fut pour les Awantois, Huy pour les Warousiens.

En 1325, la plupart des chefs qui avaient entrepris cette guerre étaient morts ou avaient été remplacés ; les Awans avaient maintenant pour principal capitaine Guillaume de Waremme ; les Waroux, Henri II de Hermalle. (1) Celui-ci, étant tombé dans une embuscade, y avait été laissé pour mort. Relevé par ses gens et ranimé, il jura de porter un coup décisif, défie tout le parti contraire à une rencontre générale dans la plaine de Dommartin, (2) arrive avec 350 chevaliers. Les Awans en comptaient 270 (25 août 1325). Guillaume était « démesurément fort, et le plus puissant chevalier de corps, de membres et de grandesse de stature qui fut en ce pays ; » le seigneur de Hermalle « petit, mais courageux outre mesure. » Son courage ne l'empêcha pas d'être renversé de cheval par son ennemi et d'avoir la tête brisée d'un coup de hache. Les Awans restèrent glorieusement maîtres du champ de bataille. Une vieille chanson conserve encore aujourd'hui le souvenir de leur victoire. (3)

Depuis lors, « les chevaliers des deux lignages se renfermèrent dans leurs châteaux et n'adressèrent plus aucun mandement général à leurs amis pour s'assembler et se battre à certains jours fixés. Il n'y eut plus entre eux que des défis isolés et de simples escarmouches. Enfin, après trenté-huit années de guerre, un arrangement fut conclu,

(1) En 1313, le château de sa famille avait été pris par les Huttois.

(2) Aujourd'hui hameau de la commune de Saint-Georges (rive gauche), au nord de Hermalle.

(3) LI BATAIE DI DOMMARTIN, dans le *Choix de chansons et poésies wallonnes*, recueillies par MM. B. et D. Liège, 1844. in-8°. Il y a bien quelques doutes sur l'authenticité de cette pièce.

le 15 mai 1335, dans l'abbaye de Saint-Laurent, près Liège. » (1)

Cette paix mémorable interdit à toujours et sous peine de bannissement ces guerres, où, pour une querelle privée, les parens d'un noble s'engageaient à le venger, le défendre ou le suivre. Le progrès des mœurs exigeait une réforme aussi profitable à la sécurité publique : ce fut le déclin de la chevalerie.

Du même côté que Hermalle, on voit ensuite quelques bâtimens qui dépendent de la commune de **Clermont**.

Le château avait été le berceau d'une famille célèbre. En 1096, l'évêque de Liège, Othert, n'allait pas à la croisade, mais il offrait volontiers acquéreur aux chevaliers partant pour la Terre-sainte qui avaient des domaines à vendre.

Othert fit emplette de Clermont, comme de Couvin, de Bouillon, et de tant d'autres seigneuries. C'était un acheteur à toutes mains. Pour se procurer l'argent nécessaire, il dépouillait les églises, les couvents. L'abbaye de Saint-Hubert possédait trois grandes croix d'or : il les fondit. Un autre jour, il enleva jusqu'aux pierreries qui décoraient la châsse de Saint-Lambert, à Liège. (2) Ne fallait-il pas mettre les croisés en état de payer leurs dettes, de s'équiper, de garnir leur bourse pour le voyage? Il eût été plus généreux peut-être de se saigner pour eux et de ne pas leur prendre leur patrimoine; mais après tout l'Eglise ne peut pas se ruiner pour des laïcs. Quand ils vont mourir pour elle, ils gagnent le ciel; c'est assez pour les familles.

Dans le siècle suivant, le même château de Clermont, étant sorti des mains de l'évêque de Liège, devint la cause d'un conflit singulier. Gilles, avoué de Saint-Trond, comte de

---

(1) VILLENFAGNE. *Mélanges historiques et littéraires*, p. 1 à 46. — M. L. POLAIN. *Histoire de l'ancien pays de Liège*, t. II, p. 23-47, 95-107.

(2) M. L. POLAIN. *Histoire de l'ancien pays de Liège*, t. I, p. 240.

de Clermont, Duras et autres lieux, fut atteint de la lèpre, et, se retirant du monde, céda ses biens à ses deux frères, Conon et Pierre. Ceux-ci, se voyant sans postérité, entrèrent en négociation avec l'évêque Radulphe, pour céder à l'église de Liège les domaines qui leur avaient été donnés par Gilles. Ils mirent pour toute réserve que ces domaines leur seraient laissés leur vie durant et que l'église ne les vendrait pas. Radulphe accepte, mais vend les biens, Conon vivant encore. Le bonhomme crie au scandale : une guerre commence à laquelle prennent part le Brabant, le Hainaut, le Limbourg, sans compter les sujets de Radulphe.

En 1300, Clermont fut pris et brûlé par les Huttois. On le réédifia. Ils y revinrent en 1346, l'assiégèrent quinze jours et le rasèrent. On n'a plus reconstruit le château.

A gauche, de nouveaux nuages de fumée et quatre grandes cheminées de briques annoncent encore des usines, celles de la **Nouvelle-Montagne**, qui traitent le zinc et le plomb. Un beau quai de hallage construit avec des fonds de creusets de cet établissement, les a reliés au village dont elles dépendent, à **Engis** (10<sup>e</sup> station.)

Engis s'appelait anciennement *Engeih* ou mieux *Engeisc*.

Son territoire est un riche dépôt de fossiles, la plupart anté-diluviens : elephas primogenitus de Blumenbach, rhinoceros tichorhinus, leptorhinus et minutus de Cuvier, ours spelæus et arctoïdeus, hyène, squalus, terebratula lineata, cyathocrinites rugosus et pinnatus, etc.

La seigneurie en était très-ancienne, moins ancienne que le déluge pourtant, et moins célèbre. Elle a eu néanmoins ses paléontologues, mais il ne nous apprennent rien de mémorable.

Un chemin taillé dans les rochers d'Engis conduit au château de **Warfusée**.

Sur l'emplacement de l'édifice actuel habitait, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, une jeune et gracieuse fille, Alix, dont le père, nommé Libert de Soreaz était un châtelain puissant : elle avait eu pour mère Agnès d'Awir.



Un étranger, un français, Raës, comte de Dommartin (*Dammartin*), obtint en mariage la belle Alix. Leur union fut heureuse ; leur postérité s'illustra et s'enrichit par de nombreuses alliances dans le pays, à ce point qu'on a pu dire du château de Warfuzée qu'il avait été le berceau de la noblesse hesbignonne.

A côté du manoir de son beau-père, Raës avait bâti une forteresse qu'il appela comme lui-même, **Dommartin**. C'est près de là que fut livrée en 1325 la célèbre bataille des Awans et des Waroux (V. p. 128).

Au nom de Warfusée se rattache le souvenir d'une autre guerre domestique du pays de Liège.

En 1637, l'évêque Ferdinand de Bavière qui ne pouvait entrer, même les armes à la main, dans sa ville de Liège, dominée alors par les *Grignoux*, essayait, avec le secours des *Chiroux*, (1) de reconquérir le pouvoir par l'intrigue. Il acheta secrètement les services du comte de Renesse, seigneur de Warfusée, qui, pendu en effigie à Bruxelles pour dilapidation des deniers publics, avait trouvé un refuge dans le pays de Liège.

Le comte avait eu l'art de se lier avec le bourgmestre La Ruelle, homme de cœur et de talent, que le prince considérait comme étant l'âme de la résistance des Liégeois ; il invita La Ruelle à dîner pour le 16 avril. Celui-ci, sans

---

(1) La lutte avait commencé dès les premiers temps du règne de Ferdinand (élu en 1612). « Pendant une courte trêve qui eut lieu, en 1628, trois cents jeunes gens, appartenant à la haute bourgeoisie, formèrent une compagnie destinée à maintenir l'ordre dans la cité. Ils portèrent d'ordinaire des chausses noires et des bas blancs : un plaisant les appela *Chiroux*, trouvant que dans ce costume ils ressemblaient assez aux hirondelles dont les cuisses sont blanches et qui sont nommées en wallon *chiroux*. Ils traitèrent à leur tour les rieurs de *Grignoux*, mot wallon équivalant à *grognards*. Ces sobriquets restèrent. » — F. HÉNAUX. *Histoire de l'ancien pays de Liège*, 1<sup>re</sup> édition, p. 239.

déflance, vint à l'hôtel de Warfusée (1) et s'assit à table. Le commencement du repas fut gai, cordial. Tout-à-coup la salle fut envahie par des soldats espagnols que le traître avait mandés : ils massacrèrent le bourgmestre. La punition du crime ne se fit pas attendre. A la nouvelle de ce qui se passait, les bourgeois fondirent sur les sicaires et n'en laissèrent échapper que deux sur soixante ou soixante-dix. On mit le comte, littéralement, en pièces. Les Jésuites et les Carmes, soupçonnés d'avoir eu connaissance du complot n'eurent d'autre ressource qu'une prompte fuite : quelques uns trop peu diligents à s'esquiver tombèrent entre les mains du peuple, qui les tua. (2)

Le 22 octobre 1671, le château de Warfusée vit mourir son propriétaire, Charles-Nicolas-Alexandre, comte d'Oultremont, évêque-prince de Liège. L'évêque officiait, dit-on, parfaitement bien ; le prince était grand chasseur : il fut frappé d'apoplexie en courant un lièvre. Comme prélat, il avait institué à Liège, dans l'église de Saint-Martin, la congrégation de l'adoration perpétuelle du T.-S.-Sacrement.

En face d'Engis, sur la rive droite, est **Engihoul** (diminutif d'*Engeih*), avec son château, ancienne demeure du savant baron de Villenfagne, (3) et ses vallées pittoresques.

On longe ensuite les parcs des villas de **Ramiouille** (4) et de **Ramet**. (5)

Ramiouille est une dépendance de la commune de Ramet. Le château de Ramiouille était un franc-alleu possédé par le héros de la première croisade, Godefroi de Bouillon, qui en fit

(1) La demeure de La Ruelle et celle du comte étaient toutes deux voisines de l'église Saint-Jean, à Liège.

(2) M. L. POLAIN. *Récits historiques sur l'ancien pays de Liège*, p. 251 à 274 — Voir dans le Tome III (2<sup>e</sup> série) des *Comptes rendus de la commission royale d'histoire* la notice d'E. GACHET : *La Ruelle et le pays de Liège*.

(3) Actuellement à M. le baron de Goer.

(4) A M. le comte L. de Henricourt.

(5) A M. Chefnay.

don au chapitre de Saint-Servais, à Maestricht, sous promesse que les chanoines prieraient Dieu pour lui. Ils ne négligèrent sans doute pas d'observer cette clause, mais ils vendirent Ramioulle : des prêtres ont plus besoin d'argent que de châteaux. D'ailleurs, un châtelain nourrit toujours quelque chapelain ; de plus, le bon sire en mourant donnera peut-être à l'Eglise le château qu'elle lui aura vendu, et qu'elle revendra ou gardera pour l'exploitation. Cela fait la navette, à grand profit de ménage.

Faisant face à Ramioulle sont les **Awirs**, au pluriel parce que la commune comprend les deux villages de la Haute et de la Basse-Awir (*Aquiria* et *Auguria*). On dit que les Awirs existaient déjà au IV<sup>e</sup> siècle et que Saint-Materne y éleva un oratoire, sous l'invocation de la Sainte-Vierge.

Sur le même territoire est le château d'**Aigremont**, qui fut pris et démantelé en 1474 par l'évêque Louis de Bourbon : le fameux *Sanglier des Ardennes*, Guillaume d'Aremberg, comte de la Mark, ne put sauver ce refuge habituel de sa redoutable bande. L'évêque, ainsi qu'on le verra, paya cher, dans un autre endroit, (1) cette satisfaction de guerroyeur.

Un château moderne occupe le lieu du castel enlevé par Louis de Bourbon ; mais au S.-O. sont les ruines du château primitif d'Aigremont, de celui que les romans de chevalerie ont fait connaître de l'Europe entière.

Là vivait, au temps de Charlemagne, le duc Beuves, (2) — puissant par lui-même, puissant par son lignage : il avait pour frères Gérard de Roussillon, le duc de Nanteuil, le comte Aymon de Dordogne. (3)

(1) Au Wez, dépendance de Liège.

(2) *L'histoire des vaillans chevaliers quatre fils Aymon*, que les paysans de France lisent dans les méchants petits volumes imprimés à Troyes, à Epinal, à Nancy, commence par le récit que nous rapportons en abrégé.

(3) Aymon, si célèbre par ses quatre fils (voy. p. 21), habitait le château de Dordogne, qu'il ne faut pas chercher dans

L'empereur, en un jour de lutte contre les Sarrasins, avait remarqué l'absence de ces capricieux barons. Malgré l'ordre formel du souverain, ils avaient négligé de lui venir en aide.

Charles résout de tirer d'abord satisfaction du duc Beuves. L'envoyé qu'il charge de porter à Aigremont ses paroles de reproche et la demande d'une soumission immédiate, c'est malheureusement Lohier, le propre fils de l'empereur, — un jeune homme arrogant et despotique.

Le prince se met en route avec son cortège de cent chevaliers bien armés. Il arrive en vue d'Aigremont. Le château était situé sur un roc; de grosses tours le flanquaient, tellement que sa position et sa force le rendaient imprenable, excepté par famine. — Lohier dit aux seigneurs qui étaient avec lui : « Considérez cette forteresse et le fleuve qui passe au pied; je ne pense pas qu'il y ait sa pareille dans la chrétienté. »

Malgré ses réflexions et les sages conseils d'un de ses compagnons d'armes, le téméraire jeune homme frappe à la porte du château, se dirige vers le donjon et se fait introduire dans la grande salle toute remplie de noblesse : le duc Beuves était au milieu de deux cents chevaliers. Auprès de lui se tenait la duchesse avec son fils Maugis, « qui n'avait pas son second dans l'art de la nécromancie et dans les armes. »

Lohier signifie outrageusement le message de son père. Après une vive altercation : « Barons, s'écrie le duc, saisissez-vous de lui; il faut qu'il périsse. » Une horrible mêlée commence (1). Le bruit s'en est répandu dans toute la seigneurie : alors vous en suez vu bourgeois et artisans s'armer de ha-

le midi de la France, mais sur les bords de l'Amblève ou peut-être sur la rive gauche de l'Ourte à Tohogne.

(1) Le rapprochement serait facile entre cette aventure du vieux poème carlovingien et une scène bien connue des *Nibelungen*.

ches, d'épées, ou même de bâtons; ils étaient environ sept mille qui accoururent à l'aide pour soutenir leur seigneur Beuves. La petite troupe de Lohier, acculée dans un coin du palais, s'y défend avec fureur, mais elle perd enfin son chef : il tombe frappé à mort; on lui coupe la tête. Bientôt, des cent chevaliers qui étaient venus avec lui, vingt survivent seulement; le duc en fait tuer dix et s'adressant aux dix autres : « Promettez-vous, sur votre foi de chevaliers, que vous porterez le corps de Lohier à son père Charlemagne? Je vous laisserai aller à ce prix. Vous lui direz que je lui renvoie son fils, que je ne lui donnerai pas un denier, qu'au contraire j'irai en compagnie de cent mille combattants pour ravager sa terre. » Les chevaliers vaincus donnent leur parole : ils font faire une bière; ils y mettent le cadavre, le placent sur une charrette et partent d'Aigremont.

La douleur de Charlemagne fut affreuse; il la fit taire cependant pour ne songer qu'à sa vengeance. Mais tandis qu'il rassemble ses fidèles, Beuves, prenant l'offensive, est déjà sous les murs de Troyes et fait le siège de cette ville. La diligence des paladins sauve Troyes, mais on combat tout un jour sans qu'aucun des deux partis ait la victoire. Toutefois, le duc d'Aigremont s'aperçoit, — un peu tard, — des dangers de l'entreprise; il pense à se soumettre. Vingt de ses chevaliers vont en parlementaires au camp de l'empereur et promettent de la part de leur maître une compensation importante du meurtre de Lohier. Charles est père, sans doute, mais il est roi aussi. Les sages conseils du duc Naimes lui persuadent d'accepter la *composition* offerte par le vassal; la politique l'emporte sur le ressentiment; Beuves rentre en grâce.

L'année suivante, le duc d'Aigremont, un peu avant la Saint-Jean-Baptiste, se dirigeait sur Paris pour y faire l'acte annuel d'hommage. Un traître, courtisan de l'empereur, Gannelon, se poste dans la vallée de Soissons, attend le duc, saute sur lui à l'improviste et le tue....

Une nouvelle guerre en résulte. C'est là qu'e commencent

\*

les exploits des neveux de Beuves, Renauld, Allard, Guichard et Richard associés à la cause de leur cousin Maugis. Le château d'Aigremont croula sans doute pendant les ravages exercés par les troupes de l'empereur.

Après Engihoul, nous découvrons déjà un château en escarpement; nous y voici. C'est celui de **Chokier** (*Calca-rius*, four-à-chaux). Le terrain de la commune de Chokier est fort accidenté : il offre des masses de rochers chauves, des pentes magnifiquement déchirées. Le château construit sur un roc énorme dont la base est évidée pour livrer passage à une route et la voie ferrée est à quelque cent mètres au-dessus du niveau de la Meuse. Cet avantage ne l'a pas empêché d'être brûlé par les Huttois au XIV<sup>e</sup> siècle; mais depuis ce malheur il n'a subi peut-être aucun autre accident que de souffrir l'atteinte de la vétusté. De son aire, il a vu bien des batailles; mais les combattans sont rarement montés jusqu'à ses murs. Quelquefois, il est vrai, les seigneurs de Chokier sont descendus en armes dans la plaine, mais presque toujours pour de belles causes : un d'eux, en combattant à la tête des Liégeois contre les troupes de Charles-le-Téméraire, se fit tuer honnêtement à Brusthem, le 8 octobre 1467. Des châtelains populaires, patriotes, braves et point violens, peu attaqués, peu agressifs, quelle rareté!

Les eaux, resserrées par des îles et des digues, nous entraînent ensuite rapidement en vue des deux Flémalle (*Fleimala*), **Flémalle-Haute** et **Flémalle-Grande**, sur la rive gauche, et d'**Yvoz** (rive droite).

Flémalle-Haute est la 11<sup>e</sup> station : il y existe des fours-à-chaux et des alunières.

Yvoz a des charbonnages.

Le château de Flémalle-Grande n'est pas ancien. (1)

« L'église fut bâtie en 807 par le roi Zwentibold, à la sollicitation de Sainte-Relinde, sa fille, qui y mena une vie soli-

---

(1) Il appartient à M<sup>me</sup> la baronne de Thiriard.

taire dans une petite cellule qu'elle fit construire à côté et où elle finit ses jours.

» Les Templiers furent mis en possession de la seigneurie de Flémalle et de toutes ses dépendances dès l'an 1173.

» Une charte donnée en 1304 par Thibaut de Bar, évêque de Liège, nous fait voir qu'alors ils y avaient un hôpital. » (1)

Des Templiers, Flémalle passa aux chevaliers de S.-Jean de Jérusalem, qui, dans la suite, aliénèrent cette commanderie : ils réservèrent seulement au commandeur de Villers-le-Temple (2) la collation de la cure de Flémalle.

Au XII<sup>e</sup> siècle déjà, s'élevait, sur ce même territoire, une tour formidable nommée la *Heid* : le *dameheal de Flémalle*, qui l'habitait s'engagea dans la guerre des Awantiens et des Warrousiens ; il fut tué au combat de Loncin (voyez ci-après, p. 153).

Sa veuve apprit que Warnier de Sclessin se glorifiait de l'avoir frappé à mort ; elle résolut d'en tirer vengeance, et, pour y parvenir, engagea dans sa querelle Guillaume Cossint, son neveu. Celui-ci, ayant fait monter ses amis sur des barques, descend la Meuse avec eux et vient former, au point du jour, le siège de la tour de Fragnée (3), où Warnier se trouvait avec ses deux frères. Guillaume coupe les étais de la petite forteresse, qui s'écroule : Warnier périt sous les ruines, en même temps que son frère aîné. Le troisième échappe d'abord ; mais atteint, trois semaines après, chez l'abbé de Saint-Gilles, il va rejoindre Warnier dans l'autre monde.

Vers 1630, il n'était plus question de la *Heid* : ses débris avaient servi à construire quelques modestes habitations,

(1) DELVAUX DE FOURON, *Dictionnaire géographique de la province de Liège*. Cet auteur, ainsi qu'on le voit, ne partage pas les doutes plus ou moins fondés que l'on a élevés d'autre part sur le fait de la possession de Flémalle par le Temple.

(2) Villers-le-Temple, à 3 lieues E. de Huy, est aujourd'hui une commune du canton de Nandrin.

(3) Fragnée est aujourd'hui une enclave de la commune de Liège.

entre autres celle de Breuché de la Croix, pasteur du lieu.

Breuché était poète, de l'école de Malherbe et de Racan. Il a, comme celui-ci, célébré le bonheur de la retraite après une vie d'agitation.

« Ma maison, écrivait-il, est à mes yeux un petit palais... Pourquoi n'aimerais-je pas cette retraite, puisque j'y possède tout ce qu'on peut raisonnablement souhaiter? L'air y est sain; les prairies émaillées, les arbres, les fruits y jouissent ma vue; les concerts des oiseaux y charment l'ouïe; les promenades y sont ravissantes, que je les prenne sur le rivage de la Meuse, le long des côteaux ou des vignobles, dans les vallons ou dans les bois, même près de ces grands abîmes nommés houillères. »

Il ajoutait :

« Croyez que pour mes yeux la Cour n'a plus d'attraits,  
Et que j'en suis sorti pour n'y rentrer jamais.

Que j'aime vos vallons, que j'aime vos côteaux !  
Que je prends de plaisir le long de vos ruisseaux !  
Que le tremblant émail de vos larges prairies  
Entretient à souhait mes douces rêveries !

Que j'aime la fraîcheur de ces sombres bocages !  
Que ces champs à mes yeux étalent de beautés  
Et qu'ils effacent bien l'orgueil de nos cités ! » (1)

Autour de Flémalle-Grande se groupent les charbonnages des *Artistes*, de *Baldax* (*La Lore et les Vingt-Deux*), de *Xhorré*, du *Champ-d'Oiseaux*, du *Tunnel de Souhon*, etc.

Après Flémalle, le chemin de fer, par un pont élégant, va se prolonger sur la rive droite, mais conserve un embranchement qui, le reliant aux voies de l'Etat, les lui fera rejoindre à la station des *Guillemins* (Liège).

---

(1) Extrait de VILLENFAGNE, *Histoire de Spa*, t. II, p. 383.



A droite, s'offre le **Val-St-Lambert**, dont le document ci-dessous présente l'histoire abrégée.

« A M. le commissaire du district de Liège, du 29 juin 1827.

« Pour satisfaire au désir de M. le Gouverneur manifesté par sa circulaire du 19 c. , litt. E. , 5616 A, N° 10362, me transmise par votre intermédiaire, j'ai l'honneur de vous informer qu'il existait sur le territoire de cette commune, une abbaye connue sous le nom du Val-St-Lambert. Ce monastère de l'ordre de Cîteaux fut fondé par Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, avec l'assistance du comte de Clermont, (*Petit abrégé de l'histoire de Liège*, imprimé chez Henri Hoyoux l'an 1672). On voit ensuite dans l'*Almanach Ecclésiastique de 1776* en parlant du Val-St-Lambert, que quelques religieux de l'abbaye désignée, appelés par Henri de Limbourg, étant retournés dans leur abbaye, furent rappelés par Hugues de Pierrepont, qui les plaça dans un endroit moins désagréable que celui que leur avait assigné le duc Hugues (1). Du consentement du chapitre cathédral, il leur donna un terrain appelé le *champ de Mores* (2) et plusieurs fonds contigus. C'est l'emplacement actuel de cette abbaye. Cette donation est de l'an 1202. La Communauté était composée d'une trentaine de religieux sous le gouvernement d'un abbé crossé et mitré. » — (*Correspondance administrative de la commune de Seraing.*)

L'église avait un beau vaisseau gothique de 43 mètres sur 22, avec six chapelles dans chacune des sous-ailes. On a conservé dans le pays le souvenir des chasses aux sangliers qui faisaient le divertissement des Cisterciens du Val-St-Lambert

---

(1) Le duc Hugues ? Qui est-ce ? — Le rédacteur veut parler sans doute du comte Gilles de Duras qui avait établi les religieux, vers 1192, dans un endroit incommode où les moines ne purent se plaire : le lieu avait cependant un joli nom ; il s'appelait le *Rosier* et s'appelle aujourd'hui plus joliment encore *Rosière*.

(2) On ne sait ce que les *Mores* viennent faire ici ; voyez cependant p. 123.

dans le dernier siècle. On parle aussi du carrosse de gala où montait l'abbé : huit chevaux, dit-on, emmenaient Monseigneur aux cérémonies et fêtes qui réclamaient sa présence hors de l'abbaye. C'étaient bien des chevaux pour un moine, même mitré.

Il est vrai que les paysans du voisinage en murmuraient quelquefois. On les vit un jour, à propos d'une dime qu'ils devaient à l'abbaye, se soulever au nombre de trois mille et bloquer les religieux. Pour les apaiser, on leur donna des vivres et de la bière à discrétion. Le régime leur plaisait, car ils s'y tinrent pendant six semaines. Après quoi, on les dispersa.

Le Val-St-Lambert possède depuis 1825, une importante *cristallerie*.

Au nombre des fondateurs était M. Lelièvre, son chef actuel, dont l'active direction fait de cet établissement la verrerie la plus grande peut-être du monde entier. On y compte 10 fours dont 7 sont en activités, et la fabrication comprend les produits les plus divers : le cristal, le verre blanc connu dans le commerce sous le nom de demi-cristal, la gobeletterie commune.

Les matières employées à la fabrication de ces diverses espèces de verres sont : le sable blanc, la potasse et le minium pour le cristal ; le sable, la soude et le calcaire pour les autres variétés ; on se sert aussi, mais accessoirement et en petite quantité, de manganèse et d'azur, pour corriger les teintes mauvaises du verre.

Toutes ces matières subissent à l'établissement les préparations nécessaires pour les amener à un état et à un degré de pureté convenables ; le sable y est lavé ; la potasse est purifiée ; le plomb est transformé en minium et enfin le calcaire est épluché avec soin.

Ces différens élémens mélangés en proportion rationnelle sont introduits dans les creusets des fours de fusion, et là, sous l'influence d'une température excessivement élevée, ils sont fondus, combinés, enfin transformés en verre.

Celui-ci étant obtenu, le travail du verrier commence; ce travail intéressant ne s'explique pas, il doit être vu; il faut suivre soi-même les transmutations de ce bloc informe qui sera tout-à-l'heure une chose de forme élégante.

Cependant la pièce ne sort pas complètement achevée des mains de l'ouvrier; il lui manque son éclat: on le lui communique par la taille. Il y a 630 tours occupés par les tailleurs. Beaucoup de cristaux sont aussi dorés et gravés. Enfin on fabrique en grande quantité des verres de différentes couleurs.

L'établissement occupe 1,500 ouvriers.

Il y a 7 machines à vapeur et 3 roues à eau pour communiquer le mouvement aux tailleries et aux divers ateliers de préparation des matières.

La production est énorme; chaque jour voit fabriquer environ 40,000 pièces, qu'il faut bien, toutes fragiles qu'elles soient, lancer au bout du monde; il en va jusqu'en Australie.

Par une préoccupation honorable, on s'efforce, au Val-St-Lambert, comme dans d'autres grands établissemens industriels de la Belgique, de procurer le bien-être moral et physique aux ouvriers. Une caisse de secours, une école, un cours spécial de dessin, une société d'harmonie ont été institués pour eux. De plus chaque verrier a son logement et son petit jardin.

Du Val-St-Lambert nous passons à la **houillère Marihaye**. A celle-ci font suite les charbonnages et hauts-fourneaux de l'**Espérance**, dont un des puits atteint une profondeur de 506 mètres.

La Société de l'Espérance, formée en 1836, a pour objet 1° l'exploitation de charbonnages (dont la concession présente une étendue de deux cent dix-neuf hectares), 2° la production du coke, 3° celle de la fonte, 4° la transformation de celle-ci en fin métal, objets moulés et fers laminés, battus ou étirés.

Elle comprend: quatre puits d'extraction, quatre hauts-

fourneaux, une fonderie, une affinerie, environ 100 fours à coke.

L'extraction totale du combustible, déduction faite de la consommation des machines, s'est élevée pendant l'année 1856 à 76,146 charretées de 24 hectolitres chacune, soit 1,827,504 hectolitres; et cette extraction pourrait être doublée.

La production de la fonte pendant la même année s'est élevée à 21,580,935 kilog., soit par four 58,964 kilog.

Le fonds social est actuellement de quatre millions huit cent mille francs.

La Société est dirigée par M. Frédérick-Louis Behr.

Elle emploie, sans compter les hommes occupés aux différentes minières de la Meuse et de l'Ourte, au moins trois mille ouvriers pour ses travaux intérieurs.

Une forêt de cheminées surgit au-delà; nous sommes au milieu de **Seraing** (*Seranus* ou *Seranum*), la plus grande ruche industrielle des bords de la Meuse. Notre marche est un instant suspendue par une écluse placée entre Seraing, (1<sup>re</sup> station de droite) et Jemeppe, (12<sup>e</sup> station de gauche).

Arrêtons-nous à considérer la droite. En ce lieu, où des milliers d'ouvriers font retentir les enclumes, où des cheminées énormes lancent des flots de fumée vers le ciel, où le soir la clarté sanglante des hauts-fourneaux se projette sur les wagons qui passent et semble sortir des réservoirs du feu des Cyclopes ou de Cabires, — les princes de Liège venaient, au XVIII<sup>e</sup> siècle, promener sous l'ombrage de vertes allées séculaires leurs rêveries épiscopales et réparer dans le calme d'une retraite champêtre des forces minées par les soucis d'un double gouvernement. Grâce à leurs soins, le vieux château gothique s'était transformé: une riante et splendide villa, loin du bruit, loin des visiteurs importuns, servait d'asile discret au pieux souverain.

C'était depuis longtemps un lieu de plaisance pour les prélats, mais tel que le comportaient les mœurs communes alors qu'aucun abri n'était sûr s'il n'était encastré de solides murailles.

L'évêque Erard de la Mark l'avait restauré en 1553 ; Louis de Bergh et Vœlbruck lui donnèrent sa forme moderne.

« Joli château, bordé des ondes de la Meuse,  
Séjour pur et délicieux !  
Quand les feux du Bélier vont réchauffer les cieux,  
C'est là que sans morgue et sans faste,  
Au cérémonial, triste et fastidieux,  
De la liberté douce opposant le contraste,  
Un prince, . . . . . »

Un prince admettait à lui faire sa cour tout ce qu'il y avait de plus aimable dans la noblesse galante, les abbés coquets, et même un rimeur badin, M. de Saint-Péravi, l'auteur des vers qui précèdent, *le poète voyageur et impartial*, comme il se nomme lui-même dans son *Journal en vers*.

C'est encore avec impartialité, mais en prose, que M. de Saint-Péravi ajoute : « Ce château est plus agréable que magnifique ; les appartemens sont vastes et noblement meublés ; les jardins, assez spacieux, sont d'une belle distribution, ornés avec goût et très-bien soignés ; les écuries sont belles et remplies de fort beaux chevaux. »

Bonheur et riantes merveilles d'un autre âge !

Les révolutions ont bien changé tout cela : Dieu ne fait plus de ces doux loisirs à l'évêque de Liège. Quelles compensations il lui doit !

Le 18 août 1789, les Liégeois avaient commencé leur révolution particulière en remplaçant d'autorité la magistrature municipale.

Des députés de l'ancienne régence se rendirent au château de Seraing pour engager l'évêque Constantin de Hoensbroeck à revenir à Liège pour confirmer cet acte civique. Le prince arrive. La foule le conduit à l'hôtel-de-ville. Il signe, non sans hésiter, le décret portant approbation des mesures tumultuaires adoptées le matin ; puis il se hâte de regagner sa retraite.

« Dans la nuit du 26 août , il quitta subitement son palais de Seraing, et, suivant la constante politique de nos princes de la maison de Bavière, il alla se réfugier en Allemagne pour y demander des secours contre son peuple. » (1)

En 1795, la République française prit possession du château; elle y installa les blessés, les malades de ses armées du nord et de l'est. Le beau domaine devint ensuite propriété de l'Empire, et, plus tard, sous les Hollandais, du royaume des Pays-Bas.

En 1817, le roi Guillaume, fit vendre par l'Etat et acheter par les deux frères Charles-James et John Cockerill, le château et ses dépendances. Les nouveaux acquéreurs établirent une filature de lin et des ateliers de construction pour les machines industrielles. En 1819, Charles-James, ou las des affaires, ou satisfait, se retira. John continua l'œuvre; dès 1821, il construisit un haut-fourneau, le premier peut-être qu'ait vu la province de Liège; et, secondé par le roi Guillaume qui associa le fonds de l'Industrie à cette entreprise, augmenta, sur une vaste échelle, les forces productives de cet industrieux et gigantesque ouvrier. Les événements de 1830 lui portèrent une première atteinte; la crise financière de 1839 une seconde plus rude. Cockerill partit pour aller faire appel aux capitaux russes: il échoua dans cette négociation, revint le désespoir dans l'âme et mourut, sur la route, à Varsovie, le 19 Juin 1840. Une Société hardie, intelligente, accepta sans frémir cette succession industrielle, et reprit l'exploitation de tous les travaux interrompus par cette mort: houillères, hauts-fourneaux, laminoirs, forges, fonderies, fabrication de machines quelconques à vapeur, de leurs accessoires, chaudières, ponts et navires en fer, de métiers mécaniques pour filature et tissage, etc.

---

(1) POLAIN. *Liège pittoresque*, p. 146.

Ainsi l'on put continuer, dans la même enceinte, de donner au fer toutes les façons, toutes les formes que l'industrie invente. Entré à l'état de minerai, tel que le fournit le sous-sol, il en sort en cylindres, volans, leviers, roues, engrenages, en machines de puissances et d'usages infiniment divers. (1)

Il semble que ce soit, après une visite aux ÉTABLISSEMENTS COCKERILL que tout récemment un économiste français, M. Cerfbeer, ait écrit ces pages où éclatent, non quelquefois sans un peu de gaucherie dans la forme, l'enthousiasme vrai et l'admiration légitime.

« S'il est au monde quelque chose de saisissant, qui étonne, qui impose, qui donne une idée éblouissante de ce que peut produire l'homme, c'est sans contredit une usine à fer de premier ordre.

» De loin vous pressentez sa présence ; la suie, les parcelles de houille délaissées par le transport, le laitier concassé, jeté sur les chemins, font que les routes en sont toutes noires, et qu'elles se déroulent devant vous en longues bandes de crêpe, comme si les contrées routinières voulaient porter le deuil de la barbarie vaincue par la civilisation. Noires aussi sont les maisons, les champs, les arbres, les hommes, tout ce qui est soumis à l'action de ces cheminées sans cesse fumantes, qui jettent sur tout ce qui les entoure un vaste manteau funèbre.

» Mais vous approchez et bientôt vous entendez comme le

---

(1) Voy. A. LECOQ, un des auteurs cités en tête de notre publication.— M. D. NISARD, dans ses *Souvenirs de voyage*, a donné une passable description de Seraing. On l'a réimprimée dans la *Revue de Paris* (édition belge), année 1835, t. XII. M. Nisard, si célèbre depuis par son fameux paradoxe des *deux morales*, appartenait alors à l'école de la *petite morale*, de la bonne, quoiqu'il en ait pensé plus tard, de celle qui respecte les droits de l'individu, surtout de l'individu producteur de la richesse sociale.

bruit lointain du vent qui s'engouffre dans les gorges des montagnes, ou comme celui des vagues écumantes qui viennent se briser contre les rochers du rivage, ou enfin comme la voix terrible des émeutes populaires. Ce sont les machines soufflantes des hauts-fourneaux qui produisent cette illusion; vous entrez, et alors se présente à vos yeux le tableau complet de cet antre de Cyclopes. La terre est couverte d'une poussière noire, fine, douce au pied et qui forme comme un moelleux tapis où les ouvriers marchent sans chaussures. Cette poussière impalpable recouvre tout; aussi tout est sombre; le sol, les maisons, les briques, le mortier qui les lie et jusqu'à ces visages hâlés qui vous apparaissent çà et là, passant et repassant devant les flammes des fourneaux comme les démons aux soupiraux de l'enfer. Le bruit des soufflets, l'échappement strident de la vapeur, le va et vient des pistons des machines, le battement des marteaux, la voix enrouée des forgerons, la fumée dense et continue, les feux ardents, ou rouges, ou blancs, ou bleuâtres, dont vous apercevez la flamme s'échapper au-dessus des cheminées, cette pluie d'étincelles brillantes qui jaillit des blocs de fer soumis à l'action des martinets, tout donne à ce tableau un aspect étrange qui étonne et interdit; on est ébloui, stupéfait de cette activité incroyable, de la multiplicité des opérations, de ce mélange de travaux différents, de ce désordre apparent qui est une méthode, de ces appareils ingénieux, puissants, qui centuplent les forces humaines, de cette application intelligente de l'esprit, qui font réellement de l'homme le roi de la nature.

» Ces salamandres humaines vivent dans le feu comme dans leur élément; la chaleur de tous ces hauts-fourneaux est suffocante, elle vous frappe rudement au visage; je serais cuit au bout d'une demi-heure, là où ces ouvriers endurcis passent leur vie entière.

» Tout paraît de fer, le sol est couvert de ses paillettes et sillonné en tous sens de rails sur lesquels passent et repassent des wagons chargés de tôle, de fer gros et petit, de minerai,



de castine, d'outils, de sable, d'hommes, etc. On dirait, tant tout cela va vite, que tout cela va s'atteindre, se heurter, se briser, mais point : chaque chose va directement à son but, sans accident, sans encombre.

» J'avoue que, malgré l'habitude des grandes émotions, malgré les merveilles nombreuses qui ont passé, sous tant de soleils différents, devant mon admiration, il en est peu qui se soient autant emparées des facultés imaginatives de mon âme.

» Là, des hauts-fourneaux, volcans faits de main d'homme, vomissent dans cent canaux une bave brûlante qui n'ensevelit pas des cités entières comme celle du Vésuve ; plus loin, des hommes, s'échappant des fosses à charbon, comme des diabolins d'une boîte à malice, déchargent des flots de ce combustible noir qui fait la richesse des nations ; ici, des voies ferrées, des bateaux, plus grands que les tirèmes antiques, apportent le minerai, le fondant ; des êtres, qu'à la rigueur l'on pourrait prendre pour des femmes et des enfants, tirent et entassent ces éléments et aussi ces produits de notre civilisation avancée, et semblent des abeilles échappées de leurs avéoles pour recueillir les suc précieux ; cette ligne si longue de fours calcine la houille ; à côté, des courants d'eau lavent le minerai et le purifient ; sous ce vaste hangar, dont le sol est brûlant comme le parquet de l'enfer, sont les fours à puddler, à réchauffer, à finer, à blanchir, les cubilots, les wilkinsons et toutes ces machines qui servent à fabriquer le fer, à le marteler, à l'étendre en barres, en feuilles, à l'étirer en fils ténus, à lui donner les mille formes réclamées par les besoins de l'industrie, machines qui s'appellent masse, marteau, martinet, compresseur ou squeezer, marteau-pilon, machine à cingler, cisaille, laminoir, cylindre, etc. L'imagination s'effraie et se perd dans ce dédale de travaux de toute sorte que le curieux peut à peine analyser et dont il lui est presque impossible de se rendre compte » (1).

---

(1) ALPH. CERFBEER, de Medelsheim. *De l'état actuel de la*

Au 1<sup>er</sup> septembre 1857 ; le matériel de l'établissement de Seraing et de sa succursale à Anvers (chantier pour la construction navale) consistait en :

Six hauts-fourneaux,  
 Deux fours à griller le minerai,  
 Cent quatre-vingt-quatorze fours à coak,  
 Une finerie,  
 Deux fours à réverbère pour le traitement de la fonte,  
 Huit " " " de l'acier,  
 Quarante-cinq " " " du fer,  
 Un four " " du cuivre,  
 Vingt-quatre fours à fondre l'acier,  
 Un four à réchauffer l'acier,  
 Treize fours à fondre le cuivre,  
 Six cubilots,  
 Dix trains de laminoirs,  
 Neuf cisailles,  
 Quatre marteaux soulevants,  
 Sept martinets,  
 Onze marteaux pilons,  
 Un moulin à loupes,  
 Quatorze fours à chauffer les tôles et fours dormants,  
 Onze presses à couper les tôles et dresser les barres,  
 Quatorze perçoirs à tôles,  
 Sept scies circulaires à couper les bois et les métaux,  
 Deux cent dix feux de forges,  
 Cent quatre-vingt-quinze tours et alésoirs,  
 Cinq cent quatre-vingt-cinq étaux d'ajusteurs,  
 Cent quarante établis de menuisiers,  
 Soixante-dix-sept machines à raboter et canneler,  
 Quatorze " à fendre et fraiser,  
 Soixante-dix-sept " à tarauder et percer,  
 Treize " à mortaiser,

---

*métallurgie en Europe* p. 129 à 133. Paris, 1858, un volume in-8°.

Vingt-six machines diverses d'outillage ,  
Cent sept grues ,  
Trente-deux cabestans à chassis en fonte,  
Quatre paires de meules à blanchir les limes,  
Soixante meules à aiguiser les outils ,  
Deux moulins à poussière et à émeril ,  
Dix-huit ventilateurs ,

Et tout l'outillage détaché pour desservir de si nombreux appareils.

La force motrice est de 2,180 chevaux : elle est répartie en 113 machines à vapeur.

« Comme la plupart des usines du bassin de Liège, Seraing renferme dans son sein les houillères nécessaires à sa consommation. Trois puits d'extraction, trois autres d'aérage, servent à leur exploitation. Ils sont munis d'une machine ingénieuse, mais compliquée, dont le nom *fahrkunst*, est allemand comme son origine. Elle sert à descendre et à remonter les ouvriers sans qu'ils soient exposés aux dangers de la descente par les câbles, ou aux fatigues de la montée par les échelles. Le *fahrkunst*, inventé à Zellerfeld, en 1833, par M. Docrell, se compose de deux cylindres à simple effet ; la vapeur agit alternativement sous les pistons, qui ont les extrémités de leurs tiges en communication au moyen de chaînes anglaises, s'enroulant sur trois poulies et établissant le contre-balancement de deux maitres-tirants, auxquels sont fixés les paliers. La course est de 3 mètres et la vitesse de 0 m. 50 par seconde, ce qui permet de faire un trajet de 210 mètres en 7 minutes.

» Le mouvement est imprimé aux soupapes au moyen de cataractes, ce qui, à la rencontre des paliers, donne à l'ouvrier le temps de passer de l'un à l'autre. Si l'on venait à arrêter la machine pour une cause quelconque, les ouvriers auraient recours à des échelles placées, par mesure de précaution, à l'une des parois du puits.

» Le *fahrkunst* ne peut être construit qu'en utilisant une partie de la force motrice employée à l'épuisement des mines,

et en fixant aux tirants des pompes, des marches et des poignées, placées à des distances convenables pour que les ouvriers puissent passer successivement d'une tige sur l'autre et être constamment élevés par celle qui monte. » (1)

Les établissements de la société se composent entre autres :

D'une concession de mines de houille de plus de cent quatre-vingt-quinze hectares ;

D'une fabrique de fer contenant, outre les appareils, un bassin, un canal, un chemin de fer et des concessions importantes de mines ;

D'une fabrique d'acier ;

D'un atelier de construction avec ses machines, outils et ustensiles, modèles, plans, dessins ;

D'un gazomètre pour alimenter 3,000 becs.

Les salons de l'ancien palais sont en partie habités par l'habile Directeur de ces nombreux ateliers M. G. Pastor, en partie remplis par les précieuses et instructives collections de modèles de machines. Ces modèles, amassés depuis l'origine de l'établissement, ont coûté des sommes énormes.

Les divers établissements et le matériel sont évalués à la somme de dix millions cinq cent mille francs.

Le fonds de roulement est de cinq millions huit cent mille francs.

Mais la merveille de cet établissement est moins peut-être dans l'énormité de son capital, la richesse de ses ateliers, le nombre de ses travailleurs, que dans la noble discipline de tous les efforts, l'ordre, l'intelligence, l'activité. Chaque mouvement des bras, chaque bruit, chaque nuage enflammé est l'annonce d'une création. Du milieu de ces rudes labeurs s'élève comme un hymne de la pensée enorgueillie de dompter la matière, comme un oracle des temps nouveaux.

---

(1) A. CERFBEER, p. 191-192. Le mode de descente le plus ordinairement usité dans les autres houillères belges consiste dans un autre appareil, un câble manœuvré à l'aide d'une machine à vapeur, et auquel on suspend, avec ou sans parachute, une sorte de cuve appelée *cufat*.

« Quel bruit ! quel mouvement ! quel éclat ! quelle foule !  
 Au choc des lourds marteaux, au cri des laminoirs,  
 Voyez-vous affluer, tourbillonnante houle,

Tous ces ouvriers noirs,  
 Spectres dont, par moments, un grand vol d'étincelles  
 Sillonne en traits de feu les larges seins velus,  
 Les épaules de bronze aux humides aisselles

Et les torses trapus :  
 » Frères ! les voyez-vous, — tous ces hardis athlètes, —  
 Lutter avec le fer, lutter avec le feu ?

Mille fois en un jour . . . . .  
 Ils affrontent la mort sans pâlir à son nom,  
 Plus grands, dans l'atelier, sous l'habit populaire,  
 Que sous le harnais militaire  
 Sur un champ de bataille en face du canon. » (1)

Après la grande pensée d'un philosophe et d'un vrai poète, qu'il nous soit permis de transcrire un simple renseignement statistique.

En 1827, la population de Seraing se composait officiellement de 2,226 âmes. Le recensement prescrit par la loi du 2 juin 1856 montre qu'elle s'est élevée de ce chiffre à celui de 17,101 habitants.

Du reste, les ateliers Cockerill ne sont pas les seuls qui contribuent à cette prospérité. Il y a sur ce coin de terre privilégiée une féconde émulation de travail et de fortune.

Un jour viendra où cette ville d'industrie mettra sans doute son orgueil à se parer d'édifices dignes de sa grandeur. Provisoirement, on élève une nouvelle église, qui offrira un échantillon de l'industrie locale : les piliers sont en fonte.

Un hôpital important répondra bientôt aussi aux besoins de cette populeuse commune et tout récemment une banque vient de s'y constituer.

Non loin de là, *aux Terrisses*, des ouvriers ont trouvé un

---

(1) TH. WEUSTENRAAD. *Le Haut-Fourneau*. Il faut lire, en entier, ce chef-d'œuvre. Le volume des *Poésies lyriques* (Bruxelles, 1848, in-8°), auquel nous l'empruntons, est d'un auteur souvent comparable aux plus fameux de ce siècle.

moyen avantageux de cuire leurs alimens ; ils ont disposé un petit appareil à l'orifice d'une ancienne houillère, et le gaz qui s'échappe du sous-sol devient un excellent combustible en correspondance permanente, par un tuyau, avec la cuisine de ces braves gens ; le travail journalier fournit les mets : puisse-t-il les fournir abondamment !

Toutes ces nouveautés font un contraste curieux avec une récente découverte archéologique.

Il y a quelque temps, on a trouvé à 500 mètres environ du château de Seraing, dans l'enclos dit le *Pré des Princes*, 150 ou 200 cadavres réduits aux os, quelques ornemens et des armes. Inspection faite, un antiquaire, M. G. Hagemans, a reconnu avec certitude que l'inhumation des corps et des objets divers datait de l'époque franco-mérovingienne ; il a de plus avancé, sous réserve toutefois, que ces corps avaient été placés, non pas au hasard, comme après le désordre qui suit une bataille, mais régulièrement et dans un vrai cimetière. (1)

Quoiqu'il en soit, les spécimens de l'art et de la civilisation, mis au jour par cette fouille, indiquent une pauvre époque et décidément les Barbares méritaient leur nom.

Quand les eaux sont basses, elles découvrent les restes d'un pont de bois, construit en 1381 et renversé par les glaçons en 1408. Un pont suspendu, de 120 mètres de débouché et de 5 mètres de large, relie maintenant Seraing à **Jemeppe** où nous passons. Jemeppe s'appelait autrefois *Jamapia*, *Jemapia* : — c'est le même mot que Jemmappes. Une marchande bourgeoise de Liège y avait fondé, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un couvent de Carmes : on ne dit pas qu'elle s'y soit retirée. Jemeppe a eu trois châteaux d'époques différentes et dont il subsiste encore des bâtimens. Les anciens sires sont remplacés par des familles de bourgeois. O paladins et preux ! ô gentilshommes d'épée ! Quelle déroute le temps vous a fait subir ! De 1820 à 1830, une école de résurrec-

---

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, T. II, p. 439 à 489.

tionistes s'était mise à verser des flots de pleurs poétiques sur vos infortunes ; mais presque tous ces apologistes ont changé de thème ; beaucoup même sont aujourd'hui passés aux Jacobins. Fiez-vous donc aux poètes, à la mode, aux caprices. Les sujets chevaleresques disparaissent déjà, même du commerce des pendules. C'est un second enterrement de la chevalerie.

Un sire de Jemeppe eut l'honneur, en 1303, de vaincre le chef des Awans, Humb. Corbeau, dans une rencontre près du village de Loncin. Le choc fut rude : « là fut mort ly vaillans sires d'Awans, forche chevalier et entreprendans. »

Les charbonnages des *Grand-Romarin* et *Kessales*, du *Bon-Buveur*, des *Grands-Makets*, sont sur le territoire de la commune.

Des hauteurs qui surmontent Jemeppe s'élève une vapeur pesante. Ce sont les effluves des usines de **Valentin-Coq** (mines, fonderies et fabrique de blanc de zinc de la Société de la Vieille-Montagne). De hautes cheminées indiquent aussi les houillères de *Colladios* à Mons; *Gosson*, *Chantraine*, *Sarts-au-Berleur*, *Nouvelle-Espérance* et *Perez* à Montegnée et celle de *Horlox* à Saint-Nicolas.

L'écluse franchie nous avons glissé au niveau des eaux inférieures, nous sommes passés sous le pont de Seraing, puis devant la façade du château qui forme la partie antérieure de l'établissement Cockerill. Nous atteignons, au bout du quai de Jemeppe, **Tilleur**, la 13<sup>e</sup> station de gauche, et, sur le champ **Sollessin**, dont les hauts-fourneaux, les usines, les charbonnages s'échelonnent sur la rive.

Comme nous venons de le dire, Tilleur (*Tieletum*, *Teuledum*) touche à Jemeppe.

En 1531, les paysans de Tilleur et de Jemeppe avec ceux d'Ans, de Montegnée et de tous les villages de trois lieues à la ronde se rassemblèrent soudainement au bruit du tambour et jurèrent d'obtenir le pain à bon marché ou de mourir en combattant. L'insurrection se propagea bientôt le long des rivages de la Meuse et fut, conséquemment, nommée la *mutinerie des Rivageois*.

\*

Cette foule d'affamés se dirigea sur Liège, où les *gens de bien* eurent grand'peur, et tout en se mettant sur la défensive, commencèrent par négocier. Les paysans demandèrent le redressement de leurs griefs et le rétablissement d'un mandement antérieur qui avait fixé le *maximum* du prix des grains. On les amusa de quelques promesses; ils se retirèrent. Quand ils se furent dispersés dans leurs villages, on enleva les premiers que l'on put saisir. Douze ou quinze d'entre eux furent décapités et leurs têtes exposées sur des piques, aux portes de Sainte-Marguerite, de Sainte-Walburge et d'Avroy. Sept cents autres furent obligés de venir humblement demander pardon et crier merci. (1) On a conservé le souvenir à Jemeppe et à Tilleur de dévastations exercées dans ces deux villages par des bandes de Croates que l'évêque Ferdinand de Bavière déchaina contre ses sujets, en 1633 et 1636. En un jour, les deux villages eurent soixante-sept de leurs habitans mâles égorgés par les soudards: des femmes et des enfans périrent aussi.

Sclessin était autrefois *Sclacyns* (dans un acte de 1090) et *Sclachiens*.

Un très-ancien château y fut détruit en 1254 par les Liégeois, irrités de ce que le possesseur de ce domaine, Gérard de Berlo avait porté assistance à leur évêque Henri de Gueldre.

Ici se trouve l'une des deux plus grandes exploitations sidérurgiques du pays de Liège (nous avons vu l'autre à Seraing).

Avant 1836, il y avait une tour bizarre élevée pour l'agrément d'un propriétaire plus admirateur de chinoiserie que de travaux industriels: aussi appelait-on *la Folie-Sérigny* cette construction de nul rapport et qui tenait la place où MM. Lambert Elias et Guillaume Dallemagne avisèrent de former, plus utilement pour le pays (et, paraît-il, sans grande perte pour les amateurs de l'art chinois), des Etablissements qu'ils dirigent encore.

---

(1) Voy. M. L. POLAIN. *Esquisses*, p. 207-223. Cf. *la Relation du greffier Guillaume de Meef*, publiée en 1833, par le même.



Ces Etablissements, modestes d'abord, comprennent aujourd'hui :

1° 6 hauts-fourneaux à fondre le minerai de fer, avec tous leurs accessoires, minières de fer nécessaires à leur alimentation, fineries, 154 fours à coke, lavages de charbons et de mines, bassin de chargement et de déchargement, machines et appareils à décharger les mines, à élever et déposer les laitiers, etc. (Cinq fourneaux sont en activité régulière et produisent actuellement environ 32 millions de kilogrammes de fonte de fer de toute qualité et pour tout ouvrage);

2° Une fonderie à fer et à cuivre pour objets de toutes dimensions et destinations; laquelle produit environ 2,500,000 k<sup>os</sup> de pièces moulées;

3° Une forge dont la production annuelle est de 12 à 15 millions de kilogrammes de fers de toutes formes, dimensions et qualités, petits, moyens et gros, fers marchands, depuis 5 millimètres diamètres jusqu'à 3 et 400 millimètres, larges-plats jusqu'à 300 millimètres, cornières, fers forme T, rails de tout modèle, bandages de roues de voitures et de locomotives, essieux, etc.;

4° Un atelier de réparations, entretien et renouvellement des outils, machines et mécaniques de cette vaste production.

De nombreuses maisons d'ouvriers et de contre-maitres sont annexées aux Etablissements. De plus, deux hospices ont été créés par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et sont dirigés par elles; des écoles sont ouvertes pour les petits enfans, les jeunes filles, les jeunes garçons et les adultes. La Société de Sclessin, à qui appartiennent ces divers établissemens, possède encore, en tout ou en partie, 8 houillères et concessions de charbons dont les produits sont en partie réclamés pour les besoins de l'usine; le reste est livré au commerce.

Sclessin dépend d'Ougrée, qui en est séparé par la Meuse, et dont l'origine n'est pas moderne, car on le trouve déjà désigné dans un document du XI<sup>e</sup> siècle sous le nom de *Villa Hulgrehes*.

Ougrée est la 2<sup>e</sup> station de droite. Des hauts-fourneaux du milieu desquels la voie ferrée se dégage par un tunnel, des charbonnages importants, une fabrique de fer avec fonderie et ateliers de construction (à la Société anonyme d'Ougrée), d'autres établissements encore animent singulièrement ce village. A son extrémité un élégant château (1) succède à toutes ces usines productives et regarde le beau parc du château de Selessin (2) qui lui fait face.

L'établissement de la Société anonyme des charbonnages et hauts-fourneaux d'Ougrée consiste en 2 sièges d'exploitation de charbon et 4 hauts-fourneaux. — Il est en communication avec la Meuse par un plan incliné et avec la station d'Ougrée par une 3<sup>e</sup> voie de chemin de fer. On extrait en moyenne 3,600 hectolitres de charbon par jour de travail : ce charbon est converti en coke pour le service des hauts-fourneaux, les gailleteries et la grosse houille sont livrées au commerce. 16 machines à vapeur de forces diverses sont en activité pour la soufflerie, pour l'extraction, l'épuisement des eaux des houillères et pour divers autres usages. La vapeur servant de force motrice pour ces machines est obtenue, en grande partie, au moyen de générateurs établis sur les massifs des fours à coke. — La production moyenne de chaque haut-fourneau travaillant à fonte d'affinage, est de 24,000 k<sup>os</sup> par jour. — Le nombre d'ouvriers occupés tant à la surface qu'à l'intérieur est de 14 à 1500.

La Société tire des remarquables gîtes de minerai oligiste qu'elle possède dans la province de Namur, environ 40,000 tonnes que ses hauts-fourneaux consomment, et 25,000 tonnes qu'elle livre pour le commerce.

De charmantes villas décorent ensuite les deux rives et sur les hauteurs de gauche une verdure vigoureuse encadre le château de **Bois-l'Evêque** (3).

---

(1) A M. Cerfontaine.

(2) A M. le chevalier de Sauvage.

(3) A Madame la baronne d'Hogworsth.

Au-delà, les charbonnages du *Grand-Bac* et du **Val-Benoit** sont en vue d'un beau pont dénommé de même, qui relie la Belgique à l'Allemagne.

Le pont du Val-Benoit se compose de cinq arches, en arcs de cercle de 20 mètres d'ouverture, décrits avec un rayon également de 20 mètres. Sa longueur totale est de 150 mètres. Etabli pour le service du chemin de fer, il l'est dans des proportions assez vastes pour qu'on ait pu tracer deux voies : une pour la circulation des trains, une seconde pour les voitures ordinaires et pour les piétons.

Le VAL-BENOIT, sur la rive gauche, fut primitivement un prieuré de chanoines et s'appelait *Sart-sur-Meuse*. Ce nom fut changé par un légat passionné pour le beau nom de Benoit. Six ans après, les chanoines furent transférés dans le quartier d'Outre-Meuse, à la Gravière, dans l'île Notre-Dame, où leur maison s'appela les Ecoliers. En 1224, les dames de l'abbaye de Robermont, chassées de leurs cellules par le feu, prirent la place des chanoines au Val-Benoit, en attendant que le couvent incendié fût reconstruit. Mais au moment où les bâtimens. auraient pu les recevoir, elles se divisèrent, les unes voulant rester et les autres retourner à Robermont. Chacune d'elles suivit sa fantaisie et l'on eut deux maisons sous deux directions différentes (1243).

L'abbaye du Val-Benoit fut brûlée, en 1568, par les soldats du prince d'Orange. Ils étaient venus sous les murs de Liège, avec l'espérance de se faire livrer la ville par les amis de la Réforme, qui, disait-on, se soulèveraient à leur approche. Rien ne bougea pour répondre à cet appel politique. Au contraire, on reçut les visiteurs par des arquebusades ; ils s'en vengèrent par des grillades dans la campagne.

Sur la rive droite, **Quinkempois**, ou mieux *Qui-qu'en-pois*, est un ancien fief noble, qui relevait directement du prince de Liège. Une cour féodale y siégeait ; sa juridiction s'étendait sur d'autres fiefs et sur plusieurs villages.

Les droits du fief ont disparu, mais il reste un château très-

agréable à voir, — plus encore, à avoir (1), — et derrière, de grands arbres s'échelonnent en pente jusqu'au sommet d'une petite montagne. Le bois est encore fréquenté par les rêveurs et les amoureux, comme au temps où le poète Henkart (2) écrivait :

« Là, quelle obscurité douce et mélancolique  
 Répand dans l'âme un sentiment confus !  
 Du soleil ombragé quelque rayon oblique,  
 A travers les rameaux touffus,  
 D'une lueur timide et pâle  
 Projette, en se jouant, une teinte inégale ;  
 Là, n'ose la bergère exprimer un refus  
 Au berger enhardi, qui près d'elle soupire ;  
 D'un invincible charme elle ressent l'empire :  
 L'amour fit ces bosquets, retraite du plaisir,  
*Assez clairs pour s'y voir, trop peu pour y rougir :*  
 Là, sur la mousse verte, à l'ombre de ce hêtre,  
 Léonard amoureux sur sa flûte champêtre  
 Faisait redire aux échos attendris  
 Ton nom, ton nom trop cher, inhumaine Doris. »

Léonard avait quelque renom, vers 1766, dans la foule des petits poètes, bien que Grimm écrivit à son sujet : « On dit que M. Léonard est jeune et qu'il mérite d'être encouragé ; moi, au contraire, je trouve qu'il mérite d'être découragé. » A la vérité, s'il faisait rimer *Doris* avec *attendris*, il rimait mal ; mais les hêtres ont toujours de l'ombrage à Quinquempois, la mousse est toujours verte, et les échos, assure-t-on, s'y *attendrissent* encore de temps à autre.

Pour revenir à la prose, ce lieu forme actuellement, ainsi que le *château de Saint-Jacques* (3), une simple dépendance de la commune d'Angleur, commune importante comme

(1) Le propriétaire, M. Desoer, y a rassemblé différents objets d'art de toute rareté.

(2) Né à Liège en 1761. Voy. le recueil intitulé *Loisirs de trois amis* ou opuscules de A.-B. Reynier, N. Bassenge et P.-J. Henkart. Liège, 1824, in-12.

(3) A M. Ch. Dubois.

siège principal de la Société si connue de la **Vieille-Montagne**, qui, instituée en 1837, s'est fait depuis une réputation européenne.

La Société exploite des mines de calamine, de blende, de plomb et de houille, fabrique et lamine le zinc, produit le blanc de zinc. Elle possède des établissements : hors de Belgique, en Prusse, en France, dans le grand-duché de Bade ; et en Belgique ceux qui suivent :

5 fonderies de zinc : Angleur, Saint-Léonard (Liège), Valentin-Cocq (Mons), Flône et Moresnet ;

2 usines de laminage à Angleur et à Tilff ;

1 usine à blanc de zinc à Valentin-Cocq ;

3 houillères à Flône, Valentin-Cocq, Baldaz-Lalore ;

3 exploitations de mines à Moresnet, Welkenraedt et Flône.

Dans la Belgique seule, la *Vieille-Montagne* lamine annuellement, en zinc de sa production ou de provenance étrangère, 12,000 tonnes ; sa fabrication de blanc de zinc y est de 2,000 tonnes, le produit de ses charbonnages de 93,000 tonnes.

La population ouvrière de son établissement d'Angleur s'élevait, au 1<sup>er</sup> Janvier 1856, à 2,824 ouvriers.

Nous avons passé sous le pont du Val-Benoit. Derrière les riantes guinguettes du **Rivage-en-Pot** qui s'offrent à droite et du milieu desquelles débouche le **Canal du Luxembourg**, nous remarquons la haute cheminée de la *houillère d'Angleur* ; puis un épais rideau de fumée nous voile les vastes usines de la Vieille-Montagne, les hauts-fourneaux de **Grivegnée** et la vallée industrielle de **Chênée**.

En face, **Fragnée** et la **Chapelle-du-Paradis** commencent les quais de Liège. Laissant à droite **Fétine** et la **Boverie**, à travers laquelle s'enfuit aujourd'hui la Meuse courante, nous entrons dans les vastes bassins de la partie canalisée et nous abordons au centre des promenades de la ville.

## IX

### LIÈGE

La voilà devant nous, la grande ville aux souvenirs héroïques ; nous sommes à **Liège**. « Son plan, disait un chorographe du XVI<sup>e</sup> siècle (1), est merveilleux ; elle est assise en une vallée très-plaisante et ceinte de côteaux et de montagnes sur la Meuse, laquelle entre dedans avec deux rameaux et y fait plusieurs ilettes habitées... »

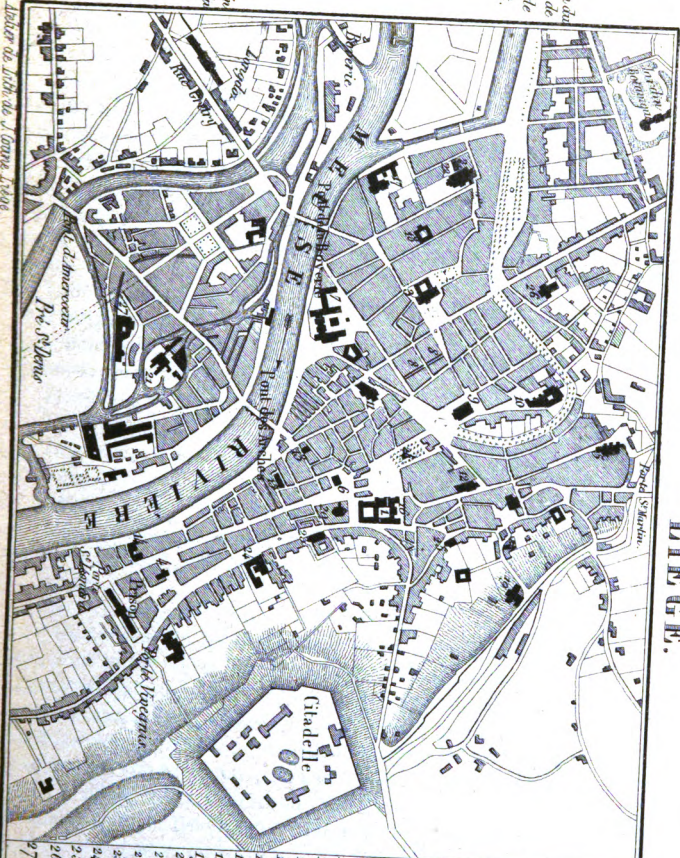
Les ilettes sont aujourd'hui en terre ferme et la Meuse ne circule plus dans les canaux d'Avroy, de la Sauvenière et autres : ils sont changés en promenades ou en rues.

Mais l'aspect général de la ville mérite encore l'éloge qu'en faisait Guichardin. Les hauteurs de Saint-Gilles, de Saint-Laurent, de Saint-Martin, de Sainte-Walburge et du faubourg Vivegnis, forment les gradins supérieurs d'un vaste et noble amphithéâtre.

---

(1) GUICHARDIN. *Description de tous les Pays-Bas*, 1582.

# LIEGE.



## Edifices Publics, etc.

- 1 Palais de Justice.
- 2 St Jacques.
- 3 St Paul, Cathédrale.
- 4 St Barthélemy.
- 5 St Martin.
- 6 Hôtel de Ville.
- 7 Finances.
- 8 Passage Lemoignon.
- 9 Théâtre.
- 10 St Jean.
- 11 St Denis.
- 12 St Germain.
- 13 Séminaire.
- 14 Mont de Piété.
- 15 Grande Boutique.
- 16 Hôtel Bronnard.
- 17 Séminaire, et Palais Episc.
- 18 Alloué.
- 19 Ecole de Pyrotechnie.
- 20 Maison St André.
- 21 Hospice de Bonaire.
- 22 Musée du gymnase.
- 23 St Antoine.
- 24 Notre Dame.
- 25 St Sernais.
- 26 St Christophe.
- 27 St Nicolas.

Station du  
chemin de  
fer de  
l'Etat.

Station  
du chemin  
de fer du  
Nord.

Abattoir de la Coura 1890.

Edward, Auteur.





Depuis qu'elle époque ce lieu est-il peuplé ?

Les avantages de sa position indiquent qu'il dut l'être de bonne heure. Sans doute, les vieux Eburons, si cruellement rudoyés par César, avaient là quelques-unes de leurs huttes ; mais tous les renseignemens historiques nous manquent à cet égard, et l'on ne peut pas affirmer davantage, sur preuve certaine, qu'après la ruine de leur nation des familles éburonnes auraient survécu, en cet endroit, au désastre commun.

L'étymologie du nom de Liège peut-elle au moins fournir certains indices ?

« Dans les documens les plus anciens, on trouve simultanément ces diverses dénominations :

Leodicus, vicus publicus,

Leodium,

Leodium, vicus publicus,

Ledgia,

Leggia,

Legia (c'était, je crois, la forme la plus usitée par les anciens écrivains indigènes),

Liugas,

Pagus Leuckins, Leuvensis, Luviensis.

» On ne peut douter que le primitif de *Leodicus* et de *Leodium* est le tudesque *leod* (*populus*)... Il est probable que *Leodicus* était une expression formée par l'adjectif *leodic*, plus un mot suffixe répondant au latin *vicus* et peut-être ce mot lui-même qui fut adopté de bonne heure par les Thiois... *Leodic* s'est conservé dans l'ancien haut-allemand (*Luticha*), dans le nouveau haut-allemand (*Lüttich*) (1), et dans l'ancien flamand *Ludike*. Est-ce également à ce nom tudesque *Leodik* qu'il faut rapporter les noms romans *Ledgia*, *Legia*, *Liugas*?... De légères difficultés (à cet égard) ne sauraient empêcher une réponse affirmative, si l'une de ces formes n'admettait une

---

(1) *Lüttich* vient de l'ancienne forme haut-allemand *liut*, *leut*.

tout autre explication : *Legia*, en effet pourrait être proprement le nom du ruisseau la Légie, qui passe par Liège.» (1)

Cette dernière explication est la plus ordinairement admise : si elle était vraie, le nom de *Liège* viendrait donc du ruisseau de la *Légie*, lequel prend sa source à Ans, reçoit les eaux d'une galerie souterraine nommée *Coq-Fontaine* (territoire des communes d'Ans-et-Glain, Loncin et Grâce-Montegnée), puis d'une autre, dite *des Meuniers*, descend le faubourg Sainte-Marguerite, pénètre, au moyen d'un canal souterrain dans l'enceinte de la ville de Liège, dérive jusqu'au Palais, et bifurque à cet endroit, une des deux branches, appelée les *Bas-Rieux*, passant sous le Marché, sous l'Hôtel-de-Ville, et se jetant dans la Meuse à 160 mètres au-dessus du Pont-des-Arches; l'autre, les *Faux-Rieux*, sortant par la rue du Pont pour se rendre également dans la Meuse.

Si, au contraire, Liège équivaut à *vicus publicus*, vers qu'elle époque ce nom fut-il imposé à la ville? Quelle lumière cette indication viendrait-elle jeter sur les origines de Liège, que le lecteur ne voudra sans doute pas regarder comme une colonie troyenne, malgré la prétention des vieux annalistes?

Les mots de *vicus publicus* (bourg public) appartiennent également à l'époque romaine et à la période franque. Jusqu'au temps de Charlemagne et même plus tard, on désigne ainsi une propriété du domaine de l'Etat. Rigoureusement parlant, il y aurait donc peu de chose à tirer de ce renseignement linguistique. Néanmoins il n'est pas à négliger, et, sans médire des auteurs qui tiennent pour les droits du ruisseau éponyme, on peut signaler, au moins comme appui à diverses hypothèses, l'importance du primitif *leodicus*.

Pour nous il n'est pas douteux qu'avant César aucun nom analogue à *leodicus* n'a désigné l'emplacement de la ville actuelle. Mais on sait qu'à une époque ancienne de l'Empire il était déjà d'usage d'appeler sur le territoire romain des détachemens de barbares, de les y installer sous la surveil-

---

(1) CH. GRANDGAGNAGE. *Mémoire*, p. 133.

lance d'officiers publics, et de leur imposer, en échange des droits de propriété, certaines obligations, par exemple de cultiver avec la charrue, et, contre tout ennemi extérieur, de défendre avec le glaive le district qu'on leur attribuait. Ces auxiliaires des armées s'appelaient des *lètes*, non pas, comme on l'a dit, parce qu'ils étaient joyeux, *læti*, d'appartenir à l'empereur, mais parce qu'ils se qualifiaient eux-mêmes de *leute*, de *gens* introduits dans l'empire (*leute* se rattache à *leod*).

Tels furent ces Tongriens que les généraux d'Auguste ou de Tibère établirent précisément dans la région qui devint plus tard le pays de Liège. Rien n'empêche de penser que sur le bord de la Meuse, à l'endroit où nous sommes, il ne se soit élevé un bourg (*vicus*) moitié latin, moitié germain, qui ressortissait de Tongres, la ville principale du voisinage. Mais l'organisation romaine, sur les frontières même, s'emparaient fortement des populations, les latinisait en quelque sorte : l'administration militaire et civile, les tribunaux, le commerce, les arts, l'établissement d'une foule de vétérans des armées, tout concourait à empreindre un même caractère général sur les résidences les plus distantes. De là vient, probablement, que la langue latine ait laissé tant de traces dans le dialecte des habitans de la province de Liège (comme de la province de Namur), dans le wallon.

Le bourg des *leute* placé en vue du confluent de la Meuse et de l'Ourte eut ou n'eut pas d'importance ; mais les hommes qui le composaient ne purent être que libres. C'était la condition des sujets impériaux appartenant à cette catégorie.

On ignore qu'elle fut l'étendue des ravages causés par l'invasion germaine dans le pays liégeois ; néanmoins il est à présumer que les barbares, grands ennemis des villes, mais très-avides de biens ruraux, épargnèrent pour eux-mêmes les *ville* dont ils purent se rendre maîtres et se contentèrent de ruiner ou du moins de démanteler Tongres, la capitale. Le reste ne fit que changer de suprématie. Les habitans de *Leodicus*, de *Lüttich*, de *Leodgia*, de *Ledgia*, de *Legia*, de

Liège, perdirent vraisemblablement très-peu de chose à la révolution du V<sup>e</sup> siècle. Une partie d'entre eux fut peut-être placée dans le lot de quelques seigneurs compagnons des rois francs, mais le plus grand nombre dépendit du roi directement et forma, comme auparavant, un *vicus publicus*.

Au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, le pays de Tongres faisant partie du royaume d'Austrasie, le territoire de Liège se présente désormais, jusqu'à la chute des Mérovingiens, comme couvert d'habitations importantes et surtout d'exploitations agricoles. De riches propriétaires francs et les évêques de Tongres y ont des domaines cultivés par de nombreux serviteurs; mais à côté de cette foule dépendante d'agriculteurs et d'artisans, d'autres colons, d'autres ouvriers ont une existence à part, ne relèvent que du roi représenté par le maire du Palais et sont comptables envers le fisc, non envers un seigneur.

Telles furent les conditions assez diverses des habitans qui, suivant nous, occupaient le territoire de la ville actuelle à l'époque, où, dans le voisinage, les puissans ducs des Francs austrasiens se préparaient lentement à gravir les degrés du trône.

Pour cette période, nous avons quelques renseignemens sur Liège. Ainsi nous savons qu'en 565, Saint-Monulphe ou Monhou y fit construire un oratoire sous l'invocation de Saint-Cosme et de Saint-Damien. (1)

Un des successeurs de Monhou à la dignité d'évêque de Tongres, Théodart, fut assassiné en 672 dans la forêt de Bivalent, près de Spire, pendant un voyage entrepris à la recherche du roi d'Austrasie (il allait se plaindre de déprédations exercées contre son église). Le cadavre fut rapporté à Liège, et le défunt honoré comme martyr. Son tombeau fréquenté par de nombreux pèlerins, valut au nom de Liège

---

(1) C'est à côté et à droite de cette chapelle que fut bâtie plus tard l'église de Saint-Lambert. Il faut donc chercher dans cette direction le berceau de la ville épiscopale qui plus tard absorba dans sa juridiction agrandie les domaines laïcs d'Avroy, de Fragnée, etc., et le bourg libre, le *vicus*.

une célébrité particulière, le successeur du mort, Lambert, ayant montré pour les restes de Théodart un zèle de vénération qui dut contribuer à l'empressement des visiteurs dévôts. Lambert résidait lui-même volontiers, hors de Tongres, près des reliques de son prédécesseur. D'ailleurs il était là plus à proximité du duc d'Austrasie, qui habitait souvent sur les bords de la Meuse, à cet endroit, dans ses domaines héréditaires de Herstal et de Jupille. L'évêque était ainsi à même d'exercer avec plus de soin toute son influence sur la haute direction politique de l'État. Aussi voit-on, à cette époque, que Liège est souvent un lieu de réunion pour les grands d'Austrasie : le maître, Pepin, y venait de Herstal, en voisin, et pour causer d'affaires. Peut-être même, dès lors, dans le *vicus publicus* ou à côté, c'est-à-dire sur la terre dépendante du domaine royal et qui n'était aliénée ni à l'église ni à des hommes de guerre, le duc avait-il élevé quelques constructions pour son usage, quelque établissement administratif facilement converti en lieu d'habitation pour l'administrateur. (On indique l'emplacement actuel du *Palais* comme ayant été, de toute certitude, occupé au VIII<sup>e</sup> siècle, par un édifice de ce genre). Cependant, l'immixtion de l'évêque dans les intrigues de cour finit par lui être fatale : il périt victime d'un seigneur qu'il avait irrité, de Dodon, comte d'Avroy, frère d'Alpaïde. Nous raconterons ailleurs cette tragédie.

Hubert, héritier du trône épiscopal que ce meurtre avait rendu vacant, renonça au séjour de Tongres et vint en grande pompe fixer sa demeure au lieu où avait été assassiné le martyr, le Saint, le glorieux Lambert. L'inauguration du nouveau siège se fit solennellement le dimanche 28 avril 720.

De ce jour, la fortune de Liège fut décidée. Le cortège de serviteurs et de prêtres qui environnent le chef d'un diocèse, les asiles ouverts pour les fugitifs et particulièrement pour les serfs près d'un tombeau aussi respecté que celui de Saint-Lambert (on avait ramené à Liège sa dépouille d'abord conduite à Maestricht), l'opulence et l'illustration person-

nelles d'Hubert, qui était fils d'un duc d'Aquitaine, l'éclat des cérémonies auxquelles préside un évêque, mille causes enfin durent favoriser le rapide accroissement de la ville épiscopale. Le voisinage de la cour y contribuait pour une autre et grande part. En effet, Pepin-le-Bref, même après le temps où il osa ravir aux descendans de Clovis le titre de roi, venait souvent et avec bonheur revoir ses domaines patrimoniaux. C'étaient pour lui des retraites de prédilection, aussitôt que les grandes et multiples exigences du pouvoir se taisaient un instant.

Il n'y a, par suite, rien d'improbable dans la tradition qui fait naître Charlemagne à Jupille. Liège semble un peu moins fondé à le revendiquer pour un de ses enfans, comme le veut M. Ferdinand Hénau. En revanche, M. Polain croit que Charlemagne est né sur le territoire de la France actuelle. L'académie de Belgique prise pour juge du débat entre ces deux historiens a prononcé qu'elle ne prononçait pas. N'étant pas tenu, pour notre part, à la même prudence, nous osons dire que Charlemagne est né dans une carriole ou dans une auberge de village, Pepin, son père, se trouvant, vers 742, toujours sur les grands chemins, et Berthe, sa mère, étant obligée, comme une honnête femme qu'elle était, d'aller d'un lieu à l'autre pour rejoindre quelquefois son mari. Cette incertitude sur le lieu de naissance de Charlemagne n'empêche aucunement que Liège n'ait le droit d'élever, comme on le lui demande, une statue à Charlemagne.

Plusieurs fois Charlemagne a tenu de grandes assemblées solennelles à Liège. Les historiens du pays mentionnent avec orgueil les années 763, 769, 770, 72, 73, 76, 77, 78, 79, 82, 83, 98, qui virent le grand empereur dans leur glorieuse cité. C'est à Liège encore, ainsi qu'ils le remarquent, que Charlemagne régla entre ses fils le partage de sa future succession (806).

Hubert et ses successeurs n'étaient pas seulement des pères spirituels: ils avaient en outre, suivant l'usage du temps, des pouvoirs civils et politiques en conséquence de la qualité

de grands propriétaires. Leur domaine agrandi sous Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Lothaire et Charles-le-Chauve, avait donné à ces prêtres une large autorité. Dans le partage de 843, le territoire du pays de Liège fut morcelé entre les trois princes rivaux ; il le fut encore en 870, Charles-le-Chauve recevant alors en supplément la partie située sur la rive droite, jusque et y compris Visé. Cette mobilité de la possession souveraine favorisa l'extension des pouvoirs locaux. Lorsqu'en 879 ce même pays entra, pour n'en plus sortir de dix siècles, dans la dépendance des empereurs d'Allemagne, ses évêques, déjà forts, déjà riches par les libéralités du chef de l'Empire, déjà maîtres d'une influence considérable, devinrent facilement de véritables princes. Leur dignité, il est vrai, ne les garantit pas de toute disgrâce : ainsi en 880 et dans les années suivantes, Francon, un de ces prélats, ne put mettre son diocèse à l'abri des ravages des Normands. Cette invasion de nouveaux barbares eut un autre inconvénient que de faire de nombreuses ruines. Pour l'arrêter, si elle devait recommencer, on couvrit le territoire, dans le diocèse comme en tant d'autres endroits, d'une multitude de fortins, destinés d'abord à servir de refuges en cas de besoin aux habitans paisibles et qui devinrent, au contraire, autant de repaires de brigands. Chaque forteresse avait son gouverneur ; chaque gouverneur fut un tyranneau dont les exactions s'étendaient jusqu'au territoire du château-fort le plus voisin ; puis ces larronneaux guerroyèrent entre eux. Désordre infernal et le pire de tous, car il s'organisa.

Notger, évêque de Liège, de 974 à 1008, commença chez lui une tâche analogue à celle des rois capétiens : appuyé sur une partie du peuple et sur les prêtres, il détruisit à l'entour de sa ville autant de ces châteaux qu'il en put prendre soit par ruse soit par force. Tous les moyens lui furent bons, même ceux qui mêlaient le burlesque au tragique. L'histoire a conservé le souvenir de quelques-unes de ses ruses de prince. La plus célèbre est celle qu'il employa, en 979, contre

le châtelain de Chèvremont (1). Sous prétexte de baptiser, en cérémonie, le fils de son cher voisin et pair, il se rendit au château avec une troupe de gens qui portaient longues chapes, comme *clercs* en voyage, et sous leur chape des armes. Quand il eut passé le pont-levis avec tout son monde, Notger donna le signal d'un massacre général : personne ne fut épargné. Il y avait à côté du château une riche et célèbre abbaye, deux monastères, une chapelle et sans doute des habitations de manans ; le tout fut ruiné. M. Jean-Baptiste Pitra, l'un des associés de l'ordre des Bénédictins, a voulu nier, non le fait, mais le stratagème (2) ; il arrive un peu trop tard pour contredire par des preuves, — d'ailleurs fort légères, — la tradition ancienne et constante. Une autre fois, Notger invite un de ses barons, Radus des Prez, à l'accompagner en Allemagne, dans un voyage qui dura deux années. Radus quittait son beau manoir situé à Liège entre les églises de Saint-Pierre et de Saint-Martin et qui dominait une partie de la ville. Au retour, le sire, du haut de la montagne de Cornillon, cherche à voir les tours de son château ; plus de tours, plus de château ; mais à la place, une église que l'on construisait. Notger, en partant, avait donné des ordres pour cette substitution. Radus reçut comme dédommagement quelques terres Outre-Meuse (3).

Nous avons comparé l'évêque de Liège aux rois de Paris, à ces souverains qu'une forteresse comme celle de Montlhéry, à quatre lieues de leur capitale, tourmentait pendant tout un règne et qui mouraient heureux s'ils avaient pu en déposséder le châtelain. De même encore, les princes-évêques en voulant s'étendre, rencontrèrent un obstacle (mais plus

(1) Chèvremont est un hameau de la commune de Vaux, située à une lieue et demie de Liège.

(2) *Lettre de dom Pitra de l'abbaye de Solesmes, à M. L. Polain, archiviste à Liège, dans le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. I, 1<sup>re</sup> livraison (1852).*

(3) *Voy. POLAIN. Histoire de Liège, t. I, p. 133 et Récits historiques, p. 31.*



résistant à Liège que ne l'opposa l'Ile-de-France), dans les privilèges d'une classe ici assez nombreuse et vivace, celle des hommes-libres, bourgeois propriétaires, sorte de caste intermédiaire entre le menu peuple de condition servile et le noble proprement dit. Bien que les hommes de cette classe eussent souvent des intérêts communs avec ceux de l'évêque, ils en avaient aussi de distincts. Des luttes s'en suivaient. Notger ne se plaisait probablement avec cette partie de ses ouailles que dans les jours où leurs services pouvaient lui être utiles. Si les bourgeois murmuraient, refusaient de courber la tête, parlaient de leurs *franchises*, et si d'ailleurs il n'en attendait rien en ce moment, ce Richelieu, ce Louis XI au petit pied, leur faisait sentir durement le poids de sa crose. En 971, par exemple, revenant d'Allemagne avec une suite nombreuse, il pénétra dans la cité, cerna la maison commune et y mit le feu. « Deux cent quarante bourgeois s'y tenaient assemblés : les uns furent massacrés, les autres pris et pendus aux portes de leurs maisons. Ceux qui purent s'échapper se retirèrent à Chèvremont. » (1) « Après ce, de jour en jour s'en allait l'évêque aval la cité et autre part en propre personne, enquérant tous les malfaiteurs, lesquels il faisait pendre à leur huserie. Il avait un chariot après lui tout chargé de licols ou de chevestres, de cordes, de staiches (poteaux) et de cheveils de fer. »

L'histoire de la ville de Liège, après Notger, offre perpétuellement en lutte ces diverses individualités politiques, tantôt seule à seule, tantôt unies par la coalition de plusieurs contre une :

Un évêque,

Le chapitre cathédral,

Le clergé,

Les nobles ou les lignages, qui longtemps eurent le privilège de choisir dans leur sein les magistrats municipaux (2),

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*, t. I, p. 67.

(2) C'étaient ou des barons campagnards ayant des lettres

Une aristocratie bourgeoise,  
De petits bourgeois, gens de métier pour la plupart,  
Enfin le menu peuple.

Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, la liberté communale est reconnue en principe ; dans le XIII<sup>e</sup> elle s'exerce aux dépens de l'évêque, du chapitre, des lignages qui sont obligés de fléchir. En 1312, une grande partie des nobles succombent dans une entreprise désespérée qu'ils tentaient pour reprendre l'ascendant. En 1316, la *paix de Fexhe* arrachée à l'évêque consacra le droit de la bourgeoisie à jouir de ses franchises, sans trouble et selon la loi, à refuser même obéissance aux ordonnances injustes du prince : le chapitre cathédral fut érigé, pour le cas d'un conflit, en une sorte de tribunal arbitral. En 1344, les Liégeois obtinrent une garantie de plus : une commission permanente, instituée sous le nom de *Tribunal des vingt-deux*, et dont les membres étaient élus par le chapitre cathédral, par les feudataires, par la cité, par les villes de Huy, Tongres, Saint-Trond, Dinant, Fosses et Bouillon, fut chargée de surveiller légalement les officiers publics et de punir leurs prévarications.

Depuis lors, le mouvement politique, pendant un siècle et plus, est d'un caractère différent. Si les évêques continuent à rester en lutte avec la cité, s'ils essaient de lui reprendre les garanties qu'elle a obtenues, le fait le plus curieux n'est pas là mais dans l'effort des moindres citoyens et même des habitants les plus nouveaux pour conquérir l'égalité sociale au niveau de l'ancienne, de la riche bourgeoisie.

L'axiôme héréditaire du citoyen liégeois était : « Pauvre homme en sa maison est roi. » A considérer dans leur ensemble toutes les luttes de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup>, il semble qu'elles aient pour but d'assurer plus encore que cette souveraineté de l'individu dans son gîte, de conquérir pour chaque pauvre homme un logis, sous condition de travailler.

---

de bourgeoisie citadine ou des hommes-libres qui avaient pu passer de la bourgeoisie dans les rangs de la noblesse.

« Forte justice et liberté , sous la garde d'un peuple qui n'avait peur de rien , c'était , autant que la bonne humeur des habitans , autant que leur ardente industrie, le grand attrait de Liège ; c'est pour cela que tout le monde y affluait , y demeurait et voulait y vivre. (1) Le voyageur qui , à grand'peine , ayant franchi tant de pas difficiles , voyait enfin fumer la grande forge , la trouvait belle et rendait grâce à Dieu. La cendre de houille , les scories de fer , lui semblaient plus douces au marcher que les prairies de la Meuse... L'Anglais Mandeville , ayant fait le tour du monde , s'en vint à Liège et s'y trouva si bien qu'il n'en sortit jamais. Doux lotus de la liberté !

« Liberté orageuse , sans doute , ville d'agitations et d'imprévus caprices. Eh bien , malgré cela , pour cela peut-être , on l'aimait. C'était le mouvement , mais , à coup sûr , c'était la vie (chose si rare dans cette langueur du moyen-âge ! ) , une forte et joyeuse vie , mêlée de travail , de factions , de bataille : on pouvait souffrir beaucoup dans une telle ville ; s'ennuyer , jamais.

« Le caractère le plus fixe de Liège , c'était donc le mouvement. Curieuse expérience dans tout le moyen-âge : une ville qui se défait , se refait , sans jamais se lasser. Elle sait bien qu'elle ne peut périr ; son fleuve lui rapporte chaque fois plus qu'elle n'a détruit ; chaque fois , la terre est plus fertile encore , et du fond de la terre , Liège souterrain , ce noir volcan de vie et de richesse , a bientôt jeté par-dessus les ruines un autre Liège , jeune et oublieux , non moins ardent que l'ancien et prêt au combat.

« Liège avait cru d'abord exterminer ses nobles ; le chapitre avait lancé sur eux le peuple , et ce qui en restait s'était achevé dans la folie d'un combat à outrance. Il avait été dit que l'on ne prendrait plus les magistrats que dans les métiers,

---

(1) Au XIV<sup>e</sup> siècle , le quart de la population , suivant un auteur , loin d'être né dans la ville , n'était pas même originaire de l'Etat de Liège.

que pour exercer une charge, il faudrait être charron, forgeron, etc. Mais voilà que des métiers même pullulent des nobles innombrables, de nobles drapiers et tailleurs, d'illustres marchands de vin, d'honorables houillers.

« Liège fut une grande fabrique, non de drap ou de fer seulement, mais d'hommes ; je veux dire une facile et rapide initiation du paysan à la vie urbaine, de l'ouvrier à la vie bourgeoise, de la bourgeoisie à la noblesse. Je ne vois pas ici l'immobile hiérarchie des classes flamandes. » (1)

Toute hiérarchie même eût fini par se dissoudre. Ce n'étaient partout que changemens de condition, alliances de bas en haut et de haut en bas. Vers 1270, Jean-de-Surlet, membre d'une des plus anciennes familles nobles, prend pour épouse une marchande ; afin de rappeler authentiquement qu'il est allé la quérir derrière un étal, il s'appelle lui-même, à partir de là, de Surlet-du-Lardier. Déjà vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la vie politique était régulièrement descendue partout et animait tous les membres : les petits métiers votaient comme les grands, les ouvriers comme les maîtres ; les apprentis même avaient droit de suffrage ; les femmes et les enfans participaient, non par leur vote, mais par leur ardeur patriotique, aux débats qui intéressaient la cité. On marchait vers la pleine égalisation d'une république démocratique.

Le progrès eût presque certainement abouti à ce résultat, si les princes bourguignons, souverains des Pays-Bas, ne fussent venus arrêter son rapide essor. Ennemis déclarés, dans leurs Etats, de toutes les libertés politiques, ils ne pouvaient souffrir que Liège fût un foyer d'indépendance. Leur politique à l'égard de cette ville consista donc à s'immiscer le plus possible dans ses affaires, à soutenir, à pousser les adversaires du peuple, et, quand l'occasion s'y présenterait, à combattre ouvertement l'énergique petite nation.

---

(1) MICHELET. *Histoire de France*, Livre XV.

Mais en présence d'un ennemi extérieur les partis se réunissaient habituellement dans un accord patriotique. On le vit bien lorsque l'évêque Jean-de-Bavière, chassé de sa capitale, reparut amenant avec lui Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et 35,000 hommes. Les Liégeois, sur le champ de bataille d'Othée (1), le 24 Septembre 1408, se conduisirent tous avec héroïsme. A la fin, entamés, forcés, ils plièrent; mais le cruel carnage que les Bourguignons en faisaient sans miséricorde, n'était pas une boucherie où des lâches se laissent égorger comme des moutons. Le vainqueur exigea que la pauvre cité livrât ses chefs. Jean de Bavière gagna magnifiquement son nom de *Jean-sans-Pitié*: pendre, décapiter, écarteler des vaincus, tel devint son passe-temps. Cet écorcheur, cet évêque qui n'était même pas régulièrement prêtre, ne délivra son troupeau de son horrible présence qu'en 1417: monseigneur jeta la mitre aux orties et se maria. Quelqu'un, en 1423, l'empoisonna comme une bête malfaisante.

Sous son successeur, Jean de Walenrode, Liège respirait. Ce fut pour peu de temps: Walenrode régna au plus une année. Le règne de son successeur, Jean de Heinsberg, est signalé par un recul de la démocratie. Les bourgeois des métiers riches se sentirent pris du besoin de se battre avec les gens de moindre état: ils les irritèrent donc, les poussèrent à l'insurrection, puis en massacrèrent ou bannirent un bon nombre. Ces violences ne devaient pas leur porter bonheur: le prince chéri des aristocrates bourgeois abdiqua subitement en faveur de Louis de Bourbon, neveu du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon. Ils allaient avoir à compter avec d'autres et de plus dangereux adversaires que des manouvriers turbulents dont une politique quelque peu intelligente et loyale a si facilement raison.

« L'administration de Louis de Bourbon, dit un écrivain ecclésiastique (2), fut une des plus désastreuses qui pesèrent

---

(1) A trois lieues Nord-Ouest de Liège.

(2) *Annuaire du diocèse de Liège pour 1848*, p. 129.

sur l'Eglise et le pays de Liège et y excita tellement la haine et toutes les mauvaises passions que Louis dut avoir recours à la protection du duc de Bourgogne. »

L'anonyme de qui nous empruntons cette phrase écrit avec un imperturbable sang-froid une chose plus qu'absurde : où était le *devoir* de recourir au duc de Bourgogne ? Louis de Bourbon reste justement chargé de l'exécration des Liégeois pour les maux qu'il déchaina contre eux. Louis XI, qui leur avait promis assistance, poussa le parjure jusqu'à venir en aide à leur ennemi forcené, à Charles-le-Téméraire. Ni le bon droit, ni la générosité d'une vaillante résistance, ni l'aide de leurs chers amis, les Franchimontois (*voy.* p. 93), qui allèrent se dévouer pour eux sur les hauteurs de Sainte-Walburge, ne purent les sauver de la rage du duc. Après la capitulation, quarante mille soudards bourguignons se répandirent dans les rues, et, le signal donné, se ruèrent sur les habitans désarmés. Ils les prenaient, les attachaient deux à deux, les jetaient ensuite dans la Meuse par douzaines et par vingtaines. La ville fut livrée au pillage et à l'incendie. De toutes les habitations de citoyens, il n'en resta, dit-on, que six debout ; le reste, sauf les maisons de gens d'église, était anéanti. Quarante mille personnes furent passées au fil de l'épée ou noyées (octobre et novembre 1468).

L'évêque rentra dans sa capitale ; il obtint de la clémence du vainqueur que pour le *soulagement du pauvre peuple*, on pourrait réédifier cent quatre maisons de laïcs destinées à la *demourance de gens mécaniques nécessaires pour le service et provision des dits gens d'église*. Mais en 1477, le Téméraire allait trouver sa perte devant Nancy. Louis de Bourbon, n'ayant plus son protecteur, se trouva fort dépourvu. Tout le pays, délivré, reprit gaiement ses franchises, et laissa dire l'évêque qui se plaignait. La fille du duc défunt, Marie de Bourgogne, jugea prudent de se ménager pour l'avenir au moins la neutralité des Liégeois en leur rendant un emblème civique, le perron, que Charles avait transporté à Bruges. La ville se repeupla et se rebâtit comme à vue d'œil,

mais non pas pour le plaisir des yeux. Les bannis reconstruisaient un peu au hasard et sans ordre suivi leurs gîtes recouverts. C'est de cette époque que datent, à Liège, cette irrégularité et cette confusion des édifices privés, ces dédales, que l'on commence à éclaircir : à l'inspection de tout plan qui soit plus ancien que les premières années de notre siècle, on croirait voir le profil d'un écheveau de soie entièrement mêlé.

La catastrophe du duc à Nancy avait été une première expiation ; l'évêque ne tarda pas à payer lui-même ce qu'il devait à Dieu et aux hommes. Son châtiement lui vint d'une des grandes familles du pays. En 1482, Guillaume de la Mark, le *Sanglier-des-Ardenne*s, fondit brusquement vers Liège. Lorsqu'il pointait déjà sur un des faubourgs, Louis de Bourbon, avec peu de plaisir, essaya de se mettre en chasse : rencontré au Wez, tout près de la ville, il reçut un coup de boutoir de l'Ardenneais et périt : son cadavre resta deux jours abandonné dans une mare.

Le successeur de Louis de Bourbon, Jean de Hornes, nommé par l'influence de la cour de Bourgogne et confirmé par le pape, crut devoir à ses patrons de venger par un crime cette mort violente, mais méritée. Le nouvel évêque affecta de se réconcilier avec Guillaume, l'attira dans un traquenard et lui fit trancher la tête. Cette abomination fut le signal de troubles graves qui ne s'apaisèrent que plusieurs années après lorsque le siège épiscopal échut à un parent de Guillaume, à Erard. Celui-ci n'était pas un sanglier, mais un renard : avec mille ruses, il se joua de la cité rétablie. Son énervante politique abaissa tristement l'esprit général, et lorsque vint la réforme, Liège, au lieu d'être indulgent pour les Luthériens et les Anabaptistes dont l'aide l'eût affranchi pour toujours de la tyrannie épiscopale, Liège laissa martyriser les novateurs. Cette malencontreuse et dévote faiblesse attriste les annales de la ville pour le reste du XVI<sup>e</sup> siècle; on est peu surpris, ensuite, qu'après avoir laissé les Jésuites s'établir parmi eux, ainsi que l'Inquisition *hispa-*

*nique*, les Liégeois n'aient en général que de pauvres débats avec leurs évêques. Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle les caractères se relèvent pour quelque temps. L'évêque Ferdinand de Bavière, à cause de ses méfaits, est contraint de fuir devant l'indignation générale. La cité ne se retrouvait plus aussi forte qu'au temps de Louis de Bourbon, mais elle reprenait le même et ardent amour de liberté. La mort des bourgmestres Beckmann et La Ruelle, l'un empoisonné, l'autre assassiné par des amis du prince, montre assez à quels indignes moyens on s'abaissa pour réduire ce peuple. On y parvint en lui tirant encore beaucoup de sang à plusieurs reprises : le principal chirurgien s'appela Maximilien-Henri de Bavière. Pour entrer dans Liège, Maximilien passa deux fois devant des cadavres (1649, 1684). Le règlement qu'il imposa en dernier lieu terrassait toutes les libertés publiques. Après lui, elles reprurent insensiblement quelque vigueur. Mirabeau était venu à Liège, vers le milieu du mois d'août 1789. Préoccupé de l'excellence du régime constitutionnel, qu'il devait bientôt faire introduire par l'Assemblée nationale de France dans le système éphémère des institutions et que Louis XVI allait accepter, il admira le mécanisme de l'organisation liégeoise. Les citoyens de la *noble cité* prenaient d'ailleurs et à très-bon droit leurs institutions fort au sérieux. La preuve en serait, à défaut d'autre, dans ces registres que tant de familles conservaient avec soin, dans ces *Pawilhars* (*paces villarum* ?) (1) que l'on tenait toujours au courant des actes législatifs les plus utiles à consulter, répertoire civique des droits de la ville, des contrats souscrits par les princes ou des promesses libérales arrachées à ces chefs trop souvent despotiques d'un état vraiment digne de l'indépendance.

Rien n'est d'ailleurs plus admirable que la volonté intense de vivre et de reflourir sans cesse que l'histoire découvre dans cette cité, depuis les ravages des Normands jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Combien de crises Liège a traversées ! combien

---

(1) *Voy.* Sur les *Pawilhars*, F. HÉNAUX. (T. I, p. 24 et 25).



de fois on a pu croire que son existence était finie !

En 1212, le duc de Brabant, Henri I *le guerroyeur*, devenu par surprise maître de la ville, pensait l'avoir noyée dans le sang ; il ne fut pas médiocrement surpris de la revoir un an après en bon état de défense et d'être battu en rase campagne par les Liégeois. En juin 1691, du haut de la Chartreuse, le marquis de Boufflers envoya, pendant cinq jours sur Liège les bombes du Roi très-chrétien (1). A peine était-il parti que l'on se mettait à reconstruire les maisons incendiées. En 1794, les Autrichiens obligés de reculer devant l'armée française se consolèrent en brûlant une partie du quartier d'Outre-Meuse et tout le faubourg d'Americœur. Personne ne s'en souvient plus aujourd'hui.

On aime à voir cette impuissance du génie de la destruction, de la fureur stupide ; si l'on maudit leurs ravages, c'est un légitime sujet de consolation que de contempler les prodiges réparateurs du commerce, de l'industrie et de la liberté. Une ville d'esclaves serait morte vingt fois sous les coups que Liège a soufferts : un peuple actif, intelligent, courageux, toujours en quête de progrès et de conquêtes morales, passionné pour l'indépendance, et que des maîtres n'asserviraient qu'en l'aveuglant, un tel peuple est solide comme les roches et vivace comme la nature féconde.

Aujourd'hui plus que jamais le travail contribue à la prospérité de Liège. Combien d'industries, favorisées par la constitution du sol, par le voisinage d'un fleuve, par de grandes voies de communication, se développent chaque jour et rappellent, mais pour la surpasser, la gloire antique de ces

---

(1) Les motifs allégués pour cette exécution barbare furent assez faibles. La cour de France reprochait au gouvernement de Liège d'avoir arrêté, l'année précédente, un convoi qui se dirigeait sur l'armée royale ; et d'avoir récemment ouvert la ville aux troupes alliées. La véritable raison était que Louis XIV voulait placer sur le siège épiscopal un homme à lui, le cardinal de Furstemberg. C'eût été un moyen d'avoir la domination du cours de la Meuse.

*trente-deux métiers*, dont la ville s'enorgueillissait autrefois en comptant leurs bannières ! (1) Quels labours fertiles employés même sous le sol ! Quelles industries s'exercent jusque dans le cœur de la terre sous les pieds des bourgeois tranquilles (2) ! De longues galeries conduisent le houilleur diligent, loin, bien loin de la clarté du jour, sous les maisons de la ville, sous le fleuve qui la traverse.

(1) Ces trente-deux corps de métiers, qui possédaient, avant les réformes despotiques de l'évêque Maximilien-Henri, le droit de se régir eux-mêmes et d'autres privilèges importants étaient les suivants :

1. Fevres (batteurs en fer et en cuivre). — 2. Charliers (charrons). — 3. Serruriers. — 4. Meuniers. — 5. Boulangers. — 6. Vigneron. — 7. Houilleurs. — 8. Pêcheurs. — 9. Cuveliers. — 10. Porteurs aux sacs. — 11. Brasseurs. — 12. Drapiers. — 13. Retondeurs (cardeurs). — 14. Entretailleurs (tailleurs). — 15. Warauixhobiers (peaussiers). — 16. Vieux warriers (fripiers). — 17. Naiveurs (bateliers). — 18. Soyeurs (scieurs de long). — 19. Mairniers (marchands de bois). — 20. Charpentiers. — 21. Massons. — 22. Couvreur. — 23. Cordonniers. — 24. Corbusiers (cordonniers en fin). — 25. Tisse-rands. — 26. Cureurs et toilliers (blanchisseurs de toiles). — 27. Harengiers et fruitiers. — 28. Bouchers ou mangons. — 29. Tanneurs. — 30. Chandellons et floqueniers. — 31. Merciers. — 32. Orfèvres. — *Voy. Le Vieux Liège*, p. 94, et dans Louvrex les chartes et réglemens de chaque corporation. De tous les métiers le plus ancien était celui des fevres, dont quelques autres furent un démembrement (celui des serruriers, par exemple). Il avait le pas dans toutes les cérémonies. Un ilôt voisin du Pont-d'Ile, un quartier considérable près de la maison commune, étaient entièrement occupés par eux. — *Voy. la brochure de M. F. Hénaux : De la création d'un musée d'artillerie et d'armurerie à Liège (1856).*

(2) *Tranquilles* était un mot exact, au moment où ces lignes ont été écrites ; il ne l'est plus complètement : des causes inattendues d'inquiétudes se sont produites depuis peu. Une partie du sol de la cité liégeoise, entre le quai d'Avroy et l'église Saint-Jacques, s'est graduellement échauffée ; en un mois, la température des caves est montée à 40 degrés Réaumur. Cet échauffement du terrain sur une longueur de deux ou trois cents mètres, sur une largeur de quatre ou cinq et sur une profondeur d'un à deux, fait périr toute vé-

« O Liège souterraine !  
 « Ouvrant à tes enfans une splendide veine ,  
 « Par quels hardis chemins , comment les conduis-tu  
 « Où nul rayon du ciel n'est jamais descendu ? » (1)

Les sciences, les lettres, les arts contribuent également à la gloire de Liège.

L'Université, fière des sept cents élèves qu'elle inscrit pour les cours de ses quatre Facultés (philosophie, droit, sciences, médecine) et pour l'École des arts et manufactures et des mines, l'Athénée royal, un collège de Jésuites, une Académie des Beaux-Arts, un Conservatoire de musique, de nombreux établissemens primaires y répandent l'enseignement public. Des sociétés littéraires, scientifiques, artistiques, quatre grands journaux quotidiens, d'autres feuilles, des revues, attestent une grande activité intellectuelle qui doit devenir, par le concours d'efforts soutenus, plus grande et plus féconde encore. Deux scènes sont ouvertes à l'art dramatique. Une double littérature, l'une wallonne, l'autre française, excite l'émulation et se montre chaque jour plus productive. Les traditions d'une heureuse et spirituelle école de musique dont Grétry fut l'élève le plus célèbre, mais non pas le seul dignitaire d'une belle renommée (2), les traditions

gétation, dispose les œufs à durcir, fond le beurre, gâte le Bourgogne, le Bourgogne illustre des caves de Liège! Ce phénomène s'arrête tout-à-coup à la profondeur où l'on rencontre la couche d'argile. L'Académie des sciences de Belgique cherche la raison du mal; le Conseil de salubrité de la ville est également aux enquêtes; un jour ou l'autre on doit savoir à quoi s'en tenir et comment se garantir. Espérons-le.

(1) BAZE, aujourd'hui avocat au barreau de Liège, ancien questeur des Assemblées nationales de France. *Épitres* à M. d'Otreppe de Bouvette, secrétaire-général de la Société d'Emulation (*VI<sup>e</sup> Épitre*, 1856).

(2) Une histoire de l'école liégeoise de musique restait à composer. Cette lacune sera prochainement comblée par un habile artiste érudit et lettré.

non moins honorables d'une école de peintres (1), d'une école de sculpteurs (2), se perpétuent encore présentement. Plusieurs collections d'objets d'art ont été formées avec beaucoup de zèle, quelques unes avec de grandes dépenses, par de riches amateurs; le Musée sera quelque chose un jour, lorsqu'on l'aura retiré de l'ancienne église de Saint-André, de tous les endroits le moins propre à servir pour une exposition. Le Jardin Botanique est beau, il est riche et dans un quartier avantageusement choisi; mais certaines parties sont encore d'une nudité qui afflige le visiteur. En général, ce qui manque à Liège, pour l'embellissement artistique de la ville, c'est, jusqu'à ce jour, l'amour des arbres, l'entente des effets qu'on peut tirer des massifs de verdure adroitement distribués au milieu des groupes de maisons. Quand un arbre commence à croître sur une place publique, quand il y répand un peu de fraîcheur et de mystère, on ne tarde pas à voir quelqu'un s'indigner contre cette audacieuse usurpation de la sève et de la vie sur les droits de la poussière et du pavé. Si cependant les dendrophobes voulaient considérer, non pas ce que valent en francs et centimes les fagots et les coterets, mais combien il y a d'élégance et de richesse dans le moindre square, ce qu'une ville gagne de physionomie à posséder un peu de ces ornemens naturels que l'on nomme des branches et du feuillage, le patriotisme ferait taire toutes les mesquines considérations d'économie. A la vérité ces ennemis des arbres ne seraient plus ce qu'ils sont; d'où suit que notre vœu ne repose que sur une supposition absolument fausse. C'est presque comme l'histoire du Monsieur qui n'aime pas les épinards au beurre.

Lorsque l'on arrive en vue de Liège, soit par le bateau à vapeur qui descend la Meuse, soit par la voie ferrée venant

---

(1) Voy. dans les *Splendeurs de l'art en Belgique*, p. 403-410, un abrégé de l'histoire de cette école.

(2) Voir *ibid.*, p. 401-403, l'indication de quelques sculpteurs.

d'Allemagne, on a peine à comprendre qu'après les délicieuses décorations placées par la nature en avant de la ville, la ville même ne mette pas sa gloire à se parer davantage de beautés analogues à celles que l'on vient d'admirer. La coquetterie sied si bien aux grandes villes ! Au contraire, la sécheresse, la raideur des lignes, les tons crus des pierres et du plâtre, donnent tout de suite une apparence osseuse et décharnée, ce qui est indigne d'une cité vivante et active.

Or, le mouvement ne fait certes pas défaut à Liège. On s'en aperçoit, dès qu'au bas du *plan incliné* qui joint le plateau d'Ans à la ville, on observe, dans la gare du chemin de fer les wagons qui se croisent, les magasins perpétuellement emplis et désemplis, les voitures de toute sorte qui amènent ou renmènent marchandises et voyageurs. C'est une circulation superbe autour d'un édifice de la plus laide apparence. Sans doute, cette gare n'est que provisoire (au moins on le dit) ; mais elle dure beaucoup trop. Si délabrée, comment subsiste-t-elle ? Il y aurait là matière à tout un chapitre de supplément pour le livre des *Ruines* par M. de Volney.

De la Meuse une large voie (au delà de la petite **Chapelle-du-Paradis** (1) et du même côté, à gauche) s'élève perpendiculairement vers cette gare, appelée communément **les Guillemins**. Le nom de ce lieu vient d'un prieuré d'hommes fondé en 1281 par Grisel de Bierset, chantre de Saint-Lambert.

En redescendant de la gare vers la Meuse, on trouve à main gauche un pavillon presque isolé, d'apparence assez aristocratique et que l'on nomme *La Bâtarderie*. L'opinion commune sur l'origine de cette désignation est si étrange que l'on ne peut ni l'admettre ni l'omettre. Ce gîte seigneurial ne serait rien moins qu'un lieu bâti tout exprès à l'usage des évêques de Liège pour y élever leurs enfans. La tendresse paternelle, si publiquement affichée, serait peu épiscopale ; et l'on a beau se représenter le double caractère spi-

---

(1) Bâtie vers 1715 sur le terrain et aux frais d'un nommé Paradis dont elle a conservé le nom.

rituel et temporel des prélats, il est incroyable que ces princes de l'Église aient avoué d'humaines faiblesses avec un tel luxe et tant de bonhomie.

En tournant autour des dépendances de La Bâtarderie et gagnant la ville par une rue neuve, on rencontre d'abord l'église de **Sainte-Véronique**. Cette église est de construction récente, ce qui ne veut pas dire sans défaut. On doit croire que son orientation a été faite suivant les règles; mais alors c'est la voie publique qui a été fort mal dirigée. En effet, les marches qui descendent sur la rue (Louvrex) ont l'aspect d'un escabeau postiche appliqué devant le porche pour que les fidèles puissent sortir des offices en opérant un quart de conversion.

Suivant la tradition, Ogier le Danois aurait essarté les arbres d'Avroy et fait bâtir une chapelle en l'honneur de Saint-Martin-de-Tours. Sans respect pour Ogier et pour Saint-Martin, les Normands auraient brûlé le saint édifice, mais au XI<sup>e</sup> siècle l'église reconstruite aurait été consacrée à la sainte femme que Jésus délivra d'une hématurie.

Malgré l'effet fâcheux que ses degrés produisent sur l'œil, non par la faute de l'architecte (M. Dujardin), mais par manque d'accord entre l'édifice et l'alignement de la rue, la nouvelle Sainte-Véronique est une œuvre estimable. L'extérieur ne manque pas de caractère, et à l'intérieur les colonnes corinthiennes qui soutiennent les voûtes sont tout-à-fait nobles.

Suivant l'usage antique, cette église a un jubé, c'est-à-dire une chaire spéciale pour la lecture de l'Épître et de l'Évangile.

Sur la même ligne que l'angle gauche de Sainte-Véronique on aperçoit quelques touffes d'arbres du **Jardin Botanique** (voy. p. 180) et les belles serres de cet établissement; plus loin d'anciens bâtimens qui sans doute appartenaient aux Augustines portent le nom de *Beauregard*.

L'Europe, avant la Réforme, comptait 300 couvents d'Augustines et 30,000 Augustins.

A côté des Augustines de Liège étaient les chanoines Augustins, établis dans l'abbaye de **Saint-Gilles** dès le temps de l'évêque Albéron, au XII<sup>e</sup> siècle. Le même ordre avait en ville d'autres représentants, des moines, entre lesquels, au bas du faubourg Saint-Gilles, les **Frères Cockins**, installés en 1150 par le vénérable Lambert-le-Bègue. Hâtons-nous de dire que vulgairement un cuisinier s'appelait autrefois un coq (*coquus*). Les Cockins de Lambert-le-Bègue avaient des fourneaux charitables où ils cuisinaient pour les pauvres. Mais les pauvres qui sans travail, sans l'excuse des infirmités, de l'âge ou du manque d'ouvrage, trouvent à se faire nourrir de l'aumône, ne sont pas toujours de simples fainéans. Le coquin alimenté par les Cockins est un vilain personnage, flétri même autrefois. De là le mauvais sens du mot qui le désigne ainsi que les distributeurs de sa pitance quotidienne : de même un hôte (*hospes*), c'est tour à tour celui qui donne et celui qui reçoit l'hospitalité.

Des Cockins du bas du faubourg Saint-Gilles revenons aux chanoines qui y logeaient sur la hauteur. C'est dans leur monastère que fut signée en 1649 une *paix* désastreuse pour les bourgeois de Liège contraints de se rendre à leur évêque, Ferdinand. « Le premier septembre, le neveu de Ferdinand arriva à Liège (trois jours après la capitulation) et il en prit possession militairement. Il se fit apporter les clefs de la ville, en déclarant que désormais le prince seul les garderait. Il annula tous les décrets et statuts faits par le gouvernement grignoux (*gouvernement insurrectionnel*). Il fit abattre la statue de bronze que les Métiers avaient élevée, sur le Marché, au bourgmestre Beekman. Il fit mettre à mort les plus notables des Grignoux, et, entre autres, les bourgmestres Barthélemi-Rolans et Wathieu-Hennet » (1). Leurs têtes furent fixées sur des perches.

L'abbaye de Saint-Gilles a cessé de vivre ; mais le faubourg

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*, T. II, p. 211.

n'est pas dépouvu d'enfans du seigneur. Les Jésuites ont là un magnifique collège. Pourquoi non ? Le bâtiment où se trouve aujourd'hui l'Université de l'État n'était-il pas à eux autrefois ? Donc, la ville de Liège peut leur permettre maintenant ce qu'elle leur permettait au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'enseigner la jeunesse. Entre le temps passé et le temps présent il y a bien eu un pape qui a supprimé les Jésuites et leurs leçons ; mais ce pape ne s'est pas félicité longuement de son impolitique violence : il était mort six semaines après la suppression de l'ordre. D'autres papes sont venus pour relever les *bons pères*, qui fleurissent plus que jamais. Voilà tantôt cent années qu'ils étaient intercis ; mais ils fêteront gaiement l'anniversaire de leur mort.

**L'église des Jésuites**, au faubourg Saint-Gilles, ne nous présente qu'un bâtiment d'extérieur morne et froid.

Si l'on dépasse cette église pour descendre vers la ville, on rencontre dans un enfoncement à gauche celle de **Saint-Christophe**.

Ce digne saint était d'autre humeur que Saint-Ignace de Loyola : il cherchait plus le Seigneur que la domination. Né géant, il valait peu par la souplesse et l'agilité, mais beaucoup par sa foi robuste et franche. Aujourd'hui, cet Atlas de Dieu est un personnage oublié, si l'on en juge par le délabrement de son église à Liège. On voit bien que ce n'est pas un saint courtisan, politique et diplomate, mais populaire, comme ce bon prêtre Lambert-le-Bègue, qui lui érigea une église en cet endroit l'an 1179, église refaite au XVII<sup>e</sup> siècle probablement avec les deniers de gens de marchandise et de petits bourgeois.

Lambert dont il vient d'être question, est de l'ordre des *bienheureux*. Bienheureux, en effet, d'être venu avant le temps où cette passion de la charité, qui le rendait si doux et si cher au peuple, n'était pas suspectée des puissances ecclésiastiques. Les béguins et les béguines, qui, dit-on un peu aventureusement, reçurent de lui leur institution, furent plus d'une fois taxés d'hérésie : leurs poétiques et compatissantes



tendresses pour les pauvres, leurs rêveries de bonheur social, l'union, dans leurs sociétés fraternelles, du mysticisme et du travail, produisirent au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles les mêmes inquiétudes que causèrent de nos jours quelques opinions démocratiques.

Au contraire, les Bénédictins ont presque toujours été corrects, froids, bien vus des classes supérieures. Leur passion était pour l'étude et la recherche érudite des livres, pour les annales méthodiques et les entreprises littéraires. Les Bénédictines étaient de même, avec une observance plus ou moins rigoureuse, un ordre peu contemplatif, discret en toutes choses et voué à l'éducation des jeunes filles que le siècle, le monde, leur demandait d'élever sagement pour lui. Nombre de ces religieuses ont été des femmes spirituelles et sensées, d'une vertu polie, d'un mérite charmant à voir au demi-jour. C'est ainsi que nous les dépeignent tous les témoignages du temps passé. Du présent, il faut, en toute affaire, parler le moins possible, surtout quand il s'agit de femmes. Le bien et le mal, l'éloge et le blâme sont également suspects. Qu'est-ce donc si l'on avait à mêler les deux sentimens ?

En retour vers la Meuse, sur le boulevard d'Avroy, à droite, est une église de Bénédictines, bâtie en 1627. Les religieuses, quand elles vinrent s'établir, à cette date et à cette place, y furent sous une invocation charmante, celle de *Notre-Dame-de-la-Paix*. Une inscription au-dessus du joli portail atteste encore un tel souvenir par deux mots exquis : *Pax Virginis*, qu'il faut, bien entendu, ne pas traduire littéralement. Ici ce serait le français qui dans les mots braverait l'honnêteté; le latin, au contraire, est, cette fois merveilleusement aimable.

A côté des Bénédictines vivaient autrefois les Augustines, sous le titre de Notre-Dame-aux-Anges (nom fort joli encore), et de plus les frères Augustins avaient, aussi sur Avroy, leur monastère fondé en 1488. L'église que ces religieux firent élever au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle est le meilleur ouvrage de l'architecte liégeois Barthélemi Renoz. Elle était encore toute neuve quand les Français la vinrent fermer. On l'a

rouverte pour y établir des magasins, puis un manège. Plutôt que de bâtir à Saint-Gilles, les Jésuites eussent mieux fait de reprendre les Augustins. Ont-ils eu peur du mot fameux : « Ne soyez pas des sépulcres blanchis. » Et l'administration même de Liège n'aurait-elle rien eu à faire d'un monument de ce genre ? En le conservant, on eût honoré la mémoire d'un artiste du pays.

Redescendons maintenant le boulevard d'Avroy et reprenons le faubourg Saint-Gilles. Une rue neuve, à notre droite dans le faubourg, nous mène en vue d'une longue, plate et notable construction, placée de la manière la plus pittoresque. C'est une ancienne abbaye de Bénédictins, celle de **Saint-Laurent**, qui offre aux yeux les mêmes agrémens qu'un grand fourneau de briques (1) ; mais il ne faudrait pas rendre responsables du mauvais goût de cette bâtisse les fondateurs du monastère (2), ni leurs héritiers du moyen-âge. Ce sont leurs successeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont imaginé ce briquetage à grands pans et l'ont surmonté d'un couronnement grotesque.

Il est heureux que les derniers abbés aient laissé debout un ancien vestibule, où se découvre la trace de plusieurs touches élégantes ; heureux aussi que changeant l'abbaye en caserne et en hôpital militaire, on n'ait pas trop vandalisé cette jolie porte. Elle ne devait pas conduire dans un cloître bien sévère. D'ailleurs, la position de Saint-Laurent est ravissante : de là on domine une partie de

---

(1) C'est sans doute infirmité de goût, mais il nous est impossible de nous associer ici à l'admiration exprimée, en l'honneur de cette façade, par l'auteur de la *Revue des monumens de la ville de Liège* (in-8°, 1836), M. Cralle. Nous signalons cette divergence d'opinions, parce que, en vingt endroits, nous n'avons fait que suivre les jugemens contenus dans cet intéressant opuscule.

(2) Sa première édification remonte, dit-on, au temps de l'évêque d'Eracle, vers 970. Cependant il est déjà question des domaines de Saint-Laurent de Liège dans le partage de Verdun (843).

la ville et de la vallée. Quel beau lieu - c'était pour méditer, dans le bon temps ! Comme il avait été savamment choisi à l'extrémité du bois, aujourd'hui disparu, de Publemont ! Comme on devait être fier d'habiter en si beau lieu ! Quelques devises subsistantes des anciens abbés prouvent qu'ils avaient l'intelligence des dons du Seigneur et la satisfaction un peu hautaine de leur fortune.

La noble position encore que celle de l'**Église Saint-Martin**.

L'évêque Eracle (939-974) s'établit là, jadis : l'habile homme, venait y loger en bon air, sur une éminence admirable, sa personne et ses vins de Worms. Un jour, il est vrai, sans doute pendant que le prélat suivait Othon I en Italie, les bourgeois mécontents de quelque pression arbitraire, exercée par les représentans d'Eracle, envahirent la demeure épiscopale et défoncèrent les tonneaux : de longs torrens de vin rougirent les ondes de la Meuse qui alors serpentait au pied de la colline.

Cette émeute de 966 est la plus ancienne dont on ait gardé le souvenir. Elle eut pour théâtre le lieu où s'élève la tour carrée de Saint-Martin, qui rappelle une autre et plus tragique colère du peuple liégeois.

Dans l'été de 1312, les nobles, jaloux de recouvrer des privilèges que leur enlevaient un à un l'opiniâtreté conquérante du commun peuple, résolurent de porter un grand coup. Ils formèrent le projet de surprendre l'Hôtel-de-Ville, de se débarrasser des petits bourgeois les plus influens et d'abolir les droits politiques des métiers. Tandis que quatre cents chevaliers se tiendraient en silence à proximité de la ville, le reste commencerait le mouvement à l'intérieur ; ensuite, les deux troupes se réuniraient pour agir. Au milieu de la nuit du 4 août, les conjurés arrivèrent de toutes parts et mystérieusement sur le Marché. Ils allèrent d'abord occuper le Pont-des-Arches dont ils ramenèrent le pont-levis pour empêcher l'arrivée des bourgeois d'Outre-Meuse. « Ils cherchèrent ensuite à se rendre maîtres de l'Hôtel-de-Ville.

Comme ils pénétraient dans un vaste édifice adjacent, la Halle-aux-Viandes, ils furent repoussés par une poignée de Petits, que le chapitre avait prévenus à la hâte. N'ayant pu emporter la Halle, ils y mirent le feu. L'attaque se continua dans les alentours et les Petits n'obtinrent ni pitié ni merci. Mais l'appel aux armes, qui retentit bientôt partout, leur amena de prompts renforts. Alors eut lieu aux lueurs de l'incendie une mêlée affreuse dans les environs du Marché. Une troupe de Grands s'avança jusque dans la rue Féroustrée : elle fut cernée et massacrée par les gens du métier des drapiers et par ceux du métier des tanneurs, qui venaient de traverser la Meuse en bateaux. Les sons prolongés du tocsin et la rougeur du ciel annoncèrent aux nobles postés à l'extérieur que la bataille était engagée. Ils approchèrent ; mais ils trouvèrent les portes de la cité fermées et ne purent donner à leurs amis aucune assistance. A l'aube du jour, les Grands furent frappés de l'étendue de leurs pertes et du nombre de plus en plus grossissant des Petits ; ils se dirigèrent vers le haut de la ville pour s'y retrancher. Cette retraite se fit pas à pas, au milieu des plus furieuses clameurs ; elle fut meurtrière pour les deux partis. Près de l'église de Sainte-Croix, l'arrivée d'un renfort de deux cents nobles ranima l'énergie des Grands ; ils se ruèrent de nouveau sur les Petits et en tuèrent soixante-cinq ; mais refoulés de toutes parts, ils reculèrent à leur tour, et, enfin, ne songèrent plus qu'à fuir. Beaucoup d'entre eux se réfugièrent dans l'église Saint-Martin et résistèrent vigoureusement aux attaques désordonnées de la multitude. Pour mettre un terme à leurs sorties, les Petits amoncelèrent sous le portique de la paille et des fagots et y mirent le feu (1).

« Bientôt l'incendie se propage ; les vitraux éclatent : quelques têtes de nobles apparaissent dans les intervalles vides des cadres de fer ; mais le peuple qui les aperçoit les repousse impitoyablement. Déjà les flammes serpentent dans l'intérieur

---

(1) F. HÉNAUX, *Histoire du pays de Liège*, T. I, p. 128-130.

de l'édifice et gagnent la charpente... Les chevaliers cependant gardent une contenance intrépide... Du haut de la tour où quelques uns sont montés, ils promènent sur la foule un regard fier et dédaigneux. Tout à coup l'église s'ébranle et s'écroule avec un épouvantable fracas ensevelissant sous ses décombres, non seulement les barons qui s'y trouvaient réfugiés, mais encore un grand nombre d'hommes du peuple qui s'en étaient approchés de trop près (1), les brûlant et les fricassant tous, comme dit le vieil historien Mélar.

« Une partie des chevaliers qui jusqu'à ce moment n'avaient pû pénétrer en ville arrivaient alors : ils apprirent le résultat de la lutte et rebroussèrent aussitôt chemin ; mais leur retraite ne s'effectua pas sans difficulté ; les paysans de Grâce, de Saint-Nicolas, de Montegnée et des autres villages voisins leur tuèrent près de trois cents hommes. »

La plupart des antiques familles patriciennes avaient perdu leurs chefs dans cette terrible collision que l'histoire a désignée sous le nom de *Mal Saint-Martin* (2) ; ce qui avait survécu fut banni de la cité.

L'évêque Eracle est le fondateur présumé de l'église Saint-Martin ; mais l'édifice n'est certes pas du style admis au X<sup>e</sup> siècle. Il fut d'ailleurs rebâti en 1543 par Paul de Ryckel. Certaines raisons donnent à croire que cet homme de goût s'inspira fortement des idées architectoniques empreintes dans la construction ancienne qu'il refaisait. La nef, d'une harmonieuse simplicité, a 250 pieds de longueur et 70 de large. Le chœur est majestueux, l'autel disposé avec art, presque théâtralement, et la lumière qui se nuance en traversant de belles verrières (du XV<sup>e</sup> siècle) avive toute la scène, en lui donnant un aspect de sérénité noble. Le Dieu de ce sanctuaire n'est

(1) M. L. POLAIN, *Histoire de l'ancien pays de Liège* (t. II, p. 80-81) et *Récits historiques*. — DEHIN, *Liège Saint-Martin ou le Peuple et les Nobles*, œuvre wallonne, dans le recueil poétique intitulé *Chère et Panâhe*.

(2) MAL, de *mallum* (assemblée temporaire du peuple?)

pas un Dieu de terreur, mais de force et de calme. Les réparateurs du dernier siècle ont eu la discrétion de respecter ce caractère. Quelques bas-reliefs sculptés par Delcour et le tombeau de l'évêque Eracle, ornent cette église. Quant à la tour carrée qui est en avant de l'édifice, nous ne savons si Paul de Ryckel y toucha, mais elle paraît être du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est pitié de voir comme les pierres y semblent aujourd'hui disjointes et prêtes à descendre.

En 1246, la bienheureuse Julienne de Cornillon (*voy. plus loin*) conçut la crainte qu'on ne finit par laisser prendre toutes les places du calendrier sans en réserver une seule à Dieu le père; elle obtint, pour lui, que l'on établirait, comme réparation convenable, la *Fête-Dieu*. L'église Saint-Martin eut l'honneur de célébrer la première cette fête qui fut plus tard admise dans toute la chrétienté (1).

Sur cette même tour qui menace ruine à présent, malgré les crampons et les briques de secours, M. de Saint-Péravi (2) voyait encore dans le dernier siècle, la solennité d'un office imposant :

. . . . . De tous côtés  
 La tour de Saint-Martin à ses solennités  
 Du peuple attire l'affluence :  
 Le jour où du Très-Haut la fête recommence,  
 On l'orne de rameaux suspendus en festons :  
 L'éclat éblouissant des lucides brandons  
 Du soleil disparu remplace la lumière ;  
 Au faite rayonnant de cette tour altière  
 Un autel s'élève soudain ;  
 Les prêtres recueillis, vêtus d'habit de lin,  
 Au son mélodieux des accords harmoniques,  
 Alors à l'Eternel adressent leurs cantiques ;

---

(1) Le sixième jubilé séculaire de l'institution de la Fête-Dieu a été célébré à Liège, en 1846, avec une pompe et un éclat mémorables.

(2) *Le poète voyageur*, t. I, p. 55.

Tout le peuple à genoux s'incline vers la fin  
 De la pompe religieuse,  
 Et le pontife, de sa main,  
 Bénit des assistants l'affluence pieuse.

L'idée de ce *salut* était une idée de génie : on l'a naturellement laissé perdre.

Les Grecs plaçaient le centre du monde à Delphes qu'ils appelaient l'*ombilic* de la terre ; les Mahométans le placent à la Mecque. Les Liégeois pourraient dire qu'il est dans l'espace compris entre Saint-Laurent et Saint-Martin : ils le pourraient autant parce que cet endroit s'appelait très-anciennement *Publemont* (la Montagne du peuple) que par respect pour une vieille légende. On a raconté mille fois que, vers l'an 1198, un pauvre forgeron du village de Plenevaux (1), nommé Houillos, se trouva bien empêché : il n'avait plus de bois pour chauffer sa forge, plus d'argent pour acheter du bois, plus de pain, plus de ressources. Tandis qu'il se lamentait, un mystérieux personnage survient, l'interroge, lui parle avec un air de bonté : « Maître, dit l'inconnu, prenez une hoyau, une grande hotte ; allez à Publemont ; creusez la terre à trois pieds de profondeur ; vous verrez qu'ainsi découverte elle paraîtra noire et pierreuse ; détachez quelques blocs de cette terre, revenez ensuite ici, cassez-en un en cinq ou six morceaux que vous placerez à votre foyer, et tâchez d'allumer cela. » A ces mots l'inconnu disparaît. Le forgeron resta d'abord quelque temps ébahi. « Faut-il aller ou non ? » se demandait-il. Le conseil avait bien l'air d'une moquerie . . . Bref, il se décida, fit la route, trouva ces pierres, en tira un beau feu rouge et ardent : de son nom, ce combustible s'est appelé la *Houille*. Depuis lors, Liège est riche.

Voilà le conte. Les premiers narrateurs qui l'écrivirent peu après l'événement assurèrent dans leur latin que l'inconnu était un *Anglus* (Anglais) : au XII<sup>e</sup> siècle, Londres

---

(1) A deux lieues de Liège.

connaissait et consommait déjà beaucoup la houille ; le bienfaiteur du forgeron pouvait donc avoir été un Anglais en voyage. Mais l'histoire, de cette sorte, n'était pas assez belle. Dans les récits postérieurs, l'Anglais est devenu un ange, *Anglus* s'est changé en *Angelus*. Du reste, l'aventure n'est peut-être pas plus vraie d'une façon que de l'autre : il n'y a de certain que les bienfaits d'une parcelle découverte.

Si l'on se dirige de Saint-Martin vers le nord du côté du faubourg de Sainte-Walburge, on rencontre, sur le chemin de la citadelle, l'**École de Pyrotechnie** instituée en 1841 par le Gouvernement. Les bâtimens qu'elle occupe sont ceux de la *maison de probation anglaise de la Société de Jésus* (maison de noviciat et collège), fondée en 1616 par les libéralités des catholiques d'Angleterre (1).

L'école eut pour premier directeur M. le lieutenant-colonel (aujourd'hui général-major) Timmerhans. L'objet de cette création a été : 1<sup>o</sup> de suivre et de favoriser les progrès de l'art et de la science pyrotechniques militaires, 2<sup>o</sup> de former des artificiers pour les régimens, 3<sup>o</sup> d'instruire pratiquement des officiers d'artillerie dans la pyrotechnie et la fabrication des poudres, 4<sup>o</sup> d'établir une capsulerie. Elle est actuellement dirigée par M. le colonel Delobel.

De l'ancienne église des Jésuites anglais, on monte en quelques minutes à la **Citadelle**.

En 1269, l'évêque Henri de Gueldre s'était avisé d'un raisonnement à l'usage de tous les gouvernemens possibles et que voici en substance : « Un prince a deux espèces d'ennemis à contenir, ceux du dehors et ceux du dedans (majeure). Avec une citadelle, on arrête les agressions d'un assaillant et l'on met sous clef les séditieux (mineure). » La conclusion fut qu'il lui fallait une citadelle.

Où la placer ? Cette question fut promptement résolue.

---

(1) Les Jésuites furent appelés à Liège en 1569 par l'évêque Gérard de Groesbeek pour y combattre l'hérésie : ils ouvrirent des écoles publiques en 1581.



Il y a au nord de la ville une petite montagne sanctifiée autrefois par les miracles de Sainte-Walburge et qui avait reçu le nom de cette Sainte, depuis qu'en 712 une Ecossaise, arrivant en pèlerinage à Liège pour chercher au tombeau de Saint-Lambert la guérison d'une ophthalmie, et délivrée de son mal au moment où elle allait descendre la montagne, attribua ce miracle à quelque influence secrète. Elle crut deviner qu'elle était redevable du prodige à Sainte-Walburge et fit bâtir en l'honneur de celle-ci une chapelle au lieu même où le prodige avait eu lieu. Ode — c'était ainsi que s'appelaient la compatriote d'Ossian — mérita, elle-même, de devenir Sainte : on la célèbre à ce titre dans l'Eglise.

La montagne de *Sainte-Walburge* fut enclavée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle dans la ligne de nouveaux remparts que les Liégeois se donnèrent à cette époque, la population ayant depuis quelque temps débordé par dessus la première enceinte qui datait du VIII<sup>e</sup> siècle.

Dans la direction de la chapelle, on avait établi une porte qui donnait sur la campagne.

Henri de Gueldre, moitié par force, moitié par ruse, se fit d'abord remettre la surveillance de la porte Sainte-Walburge. Quand il eut de ce côté, au lieu de la garde bourgeoise, un poste de gens à lui, il fit rapidement creuser des fossés, dresser des palissades, bâtir des murs. Les citoyens occupés de leurs travaux ne prêtèrent pas d'abord trop d'attention à ces bâtisses, mais à la fin il fallut bien que la vérité se montrât. On leur construisait une citadelle. « D'où vient ? Pourquoi ? Où Monseigneur a-t-il pris ce droit-là ? » Pendant qu'ils s'interrogeaient ainsi, les tours allaient montant ; bientôt elles furent en bon état de défense. Il était trop tard pour obtenir des explications satisfaisantes. On se tut, quitte à parler plus tard.

La citadelle achevée, l'Élu y logea des soldats étrangers. Quelque temps après, Jean de Marets, un des magistrats de la cité, célébra les noces de sa fille, la belle Aigletine. Jean était fort aimé du peuple : le mariage d'Aigletine fut une fête

générale; la ville entière y prit part. Les bourgeois avaient l'air d'être en si parfaite humeur de se divertir que les chefs des soudards crurent pouvoir ce jour-là descendre en ville pour se mêler aux danses et aux gaudisseries. Loin de les mal recevoir, on s'occupait de leurs plaisirs; tout le monde leur faisait bonne mine. Après les officiers, les soldats. La citadelle resta bientôt sous la protection d'une seule et unique garde, la femme du portier.

Quelques jeunes Liégeois montèrent à pas de loup le long des rangées de vignes et vinrent se poster près de l'entrée du fort. L'un d'eux s'approcha de la porte et se mit à crier : « Hé ! holà ! Gône ! » Gône était le petit nom de la concierge, autrement appelée Aldegonde. — « Que voulez-vous ? » répondit-elle en montrant sa tête à une embrasure. « Gône, ouvrez, baissez le pont; voici des raisins que votre mari vous envoie et qu'il m'a dit de vous remettre pour que vous les mangiez pendant qu'il s'amuse. » En même temps, le rusé laissait voir une corbeille pleine de fruits appétissants. « Va au diable avec tes raisins, mauvais garçon, » cria la gardienne; « c'est pour me jouer quelque tour; mais tu perds ton temps. » — « Je ne le perdrai guère, » fit l'autre; « car je vous laisse le panier sur le fossé; moi, je retourne à la danse; si vous voulez vos raisins, vous viendrez les chercher vous-même. J'ai fait ma commission. *Dieu garde, Gône!* » Après ces mots, il redescendit comme quelqu'un dont la conscience et la marche ne sont guère lourdes. En le voyant s'éloigner, Gône réfléchissait : « Qu'est-ce que je risque ? » disait-elle. « Il n'y a plus personne et les raisins sont magnifiques. C'est peut-être bien une galanterie de mon ivrogne de mari. » Tout en songeant, elle lève la herse, baisse le pont-levis... Aussitôt les jeunes gens se précipitent, sautent dans la citadelle et poussent de grands cris que l'on entend de la ville. Les bourgeois initiés au complot arrêtent les soldats que l'on met en lieu sûr, et tous les bourgeois, tous les ouvriers gravissent la montagne avec des outils. En quelques heures la bastille de l'évêque était détruite. Celui-ci furieux voulait punir, mais

on lui représenta l'aventure comme une folie de jeunes gars, on lui compta trois mille marcs d'argent et tout fut dit.

La porte subsista. On aurait pu l'appeler la porte *scélérate*, car c'est par là qu'entrèrent et l'évêque Jean-sans-Pitié (1390) et le cruel Charles de Bourgogne (30 octobre 1468, un dimanche), lorsqu'il vint présider au pillage et à la dévastation.

En 1568, le prince d'Orange, avec des forces imposantes, traverse la Meuse près de Maseyck et fait demander aux Liégeois le passage pour ses troupes. Pendant les pourparlers, il entre dans Saint-Trond, où ses affidés lui avaient fait ouvrir les portes. Ses soldats, qui n'étaient pas des anges, avaient une horreur particulière pour les moines et la manie de visiter tous les couvents de femmes. Les religieux de l'antique et opulente abbaye de Saint-Trond passèrent, ce jour-là, de mauvaises heures; les édifices furent profanés. Une jeune et jolie abbesse de Herkenrode, Catherine de Goor, que le hasard avait conduite à Saint-Trond, se souciait peu de lier connaissance avec les reîtres; elle prend le costume d'un garçon meunier, monte sur une charrette, et s'échappe ainsi de la ville. En sortant de Saint-Trond, le prince se dirige vers Liège; mais il trouve toute la population, vieux, jeunes, riches, pauvres, hommes, femmes et filles en armes pour lui résister sur les murs de Sainte-Walburge. Il échange quelques arquebusades avec cette foule et s'éloigne. On put suivre sa marche à la lueur des flammes qui dévorèrent les abbayes de Saint-Laurent, de Saint-Gilles et du Val-Benoit.

Les seuls remparts suffisaient pour mettre la cité à l'abri des insultes d'une armée étrangère. Maximilien-Henri n'en eut pas moins l'idée de reprendre, en 1650, les mêmes desseins qu'avait suivis Henri de Gueldre, quatre siècles auparavant. Il réédifia la citadelle: impôts, corvées, châtimement exemplaire des récalcitrans, tout moyen lui fut bon jusqu'à ce que Sainte-Walburge fût décorée d'une solide forteresse construite selon les règles. Seulement, lorsque les Français arrivèrent en 1675, le baron de Vierset, qui commandait

pour l'évêque, au lieu d'essayer si les fortifications tiendraient, se hâta de rendre la place. L'année suivante, le comte d'Estrades, par ordre du roi son maître, fit sauter les bastions, les demi-lunes et le reste. Du même coup, une partie des vieux remparts s'écroula. Les Liégeois auraient pu pleurer ces antiques témoins de leur courage ; ils aimèrent mieux rire du malheur de la jeune citadelle, qu'ils appelaient familièrement d'un mot biblique *Haceldama* (champ de sang). D'Estrades était badin ; il avait emmené tous les canons, prétendant qu'un pays neutre n'avait pas besoin d'artillerie : on se consola de cette dérision en chassant de la ville et du territoire de la citadelle toutes les troupes allemandes de l'évêque. D'ailleurs, les riches bourgeois se cotisèrent pour relever les remparts et le clergé même, par haine de l'évêque, avança vingt mille écus pour cette reconstruction qui fut finie en trois mois. Maximilien ne trouva pas moins l'occasion, en 1683, de faire bâtir une autre citadelle sur le patron de celle que d'Estrades avait bouleversée, et convaincu que ce qui abonde ne vicie pas, il éleva même un fortin sur le Pont-des-Arches. Un traité entre Louis XIV et l'évêque Louis d'Elderren fit abattre encore une fois la citadelle en 1689. On la releva de nouveau, on la démolit, notamment en 1718, ou du moins ce qui en restait finit par ne plus déplaire aux Liégeois. C'était plutôt dans le XVIII<sup>e</sup> siècle un but de promenade, un endroit de divertissement pour l'hiver comme pour l'été. Au mois de mai, on allait pour y danser ; au mois de décembre pour courir sur l'esplanade en traîneaux. Il n'était seigneur à la cour qui n'eût le sien : les tréfonciers, les abbés, tous les dignitaires de l'État et de l'Église avaient les leurs. Deux cents de ces véhicules glissaient souvent à la suite l'un de l'autre dans le carré, et, des deux torches allumées à chaque traîneau, des flots de lumière lançaient mille lueurs fantastiques sur les figures, les costumes, les arbres chargés de givre.

Aujourd'hui la forteresse est moins gaie ; elle est réellement triste comme sa destination, le roi Guillaume ne l'ayant

pas fait rétablir telle qu'on la voit pour qu'elle devint le plaisir des yeux et l'amusement du public. Néanmoins, de cette élévation, le panorama est magnifique, excepté, — bien entendu, — pour quiconque serait consigné là haut.

Un dernier souvenir, lugubre et glorieux, se rattache encore à Sainte-Walburge : lorsque les Liégeois, en 1830, prirent le parti de l'insurrection, ils essayèrent de chasser les Hollandais. Ceux-ci, en effet, finirent par abandonner la place ; mais dans une première attaque, les plus hardis volontaires du parti patriote avaient été écharpés.

La montagne de Sainte-Walburge est le couronnement d'une suite de hauteurs dont le dernier gradin à droite, en redescendant vers le centre de la ville est *la Sauvenière*. Celle-ci supporte l'église de **Sainte-Croix**. Nous avons dit d'après la tradition, comment Notger l'avait fait construire à la place d'un castel seigneurial (*voy. p. 168*). L'édifice actuel, à l'exception d'une tour romane, habilement restaurée, n'est pas d'une époque aussi reculée que le X<sup>e</sup> siècle. Mais il a un autre mérite : le style gothique de cette construction, quoique assez mêlé, est généralement sage avec grandeur dans les lignes principales, orné mais plein de goût dans les détails. La voûte est d'une légèreté si hardie qu'au moment où on allait la décintrer, l'architecte, dit la légende, s'enfuit par peur de sa propre conception. Les trois nefs, également élevées, sont soutenues par des colonnes si sveltes et si minces qu'on croirait toujours le toit prêt à s'effondrer. *Sainte-Croix* est un prodige d'équilibre. Cette jolie église possède un tableau de Bertholet (l'invention de la croix), une visitation par Fisen, deux statues de Delcour (Constantin et sa mère Sainte-Hélène), quelques belles sculptures d'Évrard et une Sainte-Apolline par Franck.

A gauche de Sainte-Croix et sur la même ligne, est une des curiosités de Liège les plus visitées, le **Palais**.

Deux cours dont la première sert de passage au public en occupent l'intérieur. Une des ailes de la première a été tout récemment rebâtie. Elle renferme la salle du Conseil provin-

cial et la résidence du Gouverneur de la province. Le portail nouveau, qui regarde l'ouest, est en architecture une véritable curiosité : l'auteur de cette œuvre (M. Delsaux), a dû faire plier aux exigences du luxe moderne les caractères de style du XVI<sup>e</sup> siècle. Il en est résulté quelque chose de riche et d'assez imposant, mais aussi peut-être de trop massif. A l'intérieur, le vestibule est d'une grande noblesse. Au premier étage, la salle où se rassemble annuellement le Conseil provincial est, sauf quelques détails, d'un aspect satisfaisant ; elle est même (singulier défaut) trop gaie à l'œil, eu égard à la destination du lieu. Cet excès se trouve jusque dans un ornement qui n'est là que rapporté : la tribune, sculptée, dit-on, par Delcour et qui était celle des anciens échevins, manque de gravité.

Deux autres ailes sur la première cour, servent de temple à la Justice, ainsi qu'à la Chicane, sœur bâtarde de Thémis. Une quatrième est consacrée au dépôt des Archives de la province. Indépendamment des pièces plus récentes qui sont là en bon ordre, conformément à la loi, les intéressés y consultent facilement de nombreuses collections particulières appartenant à l'ancienne principauté : archives du conseil privé et de la chambre des finances du prince, des trois États du pays de Liège, de l'officialité, des échevins, du conseil ordinaire, de la souveraine cour féodale, de la cour allodiale, du synode, des Vingt-Deux, de la cour des Voirs-Jurés du charbonnage, des cours de justice et féodales subalternes de toute la principauté, des chapitres et des anciennes corporations religieuses du diocèse, des États du Limbourg. La garde de ces parchemins et sacs était confiée récemment encore et depuis longtemps à M. Polain, auteur d'une histoire de Liège et de dissertations spéciales où nous avons, comme on l'a pu voir, largement puisé. M. Polain vient d'être promu aux fonctions d'Administrateur de l'Université ; au moment où nous écrivons, le nouvel archiviste n'est pas encore nommé, mais le dépôt reste entre bonnes mains.

Cette première cour est entourée d'un portique formé de

nombreuses arcades cintrées en forme d'anse de panier qui ont pour appui des colonnes merveilleusement ornées de rinceaux, d'arabesques, de feuillages, et qui toutes diffèrent de forme. Les anciennes ont été sculptées au XVI<sup>e</sup> siècle par François Borset. Cette cour, comme la seconde, où l'on vient de former un *Musée archéologique* (1), et toute la partie en arrière de l'édifice, date du même temps que les colonnes de Borset. Le travail fut exécuté d'après les ordres d'Érard de la Mark (évêque de 1503 à 1538). La façade était d'un autre règne : vers 1435 le prince Jean de Heinsberg l'avait reconstruite à grands frais (2); elle fut malheureusement incendiée en 1737. On eut l'idée bizarre de la reconstruire dans un style qui forme là une singulière disparate. L'architecte, Annesens, n'était pourtant pas un homme sans goût, mais il avait, comme toute son époque, horreur de la Renaissance : il voulut faire du neuf. Triste manie quand il ne devrait être question que de restaurer ; aussi triste pour le moins que celle des pastiches quand il s'agit de créer. Il faut vraiment toute l'aberration que produisent les idées trop systématiques pour n'avoir pas compris la beauté du style ancien au *Palais*. La seconde cour, moins changée que la première, reste un sujet d'admiration. Il s'est cependant trouvé des barbares

(1) L'ouverture de ce petit Musée est de date récente. On doit principalement cette création aux efforts d'un ancien magistrat, M. d'Otreppe de Bouvette, président de l'Institut archéologique liégeois. Nul doute qu'avec le temps, et surtout si l'on ouvre des salles pour former une collection d'armurerie, ce Musée ne puisse acquérir de l'importance. Actuellement, les restes de Laruelle (*voy.* p. 131 et 176) sont l'objet qu'un visiteur remarque avec le plus d'attention. Sur ce corps momifié on aperçoit distinctement la trace des coups que portèrent les sbires du comte de Warfusée.

(2) Les évêques étaient, en ces temps orageux si peu sûrs du repos que l'aspect était alors celui d'un édifice fortifié : quatre tours le flanquaient ; la porte du sud-ouest était sous la protection d'un ouvrage avancé. Ce qui compensait les inconvénients et la morne sévérité de l'extérieur, c'étaient les embellissements intérieurs.

pour en déformer et en mutiler odieusement quelques parties.

L'œuvre de Jean de Heinsberg et d'Érard de la Mark obtint autrefois de légitimes témoignages d'admiration, auxquels nous nous associons encore. Marguerite de Navarre y logea en 1577 ; elle a dit dans ses Mémoires : « C'est le palais le plus beau et le plus commode que l'on puisse voir, ayant plusieurs belles fontaines et plusieurs jardins et galeries, le tout tant peint, tant doré et tant accompagné de tant de marbres, qu'il n'y a rien de plus magnifique et de plus délicieux. » Il y a jusqu'à des caricatures sculptées.

L'emplacement du *Palais* ne fut pas désigné par une volonté arbitraire aux artistes du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle pour les travaux qu'ils firent. Il était consacré, depuis des siècles, comme le siège officiel de l'autorité.

C'était en ce même endroit que l'évêque, au X<sup>e</sup> siècle, présidait son tribunal de justice, tenait le plaïd, suivant l'obligation féodale. Les assises de l'*Anneau du Palais de Liège* sont renommées à cette époque ancienne. Le prélat, comme seigneur dominant, y reçoit l'appel des plaideurs ou des condamnés mécontents du juge qui a prononcé contre eux en premier ressort. « Se il avait aucuns juges qui forjugassent aucune personne, l'on les pourrait appeler à l'*Anéal du Palais* » (1).

Les évêques logèrent jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle dans d'autres parties de la ville, notamment près du quai de la Goffe, à l'endroit où est maintenant la Boucherie ; mais ils finirent par installer leur manoir, leur résidence propre, à côté du *Palais*, où, comme officiers publics, ils représentaient l'autorité souveraine. Dans ce *Palais*, l'empereur Henri IV, en 1071, vint tenir une assemblée d'État, le pape Innocent II, en 1131, couronna Lothaire II et l'impératrice Richilde.

Le feu qui, pareil au temps, n'épargne guère les demeures

---

(1) En 1386, ce tribunal fut aboli et ses attributions se partagèrent entre diverses autres cours.



célébres, dévora, en 1183, cet édifice illustre et dans la même journée la cathédrale voisine.

Aujourd'hui le *Palais* regarde sur une grande et belle place.

Le lieu que ce grand parallélogramme occupe maintenant était autrefois presque entièrement occupé par l'église de **Saint-Lambert**, le patron du peuple liégeois, celui dont le nom, reparaissant à tous les âges de l'histoire de Liège et s'y mêlant à toutes les actions importantes de la vie politique, était le cri de bataille des bourgeois.

Durant le moyen-âge, l'intérieur de l'église servait aux assemblées de la noblesse et des États. Il n'était pas rare, dit l'historien Fisen, de voir en même temps le prêtre, dans le chœur, célébrant les saints offices, et le peuple, dans la nef, discutant à voix haute les intérêts publics ou y traitant d'affaires privées.

Quand la grande ville avait déclaré la guerre à quelque voisin, on faisait retentir la cloche blanche ou cloche militaire, et l'on exposait l'étendard de Saint-Lambert sur le maître-autel de la cathédrale jusqu'au moment où devaient partir les milices bourgeoises. Alors le haut-avoué de Hesbaie, accompagné de quarante chevaliers, se présentait aux portes de l'église; les chanoines le revêtaient d'une armure toute blanche et des mains du prévôt il recevait l'étendard de Saint-Lambert qu'il jurait de défendre jusqu'à la mort (1).

Les degrés de Saint-Lambert (voisins du Marché) ainsi que les lieux attenants à la cathédrale étaient pour les malheureux poursuivis comme criminels un asile où les magistrats ne pouvaient les saisir. C'était cependant aussi, dans les jours de violence despotique, une place où le gouvernement aimait à faire les grandes exécutions politiques (2).

---

(1) Après la défaite de Brusthem (1467), cet étendard fut rapporté en lambeaux. C'est la dernière fois qu'on en fit usage. Il disparut l'année suivante dans le sac de la ville.

(2) Souvent ces degrés servaient de tribune aux harangues et plus d'un orateur y fut tué avant d'avoir fini son discours; par exemple, en 1485, Ghuy de Canne, espèce de Pisistrate ou de Gracchus farouche.

L'évêque Maximilien-Henri ordonna de supplicier sur les degrés de Saint-Lambert un vieillard de quatre-vingts ans, quatre fois bourgmestre, Pierre de Bex, dont tout le crime fut d'avoir protesté contre la violation des libertés publiques. Bex aurait eu sa grâce s'il eût voulu la demander : il s'y refusa. Un homme de courage ne pactise jamais avec les méchans ; il meurt plutôt que de consacrer par la soumission d'un bon citoyen les triomphes d'un usurpateur. Le vieux stoïque eut la tête tranchée (1651).

Raconter brièvement les origines de cette église, c'est rappeler la primitive histoire ecclésiastique de Liège.

Au temps de Pepin de Herstal, en 683, Lambert était évêque de Tongres. Soit par opposition politique à ce parvenu, soit attachement aux intérêts de Plectrude, femme de Pepin, soit rigueur de moraliste, Lambert s'éleva contre les amours du chef austrasien et de la belle Alpaïde. Dodon, frère d'Alpaïde, comte d'Avroy, et dont les domaines embrassaient toutes les collines qui s'étendent au sud-ouest du vallon de Liège, ne put supporter sans colère les remontrances publiques adressées à sa sœur : il profita du temps où l'évêque, appelé de Tongres à Jupille pour affaires importantes, vint visiter l'une de ses manses, voisine d'Avroy (1) ; le leude l'y attaque à l'improviste dans la nuit du 17 septembre 696 et le tue. En ce siècle, et longtemps après, on donnait le titre de martyr à ceux qui, après avoir vécu religieusement, périssaient injustement. La mort de l'évêque était une injustice ; sa vie avait été marquée par des œuvres dévotes et notamment par des prédications hardies en Campine : Lambert fut martyr et saint. Quelques amis avaient enveloppé le corps du prélat dans un manteau et l'avaient transporté à Maestricht, où ils l'enterrèrent secrètement : ses

---

(1) Les évêques assimilés sous certains rapports aux seigneurs, compagnons du roi, recevaient, comme ceux-ci, des terres en partage aux conditions habituelles de ces sortes de concessions, de bénéfices.

ossemens devinrent bientôt un objet de vénération publique.

Lambert ne fut remplacé qu'après un intervalle de douze ans. Il eut pour successeur Hubert, de la famille des ducs d'Aquitaine. Le nouveau pontife obéissant à un avis du ciel, fit ramener le corps du martyr de Maestricht à Liège, transféra le chef-lieu de son diocèse dans cette dernière ville, dont l'église fut consacrée cathédrale, le dimanche 28 avril 720, par un concile de plusieurs évêques (1).

Anciennement, il y avait eu à Liège, un oratoire élevé en 370 par le juif Servais, premier évêque connu des Tongriens. En 565, un autre évêque, Monhou, était venu au même endroit, avait prêché les habitans, consacré une chapelle en l'honneur de Saint-Cosme et Saint-Damien. Vers l'an 672, Lambert avait sans doute fondé aussi une chapelle pour Saint-Théodart, qu'il remplaça comme évêque et qu'il fit inhumer à Liège (*voy.* p. 164).

Hubert mit sa cathédrale sous l'invocation de son prédécesseur, et ce fut depuis ce temps une coutume générale dans le diocèse de léguer à l'église de Saint-Lambert une somme d'argent, petite ou grande. Avant 1789, nul n'aurait voulu mourir sans lui laisser au moins un *patâr* (6 centimes).

Au X<sup>e</sup> siècle, l'église construite par Hubert tombait en ruine. Notger la rebâtit: on y travailla trente-sept ans, de 988 à 1015.

Le 18 mars 1134, en présence du pape Innocent II, de l'empereur Lothaire II et d'une foule de gens de haut parage, Saint-Bernard prêcha dans ce temple. Lambert-le-Bègue y fit un jour entendre ces prophétiques paroles: « Si vous ne changez de conduite, mes frères, — disait-il aux prêtres simoniaques et concubinaires, — la vengeance de Dieu s'appesantira sur vos têtes, et le jour n'est pas loin où les porcs viendront se vautrer ici même sur les débris de l'autel du

---

(1) F. HÉNAUX. *Histoire du pays de Liège*. La première et la deuxième édition offrent chacune des particularités que nous combinons ici.

Seigneur.» La prédiction ne devait pas tarder à s'accomplir. Le 26 avril 1183, le feu prit à une maison voisine de la cathédrale; en peu de temps il gagna l'église et serpenta bientôt en spirales ardentes le long des tours qui surmontaient l'édifice; le plomb des toits servit encore à augmenter l'intensité de la flamme. « Oh! s'écrie un écrivain contemporain, Gilles d'Orval, qui pourrait retenir ses larmes et comprimer sa douleur en présence de ta ruine, noble et illustre maison!... Voilà tes cloches sonores tombées avec fracas et brisées sur les dalles du temple; tes marbres sont mis en pièces; tes saints autels sont démolis; tes peintures où l'on voyait en action les plus belles histoires du Vieux et du Nouveau testament, sont entièrement détruites; les trésors de ta riche *librairie* ont disparu comme par enchantement... Oh! qui pourrait retenir ses larmes et comprimer sa douleur, en présence de ta ruine, noble et illustre maison!... » L'incendie dura treize jours et consuma les vastes bâtimens qui avoisinaient la cathédrale: la châsse de Saint-Lambert et une partie du grand autel échappèrent seules à cet effroyable désastre. Alors, comme l'avait prédit Lambert-le-Bègue, on vit des pourceaux venir se vautrer dans le lieu même où se célébraient naguère les cérémonies religieuses. Il fallut reconstruire une nouvelle église, ce qui eut lieu, mais avec de certaines lenteurs (1). Celle-ci est restée debout jusqu'au temps de la domination des Français, non sans avoir couru de grands risques à diverses reprises, au temps de Charles-le-Téméraire, par exemple, et plus tard, lorsque les *Chiroux*, en 1636, s'y retranchèrent et furent attaqués par le canon et la mousqueterie des *Grignoux*.

En 1789, il y eut quelques manifestations hostiles contre l'église; d'autres plus graves, le 18 février 1793; la *Convention nationale liégeoise*, réunie depuis la veille seulement, décréta ce qui suit: « L'Assemblée arrête à l'unanimité que

---

(1) M. L. POLAIN. *Liège pittoresque*, p. 153-154. — On y mit, assure-t-on, près de soixante-dix ans.

l'édifice gothique, ci-devant cathédrale, sera démoli, et qu'il sera formé un comité de trois membres pour s'en occuper sans délai conjointement avec des gens de l'art. »

La comité n'eut pas le loisir de vaquer à ce soin : le 5 mars, l'armée française, qui venait de recevoir un échec près de Tongres, abandonna Liège et la Convention nationale liégeoise se trouva dissoute; les patriotes s'éloignèrent de la ville.

Ils la reprirent le 27 juillet de l'année suivante. Ce fut au tour des Conservateurs de s'en aller. Ceux-ci, naturellement ne pouvaient emporter la cathédrale; mais ils prirent avec eux toutes ses richesses transportables : morceaux de la sainte croix, reliques des saints, buste de Saint-Lambert, précieuse argenterie. Tout ce mobilier refit le chemin de Maestricht qu'il avait déjà fait à la fin du mois de novembre 1792, lors de la première arrivée des Français. En 1792, on avait laissé en arrière six gros chandeliers d'argent que Dumouriez déposa au Mont-de-Piété : réinstallés plus tard dans le trésor de Saint-Lambert, ils ne furent pas oubliés au moment de la seconde émigration; on les chargea sur un bateau et vogue la galère! Les Français n'en eurent plus de nouvelles; les Liégeois pas davantage, car les tréfonciers fugitifs ne purent stationner longtemps à Maestricht, et quand on veut voyager vite on n'a que faire d'argenterie : l'argent vaut mieux. Les tréfonciers vendirent donc les candélabres, « de même que beaucoup d'objets précieux que nous n'avons pas revus. Cependant ces objets n'étaient pas à eux, ils appartenaient à l'église. »

Cesont les termes d'un bonhomme de chroniqueur, Mouhin, qui, de 1762 à 1815, notait, jour par jour, les *particularités* relatives à sa ville natale et qui s'est amassé ainsi quatre volumes de notules curieuses (1). Nous lui en empruntons ici et ailleurs quelques-unes d'assez utiles.

---

(1) Voir dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (T. II, p. 146 à 166) le choix fait par M. U. Capitaine.

« 1794, le 9 août, dit Mouhin, on commença d'arracher le plomb qui couvrait la cathédrale, en même temps qu'on renversait l'intérieur de la dite église. »

Hors de la cathédrale, on poursuivait le Saint, le vieux patron : « Peu de jours après, ajoute Mouhin, on cassa à grands coups de marteau l'effigie de Saint-Lambert qui était au faite de l'Hôtel-de-Ville, pour y substituer les emblèmes patriotiques.

« 1795, 20 mars ; vers ce temps on cassa les cloches de la cathédrale dont les débris furent chargés sur des charrettes pour les conduire en France.

« Le 21 mars se fit à l'église Saint-Lambert une vente publique consistant en autels, mausolées, orgues, pavés, bancs, etc.

« Le 29 et 30 avril, on chargea sur des bateaux les superbes colonnes de marbre blanc du maître autel de la cathédrale dont la destination était de les transporter à Givet.

« 1803, le 17 juin, on a commencé la démolition des deux tours de sable de l'église Saint-Lambert qui tombaient en ruine et qui auraient pu, par la suite, causer de grands dommages par leur chute » (1).

Notre guide est philosophe ; il se console, comme on voit, assez facilement de la disparition du monument, ainsi abattu par peur de plus grand dommage.

« 1808, le 13 juin, on a commencé à déblayer les décombres de la cathédrale, et, avec les débris, on construit une digue qui communique de la Place-aux-Chevaux et qui va de là jusqu'à Roland-Gouffre. La cathédrale fut déblayée, à l'exception des débris de la tour, en 1814. »

En un autre endroit, à propos « de l'ordre des prières de 40 heures avant la révolution, » Mouhin écrit : « *Saint-Lambert*, cathédrale, vandalisée en 1794. On y construit actuellement (1824) des maisons sur l'emplacement. »

---

(1) Les fondemens de la plus grande des deux avaient été jetés par l'évêque Jean de Bavière, en 1392.

On n'est pas plus radicalement supprimé que ne le fut Saint-Lambert, dont les membres, je veux dire les gravats et les décombres, furent disséminés un peu partout. Nous lisons pour l'année 1804 : « Ce fut en juillet que l'on mit la première main au rétablissement du beau rivage de la Goffe qui ne fut achevé que l'année suivante, la rigueur de la saison n'ayant pas permis de l'achever cette même année. On construisit seulement une simple bordée de pieux, sur lesquels on mit des pierres sépulcrales qui ne coûtèrent pas grand argent à la commune, provenant de la démolition de la *Cathédrale*, de Saint-Étienne, etc., et où il y en avait en abondance. »

A défaut de l'édifice disparu, nous en avons conservé d'anciennes descriptions.

D'après leur témoignage, « l'entrée latérale de gauche se trouvait sous un porche profond et à plein ceintre. Le portail principal avait pour ornement un porche semblable, mais ogival, dont les voussures étaient chargées d'une multitude de figures en haut et en bas-relief. De grandes statues de saints en décoraient les parois latérales. Tous ces ouvrages de sculpture avaient pour auteur un artiste liégeois, nommé Lambert Zutmann. Les côtés extérieurs de la grande nef étaient soutenus par des arcs-boutans d'une construction lourde et peu gracieuse. Elle était éclairée par de triples lancettes, renfermées dans un arc cintré et couronnée à la hauteur du toit, d'une balustrade formée d'arcatures qui posait sur une corniche, ornée de petites arcades figurées retombant sur des modillons. Aux deux côtés du grand portail s'élevaient deux tours carrées dont la partie supérieure terminée en plate-forme, était bordée d'une balustrade ornée de quatre feuilles encadrés. A droite du chœur, on voyait une troisième tour plus haute que les deux premières et surmontée d'une flèche octogone en bois, flanquée de quatre clochetons. Cette tour de style ogival secondaire devait être d'une époque plus récente que le reste de l'église.

\*

Telles étaient les dispositions générales de l'extérieur de l'église Saint-Lambert » (1).

La nef, à la prendre de la balustrade jusqu'à son extrémité orientale avait environ cent mètres de longueur sur vingt de largeur. Le chœur et le sanctuaire occupaient le tiers, ou peu s'en faut, de la longueur totale.

Le marbre, le bronze, les dorures resplendissaient sur tous les autels, les murs intérieurs étaient chargés de fresques et de tableaux; le trésor, immensément riche, renfermait, outre les objets que nous avons mentionnés ou que nous mentionnerons ailleurs, la châsse (la *fierte*) de Saint-Lambert, des émaux, des pierres précieuses, une parcelle de la vraie croix. Des devant d'autel, ciselés par Zutmann et par Mivion, de hautes figures modelées sur les dessins de Delcour étaient en argent massif. Les Archives de l'ancienne cathédrale contenaient en outre des diplômes et des registres très-précieux pour l'histoire civile, ecclésiastique et politique du diocèse. Ces inestimables archives sont aujourd'hui dispersées.

Que faire à ces malheurs ? Comme le dit le poète Simonon :

« Alfin totafait tom ;  
 Éta, monumin, om,  
 Alfin tót deù mori :  
 L'antick klok (2) è fondow,  
 Li tour esst abatow  
 Et ses rwen'ont péri ! »

La cathédrale actuelle, l'église Saint-Paul, a hérité pour quelque chose de Saint-Lambert. Le plus riche joyau de cette succession est le buste du Saint. Cette œuvre fut exécutée en

(1) SCHAYES, *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*; Cf. VAN DER STEEN DE JEHAY, *Essai sur l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert*, 1 vol. in-8° (1846).

(2) La célèbre *Coparete* (coupe oreille?) dont la voix annonçait l'heure de la retraite et du couvre feu. Malheur aux ribauds que la patrouille trouvait alors attardés dans les rucs.



1513 par Henri Zutmann. Érard de la Mark (1) dépensa, dit-on, pour ce chef-d'œuvre de ciselure et d'orfèvrerie une somme de cent mille écus : le Jupiter de Phidias coûtait davantage, mais on doit avouer qu'il était plus beau, s'il faut se fier aux descriptions que les anciens nous en donnent. Le travail de Phidias fit naître, comme chacun sait, un procès terrible ; on accusa, mais injustement, le sublime artiste d'avoir détourné une partie des métaux précieux qui lui étaient confiés pour la statue. Le Saint-Lambert de Zutmann ne fournit matière à aucun procès ; cependant, lorsqu'il revint d'exil, il n'avait plus son onyx d'un prix inestimable. Cette pierre sera tombée dans la paille d'emballage, lors de la fuite de Liège sur Maestricht et de Maestricht sur Hambourg. Mais le Saint avait perdu sa crosse d'or ? Elle était si lourde ! Pour alléger un bateau ou un chariot, on l'aura retirée de la main du voyageur et déposée derrière une porte dans une auberge ; puis on ne s'en sera plus souvenu. Voilà comment les choses s'égarèrent en voyage.

Par bonheur, on a retrouvé le buste, qui fait l'ornement des fêtes solennelles. Le carillon de Saint-Paul chante gaïement toute l'année pour tout le monde. C'est encore une pièce de l'héritage de Saint-Lambert. Le gouvernement le remit, en 1804, à la fabrique de la nouvelle collégiale.

Ce même gouvernement avait rendu à Liège un chapitre cathédral, mais non toutefois aussi nombreux et aussi aristocratique que l'ancien. Les chanoines actuels doivent trouver leur réunion un peu roturière, un peu terne, s'ils la comparent à l'ancienne institution. Nous lisons en effet, dans une brochure de 1784 :

« Le Chapitre de Liège fait le principal lustre de cette ville ;

---

(1) Le prélat fut inhumé dans son église favorite : « 1809, samedi 14 octobre, en transportant ou plutôt en déblayant les débris de notre ancienne cathédrale de Saint-Lambert, on a découvert la tombe d'Érard de la Mark, qui était à l'entrée du chœur de la dite cathédrale. » *Mouhin*.

ses chanoines, au nombre de soixante, ont le droit d'élire l'évêque qui est suffragant de l'archevêque de Cologne. On les nomme Tréfonciers. Ils assistent le matin à l'office en habits de chanoines, et le soir on les voit, dans les rues et dans les assemblées, vêtus en laïques. Ce chapitre était autrefois le plus honorable de tout l'Empire. On lit qu'en 1131, lorsque le pape Innocent II couronna à Liège l'empereur Lothaire II, ce Chapitre, qui assista à la cérémonie, se trouva composé de neuf fils de rois, quatorze fils de ducs, princes souverains, de vingt-neuf comtes du Saint-Empire et de huit barons. L'empereur Henri IV a été, dit-on, au nombre de ses tréfonciers et y a résidé en 1107, et cinq papes, Etienne X, Nicolas II, Urbain IV, Grégoire X, Clément VI, ont été tirés de ce Chapitre » (1).

On ne souhaite de voir aucun empereur dans le Chapitre moderne, si ce n'est comme était Denys dans une école à Corinthe, c'est-à-dire en pénitence.

En revanche, il faut faire des vœux pour qu'un chanoine de Liège soit encore appelé au trône pontifical. Les Italiens, sur ce siège, font maintenant si triste mine! Peut-être qu'un cisalpin brillerait plus qu'un ultramontain.

Pour avoir laissé démolir sa vieille cathédrale, Liège ne se trouve pas absolument au dépourvu; il y reste encore des églises en nombre suffisant, en grande plantée, comme on disait il y a quelque trois siècles.

Au siècle dernier on comptait dans la ville et les faubourgs, outre la cathédrale, sept vastes églises collégiales, trente-deux églises paroissiales, six opulentes abbayes, quarante-trois couvents et un nombre infini de chapelles (2).

(1) *Le poète voyageur*, T. I, p. 44, note. Comparez VILLENFAGNE, *Mélanges*, p. 214; G. N. . . *Notices*, I, 322, etc. — M. de Saint-Peravi a oublié que l'empereur Henri IV mourut en 1106.

(2) Voy. F. HÉNAUX, *Notice sur l'Hôtel-de-Ville*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1853. Cf. *Le*

Si l'on regarde sur un ancien plan de la ville l'espace compris entre la Place-Verte, la rue de la Haute-Sauvenière, Sainte-Croix, la place Saint-Pierre, la rue Notger, la place Saint-Lambert, on trouve dans ce pâté, outre la chapelle de Sainte-Brigitte, Saint-Michel, Sainte-Croix, Saint-Nicolas-aux-Mouches, Saint-Pierre, Saint-Clément, Notre-Dame-aux-Fonts, quatre saints, une sainte, la Vierge et son fils, rien que dans l'ombre, pour ainsi dire, du puissant Saint-Lambert. On parle aujourd'hui des États qui se ruinent à entretenir de grandes armées permanentes : cette profusion de Saints à nourrir (eux, passe encore, mais leur cortège!) était-elle supportable? Remarquez au surplus qu'il n'en fallait pas moins des troupes à monseigneur l'évêque : sa capitale était une place de guerre et, comme membre de l'Empire, il avait à fournir, au besoin, un contingent de soldats.

Plusieurs tours s'élevaient avec orgueil, même au centre de la ville, et de gros remparts lui ceignaient les flancs.

En revanche, les grands édifices civils étaient pauvres, les rues généralement étroites, les habitations des particuliers plus que modestes au dehors, et, pour défaut principal, ayant celui de ne pas voir clair.

Avant le sac de 1468, il n'en était pas ainsi : les rues étaient bien, suivant les habitudes anciennes, d'une médiocre largeur, mais les constructions privées et publiques donnaient l'idée d'une forte et belle ville.

La reconstruction eut lieu, ainsi qu'il arrive d'ordinaire après une ruine semblable, presque au hasard, sans plan régulier, et les maisons se serrèrent les unes contre les autres comme si elles avaient peur du jour, de l'air, du soleil et des regards.

De grands changemens se sont accomplis sous nos yeux et nous ne sommes pas au bout des métamorphoses nécessaires. Sans compter les améliorations que l'hygiène réclame encore, il

---

*Vieux Liège*, ch. II, et la nomenclature de Mouhin (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, p. 161-166).

se trouvera peut-être un jour où, la caisse de la ville étant radoubée, quelque citoyen, actif, influent, aura le coup d'œil d'un artiste et verra le parti magnifique que l'art peut tirer des terrains disposés en éminence. Liège, avec une dépense médiocre, pourra prendre en peu d'années le caractère le plus grandiose, si, par une double rampe, d'un caractère sérieux et simple, elle dégage pour l'accès et pour l'aspect deux de ses églises, Saint-Martin et Sainte-Croix. Ce serait faire la fortune de tout un quartier et rendre Liège une ville d'une originalité incomparable. Il ne s'agirait pas, certes, d'un changement bien révolutionnaire.

Ce ne serait pas comme celui que les Français imprimaient à Liège sous la première république et sous le premier Empire.

En 1792, Saint-Lambert, Saint-Pierre, Saint-Jacques, l'église des Carmes-en-l'Île, Saint-Adalbert, furent transformés en écuries; on logea des canons dans l'église du Séminaire, des caissons aux Récollets, du foin aux Augustins, des provisions de riz aux Mineurs. En 1797, vers la mi-avril, on commença de démolir l'église des Minimes. « Le 17 septembre 1797 et jours suivants, dit Mouhin, on ordonna de faire disparaître à l'extérieur les Christ, images de la Vierge et des Saints qui étaient ici en grand nombre, car *Legia Romanæ ecclesiæ filia* ne se vérifiait que trop. Le 21 novembre, on descendit la croix de la flèche de notre paroisse (Saint-Nicolas). Toutes les collégiales et autres églises en avaient prudemment suivi l'exemple. Vers la fin de septembre 1798 la démolition de l'église des Carmes-Chaussés et celle de l'église paroissiale de Saint-Martin-en-l'Île. En octobre, l'église de Saint-Étienne convertie en comédie, » etc.

Que de décombres ! Et dire qu'il ait, comme repoussé des maisons sur presque toutes ces places profanées, des maisons de chrétiens, voire même de dévôts ! Si elles prospèrent, ce ne peut être que l'effet du fameux Concordat souscrit par le Saint-Père et qui amnistiait les destructeurs, les détenteurs et les acheteurs de biens nationaux. Il eût mieux valu ne

pas les damner d'abord, et pour n'être pas exposés à de nouvelles catastrophes, les établissemens pieux feront bien de ne pas trop multiplier.

Parmi les églises paroissiales aujourd'hui survivantes, celle de **Saint-Jean-l'Évangéliste** ne date pas d'une époque bien antérieure à la Révolution ; elle fut, du moins en très-grande partie, refaite au siècle dernier, sur les plans de Barthélemi Renoz (1) ; mais le cloître attenant conserve des restes précieux d'une élégante architecture gothique, et de plus, la tour, œuvre de l'époque romane, est peut-être contemporaine de l'évêque Notger, auquel on attribue la fondation de *Saint-Jean*. Les restes de ce prince ecclésiastique sont dans la sacristie de l'église : ils seraient mieux dans son tombeau qui orne une des chapelles de droite. Ces débris humains donnent l'idée d'une belle organisation : crâne vaste, os longs des extrémités, la force de l'intelligence et la vigueur d'un corps bien proportionné. Quand le regard interroge cette dépouille, on imagine aisément quel homme devait être le moine souabe, qui, de l'obscurité du cloître, sut monter à l'écolâtrie de Stavelot, au priorat de Saint-Gall, au siège épiscopal de Saint-Lambert et de Saint-Hubert, ce précepteur et ce conseiller des Othon, ce tuteur et vicaire de l'Empire. On n'a pas, il est vrai, la tentation de s'écrier avec le poète monacal : « O Liège, tu dois Notger au Christ, et le reste à Notger :

*« Notgerum Christo, Notgero cœtera debes. »*

Mais la pensée se sent en présence d'une poussière illustre.

---

(1) On a vu que Renoz avait mis un dôme aux Augustins ; en voici un à Saint-Jean ; nous en retrouverons un à Saint-André. Il affectionnait évidemment cette forme, non cependant jusqu'à la monotonie. Celui de Saint-André est circulaire et se relève en pointe ; celui de Saint-Jean est octogone à pans égaux ; celui des Augustins a les pans inégaux et la coupole repose sur des pendentifs. Autrefois le globe qui termine le dôme de Saint-Jean avait pour couronnement l'aigle qui symbolise l'apôtre apocalyptique.

On voudrait pouvoir supposer que la figure de Notger est représentée quelque part dans cette belle reliure de l'évangélaire conservé à la Bibliothèque de Liège (1), si singulière comme œuvre d'art et qu'une légende disposée dans le centre recommande à la curiosité des archéologues par ces mots indicateurs :

« *En ego Notkerus peccati pondere pressus  
Ad te flecto genu, qui terres omnia nutu.* »

Un ancien propriétaire de ce manuscrit a supposé que l'un des personnages qui occupe le centre de cette composition était Notger lui-même. Qui sait si la tête du vaillant évêque n'est pas plutôt reproduite sous les traits du personnage allégorique, au-dessus duquel est écrit *fortitudo* ?

Dans la dissertation, signée *Dom Pitra* que nous avons mentionnée ailleurs, cet archéologue ecclésiastique semble révoquer en doute l'existence de ce manuscrit, parcequ'un mot de la légende lui paraît contredire l'opinion qu'il s'est faite de la sainteté absolue de Notger. Le doute est bizarre puisque le volume existe dans un dépôt public où chacun peut le voir. On ne comprend pas non plus les alarmes que le mot *peccati* inspire en pareil lieu à ce savant. Il craint que ce mot ne soit là un aveu pour un péché déterminé. Est-ce que les nouveaux Bénédictins ne sauraient pas encore le latin ?

*Saint-Jean* possède un tableau de Hennequin sur le maître autel et un *Crucifiement de Jésus* par Bertholet.

L'église de **Saint-Denis** est comme *Saint-Jean* un don fait par Notger à Liège ; on assure qu'il consacra cet édifice en 990. De vastes pans de murs et les fenêtres de la grande nef semblent de fondation romane : le chœur est gothique ; le buffet d'orgues date de 1589 ; mais la merveille de cette église est un grand retable divisé en quinze loges où l'artiste a

---

(1) Voyez le savant Catalogue (rédigé par M. Fiess) des manuscrits de cette bibliothèque, page 7.

sculpté sur bois la passion du Christ et la vie de Saint-Denis. M. Polain croit que ce travail est du XV<sup>e</sup> siècle (1).

On y remarque aussi deux statues de Delcour, *la Vierge et Saint-Denis*, aux deux côtés du maître-autel; deux autres, d'Evrard, sous le jubé, et, à la voûte de la nef du milieu, un grand tableau, qui n'est qu'une copie dûe au talent de Lovinfosse, l'original, de Carlier, ayant été brisé lorsqu'on voulut le détacher, en 1794, pour le transporter en France. La lourde tour carrée qui remplace un ancien clocher renferme l'antique cloche de Saint-Lambert connue sous le nom de *Cloche-Henri*.

La visite à Saint-Denis nous entraînait vers le nord; en se retournant à l'opposite, on arrive, par la rue *de la Cathédrale*, en vue d'une place, d'une fontaine et d'une église.

La fontaine est de Delcour; une statue de la Vierge la surmonte et des lions accroupis y rêvent, chacun sur un massif du socle. Un peu petite pour le lieu qu'elle occupe, la statue a du moins de la grâce et de la *joliesse*.

L'église est **Saint-Paul**, une ancienne collégiale, qui fut érigée en cathédrale, sous l'invocation de la Vierge, par l'évêque Zaepffel, le 29 novembre 1802. Le chapitre avait été rétabli, en même temps que le diocèse, par la bulle du pape Pie VII, du 21 août 1801. Le lecteur sait que l'église de Saint-Lambert avait été démolie dès le commencement de notre siècle: celle de *Saint-Paul* hérita donc un grand titre ecclésiastique, l'honneur d'avoir les nouveaux chanoines, et beaucoup d'ornemens séculaires.

Saint-Paul fut fondé en 968 par l'évêque Eracle, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à Saint-Calixte, pape et martyr. Le terrain faisait alors partie d'une île. Le chœur offre un caractère gothique beaucoup plus prononcé que l'extérieur de l'église. Le style ogival de l'intérieur est altéré par des additions en marbre blanc. Aucune partie ne

---

(1) *Liège pittoresque*, p. 185.

rappelle l'époque du premier fondateur, mort vers 971.

La grande nef a de l'étendue et de la beauté : l'espace compris entre les fenêtres de cette nef et les arcades formant les nefs latérales est occupé par une galerie de même style que les colonnes qui soutiennent l'édifice. Sur la voûte entièrement peinte, des oiseaux au plumage doré se jouent au milieu d'un treillis et d'une feuillée.

Le chœur est séparé de la nef par une porte de cuivre, magnifique travail de serrurerie. La chaire, œuvre savante de Guillaume Geefs, est du style gothique le plus luxuriant. Dans les sous-ailes, les chapelles sont ornées de tableaux, parmi lesquels : le *Baptême de Jésus-Christ* par Carlier ; la *Conversion de Saint-Paul* par Lairesse ; trois œuvres de Bertholet ; une œuvre de Douffet ; trois œuvres d'Ansiaux ; le *Massacre de Saint-Lambert* par Tahan, de Spa. Sur le maître-autel, une *Descente de Croix* est d'Otto van Veen, maître de Rubens, et ailleurs les *Quatre Évangélistes* sont de Quellin, etc.

Un Christ au sépulcre, en marbre blanc, compte parmi les créations les plus finies de Delcour.

On a placé au-dessus de la grande porte un Christ en bronze, du même artiste. Cette belle œuvre mélancolique dominait autrefois la Dardanelle du grand pont sur la Meuse.

Au portail de l'ouest, on remarque un médaillon, malheureusement endommagé, presque fruste, mais d'un travail ingénieux, et représentant peut-être Paul jeté à bas de son cheval sur la route de Damas.

Comme on l'a vu précédemment, le buste de Saint-Lambert se trouve aujourd'hui dans le trésor de Saint-Paul. Le retour de ce riche joyau et son attribution à la nouvelle cathédrale furent annoncés aux Liégeois, le 26 décembre 1803, par un mandement de leur évêque, monseigneur Jean-Evangéliste Zaepffell. Le 1<sup>er</sup> janvier 1804, on exposa l'effigie du Saint. Les Français l'avaient trouvé à Hambourg, et, comme dit Mouhin, « l'avaient rendu à son département. »

Lambert était, sauf la perte de son onyx et de sa crosse, perte réparable d'ailleurs, plus heureux que son successeur,



le dernier prince-évêque de Liège, le comte de Méan. Celui-ci avait donné spontanément au pape ou le pape lui avait demandé sa démission. Cette redoutable nécessité était une des petites conséquences du célèbre Concordat qui mettait l'Eglise à la discrétion de Napoléon Bonaparte.

Du reste, Monseigneur Méan n'avait peut-être plus de goût pour son ancienne capitale : s'il est vrai que les morts reviennent de la tombe pour tourmenter leurs bourreaux, le prélat eût rencontré le spectre du verviétois Chapuis.

« Chapuis, chirurgien de Verviers, après avoir dévoué sa vie au peuple dont il était l'idole, porta sa tête sur l'échafaud où le fit monter la réaction. Son arrêt de mort, dicté par le dernier prince-évêque de Liège, portait pour unique considérant ces monstrueuses paroles : *Avoir la tête tranchée jus des épaules pour l'exemple des autres*. Méan, ce ministre d'un Dieu de bonté et de miséricorde, écrit un biographe de Chapuis, refusa durement de sauver l'homme à qui on n'avait pu imputer l'ombre d'un crime : Il faut donner une leçon aux philosophes, dit-il ; nous n'en voulons plus » (1).

Monseigneur Jean-Évangéliste Zaepffel n'était plus jeune quand il devint évêque ; il mourut cinq ans après, et le Gouvernement impérial nomma, pour le remplacer, un autre prélat, M. Lejaes, à qui le Saint Siège refusa l'institution canonique. Ce malheur en entraîna d'autres. Le Chapitre de la cathédrale se partageant sur la question de savoir si la nomination était valide, un des chanoines se fit remarquer par le zèle de son opposition. L'autorité civile exila le récalcitrant : il fut envoyé à Besançon sous l'escorte de la gendarmerie.

Depuis la chute de Napoléon jusqu'en 1829, Saint-Paul n'eut, les jours de grandes cérémonies, que de simples vicaires-généraux pour officier en pompe. A cette dernière date, un évêque fut promu régulièrement, et quand Saint-

---

(1) *Liège, Fragment poétique*, par M. ÉTIENNE ARAGO (Bruxelles, 1850), note de la page 47.

Lambert est porté dans les processions, il a un de ses pairs pour lui faire honneur et cortège. Les processions étalent une partie des richesses de la cathédrale et sont splendides. Au nombre des ornemens dont on fait montre, les jours de solennité religieuse, il en est un qui rappelle les fureurs de Charles-le-Téméraire. C'est une statuette d'or représentant Saint-Georges qui protège le duc agenouillé. En 1471, le Bourguignon, se reprochant sans doute d'avoir été un peu vif trois années auparavant, envoya de riches bijoux à l'église de Saint-Lambert : cette œuvre figurative faisait partie du cadeau. L'église la reçut avec reconnaissance ; mais les bourgeois auraient sans doute dispensé Saint-Georges de passer pour le patron d'un pareil chevalier.

On a vu précédemment que le carillon vient de Saint-Lambert ; l'histoire moderne de Saint-Paul se complète par les notes que nous empruntons à Mouhin :

« 1805. Vers la mi-septembre, fut posé, à la cathédrale Saint-Paul, le beau buffet d'orgues de Saint-Pierre. C'est le plus complet de la ville, ayant quatre claviers et une bombarde. Ce superbe instrument ne coûta rien au chapitre ; le facteur eut pour salaire celles de Saint-Paul pour y poser celles de Saint-Pierre. L'église Saint-Pierre étant fermée (1), elles y étaient parfaitement inutiles.

« 1811. Dans le courant du mois de mai, on a commencé à démolir la charpente de la tour de l'église cathédrale de Saint-Paul, pour la rehausser et y placer le beau carillon de la ci-devant cathédrale Saint-Lambert.

« 1811. Vers la fin du mois d'octobre, la maçonnerie de la cathédrale Saint-Paul fut achevée ; on en avait commencé la construction au mois de mai. J'observerai ici que toutes les pierres de sable avec lesquelles elle est construite, proviennent

---

(1) Cette église, ancienne voisine du Palais, est aujourd'hui plus que fermée ; elle est démolie. C'était une collégiale.

de la démolition de la tour de notre ci-devant cathédrale Saint-Lambert.

« 1812, en août, la charpente fut achevée, et couverte en zinc vers la fin du même mois. »

On voit que si le gouvernement impérial imposait des évêques aux églises, il compensait cette extension de son autorité par des présents. Il donnait, par exemple, un clocher à la cathédrale, clocher médiocre, il est vrai, d'architecture et de style, clocher de rencontre fait de pierres d'occasion. Mais les évêques de sa façon, quels dignes prélats en général, quoi qu'ayant un peu hanté tous les partis et toutes les antichambres !

Les restes de l'évêque Erard de la Mark reposent maintenant à Saint-Paul (v. p. 209). Aux deux bouts du cercueil de plomb sont gravées, dit-on, ces pensées plus philosophiques que chrétiennes :

« Nous sommes les jouets de nos vœux et du temps.  
La mort se rit de nos soins.  
Vie inquiète, puis néant. »

De la basilique occupée par Saint-Paul il y a peu de chemin à faire pour se rendre chez son collègue **Saint-Jacques**.

Saint-Jacques parmi tous les monuments ecclésiastiques de Liège, aujourd'hui subsistans, attire le plus l'attention intelligente des artistes (1). Le vaisseau est d'une majesté, d'une élévation superbes ; le chœur, richement orné, et qui prend son jour par de beaux vitraux peints, est d'une grâce parfaite ; le buffet d'orgues, œuvre d'André Severin de Maestricht, mort à Liège en 1673 et enterré sous son ouvrage, forme à lui seul un riche monument ; d'élégantes figures de pierre se montrent en saillie dans les hauteurs de la nef principale, les unes mélancoliques et douces, les autres royalement fières ; et la voûte peinte en azur semble un firmament mystique. Un portail du XVI<sup>e</sup> siècle, exécuté sur les dessins spirituels et délicats de Lambert Lombard, s'adjoint sans disparate au flanc de l'édifice.

---

(1) DELSAUX, *L'Église Saint-Jacques, à Liège*. Plans, coupes, etc ; planches gravées in-folio et texte in-4<sup>e</sup>.

La tour et l'ancien portail appartiennent au XI<sup>e</sup> siècle. Ils sont probablement contemporains du fondateur de l'église, l'évêque Baldéric II (1008-1018), prélat guerrier, qui éleva, dit-on, une abbaye de Bénédictins pour se punir d'avoir porté les armes dans une bataille qu'il ne gagna pas, quoiqu'il l'eût cherchée. Les successeurs de Baldéric contribuèrent souvent à l'embellissement de Saint-Jacques ; mais cette église était particulièrement chère aux Liégeois comme le dépôt sacré où l'on gardait les anciennes chartes de la commune. C'est là que le peuple menait les bourgmestres pour qu'ils prêtassent serment de fidélité aux franchises de la commune, en présence des autels et de tous les respectables parchemins, titres antiques de la liberté municipale.

D'innombrables détails de sculpture murale, un double escalier de pierre curieux, les stalles du chœur, des statues de Delcour et de Cognoul, et diverses pierres sépulcrales complètent la richesse de cette église. Combien serait-elle plus brillante encore, si, par une incroyable sottise, des administrateurs de la paroisse ne se fussent avisés de faire badigeonner des fresques peintes sur les murailles des nefs ! Ils auront cru bien-séant de couvrir cette ornementation d'une large couche jaune : sans doute, des treillis joyeux leur semblaient indignes de cette place et choquaient leur gravité de marguilliers. Il est heureux, avec cet esprit de destruction pédantesque, qu'on ait laissé en place les figures sculptées dans le bois des stalles : les diabolins et les animaux qui se tordent là en caricatures drôlatiques rappellent tout un genre de l'art ancien, ce genre dont la Tentation de Saint-Antoine par Callot représente à la fois le dernier épanouissement, le chef-d'œuvre et la condamnation. Après Callot, le grotesque chrétien est mort ; mais il est resté quelques chrétiens grotesques, même parmi les marguilliers.

De Saint-Jacques, de l'église où l'on sacrait en quelque sorte les bourgmestres de la cité, nous passerons tout à l'heure, vers le centre de Liège, au lieu où on les proclamait, à l'Hôtel-de-Ville, mais le quartier de Saint-Jacques et

ses alentours offrent quelques édifices à considérer et des souvenirs dont il faut tenir compte.

Derrière l'église, dans une des anciennes dépendances de l'abbaye, est une petite salle, incommode et fort laide, qui porte le nom de **Gymnase** : on y joue le vaudeville et le drame. Les acteurs n'y sont pas extrêmement au large sur leurs planches : lorsque des coulisses où ils se réduisent chacun, forcément, à sa plus mince expression, ils sortent de biais pour paraître devant le public, on les voit aussi hauts que les maisons figurées sur la scène. Quant aux spectateurs, s'ils affluent, ils ont à ce contenter des aises que les harengs possèdent dans une caque.

Au bout de la rue dont le *Gymnase* ne fait en aucune manière l'ornement, s'élèvent les bâtimens spacieux du **Séminaire** et du **Palais Épiscopal**. L'église, dans sa forme actuelle, est de 1761 ; elle en remplace une autre, qui datait de 1546, et celle-ci avait été construite sur l'emplacement d'une première bâtie en 1288 (1). C'est le clergé séculier qui profite aujourd'hui des constructions faites au XVIII<sup>e</sup> siècle par les Prémontrés. Ceux-ci étaient d'un ordre fier et riche : on le reconnaît aux marques d'élégance et de goût conservées dans ce qui subsiste de leur demeure. Le clocher de leur église abbatiale est le plus élégant de tous ceux qui dominent Liège. A première vue, il annonçait une communauté de gens d'importance. Toutefois, les enfans de Saint-Norbert n'avaient pas ici d'aussi hautes prérogatives que dans certaines villes d'Allemagne. Les évêques de Brandebourg, de Havelberg et de Ratzebourg, étaient toujours pris dans les rangs de cet institut, nommés par les Prémontrés eux-mêmes,

---

(1) « L'abbaye du Beurepart anciennement estait située sur le Mont-Cornillon, où l'evesque Obert avait dressé un oratoire en l'honneur des XII apostres; puis Albéron I y a colloqué des blancs moines qui y sont venus de Floreffe, comté de Namur, l'an 1124. De là ils ont estés transportés en la ville où ils sont au présent, à raison des troubles de guerre et volerie, l'an 1288. » *Le Vieux Liège*, p. 23.

et ces chanoines ne dépendaient en rien des prélats qu'ils faisaient ; les Prémontrés de Liège, moins revêtus de puissance, voulaient et pouvaient vivre en hommes de bon ton. Leur couvent, avec ses ressources propres, avait pris un air de magnificence et de luxe ; et leur église ne déparait pas le couvent. Elle fait encore l'orgueil des lévites du Seigneur.

« L'église du Séminaire, élevée par Digneffe, porte (d'après un bon juge) tous les caractères de son époque ; une particularité se fait cependant remarquer dans son ordonnance.

« Cet édifice se compose à l'intérieur de quatre hémicycles réunis par leurs diamètres. L'un des hémicycles plus éloigné, rejoint les autres au moyen d'une partie droite, et forme le chœur qui occupe ainsi la partie droite la plus éloignée de l'édifice et lui donne quelque ressemblance avec une croix latine dont les branches seraient arrondies. Un double rang de fenêtres répand de tous côtés une vive lumière.

« Des pilastres corinthiens, leur entablement, quelques tableaux assez médiocres, dans des cadres en stuc entourés de festons, de grands trophées de verdure et d'instruments de musique, tapissent le nu des murailles de ce temple. Le seul défaut de cette ornementation est de n'avoir point un caractère religieux assez prononcé.

« Du reste, les heureuses proportions, l'élégance, et l'harmonie qui règne entre toutes les parties, font impression de prime abord dans cette église . . . si jolie et si riante . . .

« Le carré que circonscrivent au milieu du temple les quatre bras de la croix, est surmonté d'une coupole extrêmement surbaissée et reposant sur des arceaux et quatre pendentifs.

« Ceux-ci viennent d'être peints récemment par M. Carpay, décorateur fécond, que Bruxelles nous envie.

« Chaque pendentif est orné d'une niche dans laquelle est assis un des Évangélistes. Au-dessous des niches sont figurées des ouvertures carrées, d'où sortent les divers animaux regardés comme les attributs qui désignent ces différents Évangélistes. Rien de mieux que de suivre en cela la tradi-



tion, mais les loges dont les animaux sont ici dotés, semblent de trop, elle font pour ainsi dire une réalité de ce qui n'est qu'un emblème, car la tradition ne dit pas que Saint-Jean tenait un aigle, ou Saint-Marc un lion dans une cage.

« Une fenêtre en peinture se montre au chevet du chœur, et devrait être supprimée, n'étant nécessaire ni à la symétrie, ni à la clarté qu'elle ne donne pas : elle fait naître l'idée d'un défaut mal dissimulé, celui d'une fenêtre condamnée.

« Notre critique est réduite à s'attacher à de petits détails ; car ce temple révèle le beau talent de l'architecte qui l'a édifié.

« Si l'on n'y voit pas l'expression d'un sentiment religieux plus profond, c'est qu'à l'époque où il fut construit, cette expression n'eût pas été comprise. Au sortir du genre rocaille et Pompadour, après les peintures de Boucher et de Watteau, on ne pouvait revenir soudain à ce qui est simple et grave. On avait trop aimé le riant et le joli pour être capable de goûter le beau. » (1)

**Du Séminaire on passe aux Incurables**, section des femmes, rue du *Vert-Bois*. Les libéralités faites à ce respectable établissement (je parle de l'hôpital), celles qu'on pourrait lui faire encore, sont et seront des œuvres touchantes tant que l'on n'aura pas trouvé le moyen de supprimer de la vie humaine la vieillesse et la pauvreté : la seconde de ces deux afflictions est moins difficile à déraciner que la première ; mais en attendant que l'ordre économique règne avec l'ordre moral, jusqu'à ce que les vertus de la famille aient fait rendre aux vieillards le respect et les soins domestiques, il faudra des hospices ; triste demeure pourtant, surtout pour des femmes, qui ne sont pas tenues d'être philosophes comme un homme de lettres !

A propos d'hommes de lettres, la rue du *Vert-Bois* aboutit à angle droit sur la rue du *Collège*, ainsi nommée parce que dans celle-ci fut ouvert, après la Révolution, le collège com-

---

(1) CRALLE, *Revue des Monuments*, p. 90-92.

munal, ensuite Lycée de Liège. Cet établissement avait pour siège l'ancienne demeure d'un détachement des Croisiers de Huy (*voy.* p. 115). L'instruction que l'on donnait à la jeunesse, au commencement de ce siècle, n'était pas merveilleuse; en tout cas, les maîtres du Lycée pouvaient facilement lutter contre le souvenir de leurs prédécesseurs ecclésiastiques, même des Hiéronymites qui formèrent à Liège le premier collège. Ce grand événement est rapporté à l'an 1486; il coïncide donc avec la mémorable et féconde époque si justement appelée la Renaissance. Le monde, alors, animé par un souffle de vie, essaya de ressusciter du sein des ténèbres. Il était temps. « La jeunesse ne recevait plus aucune espèce d'instruction, et c'était merveille qu'un jeune homme, appartenant à la classe riche ou à la noblesse, sût un peu lire et écrire. Quant au peuple, il était dans la plus profonde ignorance; il n'avait d'écoles ni publiques ni privées; il n'avait pas même la plus légère idée de la nécessité de l'instruction » (1).

L'écrivain à qui nous empruntons ces lignes leur donne un correctif. « Ce n'était guère, dit-il, que dans les couvents que l'on rencontrait des hommes d'un savoir supérieur; dans leur solitude, les moines conservaient et cultivaient les connaissances qui nous ont été si utiles plus tard. »

Il paraît qu'ils les conservaient bien, puisqu'ils en laissaient transpirer si peu de chose au-dehors; quant à leur savoir, ce n'était pas une chose bien difficile que de le rendre *supérieur*, les autres ne sachant rien. La science laïque vaut mieux, elle se répand avec plus de libéralité, outre le mérite de ne pas exiger des fondations de rentes perpétuelles et de bonnes constitutions en terres avant qu'elle ne consente à se distribuer. Enfin pour être juste, on doit dire que les moines du XV<sup>e</sup> siècle ne cultivaient plus rien, absolument rien, si ce n'est l'art de faire brûler de pauvres diables de nécromanciens idiots et d'hérétiques.

---

(1) G. N. *Notices historiques*, T. I, p. 428.



L'antique collège et le Lycée sont détruits : voici une meilleure école, **l'Athénée Royal**.

« Un des plus importants édifices que notre ville a fait jusqu'à présent construire, est le collège communal (1).

« C'est aussi l'une des premières constructions de ce siècle où le progrès de l'art s'est clairement manifesté ; il se fait voir surtout dans la beauté des proportions, dans le style des corniches et dans le tracé des moulures où l'on reconnaît une transformation dans la manière de M. Remont, architecte de ce monument. On sait que ce tracé n'est pas une des parties les moins importantes ou les moins difficiles de l'art ; en Italie, la beauté d'une corniche, (comme celle du palais Farnèse), est citée d'un bout de la Péninsule à l'autre ; on ne doit donc pas être surpris des tâtonnemens qui ont précédé chez nous le progrès de l'art. Par ses ordres d'architecture superposés, la façade du collège appartient au style de la Renaissance, bien que semblable ordonnance se rencontre dans la construction des cirques et des théâtres de l'antiquité. La sagesse du plan, la correction des détails, l'absence de toute ornementation superflue donnent à la façade du collège la noblesse et la gravité convenables à la destination de l'édifice. L'effet général aurait été plus satisfaisant encore, si cette construction avait pu être isolée des habitations voisines, et si l'obligation de se conformer à l'alignement n'avait point apporté quelque monotonie dans une façade dont le style et l'étendue considérable auraient exigé un peu plus de mouvement, au moyen d'avant-corps ou de saillies fortement prononcées. On doit dire que cette façade a été généralement approuvée : nous avons seulement regret de la voir peinteurée,

---

(1) Sur l'emplacement du couvent des Clarisses-Damianistes. L'église de ces dames avait été bâtie par la munificence de Henri de Berlo, seigneur de Grazen, en 1607. Elles avaient pour voisines les Sœurs-Grises, de l'Ordre de Saint-François, « qui furent accommodées par l'assistance des bons bourgeois de la cité l'an 1513, » et dont le terrain est occupé en partie par la Maison de la Miséricorde. *Voy. Le Vieux Liège*, p. 33.

ce qui lui ôte de son caractère monumental. Malheureusement chez nous, on trouve toujours quelque motif de peindre les édifices. Tantôt c'est parce qu'ils sont neufs, comme le Collège; tantôt parce qu'ils sont vieux comme l'Hôtel-de-Ville.

«Le peu de largeur de la rue des Clarisses, empêche de pouvoir considérer la façade du Collège à son véritable point de vue, et l'on a regretté que la ville ait laissé échapper, quand elle s'est offerte, l'occasion d'ouvrir, en face de cet édifice, une percée jusques la place Saint-Paul; il y aurait eu avantage incontestable sous le rapport de la facilité des communications, mais les ordres d'architecture de la façade du Collège ne nous paraissent pas avoir des dimensions suffisantes pour devoir être vus à grande distance » (1).

De l'Athénée, comme il est naturel, on va très-facilement à l'Université, par une rue qui conserve le nom des *Carmes*.

Tout le terrain situé entre cette rue et celle du Méry était jadis aux Frères de cet ordre. Ils avaient été installés en ce lieu par un de leurs acolytes, Daniel, premier suffragant de Liège, vers l'an 1250. Leur terrain était vaste, leur couvent de même, et quand la révolution française éclata, leur vieille église était tombée pour faire place à une autre, jeune, brillante, de bon goût. Il n'en subsiste rien. Ces Carmes-ci étaient chaussés; nous en retrouverons d'autres, ailleurs dans Liège, qui ne portaient ni chausses ni chaussettes et n'en ont pas moins fait bonne figure dans le monde.

A peu de distance étaient jadis le joli monastère et la non moins jolie église des Sœurs de Hasselt (*vulgo, de Hasque*). Celles-ci avaient pour voisines, outre les Carmes, des Jésuites. De deux côtés au moins les Sœurs de Hasque étaient garanties contre les assauts du diable. L'honneur de servir de rempart à ces filles de Saint-François n'arriva pas sans peine aux fils d'Ignace. Ils sollicitèrent longtemps l'autorisation de s'établir en ce lieu; enfin l'évêque Ernest de Bavière les substitua aux Hiéronymites, tombés, on ne sait pourquoi, en discrédit.

---

(1) CRALLE, *Revue des Monuments*, p. 114.

dit. « L'histoire a gardé sur ce sujet, dit gravement Saumery, un silence qui paraîtrait mystérieux, si l'expérience journalière n'apprenait que toutes les choses de ce monde ont leur période. » Qui pourrait cependant refuser le tribut de quelques paroles de souvenir aux bons Hiéronymites ? N'est-ce pas dans les rangs de leurs élèves que les curieux vont chercher l'honnête Jean Placentius, le célèbre auteur de cette noble épopée latine en vers lettrisés, le Combat des porcs, *Pugna porcorum* (1).

« Plaudite, Porcelli; pigrorum pigra propago  
 « Progreditur; plures porci pinguedine pleni  
 « Pugnantes pergunt. . . »

Les Jésuites victorieux ouvrirent leurs bras à la jeunesse et donnèrent leur première leçon le 30 avril 1582. Dans leur grande déroute de 1763, ils perdirent là un magnifique établissement (sans compter la maison des *Jésuites anglais* précédemment indiquée).

En partie avec les constructions des Pères, en partie avec des bâtimens de ce siècle, on a logé le **Conservatoire royal de Musique** et l'**Université**.

L'un et l'autre de ces deux établissemens ont vue sur la **Salle Académique** (cube gigantesque, mais affreux) et sur la **statue de Grétry**.

Celle-ci est l'œuvre de M. Geefs. L'inauguration en fut faite le 18 juillet 1842.

Le mérite du travail de M. Geefs a été diversement jugé, mais en général on regrette que l'éminent artiste ait cru devoir représenter le maëstro sous une forme colossale. «Pouvons-nous reconnaître dans cette image géante celui dont la frêle stature et la santé délicate nous sont connues par les traditions et les mémoires qu'il a laissés ? La nature

---

(1) Voy. une exacte notice et le texte du poème dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, T. II, p. 299 et suiv. L'article est de M. U. Capitaine.

même de son talent, sa musique suave, ses mélodies si tendres ne réveillent aucune idée qui s'accorde avec ces formes robustes, auxquelles se mêle toujours un peu de rudesse » (1). Cette amplification de la taille est admissible pour le Rubens d'Anvers, pour le roi du coloris, pour l'homme aux talens multiples, qui porta en toute chose le feu d'une pensée puissante. D'ailleurs le costume du Rubens est splendide, pittoresque. Le doux, frileux et spirituel Grétry, semble perdu dans sa houppelande de palatin polonais; il y a autour de lui trop de place; en arrière, une maçonnerie trop massive; lui-même, il est trop grand, trop gros, eu égard à la réalité. Ce n'est plus un Grétry idéalisé; c'est un Grétry exagéré, hyperbolique, soufflé.

D'ailleurs sa place était en face du Conservatoire et non pas entre celui-ci et l'Université. Elle eût été plutôt encore dans le voisinage du Théâtre. Qu'y a-t-il de commun entre les graves leçons de philologie, d'anatomie ou de droit et les aspirations de l'artiste? *Sedes cuique sua est*. Jamais il n'eût pu prétendre au moindre parchemin honorifique, au plus petit bonnet de docteur, l'homme qui raconte en ces termes émus les premières sensations de son pèlerinage de jeune artiste en Italie: «La nature avait changé de face en un moment. Avec quel plaisir je me trouvai tout-à-coup dans une prairie émaillée de fleurs! On eût dit qu'un génie bienfaisant nous avait transportés de la terre aux cieux. Mais quel fut mon ravissement lorsque j'entendis des chants italiens! C'était une voix de femme, une voix charmante qui me transporta par ses accens mélodieux. Ce fut la première leçon de musique que je reçus dans un pays où je courais m'instruire. Cette voix douce et sensible, ces accens presque toujours douloureux qu'inspire l'ardeur d'un soleil brûlant, ce charme de l'âme, enfin, que j'allais chercher si loin et pour lequel j'avais tout quitté, je les trouvais dans une simple villageoise.» (2)

---

(1) CRALLE, p. 110.

(2) Ce délicieux récit est une perle que M. le professeur

Dans le socle de la statue est renfermé le cœur de Grétry. Ce cœur, la ville de Liège ne l'avait pas obtenu sans peine, quoique l'illustre maëstro le lui eût légué. Mais pour empêcher la délivrance du legs, il se trouva un M. Vautour, modèle du parfait propriétaire français. Capitaliste, il avait acheté l'*Ermitage*, dernière demeure de Jean-Jacques Rousseau et de Grétry; il avait consacré ses deniers de réserve à cette acquisition d'immeuble pour exploiter un double et grand souvenir: la curiosité respectueuse des visiteurs devait payer pour se satisfaire; après plusieurs années, le prix de l'*Ermitage* aurait été couvert entièrement par les droits de visite. Pour augmenter l'attrait de l'établissement, il était bon d'y conserver le plus possible de la défroque, du mobilier et autres objets quelconques ayant appartenu à l'un ou l'autre des grands hommes. Le cœur de Grétry devait être, évidemment, une des plus précieuses choses du musée, une rareté unique. Aussi M. Vautour, modèle, comme il est dit ci-dessus, du parfait propriétaire, s'opposa judiciairement aux instances de la ville de Liège, puis, battu devant les tribunaux et cours du royaume de France, alla jusqu'aux ministres.

Il sollicita leur protection en faveur d'un intérêt sacré, celui du capital et de l'industrie. Étonnante puissance de la cupidité tenace! Le Gouvernement français prit fait et cause pour cet homme, et sans un changement de ministère à Paris, Liège n'aurait pu espérer que les lois fussent obéies. Enfin, le cœur de Grétry étant rendu à ses compatriotes, le jour où cette sorte de relique pieuse entra dans leur ville fut un jour de solennité populaire (7 septembre 1828). La foule enthousiaste se pressait sur les pas du cortège; la cité tout entière le salua de ses acclamations, et comme incapable d'épuiser en un jour la joie de recevoir les faibles, mais précieux restes d'un de ses plus illustres enfans, elle donna encore le lendemain et le surlendemain au délire d'une ovation sans exemple.

---

VAN HULST a eu mille fois raison de recueillir dans son travail sur Grétry (Liège, 1842).

De belles paroles furent dites au milieu de ces fêtes. Après vingt-neuf ans, la relation de cette pompe touchante émeut encore le cœur et l'on s'associe aux vœux civiques d'un orateur terminant par ce souhait : « Puisse quelque audacieux génie, se frayant une route inconnue dans la carrière de l'imagination, préparer à la patrie de Grétry, de pareils jours de joie et d'allégresse ! » (1)

La **Salle Académique** est, comme son nom l'indique, une dépendance de l'Université, mais ne sert qu'aux grands jours. « Bâtie vers l'année 1820, elle a été construite sur l'emplacement de l'église des Jésuites, qui était d'un bien meilleur effet que l'édifice qui s'y voit actuellement. Rappelons en quelques mots son souvenir. La façade, inachevée, se présentait du côté de la place. Les nefs étaient parallèles au bras de rivière qui du Pont-d'Ile se dirigeait vers la Meuse. Les murs de l'église, tout en pierres de taille, étaient distribués en panneaux que séparaient des fenêtres terminées en cintre surbaissé. Au chevet du chœur se dressait une tour haute de plusieurs étages et surmontée d'un clocher, dont le profil se voyait découpé en courbes tenant de la forme du balustre ou du vase. Une lanterne figurait au-dessus, couronnée par l'extrémité de la flèche. Cette architecture était tout-à-fait du style, généralement uniforme, des autres églises des Jésuites, ce qui s'explique par la proximité des temps où ces édifices furent érigés.

» Abattue en 1820, époque où la manie de détruire n'était point encore passée, l'église fournit ses matériaux à la salle que M. Chevron fut chargé de construire.

» Le bâtiment neuf est le produit des idées en faveur à cette époque ; on voulait faire de l'architecture sur un type grec ou romain, en l'appliquant à des besoins nouveaux. Mais rien n'était préparé alors pour le faire avec succès.

---

(1) M. Charles Rogier, au nom de la Société d'Émulation. Voy. l'excellent, le chaleureux écrit intitulé : *Remise solennelle du cœur de Grétry*, par M. L.-E. Renard (Liège, 1829, in-8°).

» L'édifice dont nous parlons se compose d'un bâtiment à peu près de forme carrée; la corniche est surmontée d'une attique, régnant sur tout le pourtour et cachant la toiture de forme assez aplatie. Les murailles sont pleines et nues, sans offrir aucun jour, la salle étant éclairée par la partie supérieure. Au devant de l'édifice se présente un péristyle, construit avec des colonnes provenant de l'ancienne église.

» L'effet général a toujours été accusé de lourdeur, mais la condition où l'architecte était placé, lui créait beaucoup d'entraves.

» On aurait probablement diminué le défaut que nous venons de signaler, en élevant l'édifice sur un soubassement d'une plus grande hauteur. — Aujourd'hui, les constructions plus élevées qui environnent de tous côtés la Salle Académique, n'ont fait qu'ajouter au mauvais effet qui lui a été reproché dès l'origine.» (1)

De la Salle Académique, on passait, il y a quelques années, sous un portique ruineux, pour atteindre la porte des bâtimens où sont les bureaux, les collections, la Bibliothèque et les salles de l'Université, ainsi que l'École des mines. Le portique est tombé; le reste est debout, florissant, en bon ordre.

Quelques mots d'abord de l'édifice. Sous le rapport de l'art, il est en général peu remarquable. « Cependant, il est juste de ne point laisser passer sous silence l'ancienne chapelle, agrandie et convertie en bibliothèque. Cette salle, par ses vastes dimensions, est peut-être la plus belle qui existe en Belgique pour la destination qui lui a été donnée. Malheureusement les tables de lecture sont placées dans un autre corps de bâtiment, ce qui cause quelque gêne, quand on doit se livrer à un travail de recherches; on craint alors d'abuser de l'extrême obligeance que MM. les bibliothécaires ne cessent de montrer à l'égard des visiteurs.

« Près de là se montrent les bâtimens neufs du Conserva-

---

(1) CRALLE, p. 108 et 109.

toire, dont l'architecture se marie à celle des bâtimens existant précédemment.

» Un vide et des pierres d'attente indiquent la place depuis longtemps réservée pour une salle de concerts. » (1)

L'Université de Liège a été créée par le roi des Pays-Bas, Guillaume, le 25 septembre 1816.

Les collections de cet établissement sont, — quelques-unes du moins, — infiniment remarquables. Elles comprennent :

- 1° Une bibliothèque publique,
- 2° Une collection de médailles,
- 3° Un cabinet de physique et d'astronomie,
- 4° Un cabinet de modèles,
- 5° Un laboratoire de chimie,
- 6° Un cabinet d'instrumens de chimie et d'orthopédie,
- 7° Un cabinet d'injections et de préparations anatomiques de l'homme et des animaux,
- 8° Un cabinet de pièces pathologiques,
- 9° Une galerie de minéralogie, de géologie et d'animaux fossiles,
- 10° Une galerie zoologique,
- 11° Un cabinet d'anatomie végétale, de carpologie et de plantes fossiles.

La Bibliothèque compte aujourd'hui près de 100,000 volumes imprimés, parmi lesquels 146 incunables. Ses manuscrits, au nombre de 565, proviennent, pour la plupart, de l'abbaye de Saint-Trond. Beaucoup datent des XIII<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, siècles; quelques-uns du X<sup>e</sup>. On y remarque une quantité de cartulaires du XII<sup>e</sup> siècle. Le catalogue de cette section des richesses de la Bibliothèque n'est malheureusement imprimé qu'en partie; mais ce qui en a paru est un travail de grand mérite, comme modèle de savante et complète description. L'auteur de ce travail est M. le bibliothécaire Fiess.

---

(1) CRALLE, p. 108 et 109.



La collection des médailles est de 2,577, dont 386 romaines en argent, 586 également romaines en bronze.

La Bibliothèque est ouverte au public tous les jours ouvrables de 9 heures du matin à 1 heure et de 2 1/2 à 4 du soir.

La Galerie Minéralogique classée d'après les travaux du célèbre professeur Dumont, les collections géologiques et anatomiques sont très-riches et fort intéressantes pour les hautes études.

Ces galeries sont ouvertes au public tous les dimanches, du mois de mai au mois d'août, de 11 heures du matin à 1 heure de relevée. Les étrangers sont admis à les visiter en tout temps.

Des *Écoles préparatoires et spéciales des Arts et Manufactures et des Mines* sont annexées à l'Université et les vastes laboratoires de Chimie industrielle et de Métallurgie, les **Musées de Machines** mouvantes, les collections de modèles industriels qui s'y rattachent sont également remarquables.

Ces Écoles n'ont pas peu contribué à établir la brillante réputation de l'Université de Liège illustrée par les travaux de Dumont, Lesoinne, Schmerling, Courtois, Fohmann, Sauveur, Ansiaux et de tant d'autres professeurs distingués dont plusieurs font encore maintenant son orgueil.

**Le Conservatoire** est, de même que l'Université, une création du roi Guillaume.

« En 1826, sur la proposition de M. Van Gobbelschroy, alors ministre de l'intérieur, le roi des Pays-Bas résolut la création de quatre écoles publiques d'enseignement musical à placer dans les villes de Liège, Bruxelles, Amsterdam et La Haye. Il faut bien le dire, mieux valait n'en créer que deux et les doter convenablement. Quoiqu'il en soit, chacune d'elles fut mise en possession de 4,000 florins annuels à prendre sur le Trésor de l'État; soit 8,465 francs 60 centimes. » (1)

---

(1) Ces détails et ceux qui suivent sont extraits d'une note spirituelle et caustique publiée dans les journaux (février

C'était conserver et restaurer les grandes traditions d'art au plus juste prix. Le budget de ce bel établissement s'est amélioré peu à peu, sans être encore tout-à-fait en proportion avec ce qu'il faudrait pour le bien dans une ville où le don du génie musical est comme un cadeau que de bonnes fées viendraient offrir à la naissance des enfans. L'aptitude des Liégeois en ce genre est un fait notoire. L'école que préside M. Daussoigne-Méhul peut réclamer comme ses glorieux élèves : Vieuxtemps, Léonard, Massart, Masset, Prume, Soubre, Auguste Dupont, Ledent, Frère, Vanderheyden, Dupuis, Romedenne, Frank, Terry, Carman, et bien d'autres ou restés fidèles à leur patrie, après s'être fait une réputation européenne, ou dispersés sur les scènes et dans les orchestres les plus illustres du monde artistique.

Les concerts que le Conservatoire ne peut donner dans un endroit qui lui appartienne, ont ordinairement lieu dans une grande et belle salle voisine, celle de la **Société libre d'Émulation**.

Cette société date de 1763. Elle honore, comme son fondateur, un prélat peu révérend des fanatiques de son temps, le mondaïn et bienveillant évêque de Liège, Velbruck. Ainsi qu'un certain nombre d'ecclésiastiques d'alors, Velbruck, quelque peu Voltairien, aimait les lettres, les arts, les sciences, et, sans nier la force des préjugés gothiques, attendait la lumière en faisant des vœux, des efforts même, pour que, doucement, elle arrivât. Elle vint, mais avec plus de vivacité qu'on n'aurait cru. Au milieu des éblouissemens qui suivirent, la Société d'Émulation faillit tomber; elle survécut, néanmoins, et avec honneur. Elle a conquis le renom d'une compagnie hospitalière et tolérante. La grande salle qu'elle possède est ouverte à tous les artistes de mérite: ils y attirent la foule au son de leur archet ou de-leurs chants; et, chose incroyable

---

1834) par *Un ami des arts et de la vérité en tout*. Ce signataire a dû se créer passablement d'ennemis chez les gens qui n'ont pas les mêmes goûts que ceux dont il fait profession.

en ce siècle timoré, la Philosophie, la Littérature, la Science ont trouvé aussi, dans cette salle, une tribune indépendante. Les Eteignoirs doivent tenir en abomination de semblables excentricités de la part d'un cercle bourgeois. (1)

De la place de l'Université, on aperçoit, à l'extrémité d'une longue et belle rue, une élégante galerie couverte, la seule de Liège, le **Passage-Lemonnier**, ainsi nommé de l'architecte à qui la ville en doit le projet et l'exécution.

Plus loin est un local consacré à l'art divin de Thalie, **Melpomène**, **Terpsichore** et autres **Muses**. C'est le **Théâtre**; il est de lourde apparence comme presque toutes les salles de spectacle: nos architectes, par je ne sais quelle fatalité, ont toujours soin, quand il s'agit d'une de ces constructions destinées aux honnêtes plaisirs d'une ville, de prendre modèle sur un tombeau romain. C'est leur idée; il faut bien qu'on en passe par là. En outre, cet édifice date de 1818 ou à peu près; c'est assez dire qu'il devait être raide et froid. La justice commande d'ajouter que tout paré, tout monté, à l'intérieur comme à l'extérieur, il n'a coûté que 300,000 francs. C'est peu pour avoir une œuvre à laquelle une cité romaine eût consacré jadis des sommes immenses. La compensation est que, chez les Romains, les théâtres devenaient presque toujours des scènes de combats où figuraient des gladiateurs: ces malheureux s'égorgeaient au naturel. Au théâtre de Liège, il n'y a de massacres que pour rire; mais ils y sont fréquents. Les pièces sont souvent massacrées par les acteurs, et les acteurs par le public. Il y est inclément, orageux, généralement très-artiste, mais d'une sévérité extrême.

Ses rigueurs sont moins funestes, après tout, que le fanatisme des vieux Dominicains, dont le couvent a fait place au

---

(1) *L'Annuaire de la Société libre d'Émulation de Liège pour l'année 1856* et celui de 1857 renferment les deux premières parties d'un travail consciencieux sur l'histoire de cette association.

théâtre actuel. C'étaient de rudes orthodoxes, ces inquisiteurs jurés : ils ont brûlé bien des Albigeois, bien des sorciers, bien des pauvres diables. Dieu fasse paix à ces rotisseurs d'hommes et que l'Enfer garde sous clef, dans ses magasins, tous les instrumens de torture jadis bénis par les Frères de Saint-Dominique !

Les Chartreux ont laissé un souvenir au théâtre de Liège ; ce sont les colonnes de la façade. Elles proviennent du maître-autel d'un couvent, dont nous reparlerons plus loin.

Du portail de la salle de spectacle, la vue s'étend à peu près en ligne droite sur une assez belle ligne de maisons. En suivant cette ligne on longe la *Place-Verte*, la *place Saint-Lambert* et l'on arrive en face du *Grand-Marché*, à l'**Hôtel-de-Ville**.

Ce palais communal est du siècle dernier ; le baron de Sélys, grand doyen du Chapitre de la cathédrale, en posa la première pierre le 14 août 1714.

Isolé comme il l'est, le monument n'est pas sans caractère, quoique les architectes lui reprochent de graves défauts ; les escaliers extérieurs sont élégans, un escalier intérieur présente des cariatides assez belles, et, ce qui est rare par tout pays, la façade de derrière est plus soignée, d'un meilleur genre que la façade antérieure. Toutefois, suivant la remarque d'un historien que nous avons souvent cité, le style gréco-romain de l'édifice écarte la pensée et le souvenir des âges héroïques de Liège.

La faute en est aux Français et surtout à Charles-le-Téméraire.

L'odieux bombardement, sans motif et sans excuse, qu'un général de Louis XIV fit subir à la cité, détruisit l'Hôtel-de-Ville le 6 juin 1691. Ce n'était, à vrai dire, une construction ni grandiose, ni ancienne (elle datait de la fin du XV<sup>e</sup> siècle) ; mais le petit clocher et les deux tourelles que le surmontaient, l'aigle impériale éployée sur le haut de la façade, les blasons des trente-deux bons métiers, qui se voyaient au-dessous de l'aigle, les armes des *bonnes villes* placées immédiatement

au-dessous du portique et autour du Perron symbolique, toute cette décoration, en un mot, disait aux yeux quelque chose du passé.

Plus pittoresque, plus naïve, plus parlante en quelque sorte, la vieille *maison commune* avait été ruinée par les soldats du Bourguignon. C'est celle-là que l'on voudrait revoir, c'est cette fameuse *Violette* (1), si célèbre dans les annales liégeoises, que notre curiosité aimerait à contempler comme le théâtre d'une foule de grandes scènes. L'Hôtel-de-Ville actuel en a bien vu quelques-unes d'assez vives ; mais l'éloignement ajoute aux autres une sorte de majesté.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville on planta solennellement un *arbre de la liberté*, le 2 septembre 1792. L'arbre est mort ; la liberté subsiste en Belgique : on peut se passer du symbole, ayant la chose. Mais le célèbre évêque de Blois, Grégoire, a démontré l'origine gallo-germaine de ces arbres emblématiques : celui-ci faisait donc assez bien le pendant de la colonne surmontée d'une pomme de pin, qui, sur la même place de l'Hôtel-de-Ville, forme le célèbre *Perron* de Liège. Cette pomme veut dire *association* : c'est un vieil emblème des Germains transmis en ligne directe aux bourgeois de Liège, mais christianisé par l'addition d'une croix. Le groupe des trois femmes nues qui supportent ce double faix est bien gracieux, bien païen. Très probablement, ce n'est pas un évêque qui l'a fait faire, les prélats aimant peu les monumens qui rappelaient, comme le Perron, la liberté civique ; mais si ce sont de vieux bourgeois, ils aimaient le décolleté, que ne haïssent pas leurs successeurs. Au-dessous de la colonne est une jolie fontaine. Le dessin et

---

(1) Ce surnom, déjà ancien à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, venait d'une grosse violette emblématique qui ornait la façade. — En 1212, les Brabançons avaient brûlé la halle ou salle de la commune avec les privilèges et statuts que l'on y gardait en dépôt. Cet autre édifice remontait peut-être à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, à l'époque où l'on se mit à réparer les ravages des Normands.

la sculpture de ce monument sont dus à la féconde invention de Delcour. L'élégance de cette colonne a quelque chose d'un peu grêle (1). Il était plus massif sans doute, le vieux *Perron* liégeois, que Charles-le-Téméraire fit enlever et transporter à Bruges (1468) comme un trophée de sa victoire. Ainsi les triomphateurs antiques conduisaient au Capitole les statues des Dieux dont ils trouvaient l'image dans les villes soumises par les légions. Marie de Bourgogne, fille de Charles, rendit aux Liégeois ce palladium de la patrie (1477).

A quelque distance de l'Hôtel-de-Ville et sur la même place de l'autre côté, un dôme paraît aux yeux. C'est encore une œuvre de B. Renoz, l'ancienne église de **Saint-André**. Sous le dôme sont exposées dans une espèce de solitude les toiles peu nombreuses qui composent le **Musée** de la ville de Liège. Aucun des tableaux de cette collection n'est une œuvre hors ligne, cependant quelques uns ne sont pas sans mérite. La perle, c'est un portrait de femme (sous le n° 56). Le modelé en est délicieux. Quelle est cette jolie personne, qui regarde du haut de son cadre et sourit à ses admirateurs, pendant que, de l'autre côté de la porte, son mari ne pense à rien? On l'ignore; mais l'artiste, Godefroid Maës (2), avait un gentil brin de pinceau et la femme était sans doute une de ces adorables et spirituelles caillettes, point prudes et point affichées, heureuses modestement, que l'on trouvait,

---

(1) « Le corps de la fontaine qui sert comme de socle à cette colonne n'est pas le meilleur ouvrage de Delcour : le plan en est écrasé et d'un goût mesquin, formant un hexagone qui verse l'eau par les six pans..... Cependant cette fontaine est en général d'un assez bel effet et pyramide assez bien. » *Le poète voyageur*, T. I, p. 88. — L'autre fontaine, toute moderne, à côté de celle de Delcour, n'est pas admirable. Un poète wallon s'en est moqué, comme beaucoup de gens; il lui reproche d'avoir l'aspect d'un calorifère (*Apologie et critique de saquants monumints ligeois*, par J. D. ....). Si encore c'était l'orifice d'une source d'eaux thermales!

(2) Né à Anvers en 1660, mort dans la même ville en 1722.

au siècle dernier, dans les familles de petite noblesse ; types perdus, mais dont nous avons, grâce au ciel, les équivalens. Ce qui manque, ce ne sont pas les charmantes femmes, ce sont les peintres qui reproduisent la finesse et la grâce sur la toile.

Sous le n° 15 est inscrit un tableau de Paul Delaroche : « *La Mère des douleurs au pied de la croix.* » La Vierge doit être d'autant plus dans les douleurs que les bourreaux ne lui ont laissé que les pieds de son fils pour pleurer dessus ; ils ont eu, en outre, la barbarie de couper l'une des mains de cette malheureuse femme et de coller à la place une main d'homme. Tant de cruautés expliqueraient, à défaut d'autre motif, l'affliction de la Sainte. On comprend moins pourquoi la ville de Liège a fait l'acquisition dispendieuse de cet objet. Le tout soit dit sans manquer de respect envers le mérite habituel de Delaroche ; mais la peinture religieuse n'était guère un genre à sa portée.

Sainte-Hedwige, patronne de la Silésie (n° 77), aurait dû rester dans les brumes de son pays natal. L'humidité du territoire sur lequel cette abbesse est venue au monde en a fait une personne extrêmement lymphatique ; mais M. Wilhelm Schrader, directeur de l'Académie de peinture de Dusseldorf, paraît aimer ces tempéraments-là. Chacun a son goût ; Raphaël avait bien le sien.

Autre est le caractère qui distingue le *Bonaparte, premier consul*, de M. Ingres ; tête vert-bouticille, corps habillé de rouge. Ce portrait fut inauguré, après l'établissement de l'Empire, le 23 mai 1803, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. « Le peuple s'y est porté en foule, » écrivait Mouhin. Au Musée, peu de gens voient le voir. Dans le même isolement sont étalées quelques autres œuvres, pour la plupart extrêmement faibles. Un certain nombre, pourtant, méritent davantage l'intérêt et tranchent sur la médiocrité de leurs voisines. Au n° 52, un *Lièvre*, par Lehnen, de Dusseldorf ; au n° 1, un *Paysage*, par Jules André ; au n° 89, les *Botteresses* de M. Vieillevoie, diverses toiles de MM. Chauvin, Gallait, Nis-

sen, Charles Soubre, un plâtre de M. Geefs, un autre de M. Eugène Simonis, ont chacune et chacun leurs admirateurs.

Pour nous, profane, ce qui nous plaît le mieux, c'est le *molle atque facetum* d'un détail au n° 86. Les nymphes qui font une offrande au dieu de Lampsaque, à l'obscène Priape, sont des impudiques; mais une de ces malheureuses, celle qui porte un fanchon sur la tête, n'est pas laide; ainsi devait être faite la Galatée de Virgile, *Galatea, lasciva puella*. Le peintre qui l'a représentée s'appelait Nicolas Werkolie (1). Il a vu au moins une jolie femme en sa vie ou l'a rêvée.

Au n° 62, *Saint-Bruno en extase et soutenu par des Anges* (2) est une ébauche à étudier.

Il y a de l'esprit et de l'intelligence dans le n° 57, par Alexandre Marckelbœh, d'Anvers. C'est une leçon de botanique donnée dans un couvent de Jésuites.

Très spirituelle aussi est la figure d'une servante, au n° 92, par J.-Baptiste Wienin, d'Amsterdam (1621-1660). Le *Lazare*, dans ce tableau, ressemble aux pauvres de tous les temps, mais le *Mauvais riche*, qui donne un repas, a tout-à-fait grand air. C'est un libertin élégant, un épicuriste de haute mine : race perdue.

Avant de sortir de l'église Saint-André, rappelons un fait historique qui la concerne. Sous le Directoire, vers 1797, les Théophilanthropes y donnaient leurs séances : beaucoup étaient d'honnêtes gens, quelques-uns des intrigans fieffés, tous des déistes convaincus que l'âge des symboles et des religions révélées était fini. On leur prouva le contraire par la résurrection du culte catholique. Le théophilantropisme est particulièrement mort d'ennui. L'ennui est exécré des peuples : ils le redoutent plus que le fanatisme et la superstition.

(1) Né à Delft en 1673, mort en 1746.

(2) De J.-Baptiste Mola, né à Paris en 1620, mort à Rome en 1678.



En quittant la place du **Marché**, si l'on se dirige parallèlement à la **Meuse**, on a sur la gauche, au pied des collines :

**L'Église Saint-Antoine**, autrefois aux Cordeliers ou Frères Mineurs (et derrière cette église, les vastes bâtimens de leur ancienne résidence),— établis en cet endroit à peu près vers le temps où les Dominicains s'installèrent à Liège (1) ;

**L'Église Notre-Dame**, primitivement aux Carmes, avant qu'on les eût chassés de la ville comme suspects de connivence dans l'assassinat de Laruelle. Cette église, avec les accessoires, leur fut rendue ensuite et devint ce que nous la voyons. Elle rappelle, par son ordonnance, surtout à l'extérieur, l'architecture ancienne des Églises de Jésuites, ce style empreint de magnificence plus que d'austérité, mais de cette magnificence des palais italiens où s'abritaient les molles délices, la corruption et l'intrigue.

Les Carmes de *Notre-Dame* restèrent rigoureusement *déchaussés*. Ceux que nous avons vus dans une autre partie de la ville prirent, au contraire, des bas et des souliers. Aujourd'hui les Rédemptoristes, à qui appartient *Notre-Dame*, ne vont pas pieds-nus.

C'est en 1840 que cette église, fermée depuis la révolution, fut rendue au culte. Les nouveaux propriétaires la consacrèrent à la Vierge (2). Notre-Dame a donc succédé aux fils du Mont-Carmel. La Nouvelle Loi prévaut sur l'Ancienne.

(1) « Ils ont bâti leur église et couvent environ l'an 1234, en un endroit fort commode, qui leur fut donné par un citoyen de Liège, appelé Sébastien de Weez (*Le Vieux Liège*, p. 29). » Plus commode encore était le terrain (limitrophe de celui des Cordeliers) que les Pères Minimes ou Bonshommes occupèrent, à gauche de Saint-Antoine, sur une hauteur d'où l'on domine toute la vallée. Ces Bonshommes vinrent à Liège en 1618. Sur l'histoire des Cordeliers et de leur établissement au lieu où est aujourd'hui Saint-Antoine, voy. M.-L. POLAIN, *Liège pittoresque*, p. 196 et suivantes.

(2) M.-L. POLAIN, *Liège pittoresque*, p. 192-196.

Est-ce juste? Personne n'ignore que l'ordre des Carmes fut fondé sur une montagne de Syrie par les prophètes Elie et Elisée ; la Sainte-Vierge, elle-même, s'y étant fait affilier, de même que toutes les saintes femmes juives jusqu'au temps de Jésus, les Carmes pourraient réclamer, comme plus anciens, une aussi jolie église et les cellules joignantes. Mais les Frères du *Très-Saint-Rédempteur* ont des droits, à cause de leur jeunesse même : ce sont les Benjamins de Rome (1). D'ailleurs, on ne remarque pas qu'ils aient abandonné les voies de leurs devanciers, à part un seul point. Ils n'ont point encore de poètes, au moins que le public connaisse.

Les Carmes en possédaient. Ainsi le Père Louis, leur prieur à Liège, nous a laissé les fruits de sa verve dans deux recueils, l'un intitulé *Peintures sacrées du Temple du Carmel*, etc. (Liège, 1659), et l'autre, *Mélanges poétiques*, (1660). Au premier sont jointes 26 gravures adorables (bien que faites par des burins laïcs). On remarque, dans l'estampe VIII, Saint-Bertholde qui, en extase, voit Jésus-Christ prêt à châtier les crimes des hommes. Ce saint détourne l'ire de Dieu par la protection de la Sainte-Vierge, protection qu'il obtient en instituant *le petit stellaire*, composé de trois *Pater* et de douze *Ave Maria*. C'est ce que le P. Louis a rendu par ce vers :

« La justice est bloquée avecque douze grains. » (2)

---

(1) Leur fondateur est Alphonse-Marie de Liguori, qui reçut ses provisions de Clément XII, en 1732. « L'onctueuse et incessante activité des Rédemptoristes ou Liguoristes prouva bientôt la pureté des intentions du fondateur, que le monde a persisté à méconnaître, en ne voyant dans les Liguoristes qu'une sorte de Jésuites, et qu'il a, par là même, enveloppés dans les préjugés contraires à cette vénérable congrégation. » Ces paroles émouvantes sont d'un auteur de notre temps Jean Alzog, auteur d'une *Histoire universelle de l'Église*.

(2) VILLENFAGNE, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 165.

Un autre carme de Liège, Guillaume Hérís (né en 1637), en religion Frère Herman de Sainte-Barbe, a fait un volume entier de panégyriques latins en l'honneur des saints de son ordre : *Carmelus triumphans, seu sacræ panegyres sanctorum carmelitarum ordine alphabetico cum nova et extraordinaria methodo compositæ* (Louvain, 1688, in-8°) ; méthode extraordinaire, en effet, sinon nouvelle. Dans chacune de ces biographies laudatives, tous les mots commencent par la lettre initiale du nom du saint que l'ordre alphabétique amène à comparaitre pour recevoir son coup d'encensoir. Saint-Louis n'est pas trop connu comme affilié du Carmel, quoiqu'il fût digne d'en être ; cependant, de gré ou de force, il entre dans le défilé. Le voici dépeint :

« Ludovicus Lutetianorum Legislator Laudatissimus. Lutetiam Liberali Lumine Lugdunumque Locupletavit, Lepore Laudabilis, Litteraturâ Laudabilior, Liberalitate Laudabilissimus. »

Le Père Herman a commis encore quelques autres chefs-d'œuvre en ce genre. Que le Carmel nous le pardonne, mais nous préférons aux œuvres de ses poètes, le *Saint-Jean* placé dans la même rue que Notre-Dame. Ce précurseur, tel que Delcour nous l'a montré, est dans une bien mauvaise position pour verser l'eau du baptême sur la tête des néophytes ; malgré tout, dans cette statue de bronze, les muscles, les tendons, les nerfs et les veines sont d'une vérité inexprimable. Saint-Jean, le prophète ami du désert, l'inspiré, devait être quelqu'un de tel ; c'est un noble type de croyant, doux, maigre, pauvre, l'air convaincu, le geste sérieux, la mine d'un martyr intrépide, non d'un papelard. Quel modèle pour des religieux ! Quel sujet de méditation ! Mais où sont ceux qui l'ont compris et qui l'imitent en prophétisant l'âge du renouvellement des sociétés par la foi ingénue en Dieu ?

L'église des Rédemptoristes est trop historiée ; le caractère de **Saint-Barthélemy** est tout autre : cette basilique romane, avec ses fenêtres en plein cintre, ses deux tours massives, rappelle un âge de foi sévère, de simplicité, de

rudesse. Dans la partie de l'église qui remonte au XI<sup>e</sup> siècle, nulle recherche, presque point d'ornemens.

Les fonts baptismaux doivent être tout spécialement examinés. « Cet ouvrage, jeté en fonte, date de l'an 1112. Il est dû à Lambert Patras, l'un de ces artistes dinantais qui se rendirent si célèbres au moyen-âge par les vases, les bassins, les lutrins et les candélabres en cuivre coulé, dont ils enrichirent les palais et les églises. Dessiné comme le grand cuvier d'airain du temple de Salomon, il est posé sur douze bœufs de cuivre. Sur le bassin sont représentées cinq scènes de la vie des apôtres. (Prédication de Saint-Jean au peuple; — Saint-Jean baptisant le peuple; — Baptême du Sauveur; — Baptême du centenier Corneille par Saint-Pierre; — Baptême du philosophe Craton par Saint-Jean (1)). Le relief des figures est extrêmement saillant; aussi les têtes en ont-elles trop souffert pour qu'on puisse apprécier convenablement le caractère que l'artiste y avait imprimé. Mais, en revanche, les proportions des corps sont parfaitement observées, les draperies sont d'un style noble, enfin les poses et le mouvement des personnages sont d'une franchise et d'une animation telles qu'on dirait que le souffle de quelque réminiscence antique a passé sur cette œuvre. » (2)

Cette église renferme aussi de Fisen un Christ en croix, (en 1793, les Français s'en étaient adjugé), un Saint-Barthélemy du même peintre, sur le maître-autel, une Exaltation de la Croix par Bertholet, une Cène par Plumier et quelques statues par R. Rendoux.

Sur les anciens almanachs qui portent le nom, plus ou moins authentique, de Mathieu Laensberg, ce vénérable astronome est qualifié chanoine de Saint-Barthélemy, à Liège.

Au-delà de l'église Saint-Barthélemy, l'État possède trois

(1) Cette dernière scène est empruntée d'un évangile apocryphe, celui de Méletus.

(2) VAN HASSELT, *Splendeurs de l'Art en Belgique*, p. 398.

établissements ; une prison , une manufacture d'armes , une fonderie de canons.

La prison porte le nom de **Saint-Léonard**, lequel, baptisé par Saint-Remi , obtint du roi des Francs la mise en liberté de tous les captifs. C'est une singulière anomalie d'en faire maintenant un Saint geolier.

A notre place , M. Cerfbeer de Medelsheim visitera le triste lieu où la misère envoie plus d'hôtes que la perversité. Il faut être philanthrope de profession pour s'être enquis minutieusement , par soi-même , avec un sourire aimable , des détails que nous avons à peine le courage de transcrire.

« La prison comprend environ deux cents cellules ; elle est séparée en deux quartiers, l'un destiné aux hommes , l'autre aux femmes. Des gardiens sont préposés , au nombre d'une dizaine , à la surveillance du premier. Celle des femmes est confiée à des Sœurs.

« L'ordre le plus parfait, la propreté la plus exacte règnent dans l'établissement , à la tête duquel se trouve un directeur intelligent qui a introduit des améliorations aussi nombreuses que bien entendues. La plupart des travaux intérieurs de maçonnerie , de blanchissage , etc. , se font par voie de régie économique , et , autant que possible , en employant les détenus eux-mêmes. La nourriture est saine , abondante , quoique le pain soit de la qualité la plus inférieure. Les détenus sont vêtus et couchés convenablement. Les cellules sont assez spacieuses , pourvues du mobilier ordinaire : un lit qui se roule et se rattache par une courroie à la muraille , une table , une chaise , un siège de propreté à cuvette de fonte avec un robinet qui donne une eau abondante , dont les prisonniers ne peuvent cependant pas abuser , car , par une ingénieuse combinaison , chaque robinet correspond à un compartiment spécial du réservoir commun , de sorte que l'on connaît tout de suite , par le vide qui s'opère , l'abus que peut faire le détenu.

« Les moyens de ventilation et de chauffage sont parfaitement entendus et établis.

« Une charmante chapelle-école cellulaire, ainsi que des préaux complètent l'établissement.

« Les femmes sont employées à confectionner du linge, à laver celui de la maison. Chaque laveuse opère dans une buanderie cellulaire. Des robinets lui donnent à volonté de la vapeur, de l'eau chaude et de l'eau froide. Le séchoir est chauffé par la vapeur.

« Tout cela est parfaitement ordonné, et la prison de Liège, qui n'est qu'une maison d'arrêt et de justice, peut passer à cet égard pour une petite prison modèle; elle est en activité depuis quatre ans. »

A la manière dont ce bon M. Cerfbeer parle de tout cela, il semble qu'il veuille vous conduire en douceur à prendre résidence en ce bel endroit, si bien ordonné. Que le ciel lui en fasse connaître les douceurs pendant un mois seulement! Il en parlerait peut-être d'autre sorte. Les prisons ressemblent aux plaies : il ne faut pas les étaler aux yeux. La société, qui les élève, devrait les reculer autant que possible hors des villes. C'est une faute de goût, si ce n'est plus, de les planter au milieu d'une grande ville et de leur donner comme à celle de Saint-Léonard l'air agaçant, prétentieux, d'un fortin moyen-âge, dans le genre d'un décor d'opéra-comique.

La **Manufacture d'Armes de Guerre**, a été établie en 1840 par le gouvernement, au faubourg Saint-Léonard. Le premier directeur fut M. le colonel, aujourd'hui général baron Vittert; le second (depuis 1842 jusqu'à ce jour), M. le lieutenant-colonel Timmerhans, maintenant général-major.

L'inspection et la fabrication des armes de guerre sont, dans un État, des services très-importants. On a voulu, par la formation de la manufacture, qu'ils fussent, pour l'armée belge, élevés au meilleur niveau : tenir la production dans un rapport constant avec le progrès, essayer des perfectionnements dont l'industrie privée hésiterait trop à courir les risques, lui fournir à elle-même des modèles d'amélioration

et par là contribuer à sa prospérité, former des officiers d'armement, développer l'instruction spéciale des officiers d'artillerie, produire, selon le besoin, la quantité d'armes nécessaire, tels sont les divers buts assignés à l'institution.

La **Fonderie de Canons** est d'une origine un peu plus ancienne.

En 1803, un mécanicien de Paris, nommé Périer, avait pris l'engagement de fournir, pour l'armement de la flotille de Boulogne, trois mille canons de 36. Il établit son usine à Liège, au faubourg Saint-Léonard, sur l'emplacement d'un ancien prieuré, dépendant de l'abbaye de Saint-Jacques et que les chanoines réguliers de Saint-Augustin avaient acquis en 1489 (1). Deux halles furent construites pour le coulage des pièces et six machines à vapeur d'une force totale de 96 chevaux furent établies pour moteurs. Une de ces machines est encore à la fonderie.

Périer ne put remplir les conditions de son marché : le gouvernement consulaire avait fait des avances et se remboursa en prenant l'usine. Deux officiers de marine, Petit et Jure, remplirent, l'un après l'autre (le dernier en 1807), la mission de diriger l'établissement, qui, sous le Consulat et l'Empire, rendit de grands services. On en tira, pour la marine et les batteries de côte, 7,000 bouches à feu en fonte de divers calibres.

---

(1) L'histoire de ce prieuré se trouve dans les *Délices dupays de Liège*, t. 1, p. 282. L'auteur s'y montre, comme toujours, un cuistre fieffé. Il écrit, au sujet des chanoines, de ce beau style qui lui est ordinaire : « Les chanoines qui l'habitent, établis en cette ville, avant d'en avoir fait l'acquisition, possédaient une chapelle consacrée à l'honneur de Sainte-Élisabeth près de l'église de Saint-Hubert. On les nomma les *Bons-Enfans*, parce qu'ayant remplacé certaine espèce de religieux qui s'étaient mis dans un mauvais prédicament et que les peuples nommaient hautement les *Coquins*, ils y menèrent une vie si édifiante que ce même peuple, qui est souvent l'écho du ciel, rendit grâce à Dieu de leur en avoir donné de meilleurs. »

En 1813, les Français, contraints d'évacuer Liège, voulurent empêcher la fonderie de servir, au moins sur le champ, à leurs ennemis; ils transportèrent à Maestricht les cylindres des machines, les arbres de forerie, les modèles, etc.

De 1814 à 1815, les Prussiens purent cependant y fabriquer des projectiles.

Les Hollandais réorganisèrent ensuite la fonderie: elle fut placée sous la direction du colonel d'artillerie Huguenin. De 1816 à 1830, 4,000 bouches à feu, un grand nombre de projectiles, des flasques d'affût en fonte, etc., sortirent des ateliers.

Après 1830, on adjoignit à la fonderie un atelier de construction. Comme il n'existait en Belgique aucune fonderie de bouches à feu en bronze, on ajouta cette fabrication, d'après des procédés entièrement nouveaux, à celle des bouches à feu en fonte.

Jusqu'en 1839, la forerie eut pour moteur quatre machines à vapeur de la force de 8 chevaux et faisant mouvoir trois bancs de forerie. — Depuis, ces machines ont été remplacées par deux autres de la force de 20 chevaux chacune et dont le mouvement est transmis directement à 15 bancs de forerie, un moulin à broyer le sable, plusieurs meules, une machine à percer verticale, une machine à tourner les tourillons et une machine à raboter universelle.

Depuis 1840, la fonderie livre, sur commande, aux puissances étrangères, des bouches à feu et des projectiles. 3,032 bouches à feu, un grand nombre de modèles et 123,000 projectiles de divers calibres ont déjà été fournis: à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Bavière, au Brésil, à l'Égypte, à l'Espagne, aux États-Unis, à la Hesse-Électorale, au Mexique, aux Pays-Bas, à la Prusse, à la Suisse, à la Turquie, au Wurtemberg, aux forteresses fédérales de Rastadt, Ulm, Mayence, Luxembourg, etc., etc.

Ces fournitures ont amené dans la caisse du Trésor une somme qui dépasse trois millions. — Néanmoins, le gouvernement belge, en faisant fabriquer pour l'étranger, ne se



propose pas un bénéfice direct, mais il a pour but d'écouler les fontes et autres matériaux du pays, et d'entretenir, à la fonderie, la plus grande activité possible.

Un directeur du grade de colonel ou de lieutenant-colonel est chargé en chef de la direction des travaux, de l'administration et de toutes les parties du service de la fonderie. — Ces fonctions ont été occupées, en 1831, par le major Renault, qui fut remplacé peu de temps après par le capitaine Frédéric, aujourd'hui colonel.

Depuis 1831, le directeur actuel a introduit d'importantes améliorations dans la fabrication des bouches à feu en fonte et en bronze et des projectiles (1). — De nombreuses expériences faites tant à l'étranger qu'en Belgique sur les produits de la fonderie de Liège, ont donné des résultats qui dépassent toute attente. Aussi l'établissement est-il placé au premier rang des fonderies de l'Europe.

Des officiers de toutes les puissances et tous les princes qui voyagent, un jour ou l'autre, viennent étudier la fonderie de canons de Liège. Aucun d'eux ne la trouve aussi louable, malgré les magnifiques perfectionnements des dernières années, que la trouvait en 1814 le célèbre Blücher. Il s'y arrêta peu d'instant, mais assez pour en être satisfait au-delà de toute expression. A la vérité, ce qui le rendait si content, ce n'étaient pas les mérites de la manufacture, comme officine de la mort des braves. Le vieux héros était poursuivi par une bande de soldats mutinés, des Saxons que le Congrès de Vienne faisait passer sous la domination du roi de Prusse, et qui, peu flattés d'être dénationalisés et renationalisés ainsi, protestaient en essayant de tuer leur nouveau général. Ces Saxons faisaient partie d'un régiment logé à

---

(1) Tous les procédés en usage à l'établissement sont décrits par M. le major Coquilhat, sous-directeur, dans les trois parties publiées de son important ouvrage : *Cours élémentaire sur la fabrication des bouches à feu en fonte et en bronze et des projectiles, d'après les procédés suivis à la fonderie de Liège.*

Liège. Lorsque Blücher vint à eux pour leur prescrire de changer leur cocarde, ils le reçurent à coups de baïonnettes, et, comme il tournait bride, se mirent à le poursuivre au pas de course. Heureusement pour lui, la porte de la manufacture était ouverte ; il se réfugia dans cet asyle avant d'être aperçu. Sans cette porte hospitalière, c'était fini de l'homme qui, quelques mois plus tard, s'illustra pour toujours sur le champ de bataille de Waterloo.

De la fonderie on revient vers la ville à l'ombre des beaux arbres du *quai Saint-Léonard*. Une place s'ouvre ensuite ayant à gauche la Meuse, à droite une des faces de la prison. Celle-ci a derrière elle une colline couverte de vignes et surmontée (spectacle moins agreste) par des embrasures d'où la citadelle regarde le paysage. De cette hauteur martiale une ligne de remparts descendait autrefois vers la Meuse, d'abord le long des *Six cents degrés*, puis au-delà. Elle était percée en deux endroits, à la *porte Vivegnis*, à la *porte Saint-Léonard*, l'une et l'autre rasées. A la dernière attenait, depuis 1564, la prison de la cité. Il ne restera bientôt plus rien de ces cachots construits sous les lourdes murailles, atroces cachots, humides, sans air, sans espérance, véritables *in pace*, dont on ne peut sans larmes contempler les restes effrayans. Des créatures humaines ont vécu dans ces lieux d'épouvante ; elles y ont poussé leurs gémissemens avec leurs anathèmes ; elles ont souhaité de périr écrasées sous ces blocs massifs et sourds. Les pierres étaient discrètes et la plainte des misérables captifs n'arrivait même pas jusqu'aux nonnes murmurantes du couvent voisin, les Carmélites déchaussées, encore moins aux chanoines du prieuré de Saint-Léonard.

Le vignoble de la colline a des charmes pour les amateurs d'émotions poignantes, comme l'était ce duc de Brabant dont le héraut disait aux Liégeois, en 1213 : « Mon maître veut venir goûter du vin de votre vendange. » Le duc eut à se repentir bientôt de sa gourmandise.

Le long de la Meuse, on entrait à Liège par le *pont Maghin*, qui unissait l'un à l'autre le quai Saint-Léonard et celui de la

Bate. « Le pont Maghin était établi à l'entrée d'un bassin de commerce, bassin alimenté par la Meuse et se prolongeant jusqu'à la porte Vivegnis. Les remparts étaient baignés par les eaux du bassin, qui faisait fossé vers cette partie de la cité et entraînait ainsi dans le système de défense de la ville. Ponts, bassins, portes, remparts, tout a été nivelé. » (*Le Vieux Liège*, p. 115). Il survit peu de gens qui aient vu cela et de bien d'autres se brouille. On dit maintenant le *quai de la BATTE* ; c'est comme si l'on disait le quai du *quai* ; j'en atteste le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*.

La Bate conserve cependant du vieil âge une grande construction très-apparente et dans le goût du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Derrière ces murs de briques percés d'une quantité de petites fenêtres et historiés de reliefs de pierre où l'on a représenté les fables d'Esopé, s'empilent chaque jour les hardes des pauvres et les effets des besogneux. C'est le **Mont-de-Piété**. Le premier propriétaire, nommé Curtius, avait établi dans ce bâtiment de splendides magasins de denrées coloniales : les douceurs et les épices gastronomiques ont fait place aux *gages* du prêt, la richesse de Curtius aux misérables emprunts. *Habent sua fata loci*.

La première institution d'un Mont-de-Piété à Liège date du règne de Gérard de Groesbek. En 1575, pour mettre un frein aux rapines des usuriers, le gouvernement imagina un moyen politique ; ce fut d'établir contre eux une concurrence, qui, en effet, leur fit grand tort. Les petites gens en furent-elles soulagées ? Très-peu.

Dans le voisinage de la maison de Curtius était autrefois la douane ; elle n'y est plus. . . . Bonne affaire, si c'eût été pour ne pas reparaître en un autre endroit. Mais les établissements de ce genre sont plus facilement changés de place que détruits.

Transportée ensuite à Saint-Thomas d'où elle vient de disparaître pour dégager la nouvelle prison, elle occupe

actuellement l'ancienne demeure de John Cokerill, à Liège, place du Conservatoire.

La Bate s'enorgueillissait jadis d'avoir la *Comédie*, que l'on avait installée juste au-dessus de la douane. Quelqu'un, en 1784, la dépeignait ainsi : « C'est un bâtiment d'une architecture grossière; la salle est petite et n'a que deux rangs de loges; le théâtre est étroit et peu profond. Dans un petit réduit s'habillent pêle-mêle les acteurs du sexe masculin. » La note que nous avons sous les yeux ne dit pas où les actrices changeaient de costume; peut-être arrivaient-elles en habits de ville et jouaient ainsi les grecques et les bergères.

Ce bouge enfumé n'était pas moins le rendez-vous général.

Le *Conseil de la cité*, par une délibération du 24 janvier 1780, avait été d'avis que le buste de Grétry fût placé sur l'avant-scène de ce beau lieu, afin de transmettre à la postérité le souvenir « de cet auteur célèbre, qui fait honneur à la nation liégeoise. » Le conseil ordonnait en conséquence de faire faire le buste en marbre blanc. Il paraît que l'œuvre de marbre et d'autres monumens d'admiration étaient tout prêts dans la coulisse; car les mêmes magistrats, réunis le 31 du même mois, votèrent une récompense « au sieur Alexandre, l'un des comédiens de la Principauté, pour le drame lyrique qu'il avait composé à l'occasion de l'érection du buste et du couronnement de M. Grétry. . . . »

« A partir de ce moment, dit M. Van Hulst, le buste de Grétry fut placé dans la salle de spectacle de Liège, en face de la loge, où le Prince-Évêque, entouré des chanoines qui partageaient son goût pour les beaux-arts, venait chaque soir applaudir aux chefs-d'œuvre d'un des enfants de la cité, sans se douter que cinquante ans plus tard ses successeurs à l'épiscopat condamneraient cet usage comme une impiété même dans les laïques. »

En effet, les condamnations cruelles de Bossuet contre la comédie n'étaient pas alors reconnues pour exécutoires à Liège. On voit au tome I du *Recueil des anciennes ordon-*

*nances de la Belgique* (1) la même plume épiscopale réglant, par un édit, les manœuvres de l'exercice à feu pour les soldats de Son Altesse, et la police du théâtre. Il s'est conservé telle affiche où on lit : « Par ordre supérieur . . . on jouera les *Fausse confidences* et l'*Amant jaloux*. Ce spectacle sera honoré de la présence de Son Altesse. » Marivaux et d'Hèle (le parolier de Grétry), Araminte et Dorante, appartiennent à la bonne compagnie ; mais l'Évêque qui les honorait de sa bienveillance à Liège devait, tout en les écoutant, admirer parfois en lui-même la variété des choses humaines : les mêmes personnes dont il s'amusait dans ses États, ses collègues, ailleurs, les tenait pour impures et excommuniées.

En 1782, Grétry rentrait pour quelques semaines dans sa ville natale qu'il avait quittée depuis 1759. « Vingt-deux triomphes avaient déjà révélé son génie ; l'Europe le saluait du nom de grand musicien. A l'allégresse que son retour avait inspirée, aux acclamations, aux soins touchants dont il avait été l'objet, Grétry répondit en faisant hommage à son pays de son vingt-troisième ouvrage . . . » (2).

Il y avait eu vers ce temps, parmi les acteurs du théâtre de la Principauté, un comédien d'un talent bizarre, d'une conduite désordonnée, d'une imagination quinteuse, emportée, pleine de frasques. C'était un homme d'un peu plus de trente ans. Il rimait avec facilité, quelquefois avec une remarquable élégance, et déjà en 1775, l'Académie des Jeux floraux de Toulouse lui avait décerné une églantine d'or. Aussi se nommait-il M. Fabre d'Églantine, gros comme le bras. Fabre écrivait quelquefois en prose, mais principalement pour une femme du monde, tendre et belle, qui fut trop sensible aux brûlantes lettres du comédien. Brûlantes, non brûlées, malheureusement ; elles furent surprises par

(1) Collection in-folio publiée aux frais du gouvernement ; ce premier volume est dû aux soins de M. Polain.

(2) M. L. E. RENARD, Discours prononcé lors de la remise solennelle du cœur de Grétry.

des indiscrets ou par un jaloux. Pour punir l'audacieux de sa témérité amoureuse, on organisa contre lui une cabale de clefs forcées : son directeur le congédia, l'Autorité le prit en aversion et lui intima la défense de remonter sur la scène ; qui plus est, de venir s'asseoir parmi les spectateurs. Sur ce coup, Fabre pensa sérieusement à se tuer. Un événement imprévu l'empêcha de faire ainsi banqueroute à des créanciers criards qui joignait leur aigre concert à la symphonie des sifflets. On annonce subitement que Grétry, longtemps attendu, désiré, arrive enfin à Liège. Le poète improvise en huit heures une épître au maëstro ; en 148 vers frappés vivement, il rappelle et caractérise avec un rare bonheur le principal mérite de la plupart des œuvres de Grétry. « Armé de son manuscrit, les yeux remplis d'une noble audace, il se précipite vers le théâtre, renverse les gardiens qui veulent l'arrêter, s'élance sur la scène . . . . On venait de couronner le buste : son air inspiré commande le silence ; on l'écoute, il lit son épître qui n'est interrompue que par les transports de la plus bruyante ivresse, et il achève sa lecture au milieu des applaudissemens. Son sort fut changé par cet élan de la joie commune. Les magistrats et le peuple ordonnèrent au directeur, au nom de Grétry, d'oublier le passé et de rendre son état au comédien qui devait enrichir la scène française du *Philinte de Molière*, de l'*Intrigue épistolaire* et des *Précepteurs*. » (1) Fabre, douze ans plus tard, fut guillotiné à Paris (5 avril 1794). Il mourut avec faiblesse, renié par Danton et par les autres Conventionnels qui le suivaient à l'échafaud. Ceux qui l'y envoyèrent étaient Robespierre et Saint-Just. Cette exécution dut coûter beaucoup à leur cœur : ils chantaient, tous les deux, avec une si parfaite sensibilité, les romances pastorales ! Un de leurs triomphes était la jolie chanson de M. d'Églantine, l'*Hospitalité*.

---

(1) F. VAN HULST, *Grétry*, p. 49-51.

« Il pleut, il pleut, bergère,  
 Presse tes blancs moutons  
 Allons sous ma chaumière;  
 Bergère, vite, allons . . . .

« Eh bien! voilà ta couche;  
 Dors-y jusques au jour. . .  
 Laisse-moi sur ta bouche  
 Prendre un baiser d'amour.  
 Ne rougis point, bergère;  
 Ma mère et moi, demain,  
 Nous irons chez ton père  
 Lui demander ta main. »

A quelque distance de l'ancienne Comédie subsistent encore la *Halle-des-Drapiers*, fondée en 1227 par Louis de Surllet, occupée aujourd'hui par l'**École Industrielle**. Tout près de là et dans la même rue de *Féronstrée* l'ancien local *Saint-Abraham* abrite l'**Académie des Beaux-Arts**. Enfin, plus vers la Meuse subsistent des parties de la *Halle-aux-Bouchers*. Elle fut fondée en 1546 par Georges d'Autriche; mais avant ce temps, il y avait eu d'autres boucheries à Liège, et les bouchers, sous leur titre de *mangons*, avaient abattu, au moyen-âge, bien des bêtes et pas mal de gens. C'était alors une fière corporation, irascible, mais patriote, et qui donna plus d'un fameux coup de main. « A la bataille de Steppes, gagnée en 1213 par les Liégeois sur les Brabançons, le métier des bouchers de Liège, placé au premier rang, se distingua noblement par sa valeur et par une telle intrépidité qu'on n'hésita pas à lui attribuer la meilleure part dans le succès de cette mémorable journée qui délivra le pays de la tyrannie du duc de Brabant. En reconnaissance d'un service aussi signalé, l'évêque-prince, Hugues de Pierre-pont, accorda aux bouchers certains privilèges particuliers, entre autres celui de célébrer chaque année, le 13 octobre, l'anniversaire de la victoire de Steppes, par des réjouissances et en sonnant eux-mêmes deux grosses cloches de l'église Saint-Lambert. Pendant quatre siècles, ils

firent leur carillon et leurs fêtes sans encombre ni accident ; mais la fatalité s'en mêla en 1613 : ils agitèrent si violemment leurs cloches qu'elles se brisèrent ! La perte de ces deux cloches étant une assez grosse affaire pour l'administration de l'église, le chapitre décida que les bouchers seraient privés de leur droit, ce qui n'eut pas lieu sans de vives et inutiles réclamations de leur part. » (1)

Nous avons exploré tant d'édifices religieux sur la rive gauche de la Meuse (encore n'avons-nous pas tout vu), qu'il suffira d'une courte station, rue *Neuvice* (*novus vicus*), dans l'église de **Sainte-Catherine**. Les Jésuites y occupent les confessionnaux et la chaire. La sainte, patronne de leur église, tint tête à cinquante orateurs païens et à Satan lui-même, sans aucun désavantage. C'est probablement une des plus spirituelles d'entre les filles du ciel : elle n'en est pas mieux logée rue Neuvice et les discours qu'elle entend là doivent lui paraître un peu welches.

Pour franchir la Meuse devant Liège et gagner les faubourgs de la rive droite, on a deux ponts.

Le premier s'appelle avec une incontestable simplicité d'expression, le **Pont-des-Arches** ; il remplace le Souverain-Pont que le paladin Ogier, ce héros des romans de chevalerie, paissait pour avoir élevé sur la Meuse à Liège. Ainsi soit.

Un autre souvenir de l'époque carlovingienne se rattache à l'histoire du Souverain-Pont.

Lorsque Charlemagne fut forcé par ses douze pairs de recevoir la soumission offerte par les fils d'Aymon, il mit pour condition que Renauld, l'aîné, irait faire un pèlerinage au-delà des mers et livrerait son bon cheval Bayard, dont l'instinct merveilleux avait si souvent contribué aux prouesses des quatre vaillants barons (2). Renauld consentit. A peine

---

(1) G. N. *Notices historiques*, T. II, p. 229.

(2) Bayard avait la taille ordinaire d'un cheval lorsqu'il ne portait qu'un des frères ; mais s'il devait être monté par deux, par trois ou par tous les quatre, il s'allongait à proportion.



s'était-il éloigné, que l'empereur fit amener le noble coursier sur le pont de la Meuse à Liège, et quand il l'eut vu, il dit : « Ah ! Bayard, tu m'as irrité bien des fois, mais je te tiens et je vais me venger. » Alors lui fesant lier au cou une grosse pierre il ordonna de le jeter par-dessus le pont, dans le fleuve. « Bayard, dit un légendaire, alla au fond. Quand le roi vit cela, il eut grande joie et s'écria : « J'ai tout ce que j'ai demandé ; enfin le voilà détruit. » Bayard frappa tant des quatre pieds qu'il vint à bout de se débarrasser et gagna le bord, où il se mit à hennir hautement ; il prit sa course avec tant de rapidité qu'il semblait que la foudre le poussât, et entra dans la forêt d'Ardenne. Charlemagne, voyant que Bayard était échappé, en fut très en courroux ; mais tous les barons en furent bien satisfaits. Beaucoup de gens disent que Bayard est encore vivant dans le bois des Ardennes ; mais que quand il voit homme ou femme, il fuit et on ne peut l'approcher. »

Le pont d'Ogier était de bois ; en 841, on en fit un autre, de pierre, dit-on, mais la Meuse l'emporta en 1034. Re-construit sur le champ par ordre de l'évêque Reginard ou Réginald, ce fut alors le Pont-Reginard, lequel en 1409, descendit dans la rivière.

De 1422 à 1446, on le releva, en changeant un peu sa direction, mais par suite de divers assauts, il s'effondra de rechef en 1643. On le laissa dans cette humiliation pendant quatre ou cinq années avant d'essayer de lui rendre l'attitude qu'il a encore aujourd'hui.

Son rétablissement exigea près de neuf années. En 1684, l'évêque Maximilien Henri, pour dominer plus à l'aise les redoutables compagnons des métiers, qui occupaient le quartier autrefois aristocratique d'Outre-Meuse, bâtit sur le pont même un fortin nommé *Dardanelle* ; huit canons, sur l'esplanade, menaçaient les divers points de l'horizon. Ils disparurent avec la Dardanelle en 1790. C'est de là qu'en juillet 1794, les Autrichiens retranchés d'une manière formidable tirèrent à mitraille sur les Français. Des

Liégeois, fort ennemis des troupes alliées qui, au mois de mars 1793, avaient imposé à leur ville une énorme contribution, passèrent avec des nacelles sur la rive droite de la Meuse, assaillirent les Impériaux, les forcèrent à déloger et à s'enfuir vers Amercœur en abandonnant l'artillerie sur le pont. On assure que les Autrichiens blessés et les prisonniers furent précipités dans les flots; mais ce pourrait bien être une de ces fables comme en inventent après coup les gens qui, pendant un combat, se cachent dans les caves et se vengent ensuite par des contes bleus de la peur qu'ils ont eue.

Le Pont-des-Arches, ce vieux géant mélancolique, a vu passer, d'ailleurs, bien des révolutions. Il a eu lui-même les siennes : on lui en prépare une nouvelle; il s'agit de le replacer plus verticalement au fleuve.

Un deuxième pont qui joint Liège au quartier de la Boverie est de 1844. Construit une première fois par une société, le **Pont-de-la-Boverie**, ouvert à la circulation en 1837, n'offrit pas la fermeté convenable, s'écroula en partie et fut démolí en 1839; actuellement, il semble solide. Sa longueur totale est de 132 mètres.

Sur le quartier de la Boverie s'élèvent d'importantes usines, la *Station du chemin de fer de Namur*, et le **Casino**, charmant théâtre des fêtes d'été pour la bourgeoisie liégeoise. Cet édifice entouré d'un parc fort pittoresque, des hauteurs duquel on découvre un panorama complet de la ville renferme une grande salle de bal richement ornée de gracieuses peintures de Carpey. Près de là est l'endroit nommé *Wex* où l'évêque Louis de Bourbon fut rencontré et tué par le Sanglier des Ardennes (1).

Par un léger circuit, l'Ourte baigne la pointe de ce quartier et se jette dans la Meuse. Venue des Ardennes, elle est entrée dans la province de Liège au-dessous de Bomal, elle a passé par Vieux-Ville, Hamoir, Ouffet, Comblain-Fairon, Xhoris,

---

(1) Voir ci-dessus, page 175 et F. HÉNAUX, *Histoire du pays de Liège* (2<sup>e</sup> édit.), t. II, p. 77-83.

Comblain-au-Pont, Hody, Sprimont, Esneux, Plainevaux, Tilff, Embourg et Chénée.

Près de Comblain-au-Pont, l'Ourte avait reçu l'Amblève qui, partant du territoire prussien, a traversé le territoire de Stavelot, baigné Wanne et Fosse, traversé La Gleize, longé Stoumont, Rahier, Lorcé, franchi Aywaille, visité Sprimont et Louveigné.

L'Ourte a encore reçu à Chénée la Vesdre, d'origine prussienne, comme l'Amblève, et qui est arrivée à son point de jonction par les territoires de Limbourg, Verviers, Ensival, Theux, Nessonvaux, Chaudfontaine, Vaux-sous-Chèvremont, sans parler des endroits intermédiaires (1).

Au siècle dernier encore on remontait l'Ourte et la Vesdre en barque, ainsi que le témoigne le joli poème burlesque du *Voyage à Chaudfontaine* (2).

Mais nous nous sommes écartés de Liège ; revenons-y pour parcourir rapidement le faubourg d'*Outre-Meuse*, sur la rive droite, et celui d'*Amercœur* (3).

Dans le premier, résidence favorite, au moyen-âge, de la noblesse liégeoise, il y a d'étranges, d'indescriptibles ruelles, qui rappellent mieux les anciennes *Cours des Miracles* que les hôtels de barons. De salutaires trouées ont éclairci, en quelques endroits, ces fourrés de plâtre, de brique et de misère ; mais ils subsistent encore bien nombreux, bien hideux, avec leurs suintemens pestilentiels. De pareils taudis sont-ils faits pour des hommes, pour des femmes ? Quoi ! c'est là que dorment des enfans ! O sainte Pitié.

(1) On peut consulter sur cette petite rivière et les territoires qu'elle arrose depuis Verviers, une wallonnade publiée en 1853, par M. GGGG.

(2) Voyez le *Théâtre liégeois* : « Li Voège di Chaudfontaine, opéré è treus actes. »

(3) *Amatrici-curtis*. D'après Hemricourt, un bailli de l'évêque et de l'église de Verdun résidait anciennement à cet endroit et de là étendait sa juridiction sur Jupille et autres lieux ; ce bailliage du Pont-d'Amercœur fut dévolu ensuite aux évêques de Liège.

L'Église de **Saint-Pholien** achève de se rebâtir. Les nefs anciennes appartiennent au style gothique. Elles furent construites en 1189 par les trois fils d'Eustache Des Prez, en face de la maison de leur père et sur l'ordre qu'il leur en avait donné à son lit de mort.

Il n'y a pas fort longtemps que l'on a reconstruit la tour de Saint-Pholien ; on l'avait faite à la moderne. Ensuite il fut décidé que l'église elle-même serait retravaillée en grand. Mais le style de la tour et celui de l'église ne se ressemblent guère. Pour celle-ci on a préféré l'ogival.

« Le chœur et le transept présentent un aspect imposant. L'élévation des voûtes, leurs divisions savantes et pleines d'élégance transportent l'imagination en plein moyen âge : tout révèle, chez l'architecte, M. Halkin, de profondes études et le sentiment du caractère de l'architecture religieuse du XIII<sup>e</sup> siècle. » (1)

La partie extérieure du travail nouveau a cependant soulevé des critiques, mais elles doivent tomber, paraît-il, à la charge du Budget, qui aura rogné les ailes de l'architecture avec les ciseaux de son économie. Avare Budget ! comme il sera qualifié sévèrement en ce jour que Bertholet nous montre dans un des tableaux de Saint-Pholien, celui du *Jugement dernier* !

Des artilleurs ont leur caserne derrière Saint-Pholien au lieu où un autre Des Prez, Othon, abbé de Saint-Laurent, fit construire, en 1224 ou 1225, un monastère et une église sous l'invocation de la Sainte-Vierge.

« Étant mort en 1227, Othon n'eut pas la satisfaction de voir cette maison peuplée des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qui y furent établis en l'année 1235, qui fut celle de la consécration de son église, par Jean d'Eppes.

« Ces chanoines ne s'étant pas accommodés de ce lieu furent bientôt remplacés par ceux du *Val-des-Écoliers* (2).

(1) CRALLE, p. 128.

(2) *Délices du pays de Liège*, t. I, p. 179.

Ces *écoliers* moins difficiles eurent à la fin leurs aises passablement, en *Gravière* (c'était le nom de l'endroit).

« Le cloître, écrivait Saumery, qui communique à l'église, est propre et solidement voûté; la maison est très-bien bâtie et tous les appartemens en sont rians; leur situation ne contribue pas peu à leur donner cet agrément. La Meuse et l'Ourte, qui forment de cette maison une espèce d'île, sont deux charmans objets pour ceux qui y font leur séjour. »

Les chanoines étaient donc là comme des poissons dans l'eau.

Mais pourquoi ce nom, les *Écoliers* ?

« Guillaume, docteur de l'Université de Paris où il avait longtemps professé, Richard, Everard et Manassès, trois autres docteurs de la même Université, convaincus de la vanité des choses du monde, se retirèrent environ l'an 1212, au diocèse de Langres, dans un vallon à une lieue de Chaumont, capitale du Bassigui, où ils fixèrent leur séjour. Leur solitude qu'ils crurent devoir être bien cachée, fut enfin découverte par un grand nombre d'*écoliers* de ces excellens maîtres. Attirés par leur science et leurs vertus, ils y vinrent de toutes parts, et cette retraite déserte fut peuplée en peu de temps de quantité de ces disciples, qui, ne voulant pas perdre de vue de si parfaits modèles, continuèrent de vivre sous leur discipline.

« Voilà l'origine de l'ordre du *Val-des-Écoliers*, auquel on a donné le nom du lieu et de ses habitans. » Cet institut obtint d'être confirmé en 1218, et commença d'envoyer ses adeptes au dehors.

Trente-six ans après, quelques-uns venaient s'établir à Liège, en *Gravière*. Mais comme tous les *écoliers* du monde, ceux-là perdirent un peu le sentiment du devoir en s'éloignant de l'école.

Saumery a la douleur de nous apprendre que la discipline se relâcha parmi eux. « On jugea à propos de la rétablir dans sa première vigueur et d'unir pour cet effet toutes les maisons de l'ordre à la congrégation de France. Ce fut en vertu de

\*

cette union, qui fut faite en 1653, qu'en 1674 l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris, général de cette congrégation, envoya un abbé et des chanoines prendre possession de l'abbaye dont il s'agit. C'est au zèle et à la piété des premiers abbés que la congrégation de France a donnés à cette maison que les fidèles de Liège sont redevables du rétablissement des prônes et des catéchismes sur lesquels on paraissait s'être relâché. Ces instructions qu'ils faisaient faire dans l'église de cette abbaye, étant d'une grande utilité, furent suivies avec beaucoup de ferveur. »

A quelque distance de cette ancienne maison était la peu splendide église d'un saint qui, en sous-ordre après Notre-Dame, devait être fort honoré des chanoines, ses voisins d'habitation, **Saint-Nicolas**.

« Il ressuscita à Myre deux jeunes écoliers de qualité, qu'un hôtelier avaricieux et cruel avait égorgés et serrés dans un saloir, afin de profiter de leur argent et de leurs corps; d'autres disent qu'il en ressuscita trois sur le chemin de Nicée, qu'un méchant homme avait traités avec la même barbarie et dont il vendait la chair hachée comme de la viande commune; et c'est à leur avis ce qui a donné sujet aux peintres de le représenter dans leurs tableaux avec trois enfans à ses côtés sortant à demi-corps d'une cuvette, et c'est ce qui a fait aussi que les jeunes écoliers l'ont pris pour leur patron et leur protecteur. » (1)

Les filles et les garçons à marier, les pompiers, les boulangers, les plaideurs et les Russes sont également sous son patronage.

A la révolution, Saint-Nicolas se vit fermer son domicile d'Outre-Meuse; mais en compensation à l'époque du Concordat, il obtint la belle *église des Récollets*. Celle-ci vaut mieux que son ancienne, surtout n'ayant pas de Récollets. Ces

---

(1) Vie du grand et incomparable Saint-Nicolas, évêque de Myre, avec un bref recueil des miracles faits par son intercession, en l'église de Saint-Nicolas, en Lorraine. Epinal, 1838.

Pères franciscains avaient pris pied à Liège en 1482 ; leur couvent était achevé en 1487 ; leur église, sous l'invocation de Notre-Dame et de Sainte-Barbe, fut consacrée en 1507. Malgré la Sainte, patronne des artilleurs, l'église fut très-endommagée lors du bombardement de 1691, mais on la rebâtit en 1711. « Cette construction, entièrement en briques, présente une architecture d'une extrême simplicité.

« Assez vaste, l'intérieur se compose de trois nefs et d'une double rangée de colonnes d'ordre dorique. Le chœur est orné de lambris sculptés dans le style de la Renaissance ; depuis on paraît l'avoir surmonté de niches qui doivent dater de l'époque de Louis XV, et reçoivent des figures exécutées par Franck d'une manière fort médiocre.

« Le rétable de l'autel serait assez grandiose si trop de recherche et de prétention à l'effet n'en avait gâté la composition. Il présente huit colonnes ioniques ; le fût des deux premières est disgracieux par sa forme carrée et par le chapiteau extraordinaire qui le surmonte. Au-dessus de l'entablement s'élèvent des consoles dont les courbures tourmentées semblent être un prélude au style rocaille, sans que l'on y retrouve la grâce et la facilité que l'on remarque souvent dans ce genre d'ornementation.

« La façade de l'église porte un clocheton, dont le peu de hauteur fait le regret des paroissiens qui naguère ont vu s'élever et grandir la tour de Saint-Pholien. Mais rendons-leur cette justice qu'ils ne seraient pas restés dans l'infériorité, et ne subiraient pas cette humiliation, si la commission des monuments publics n'avait jugé que les fondemens de l'église Saint-Nicolas ne permettaient pas d'élever une tour qui pût rivaliser avec celle de Saint-Pholien. » (1)

Le grand évêque de Myre fut jadis un Saint des plus en renom, ainsi qu'on en peut juger par la multitude des églises placées sous son protectorat. A Liège, on avait, outre celle que nous venons de voir, *Saint-Nicolas-aux-Mouches*,

---

(1) CRALLE, p. 129 et suiv.

peu regrettable sous le rapport de l'art, si l'on se réfère à Saumery (1), et près de Liège, les archéologues vont admirer à *Glain* les restes d'une très-ancienne construction également consacrée à Saint-Nicolas.

Sur le bras de l'Ourte qui passe au **pont de Saint-Nicolas** est le grand hôpital civil ou **Hôpital de Bavière**.

Il fut fondé vers 1606. A cette place, quelque cinquante années auparavant, un nommé Bernadin Poquin avait fait bâtir sur pilotis une maison qui fut ensuite vendue à Robert de Berg, et passa plus tard à l'évêque Ernest de Bavière. L'évêque, infatué des promesses du *grand œuvre*, s'en allait là souffler des fourneaux, chauffer des cornues et quintessencier des substances quelconques avec espoir d'en faire de l'or. N'ayant réussi qu'à évaporer beaucoup de florins sous forme de fumée, il s'arrêta et résolut de métamorphoser le laboratoire en hôpital.

Cette fondation est devenue le principal des établissements charitables de Liège.

Quand on a dépassé la grille de l'hôpital, une inscription, rue des Récollets, rappelle des idées plus riantes que celles des dortoirs d'hospice. Quelques mots sur une muraille signalent au passant qu'à cet endroit fut la **maison de Grétry**, c'est-à-dire, pour parler exactement, la maison où Grétry reçut le jour, le 11 février 1741.

Les deux ou trois lignes commémoratives de ce rappel ne sont pas, comme on l'a vu, les seules marques de l'enthousiasme liégeois pour l'auteur de *Lucile*, de *Zémire et Azor*, de *l'Amant jaloux*, de *Richard Cœur-de-Lion* et de plus de cinquante autres opéras ou opéras-comiques; mais ici peut-être ce nom de l'ingénieur *maestro* frappe plus vivement qu'ailleurs. Le quartier avoisinant rappelle la pauvreté native de Grétry, le pénible éveil de son talent, les premières

---

(1) « Le surnom de cette église en fait tout l'ornement. » *Délices du pays de Liège*, t. I, p. 149. — L'ornement n'était pas de grand prix.



et rudes épreuves de sa jeunesse, mais aussi les tendresses de sa mère, l'imperturbable confiance de son père dans l'avenir du chétif enfant de chœur. Né du peuple, Grétry, comme il est ordinaire aux artistes, ne s'est pas toujours assez souvenu de son origine; mais le peuple doit se souvenir d'avoir produit cet être bien doué, sensible, gracieux, tout à la fois élégant et simple. C'est un exemple qui prouve avec quel respect on doit traiter l'enfance même misérable, combien il faut s'y intéresser. Le plus triste et le plus humble des fils d'un faubourg ne peut-il pas devenir l'honneur de son pays?

La grande artère des **faubourgs d'Outre-Meuse et d'Amercœur** traverse un assez large bras de l'Ourte grossie maintenant de celles que lui déverse la Meuse dérivée (voir p. 139); au-delà du pont se présente l'église deux fois brûlée de **Saint-Remacle-au-Pont**. La construction actuelle fut commencée en 1612, la première en 975 ou 972. Saint-Remacle était berriçon. Il gouverna d'abord l'abbaye de Solignac que venait de fonder Saint-Éloi, *le grand Saint-Éloi*. Grimoald, maire du Palais, allant trouver Sigebert III, roi d'Austrasie, l'un des fils du *bon roi Dagobert*, lui dit: «O mon roi, Cugnon en Ardenne n'ayant point d'abbé, il faut y nommer un saint personnage; Remacle est le sage qui convient le mieux.» Sigebert répondit favorablement à cette demande, et Remacle fut chef du monastère de Cugnon, puis, en 648, des abbayes de Malmedy et de Stavelot érigées cette année même. A ces titres, Remacle est un Saint très en crédit, et l'on recherche pieusement la trace de ses pieds: l'un des deux a laissé sa large empreinte sur une pierre qui se voit près de Spa (à la fontaine de Géronstère). Non moins admirable que la béquille du père Barnabas, cette pierre fait obtenir un enfant à l'épouse qui vient y emboîter son pas en neuvaine. Les paroissiennes liégeoises de Saint-Remacle ne sont nullement astreintes à ce pèlerinage; le ciel leur accorde d'être mères sans qu'elles se dérangent.

Cette faveur tient sans doute à ce qu'un jour la chasse de

Remacle ayant été portée à travers toute la Hesbaye et toute la ville de Liège, jusqu'au-delà de l'Ourte, le bon Saint ne consentit à quitter la place qu'après qu'on eut promis à ses reliques d'élever en cet endroit une église sous son invocation. Il devait bien quelques privilèges aux lieux qui avaient charmé sa dépouille terrestre.

La lisière du faubourg d'Amercœur est dominée par le **Mont-Cornillon**, une montagne en diminutif, toute de rocs, de mousse, de fleurs et de vieux murs.

Au pied de cette éminence on trouve les bâtimens d'un petit hospice avec une église également petite, mais très-ancienne. La tour date du XII<sup>e</sup> siècle. L'hospice était d'abord une léproserie des deux sexes; confié aux soins de religieuses et de religieux vivant selon la règle de Saint-Augustin, ce refuge eut dans le nombre de ses prieures la bonne *Sainte-Julienne*, née en 1193 au hameau de Retine (à trois lieues de Liège), morte en 1258. Julienne fut favorisée d'une vision à laquelle est due l'institution de la Fête du Saint-Sacrement. « Il n'y a guère dans l'église de cérémonie plus noble, plus pompeuse, plus capable d'inspirer la piété aux peuples. L'antiquité n'en eut guère dont l'appareil fut plus auguste. » Qui parle ainsi? L'auteur de *l'Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, Voltaire lui-même. Il ajoute: « Cependant qui fut la cause de cet établissement? Une religieuse de Liège, nommée Mont-Cornillon (aïe, Voltaire!), qui s'imaginait voir un trou à la lune (1246): elle eut ensuite une révélation qui lui apprit que la lune signifiait l'Église et le trou une fête qui manquait. Un moine, nommé Jean, composa avec elle l'office du Saint-Sacrement; la fête s'en établit à Liège, et Urbain IV l'établit pour toute l'Église. »

C'est, dit-on, à Sainte-Julienne que les hospices de Liège sont redevables d'une des plus riches parties de leur héritage. Riche, « elle ne fit point attendre aux pauvres les bienfaits d'une charité postume, les dons d'une générosité d'outre-tombe. Dès sa tendre jeunesse, elle disposa de ses biens en

faveur de la fondation de Cornillon » (1). Ce ne fut pas là le plus grand de ses sacrifices : elle voulut prendre le voile des hospitalières et consacrer sa vie au soulagement des infortunés atteints de cette hideuse maladie, la lèpre ! qui les rendait pour le monde un objet d'horreur et d'effroi.

Toutes choses, les maladies mêmes, disparaissent avec le temps : au XV<sup>e</sup> siècle, la lèpre s'en allait ; les cas étaient rares. La léproserie se transforma en un hospice vulgaire de darteux et de scrofuleux, abandonnés à leurs propres soins. Un homme de génie, pauvre, vieux, infirme, y mourut en 1566. C'est le peintre célèbre, l'honneur de l'école liégeoise, Lambert Lombard : ne pouvant plus tenir un pinceau, délaissé, sans pain, le grand artiste eut pour toute ressource de demander la maigre pitance de l'hôpital. Combien d'autres aussi nobles ne l'ont même pas obtenue ! (2)

(1) « Les biens de cette fondation ont été attribués à l'administration des hospices civils ; les deux grandes fermes de *Lantin*, près de Liège, étaient comprises dans la donation de *Julienne*. — A *Retine*, une église, un vieux chêne au tronc caverneux, sont dédiés à cette Sainte ; Liège, qui depuis six siècles jouit de ses bienfaits, n'a rien qui rappelle ce souvenir. » GRALLE, p. 131.

(2) « Lambert Lombard, après avoir visité l'Italie, à la suite du cardinal Polus, revint dans sa patrie en 1539, espérant y être employé à l'achèvement du splendide palais dont Erard de la Mark avait jeté les premiers fondemens en 1508 ; mais cet évêque venait de mourir, et ses successeurs, *Corneille de Berg*, *Georges d'Autriche* et *Robert de Berg*, n'estimant pas autant que lui les travaux des arts, l'existence de Lombard devint des plus précaires ; on le vit alors, en même temps qu'il pratiquait la peinture, composer des dessins de toute espèce pour les sculpteurs et les verriers, graver des estampes sur cuir et sur bois, enluminer des livres, etc. Il cherchait dans ces travaux les moyens de subvenir à ses plus pressans besoins et de satisfaire en même temps son goût pour les antiquités, notamment pour les médailles grecques et romaines dont on sait qu'il rassembla une ample collection. » M.-L. P. *Notice sur un livre d'évangiles conservé dans l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, à Liège*, (manuscrit

Sur le sommet du plateau de la **Chartreuse**, d'où l'on domine tout le vallon de Liège, existait, en 715, un château-fort, remplacé ensuite par une chapelle consacrée aux Douze apôtres. Les restes de l'empereur Henri IV trouvèrent là, pendant quelques années, un deuxième asile. Le premier avait été dans la cathédrale de Liège : l'évêque Obert, ami fidèle de son souverain, s'était volontairement exposé à la vengeance du parricide Henri V et du pape, en faisant faire de solennelles obsèques au vieil empereur décédé (1106). Frappé, pour ce fait, d'une censure ecclésiastique, Obert n'avait obtenu l'absolution qu'en exhumant le cadavre du prince. Il ne voulut pas, du moins, que les ossements de Henri IV blanchissent dans un champ loin des prières. C'est alors qu'il les déposa dans la chapelle de Cornillon. C'est là qu'Henri V les envoya prendre pour les déposer sur les dalles d'un caveau de l'église impériale à Spire. Au bout de cinq ans, ce scandale eut enfin son terme : Rome leva l'excommunication et la dépouille de l'empereur obtint les honneurs convenables.

En 1124, les Prémontrés occupèrent le plateau ; puis l'abandonnèrent (*voy.* p. 221). La place fut reprise en 1357 par les Chartreux : ceux-ci élevèrent un magnifique couvent ; mais ils ne devaient pas en être de tranquilles possesseurs. Les frères de Guillaume de la Mark le *Sanglier des Ardennes*, vinrent les en chasser à la fin du siècle suivant. Déjà en 1288, avant la venue des Chartreux, l'évêque Jean de Flandre avait trouvé le lieu à son goût pour une forteresse qui commandait l'Ourte et la Meuse. Celle qu'il éleva fut démolie par les Liégeois : mais les La Mark reprirent pour leur compte la découverte de Jean : ils eurent un poste en cet endroit jusqu'en 1492. « Les Lorrains, les troupes des Provinces-Unies, l'armée française commandée par le duc de Boufflers, l'électeur de Brandebourg, le marquis de Ximénès, les Allemands alliés, occupèrent successivement cette position. A chacune

---

du XVI<sup>e</sup> siècle). Cette notice est insérée au *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I, 3<sup>e</sup> livraison.

de ces occupations, les cloîtres furent convertis en bastions. En 1794, les Autrichiens s'y fortifièrent pendant six semaines; de là, ils foudroyèrent la ville et particulièrement le quartier d'Outre-Meuse comme avait fait M. de Boufflers en 1691. » (1) Les constructions de la citadelle d'aujourd'hui datent de 1818.

L'église des Chartreux, quoiqu'elle fût de l'an 1708, passe pour avoir été un chef-d'œuvre de bon goût. Le sanctuaire était enrichi de belles colonnes de marbre qui ornent aujourd'hui la façade du grand Théâtre (*voir* p. 236).

Sur une partie de l'ancienne habitation des moines, les *Petites Sœurs des pauvres* élèvent ou approprient diverses constructions pour leur institut charitable.

En tournant, avec la route, autour des glacis de la citadelle, on arrive au **Cimetière de Robermont**: il est à gauche, sur l'emplacement d'une abbaye de femmes.

Ce cloître fut d'abord un oratoire, élevé en 1014, pour seules jeunes filles désenchantées du monde. D'autres leur succédèrent; le nombre des recluses s'augmenta. La communauté répandit une telle odeur de vertu que Saint-Bernard voulut l'inspecter (1131) et qu'elle obtint (1194) d'être érigée en abbaye de l'ordre de Saint-Benoit. — Dieu fasse paix aux quarante-et-une abbesses de Robermont! — Leur église et leur cloître ont été démolis après 1794.

A Liège, comme partout, on enterrait autrefois dans les églises ou dans de petits enclos qui y attenaient. La première paroisse soustraite à cet usage fut Saint-Séverin en 1783. Un arrêté municipal de 1805 ferma les quarante ou cinquante charniers de la ville et ne permit plus les inhumations que dans les trois cimetières du Bayard, de Hoche-Porte et de Robermont. Celui-ci, le dernier ouvert, est maintenant le

---

(1) Dr BOVY, *Promenades historiques au pays de Liège*, t. I, p. 129-130. — Voir surtout J.-B. DELHEZ, *Robermont lex-Liège, pittoresque, historique et moral*. Liège, 1855, nouvelle édition.

seul : celui du Bayard fut fermé en 1816, celui de Hoche-Porte en 1821.

La visite de Liège est terminée ; mais la finir par ces renseignemens funéraires, ce serait nous imprégner comme d'un parfum sépulcral. Penchons-nous plutôt en avant d'un des mamelons de la colline : là s'élèvent, à travers la brume fumeuse, les âpres senteurs du travail ; révélation de la vie industrielle, active, elles viennent à nous de Liège même et surtout de cette puissante fournaise que l'on nomme le haut-fourneau de *Grivegnée* (1).

Ainsi du moins nous pouvons égayer nos yeux sur un spectacle de mouvement et, pour clore à l'antique, inscrire la formule d'heureux augure :

« *Quod bonum, faustum fortunatum sit.* »

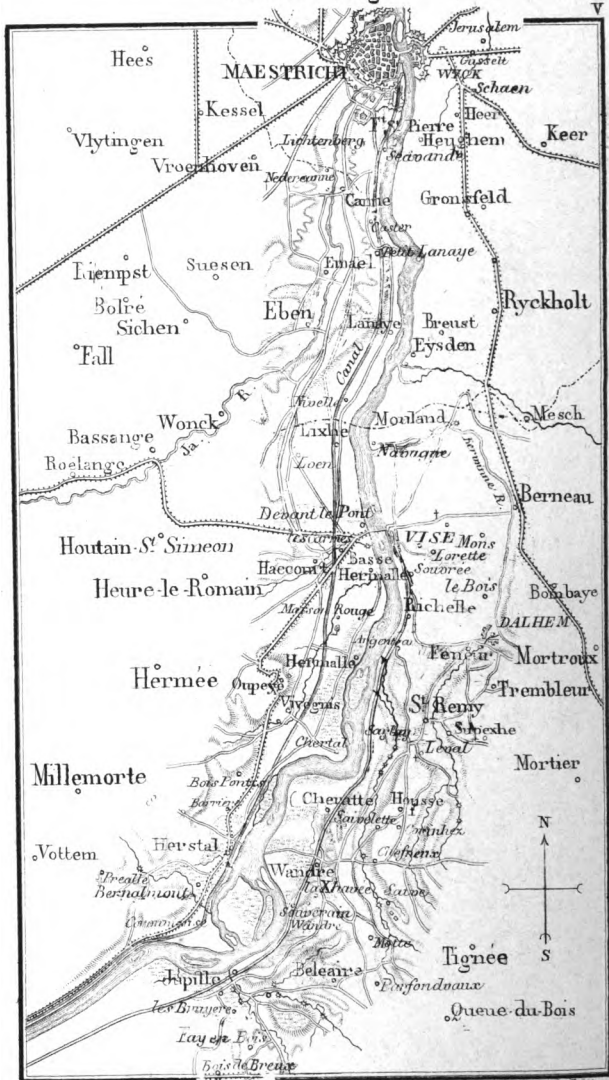
---

(1) Par ses dimensions et par son produit, ce haut-fourneau dépasse tous les autres de la province de Liège. Il a, dans ces derniers temps, donné pendant un mois une moyenne de fonte supérieure à 33,000 kilog. par jour. Le produit a même atteint un jour le chiffre de 39,300 kilog. (*Journal de Liège*, juillet 1857).





# Meuse Belge



*J. Vandendaele*

*F. Renard Editeur*

De Liège à Maestricht.



## X

### DE LIÈGE A MAESTRICHT

*Forward !* Nous quittons le bord. Le bateau à vapeur nous emmène, le long de la Bate et du faubourg industriel de Saint-Léonard. En amont, en aval, les yeux embrassent un horizon de collines, de clochers, de villages, dont l'ensemble est en harmonie avec la ville. Liège s'y montre dans tout son développement et

« La Meuse offre sur ses rivages  
Les plus agréables tableaux ;  
Là mille barques opulentes,  
Au gré des rames vigilantes,  
Transportant d'utiles fardeaux,  
Fendent les lames vacillantes  
Du cours bleuâtre de ses eaux. » (1)

En face de la *Fonderie de Canons*, une écluse, avant de nous faire rentrer dans la Meuse courante, suspend quelques

---

(1) SAINT-PÉRAVI, *Le Poète voyageur*.

instants notre marche. Ce temps d'arrêt laisse le voyageur libre d'admirer la belle promenade par où la ville est reliée, à gauche, avec Coronmeuse et Herstal, qui la prolongent comme s'ils étaient ses faubourgs. Ici commence le canal de Maestricht formant un large bassin devant **Coronmeuse** (1).

Sur l'autre rive s'étendent les **prés de Droixhe**, dont une partie, nouvellement transformée en *champ de manœuvres militaires*, offre un sujet ardu de méditations ; car le visiteur cherche sans pouvoir s'en rendre compte par où les troupes arrivent en cet endroit : nulle route n'y débouche, que l'on sache. Le passage des Alpes par Annibal fut une entreprise moins surprenante que celle de conduire, dans ces conditions, un régiment à son lieu d'exercice. Mais le plan des travaux de la dérivation fait connaître qu'un jour une avenue mènera de la ville à ce champ de Mars.

Le Dieu de la guerre a laissé un mauvais souvenir de son passage sur ce terrain. Lorsqu'en 1649, Maximilien-Henri cernait avec des troupes allemandes les Liégeois insurgés, le bourgmestre Hennet fit une sortie et fut battu. Les citoyens composant sa troupe furent en partie massacrés aux prés de Droixhe par les mercenaires de Monseigneur. Cette plaine est dominée par *Cornillon* et *Bressoux* que surmonte la *Chartreuse* : on comprend qu'une armée maîtresse de la hauteur ait eu beau jeu contre les assiégés se hasardant à sortir dans cette direction.

En suivant des yeux la ligne des collines, on aperçoit bientôt en aval, le village de **Jupille**, situé à une lieue Est de Liège. Le nom ancien est *Jopila* ou *Jopilla*? L'origine de ce nom serait, d'après une étymologie très-douteuse, *Jobü villa*. D'après un conte plus douteux encore, ce serait un souvenir de

---

(1) Suivant l'auteur des *Wallonnades*, *Coronmeuse* équivaut à *Cronmoûse*. *Cron*, en composition, veut dire *tortu* ; c'est donc l'endroit où la Meuse se contourne. Mais d'autre part, en wallon, le mot *coron* existe avec le sens d'*extrémité*. Si l'étymologie est dans *coron*, il faudrait entendre que là finit vers la Meuse l'ancien territoire propre de Liège.

Dioclétien, dont le petit nom aurait été Jobius et qui aurait bâti en ce lieu une maison de campagne, dans le temps où n'étant encore qu'un officier subalterne il résidait à Tongres. Une chronique inédite que nous avons sous les yeux et qui est d'une écriture du XVII<sup>e</sup> siècle, renferme, entre beaucoup de fables, celle de l'établissement d'un duché de Jupille par un prétendu roi de Tongres, Jupillia, contemporain de Jésus-Christ. L'auteur, vraisemblablement un religieux, (peut-être aussi audacieux qu'un moine ?) écrit que le nouveau duc fit bâtir au chef-lieu de son duché « un bien somptueux palais et y demeurait et à ce temps n'était rien de Liège ; ce n'était que bois et bourbier et marais. » D'autres souvenirs plus importans se rapportent à l'histoire de ce village. Les ancêtres de Charlemagne et le grand empereur lui-même y ont fréquemment résidé. Un des Pepin, ayant uni, assure-t-on, les deux rives de la Meuse par un pont de pierre (?), Herstal devint une dépendance de Jupille. « Plusieurs croient que Jupille a vu naître : Pepin-le-Bref, son frère Carloman, Charlemagne et son frère Carloman, Louis-le-Débonnaire. » (1) Charlemagne, en 773, y tint une cour plénière.

Après la mort de Louis-le-Débonnaire, Jupille appartient aux rois de Germanie et passa ensuite, d'empereur en empereur, jusqu'à Henri II le Saint. Ce prince en gratifia l'église de Verdun, qui échangea ce domaine avec l'église de Liège, en 1266.

Le fief de Jupille comprenait Bellaire, Beaufays, Grivegnée et autres lieux « ce qui fait une étendue de plus de trois lieues de longueur d'un terrain inégal et varié, mais peuplé et cultivé autant qu'aucun du *Pays de Liège*. » (2) Les habitans eurent droit de bourgeoisie à Liège, et firent partie de la haute cour et justice d'Amersœur (*voy.* p. 259).

(1) V. DEL VAUX DE FOURON, *Dictionnaire géographique de la province de Liège*.

(2) *Délices du Pays de Liège*. T. IV, 1<sup>re</sup> partie, p. 39.

Outre un couvent d'Augustins fondé en 1013, Jupille comptait, au XI<sup>e</sup> siècle, sept châteaux de chevaliers.

L'un de ces manoirs avait pour maître Conrard-le-Frison (1), de la puissante famille des Des Prez, amie et alliée politique des évêques. La fille de Conrard, Berthe, était charmante. L'évêque de Liège, Henri de Gueldre, profitant du désordre d'un grand repas où le père l'avait invité, fit violence à cette jeune fille. On a vu que ce prélat ne ménageait pas davantage les femmes mariées (2). Les Des Prez portèrent plainte au Chapitre où siégeait l'archidiacre Thibaut, un de leurs parens, Thibaut éleva énergiquement la voix et annonça qu'il irait demander justice au pape contre *le grand ribaud de la cité*. L'évêque se jeta sur le sermonneur et le frappa du poing; mais le scandale tourna contre lui-même : il n'échappa qu'à grand'peine des mains de ses adversaires.

L'archidiacre quitta Liège avec l'intention d'accomplir d'abord un pèlerinage en Terre-Sainte, et d'aller ensuite à Rome pour y porter ses justes doléances. Mais sur le chemin de Jérusalem, le vieillard apprit la mort du pape et sa propre élection au souverain pontificat. Grégoire X (tel est le nom sous lequel Thibaut fut désigné désormais) cita Henri de Gueldre à comparaître au concile de Lyon (1274). L'évêque eut l'assurance de s'y rendre; mais il se vit contraint d'abdiquer. Pour éviter peut-être un plus rude châtement, il quitta Lyon, se retira d'abord chez son frère Othon, comte de Gueldre, puis, courant les aventures comme un bandit, causa mille maux à ses anciens sujets. Cette belle vie dura jusqu'en 1285. Il s'était aventuré à cette époque dans la forêt de Franchimont. Les Des Prez l'y surprirent : un d'eux lui fendit, d'un coup d'épée, la tête jusqu'aux dents. L'honneur de Berthe était vengé.

---

(1) Ou *Coëne*. Voyez le récit de cette aventure dans *l'Histoire de l'ancien pays de Liège*, par M.-L. Po'ain, t. I, p. 399 et suiv., et dans les *Promenades historiques* du Dr Bovy, t. I, p. 143 et suiv.

(2) *Voy.* p. 104 l'aventure de la dame de Fallais.

En 1649, ce fut pour délivrer Jupille de la présence des reîtres que les Liégeois vinrent sous la conduite de Hennet (v. p. 176). Le choc eut lieu à la *Baille Colleie* (1), où périt le brave bourgmestre. Ce jour là, quatre cent soixante bourgeois tombèrent sous les coups des Allemands. Peu après, les Bavaois pénétrèrent à Liège, en vertu d'une capitulation ; mais ils se saisirent des principaux opposans, de *Grignoux*, qui furent mis à mort : on exposa leurs têtes sur des piques à la porte Saint-Léonard ; elles saignaient encore lorsque Ferdinand, accompagné d'une partie de la noblesse, des *Chirurgiens*, fit son entrée dans la ville (2).

Une ancienne description de Jupille (3) donne à merveille l'idée de ce qu'il était au dernier siècle et de ce qu'il est encore :

« La beauté de sa situation, jointe à sa grandeur et à l'air florissant des maisons dont il est composé, pourrait le mettre au-dessus de bien des villes, s'il n'était trop voisin de celle de Liège, dont la comparaison efface tout ce qu'il peut avoir de brillant. Cependant, à considérer son étendue et la beauté de quelques uns de ses édifices, on ne peut se résoudre à le confondre avec les villages ordinaires. Outre un ancien château et plusieurs maisons de plaisance, on y voit une église paroissiale, un couvent de *Minimes* et un autre de *Sépulcrines*. La plus grande partie des maisons des particuliers forme au pied d'une montagne escarpée une rue qui n'a guère moins d'une demi-lieue de longueur : le reste est disposé autour d'une petite esplanade qui paraît avoir été pratiquée sur le penchant de la même montagne. Entre ces maisons on en distingue quelques unes destinées à diverses manufactures qu'encouragent le voisinage de Liège et la facilité qui en est la conséquence.

---

(1) Ou *Baie* (barrière).

(2) F. HENNAUX, *Histoire du pays de Liège*, 1<sup>re</sup> édition, p. 246.

(3) *Délices du Pays de Liège*. T. IV, 1<sup>re</sup> partie (1744), p. 42.

« Au milieu de cette longue rue, dont nous venons de parler, il est un lieu où la montagne semble se reculer pour laisser entre elle et le village une espèce de cul-de-sac que la nature traite avec quelque espèce de prédilection. C'est en ce lieu qu'est placé le château de Jupille au milieu d'un vaste enclos de murailles qui renferment ensemble les bâtimens, les cours, les jardins et plusieurs vergers où d'excellens fruits naissent au sein d'un gras et abondant pâturage. Quoique ce château ne soit pas celui que le séjour de Pepin a rendu illustre, sa construction fait connaître qu'il est ancien. Sa première entrée est à l'occident, c'est-à-dire du côté opposé à la montagne. De là, au milieu d'une première cour, on aperçoit une grosse tour carrée accompagnée de divers bâtimens plus commodes que réguliers qui enferment une seconde cour oblongue. Tout cet édifice est environné d'un large fossé à fond de cuve traversé par un pont de pierre qui fait face à l'entrée d'un grand jardin. »

Les Minimes ont disparu avec les Sépulcrines ; tout le reste subsiste, même le château (1), que la voix du peuple s'opiniâtre à faire fréquenter par l'ombre de Pepin-le-Bref, comme la tradition rattache à la mémoire de ce prince aux ruines d'un moulin placé jadis dans le bas du village.

Berthe au grand pied, femme de Pepin et mère de Charlemagne, serait venue chez un pauvre meunier, à cette place, demander abri contre les fureurs de son époux, que des traîtres avaient prévenu contre elle. Adenès, le chantre de Berthe, le ménestrel de la cour de Brabant, a placé ailleurs le refuge de la reine ; c'est dans la forêt du Mans que des bûcherons l'auraient reçue et cachée sous leur toit. Mais un caprice de poète ne prouve rien ; il est vrai qu'une légende ne prouve pas davantage. Celle-ci, toutefois, est à noter comme une preuve nouvelle du long souvenir que les Carlovingiens ont laissé sur la terre de Belgique.

---

(1) A M. Th. Piedbœuf, industriel.

Si l'on s'engage dans la campagne au-dessus de Jupille, on rencontre un grand parc dont les futaies, les massifs sombres, les jolis chalets, les ponts rustiques, les perspectives élégantes attirent, pendant la belle saison, un pèlerinage de visiteurs. Là s'élève une tour antique, moderne création d'un art ingénieux, et l'ancien château, avec de récents et riches appendices, est approprié au luxe et au confortable de notre époque, sans avoir perdu le caractère d'une jolie résidence d'il y a deux siècles. « Sur le sommet d'une de ces fertiles collines qui annoncent le voisinage du riche duché de Limbourg, on trouve ce château parfaitement isolé entre des prairies et des vergers qui font la richesse et le plaisir de ses possesseurs. » (1) Saumery signale un balcon en saillie d'où l'on découvre une partie de la Hesbaie et de la Meuse : peut-être le balcon n'existe-t-il plus, mais la perspective indiquée ici reste un des principaux agréments de **Faye-en-Bois** (2).

Le château de Bel-air-La-Motte, ou, comme on écrit maintenant, de **Belle-Aire**, est aussi mentionné avec éloge et *pourtraicturé* dans les *Délices du Pays de Liège* (3). On aimerait mieux qu'ils offrissent l'image de Marie-Marguerite de Rossius, alors héritière de cette seigneurie. A son défaut, nous avons là, dans l'église bâtie en 1726, une assez bonne statue de la Vierge. L'enfant Jésus est sur les genoux de sa mère. Marie est représentée de grandeur naturelle, le cœur percé d'un glaive. Cette statue est en vénération dans tout le voisinage, où on lui attribue bien des miracles.

Sur la route d'Aix-la-Chapelle, une petite ville, **Herve**, a le titre de chef-lieu de canton dans la province de Liège et se contente de ce modeste apanage. Autrefois son *ban* n'était, ni au spirituel ni au temporel, de la juridiction de l'évêque de Liège. Au XV<sup>e</sup> siècle, il était passé par succession aux

(1) *Délices du Pays de Liège*. T. III, 1<sup>re</sup> partie (1743), p. 249.

(2) Ce domaine appartient à M. le Baron de la Rousselière.

(3) *Délices*. T. III, p. 274.

princes de la maison de Bourgogne. Aussi, en 1465, les Liégeois, dans le cours de la guerre qui devait leur devenir si funeste, sortirent, un beau matin, par la porte de Cornillon et se répandirent comme une trombe sur le ban de Herve. Le ravage fut terrible, mais de courte durée : les deux princes de Bade, Marc et Charles, qui s'étaient fédérés avec la grande ville, espérant la duper et se la soumettre un jour, étaient peu à peu revenus de leur illusion à cet égard. Ils profitèrent de l'occasion pour accompagner les bourgeois en campagne ; une fois dans la plaine, ils s'esquivèrent avec leurs soudards et ne reparurent plus. Les troupes liégeoises s'étaient dispersées pour le pillage ; privées du corps de troupes auxiliaires qui devait couvrir leurs flancs, elles craignirent d'être surprises, revinrent au drapeau et regagnèrent promptement leur territoire. C'est dans la ville de Herve que se publiait, aux approches de la révolution française, le *Journal général de l'Europe*. Il commença en 1785 sous l'inspiration du parti patriote de Liège (1). Son premier rédacteur fut Lebrun, qui d'ouvrier typographe devint ministre des affaires étrangères de France, mais les ministres ne meurent pas tous dans leur lit : Lebrun monta sur l'échafaud en 1794.

Les presses de Herve s'illustrèrent, au siècle dernier, par une publication annuelle, par un almanach, qui, malheureusement ne put se mettre sous la protection d'un personnage aussi célèbre que le père putatif de tous les almanachs liégeois, le grand Mathieu Laensberg.

Retournant vers la Meuse, nous rencontrons Saive, dont la terre et seigneurie formèrent un franc-aleu illustre. Un comte de Saive figure, authentiquement ou non, dans l'histoire de la guerre que les Liégeois soutinrent contre les Normands, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle ; un autre, après avoir entendu Saint-Bernard prêcher la Croisade, suivit le mouvement qui emportait la noblesse en Terre-Sainte (2). La tour du vieux

(1) U. CAPITAINE. *Recherches sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*. Liège, 1850, in-12.

(2) BOVY, *Promenades*. T. I, p. 152 et suiv.



château dominant depuis des siècles le ruisseau de la *Saivette*, se tient encore debout, exemple admirable de longévité pour les habitans du pays ; ils mettent leur point d'honneur à vivre au moins cent années : la tour est plus solide , mais chacun fait ce qu'il peut, et vivre un siècle, c'est déjà respectablement justifier le nom de leur village. *Saive*, en wallon, veut dire *sain*.

A côté de ce terrain conservateur est le hameau de la **Xhavée** ; puis **Souverain-Wandre** occupe le bas d'une colline agreste ; enfin **Wandre** nous offre quelques ruines d'un château dont on assure qu'il fut la demeure de l'un des rois de Lotharingie.

Nous avons regagné le bord du fleuve , dont la rive gauche doit maintenant nous occuper.

Il faut d'abord parler de **Herstal** (1), qui prétend, comme Jupille, comme Liège, à l'honneur d'être la patrie de Charlemagne, peut s'enorgueillir en outre d'avoir fourni l'un des surnoms de Pepin-le-Gros ou le Jeune ou d'Herstal (Héristal), fils de Begge et d'Ansegise, petit-fils de Pepin de Landen. Avec celui-ci commença la grandeur des princes carlovingiens ; elle continue de croître avec Pepin-le-Gros, maire du palais, duc et prince des Francs, au temps de Thierry III. On ne sait pourquoi Herstal ne réclamerait pas aussi le fils de ce Pepin et d'Alpaïde, le glorieux Charles Martel.

On remarque encore aujourd'hui, sur la grande place, *li Cour*, et presque vis-à-vis de la maison communale, les restes d'un ancien édifice que la voix unanime du pays appelle le *palais de Pepin de Herstal*.

Charlemagne célébra les fêtes de Pâques en 771, 772 et 773 dans la résidence de son arrière-grand-père. Charlemagne figure, comme on sait, parmi les Saints ; aussi lui

---

(1) *Haristallium*. « Ce nom qui se rencontre comme appellatif en ancien haut-allemand, est composé des mots *hari*, *heri* : armée ; *stal* : emplacement ; on peut donc le rendre par camp. » CH. GRANDGAGNAGE, *Mémoire cité*, p. 134.

a-t-on dédié, en partage avec la Sainte-Vierge, l'église de Herstal. L'édifice actuel date de 1677 ; mais celui qui, à cette époque, fut détruit par le feu du ciel, était en partie formé, disait-on, des débris d'un pont qui allait de Cheratte à Pontisse : Pepin-le-Bref l'avait fait démolir, et l'empereur, son fils, avait ordonné d'employer les matériaux à la construction de cette église. Non loin de là est un autre édifice très-ancien, appelé *le Refuge des chanoines d'Aix* et dont on attribue également la fondation à Charlemagne. Plus anciennement, Saint-Hubert aurait dédié lui-même une chapelle à Saint-Lambert.

Un diplôme de 919, signé par Charles-le-Simple, est daté de Herstal.

En 870, un arrangement conclu entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique plaça Herstal, comme Jupille, dans le lot de celui-ci. Plus tard Herstal, étant aux ducs de Basse-Lorraine, l'un deux, Godefroi III, l'engagea pour 300 marcs d'argent à Radulphe, 62<sup>e</sup> évêque de Liège (1171). Mais sans rendre la somme, les héritiers de Godefroi, reprirent le gage de cette dette. Le bourg de Herstal passa, depuis lors, à diverses familles et, pendant des siècles, bien que les habitants y eussent les privilèges de bourgeois de Liège, ne dépendit nullement de cette ville. Quiconque fuyait la justice de l'évêque ou du perron essayait de gagner Herstal et se trouvait à l'étranger.

En 1544 ou 1546, Marie, gouvernante des Pays-Bas, voulut élever la forteresse de Mariembourg ; elle devait demander pour cet objet le congé du prince-évêque de Liège, George d'Autriche, qui donna l'autorisation nécessaire en échange de Herstal. Mais la maison de Nassau avait ses prétentions sur cette petite seigneurie et protesta. En 1741, le grand Frédéric, héritier pour une part du droit des Nassau, s'avisa de réclamer *son* bien. Du château de Meuse, à deux lieues de Clèves, le roi expédia mons Rambonet, conseiller privé, ministre d'État. Rambonet vint aux portes de Liège ; il y instrumenta au nom de son maître, tandis que deux mille

hommes de troupes prussiennes mettent la ville à contribution. « Le roi, dit Voltaire, me chargea de travailler à un manifeste et j'en fis un tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids. » (1)

A l'ouest de Herstal, sur le plateau en avant de Liège, les villages de Vottem et de Rocour ont vu de mémorables batailles.

A **Vottem**, en juillet 1346, les Liégeois et les Hutois frottèrent d'importance les soldats et alliés de leur évêque, Englebert de la Marck. Il est vrai que l'année suivante, mois pour mois, les vainqueurs expièrent à Waleffe leur glorieux succès : Mars est journalier.

Le 11 octobre 1746, les Français, conduits par le maréchal de Saxe, défirent à **Rocour**, qu'ils appellent *Raucoux*, les Impériaux commandés par le prince de Lorraine. Un corps de 5,000 Bavaois, que l'électeur Maximilien-Joseph avait prêtés au général de sa cousine, l'impératrice Marie-Thérèse, resta sur le carreau et les Autrichiens eurent eux-mêmes 7,000 morts. Ce fut un grand jour pour le soldat La Tulipe, pour Maurice de Saxe et Mademoiselle Chantilly. Le maréchal, après la bataille, duts'ébaudir plus que jamais à faire chanter les comédiens et la comédienne qu'il menait partout avec lui.

Quant à La Tulipe, il put reprendre des mains de sa belle le briquet et la pipe qu'il lui avait confiés avant d'aller à la gloire. Espérons qu'il eut de l'avancement et tint sa célèbre promesse :

« Si la hallebarde  
Je puis mériter,  
Près du corps de garde  
Je te veux planter  
Avec la dentelle,  
Le soulier brodé,  
La boucle à l'oreille,  
Le chignon cardé. »

---

(1) *Mémoires pour servir à la vie de Voltaire, écrits par lui-même, 1759-1760.*

Quelle fut heureuse, la Chantilly du grenadier, de revoir  
*son cher amant* et de lui entendre redire :

« Narguant tes compagnes,  
Méprisant leurs vœux,  
J'ai fait deux campagnes  
Rôti de tes feux.  
Digne de la pomme  
Tu reçus ma foi  
Et jamais rogomme  
Ne fut bu sans toi. » (1)

Il serait tentant de passer vers **Tongres** que nous trouverions à une faible distance, mais **Tongres** est un trésor pour un archéologue et l'on met de côté les trésors pour ne les visiter qu'à loisir. Redescendons.

De nombreux charbonnages entourent Herstal. Sur la rive gauche se groupent ceux de *Belle-Vue* et *Bien-Venue*, de *Hufnalle* et *Petite-Foxhalle*, de *Bonne-Espérance*, d'*Abhoz*, etc. ; sur la droite, nous avons rencontré ceux du *Houlleux*, à Jupille, d'abord ; puis ceux de *Wandre* et ceux de *Chératte* que nous allons atteindre marquent en quelque sorte la limite du terrain houiller.

Le travail du fer et de l'acier pour la préparation de toutes les pièces qui servent à la fabrication des armes est la principale industrie des habitants d'Herstal, de Jupille et de quelques communes avoisinantes.

A trois quarts de lieue de Herstal est le château d'**Oupeye**, dont nous apercevons bientôt la grosse tour carrée dominant le village de **Vivegnis**. Alpaïde, selon la légende,

---

(1) *Les Adieux de la Tulipe*. Cette chanson de corps-de-garde a l'importance, comme on sait, d'un monument historique. Elle fut faite pour les soldats de Fontenoy et répond à leur caractère. La Tulipe est le grand-père des *Chauvins* de l'Empire. Les uns et les autres avaient plus de muscles que d'esprit ; plus d'esprit et surtout de mordant que de civisme. Entre eux se place un héros ; c'est le volontaire de 92.

y attendait qu'un messager lui annonçât la mort de Saint-Lambert. Mais un prodige effrayant vint l'en instruire plus vite. Au moment où l'évêque succombait, Alpaïde, était à une fenêtre de la tour les yeux tournés vers la route. Des gouttes de sang frais parurent sur la pierre de l'embrasure : on les montrait encore il y a cinquante ou soixante ans.

Par sa situation et son ancienneté, le château d'Oupeye est un de ceux qui méritent d'être mentionnés spécialement. Les barons d'Oupeye, au XIII<sup>e</sup> siècle, formaient une des branches de la grande famille de Warfuzée.

**Vivegnis** (1) possédait autrefois une abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux. Ces nonnes y vivaient en sœurs, mais peut-être bien sans observer toutes les pratiques de leurs statuts. L'évêque Erard de la Mark voulant les y rappeler, leur envoya quelques compagnes plus austères (1511). Prévention ou dépit, les sœurs de Vivegnis refusèrent la porte aux protégées de leur père spirituel, mais l'évêque dépêcha quelques soldats de sa garde pour installer de force les béates qu'on laissait dehors.

Un coude du fleuve nous découvre le joli hameau de **Chertal**, qui dépend encore de Herstal, à moins que ce ne soit de Hermalle. Les dictionnaires de géographie se contredisent à ce sujet : un bourgmestre résoudrait la question, mais si la question était décidée, cela ferait de la peine à quelqu'un des géographes et ce sont gens qu'il ne faut pas affliger. Leur métier n'est pas déjà si joyeux.

**Chératte**, en face sur la rive droite, à huit kilomètres de Liège, compte environ 2,600 habitans. Cette commune est divisée en deux parties, le *Vinave*, comprenant le château, la ferme et quelques maisons, la *Basse-Chératte*, composée des maisons sises au bord de l'eau. En été, on aperçoit encore les

---

(1) Dans un prétendu diplôme de Pepin d'Herstal, un faussaire très-ancien mentionne la vigne à laquelle ce village doit son nom : *Vl-vègnis, vieux vignoble*. Voy. CH. GRAND-GAGNAGE, *Mémoire*, p. 54 et 121.

fondemens d'un vieux pont, le *Rouillé* ou *Rovillé-Pont*, qui joignait Chératte à la rive gauche.

Chératte n'eut de seigneur particulier qu'au XVI<sup>e</sup> siècle ; jusqu'à cette époque, il avoit fait partie du domaine propre du duc de Limbourg. Autrichien en vertu de la paix d'Utrecht, il fut, après l'occupation française, incorporé dans le département de l'Ourte.

Ses vignes, dont nous ne voulons pas autrement vanter les produits, seraient les plus septentrionales de l'Europe, si les ceps de Visé ne leur disputaient cette gloire avec une verdure opiniâtre.

La houille se rencontre en grandre abondance dans toute la commune. Au charbonnage de Chératte, on a reconnu trente-cinq couches d'une épaisseur qui varie entre 30 et 70 centimètres. Plusieurs de ces couches sont exploitées depuis plus de quatre siècles.

L'ancien château des ducs de Limbourg était bâti, suivant la tradition locale, sur la colline des *Grands-Sarts*. A ce château venait aboutir une longue galerie souterraine fermée en plusieurs endroits par d'énormes grilles de fer. Elle conduisait à une mine d'argent si riche que celui qui la découvrit s'empessa de la clore d'une barrière solide pour épargner à ses descendans les soucis et les dangers d'une immense fortune. Comme dans toutes les légendes de trésors, celui-ci sera retrouvé un jour par quelqu'un qui ne l'aura pas cherché.

L'ancienne église de Chératte était une construction romane du XI<sup>e</sup> siècle. On l'a démolie en 1838, *parce qu'elle était trop vieille*. La raison semblera faible aux archéologues.

Le ban, district ou échevinage de Chératte, était administré par une haute-cour de justice, composée d'un mayeur, de sept échevins et d'un greffier ; il y avait en outre deux bourgmestres et deux ou trois sergens. La cour supérieure était à Dalhem. Les habitans étaient convoqués chaque année à trois plaids généraux.

Ils jouissaient des privilèges d'une bulle accordée par

l'empereur Charles IV (1349) aux sujets de Jean III, duc de Brabant et de Limbourg. On ne pouvait les attirer en justice hors du pays : archevêque, évêque, duc, comte, baron, personne n'avait le droit de les enlever à leurs juges naturels.

En 1428, ils obtinrent, avec le titre de bourgeois de Liège, exemption de certaines taxes sur les marchés de cette ville. Ce privilège excitait contre eux la jalousie des autres bans du pays de Dalhem. Aussi, quand Liège fut pris par les Bourguignons, Chératte fut saccagé par les gens des communes de son voisinage.

Il peut être instructif, comme exemple du régime intérieur des communes rurales avant 1789, de voir en quoi consistaient, à Chératte, les revenus casuels et droits du seigneur.

Ils avaient pour objet les chapitres suivans : « Son de cloche, aide, subside, relief et hommage, rémission des délits surannés, légitimation, octroi d'eau, de vent, de minéraux souterrains, de places communes, confiscation des biens de rebelles, des coupables de lèse-majesté divine et humaine, et régales semblables, — haute, moyenne et basse juridiction et justice (1), chasse, pêche, amendes et forfaitures civiles et criminelles, confiscation des biens de bâtards (2), des biens trouvés vacans, laguans ou étrangers dont on ne connaissait pas les propriétaires, ruches, visite des chemins, amendes pour les délits qui s'y commettaient, plantation arbitraire d'arbres sur le chemin royal (3) et sur les places communes vagues et vides, érection du signe pati-

---

(1) Le meurtre d'un homme était taxé deux florins d'or ; le blasphème coûtait plus cher.

(2) À l'honneur des mœurs de Chératte, les anciennes archives ne constatent qu'une seule application de ce droit ; mais les archives ne sont pas très-complètes et peut-être n'étaient-elles pas régulièrement tenues.

(3) Il était si bien entretenu que personne, de mémoire d'homme, n'y avait été vu passant en voiture, lorsqu'un évêque de Liège s'y engagea : le prélat n'en aurait jamais été tiré, si les paysans ne se fussent mis à soutenir le carrosse de droite et de gauche.

bulaire, carcan ou pilori, et autres marques de justice et juridiction, ban de justice, installation de bailli, mayeurs, échevins, sergens et autres officiers, nomination à la cure, corvées, banalité du moulin, barque marchande allant de Chératte à Liège, droit de bourgeoisie. »

Ce dernier droit était annuel. Il coûtait originellement au bourgeois : une poule, un dosin d'avoine et un liard de Brabant. On le paya ensuite trente sous et plus tard vingt sous (deux escalins) par ménage. Le 8 octobre 1649, les gens de la commune de Chératte avaient racheté le droit de mortemain ou de meilleur catel, c'est-à-dire le droit qu'avait le seigneur (*voy.* p. 42), à la mort de chaque bourgeois, chef de ménage, de choisir et d'emporter à sa convenance un des meubles du défunt (1).

Devant nous pointe le clocher d'**Hermalle-sous-Argenteau** (2).

Une grande île, pâturage communal souvent couvert de nombreux troupeaux, divise ici la Meuse en deux bras.

Le chroniqueur très-véridique qui nous a donné sur le roi Jupillia un renseignement si précieux nous en fournit un autre de bien grand intérêt pour l'histoire ecclésiastique. Saint-Hubert faisait transporter vers Liège les restes de Saint-Lambert ; la procession étant à Hermalle, « là advint que une nef était périée en Meuse et étaient périss 102 hommes ; et ils avaient été en l'eau toute la nuit. Quand le corps de Saint-Lambert passait près de là, Dieu y montra un beau miracle qui fut fort à priser ; car tous les noyés il ressuscita de mort à vie et sortirent tous de l'eau sains et saufs et là crièrent tous à haute voix *Merci et louange à Dieu*, en disant

(1) JOS. DEJARDIN, *Recherches historiques sur la commune de Chératte*. Liège, 1855.

(2) *Harimala, Harimalla*. La première partie du mot veut dire armée (*v. Herstal*). Le sens de la seconde n'est pas aussi certain. M. Grandgagnage y suppose, mais sous réserve, l'indication de cette idée : lieu d'une occupation temporaire et pour un but particulier.



que Saint-Lambert les avait sauvés à sa prière et leur avait rendu la vie. Nous étions tous damnés, disaient-ils ; courons pour faire notre rédemption par pénitence ; car il a remis nos âmes au corps par vérité et par miracle. » Saint-Hubert fit fonder en ce lieu une église et la dota. Heureux temps, heureuses eaux, heureuse terre, alors qu'on y voyait des prodiges pareils produits par des reliques ! Qui douterait après cela que Saint-Materne, évêque de Tongres, au IV<sup>e</sup> siècle, ait dit à la même heure la messe en trois endroits, à Trêve, à Cologne et à Tongres ? C'était pour la nativité du Christ ; aussi en souvenir du miracle de Saint-Materne dit-on toujours trois messes le jour de Noël.

Hermalle était autrefois une terre franche du marquisat d'Anvers enclavée dans le pays de Liège. Elle a eu pour derniers seigneurs les comtes d'Argenteau.

Renaud V, un d'eux, repose dans l'église (1), dont la tour est de 1624 (les autres parties des bâtimens ont été refaites en 1780).

Le mausolée, plus ancien, est d'un très-beau style. L'inscription suivante ne le vaut pas sous le rapport de l'art, mais il renferme quelques indications curieuses sur une des plus grandes familles historiques des bords de la Meuse.

« Vidit habitque antiquus hic Argentolii et Montis Glonii principatus Reginaldum III, Guillelmum Jacobumque, suos olim Principes bellatores. Ille pridem Leodiensium bellum potenter sustinuit et retudit ; alter belligeranti consanguineo Namurci comiti auxiliarius fuit ; hic vero bello aperto cum Gueldricæ et Julix Duce dimicavit. — Tandem pace Principis præsulis Legiaci interventu compositâ, Reginaldus quintus, Jacobi filius, partâ majorum armis quiete potitus, cum Maria de Treisigni conjuge, hoc tumulo conditur anno Christi MDXXX 8 decembris. Hæc vero anno MDLVI julii 19.

---

(1) Elle est dédiée à Saint-Lambert. On vient de voir que cette dédicace est censée remonter à Saint-Hubert.

« Posteri, nil majorum dignitati detrahi sinite, et eorum animas ardentibus votis superis commendate.

« Ipse lector idem quod vis tibi disce precari. »

On a traduit cet assez pauvre latin en un français indigent, comme suit :

« Cette antique principauté d'Argenteau et de Montglion (1) a vu, a eu ses princes autrefois guerriers Renaud III (2), Guillaume (3), Jacques (4). Le premier anciennement soutint et termina vigoureusement une guerre avec Liège; le second fut l'auxiliaire de son cousin le comte de Namur engagé dans une guerre; le troisième combattit, à guerre ouverte, avec

(1) Montglion. C'est le nom que conserve encore aujourd'hui un rocher à la droite de la Meuse, à une demi-lieue environ d'Argenteau. Guillaume I, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, porte le titre de *prince* de Montglion, et peut-être quelques uns de ses ancêtres l'avaient-ils déjà.

(2) Renaud III, en 1328, avait pris parti pour l'évêque Adolphe de la Marck contre les bourgeois de Liège. Dans une rencontre au *Thier* de Nierbonne, près de Huy, Renaud décida la victoire en faveur du prélat. Vers 1334, il établit à Argenteau un péage sur les bateaux passants : les Liégeois, peu d'années après (1347), vinrent assiéger sa forteresse, obligèrent la garnison à capituler (15 juillet) et démantelèrent la place en deux jours. Pendant le siège, le comte était allé demander des renforts au duc de Limbourg et Brabant, Jean III le victorieux; le duc arriva lui-même, battit les Liégeois à Walève et les força de demander la paix. Renaud ne tarda pas à relever ses murailles. Il était sénéchal du duché de Limbourg.

(3) Guillaume I. Dans un acte du 24 novembre 1417, Guillaume (II) de Béthune, comte de Namur, promet à son parent le prince de Montglion (c'est le seigneur dont il est question ici) de l'indemniser au cas que Montglion ou ses alliés souffriraient quelque perte en l'aidant dans la guerre que lui, comte de Namur, allait faire aux sires d'Havrek, de Seraing, de Pussery et autres.

(4) Jacques I se trouva engagé dans une querelle avec Charles d'Égmond, duc de Gueldre. Jean de Horn, évêque de Liège, parent de l'un et de l'autre, mit fin aux hostilités en engageant les deux princes et leurs auxiliaires à le recevoir pour arbitre.

le duc de Gueldre et de Juliers. — La paix ayant été enfin arrangée par l'intervention du Prince-Évêque de Liège, Renaud V, fils de Jacques, n'eut qu'à jouir de la paix acquise par les armes deses ancêtres. Il a été déposé dans ce tombeau avec Marie de Trazeignies (1), son épouse ; lui, le 8 décembre 1530 ; elle, le 19 juillet 1556.

« Descendants de ces princes, ne laissez rien perdre de la dignité de vos ancêtres (2) et recommandez ardemment leurs âmes aux puissances célestes.

« Et toi qui liras ceci demande pour eux ce que tu souhaites pour toi-même. »

Un fragment de la généalogie des comtes d'Argenteau doit aider à comprendre cette épitaphe.

XIV<sup>e</sup> siècle

Renaud III.

Renaud IV  
mort sans alliance.

Gérard.

Jean I.

XV<sup>e</sup> siècle

Guillaume I.

Jacques I.

XVI<sup>e</sup> siècle

Renaud V  
† 1530.

Jacques II.

Jean II.

(1) Marie de Trazeignies était sœur de Jean, chevalier de la Toison d'or, conseiller, chambellan, général des troupes de l'Empereur Charles Quint. Au XVI<sup>e</sup> siècle, cette famille possédait la charge de *Sénéchal héréditaire de Liège* (VILLENFAGNE. *Mélanges historiques et littéraires*, p. 197).

(2) Jean II prit pour devise *Argenteau plus que jamais*. Ce passage y fait probablement allusion.

En face de Hermalle, est le magnifique **Château d'Argenteau**, dont le savant chanoine Ernst résume ainsi les destinées anciennes (1).

« Argenteau, château, et autrefois place forte, sur un rocher escarpé près de Visé, situé à la rive droite de la Meuse entre Liège et Maestricht, à une distance presque égale de l'un et de l'autre, a donné son nom à une seigneurie considérable, libre, neutre et indépendante, dont les seigneurs, décorés dans la suite du titre de comtes, jouissaient ci-devant des mêmes droits que les comtes immédiats de l'Empire. C'était, dans le principe, une terre immédiatement mouvante de l'Empire; dans des temps postérieurs, ces seigneurs l'ont relevée des ducs de Brabant, comme marquis du Saint-Empire à Anvers. Mais cet hommage ne leur ôta rien de la juridiction qu'ils avaient eue jusqu'alors sur la terre d'Argenteau : ils continuèrent aussi d'entrer en campagne avec leurs vassaux particuliers sous leur propre bannière. Ce ne fut que longtemps après qu'ils perdirent la supériorité territoriale. Elle fut quelque temps une pomme de discorde entre les Évêques-Princes de Liège et les ducs de Brabant; la possession en était du côté des derniers, lorsque la grande révolution a fait disparaître du théâtre du monde tous ces États particuliers dans nos contrées. . . »

« Dans la nuit du XI<sup>e</sup> siècle se perd l'origine de cette maison, — qui, par les femmes, descend des anciens ducs de Limbourg, qui remontaient à Charlemagne, et dont plusieurs descendants ont occupé le trône de l'Empire germanique. Les Houffalize, entés sur les d'Argenteau (au XIII<sup>e</sup> siècle), tiraient leur origine d'une fille de Henri I, duc de Limbourg et de Basse-Lorraine, mariée à Henri de Namur, comte de la Roche. »

L'honnête M. Ernst a tout juste autant d'esprit qu'en doive

---

(1) *Notice historique sur le château et les anciens seigneurs d'Argenteau*, précédant l'ouvrage intitulé *Tableau historique et chronologique des suffragans ou co-évêques de Liège*. In-8°, 1806.

avoir un généalogiste, mais ce qu'il vient de dire est vrai. Il eut pû ajouter que les comtes de Mercy-Argenteau, par le bénéfice d'une adoption faite de l'un d'eux vers 1720, sont alliés à cette famille illustre de la Haute-Lorraine, dont un des membres eut l'honneur de vaincre Rantzau, de se battre contre le grand Condé, et de battre Turenne (à Marienthal, 1645).

Avant de figurer sur de grands champs de bataille, les d'Argenteau ont commencé, comme tant d'autres anciens barons, par guerroyer autour de leur manoir.

Leur nom paraît pour la première fois, du moins autant que l'on sache, en 1071 et s'écrit ou se traduit dans le moyen-âge : Argentel, Argentes, Argenteal, Arkenteil, Erckentel, etc., (en flamand), — *Argentorium*, *Argentolium*.

A une époque que l'on ignore, leur premier château fut placé dans le relief de l'évêché de Liège, devint indépendant vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, releva ensuite des ducs de Limbourg, fut démantelé, — comme on l'a vu, — par les Liégeois, en 1347, rétabli aussitôt, — pris en 1632 par les troupes de Nassau-Orange, repris, en 1634, par les Espagnols, ruiné enfin, en 1674, par les Français sous les ordres du maréchal de Bellefonds. Le château actuel a été bâti à côté de l'ancien emplacement vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une arche double, d'une hardiesse émouvante, sert de jonction entre le vieux roc et l'esplanade de l'habitation moderne. Les jardins et le parc sont pleins de surprises : les points de vue sont délicieux autant que variés, du côté qui regarde Liège. Au-dessus d'une gorge, dans un pli reculé du domaine, une chapelle moderne remplace le vieil hermitage de *Wixhou*, objet de grande dévotion dans le pays (1). Elle fait honneur par la simplicité des lignes au goût de l'architecte M. Umé : l'intérieur est dans le genre très-peu oriental que l'on appelle aujourd'hui byzantin. Du reste, le nom importe peu : le travail est louable. Cela suffit.

---

(1) Une foire très-fréquentée se tient à Wixhou le 8 septembre de chaque année.

Nous ne quitterons pas Argenteau sans rappeler que sa position à peu près indépendante permit aux seigneurs qui l'occupaient d'offrir souvent un asile aux proscrits chassés de Liège. Un seigneur français, d'une célébrité funèbre, Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, vint également s'y abriter en 1331, contre la colère du roi de France Philippe VI. L'exil de Robert fut une des causes de la guerre soulevée alors entre la France et l'Angleterre : il représentait l'esprit féodal d'indiscipline, les Liégeois fugitifs représentaient l'esprit de liberté bourgeoise ; deux choses disparues. Il n'y a plus de noblesse indépendante, plus de citoyens belligérans. Le temps des citoyens est venu.

Dans la jolie vallée de la **Berwinne**, à une lieue et demie d'Argenteau, les ruines de l'ancien château de **Dalhem** et la célébrité de cette ville, jadis florissante, nous attireraient fort ; mais trop de curiosité nuit et fait qu'on n'arrive jamais à point. Nous revenons sur le tillac du bateau à vapeur.

Aux montagnes boisées d'Argenteau qui dominent le hameau de **Bor** et dont la petite église de **Richelle** occupe le sommet (1), succèdent d'importantes carrières de calcaire rendues célèbres par les travaux de MM. Dumont, Davreux, de Konninck, de Ryckhold, etc. Ce calcaire carbonifère offre au voyageur géologue de nombreux fossiles, le cuivre pyriteux primitif, le cuivre carbonaté bleu ou vert aciculaire, l'antracite globuliforme, la Delvauxine, le phtanite, etc.

En face, dans la plaine, s'élève le clocher de **Haccourt** derrière lequel la crête ébréchée d'une montagne nous indique les derniers vestiges du camp qu'y établit Louis XIV, lorsqu'il fit le siège de Maestricht en 1675.

La Meuse s'est élargie et ses eaux calmes semblent quitter à regret ce site pittoresque. Cependant à l'horison se présente un amphithéâtre de maisons et d'églises d'où se détache une tour originale.

---

(1) Richelle s'appelait *Rikella* en latin. Voy. CH. GRANDCAGNAGE, *Mémoire*, p. 62 et 135.

C'est **Visé** que nous atteignons et par une évolution rapide sur la belle nappe d'eau qui s'étend devant nous, le bateau aborde au *faubourg de Souvré*.

**Visé** (*Veosatus* ou *Veosatum* dans l'acte de partage de 870, *Visatum*, *Vesatum*, *Vielsatum*, *Wiosatum*, *Wisatum*, *Vege-satum*, etc. ; — *Guisez* — en ancien wallon *Viseit* ; en flamand *Weset* ou *Wezet*).

« Visé est une toute petite ville située sur la rive droite de la Meuse, à trois lieues et un quart en aval de Liège, à trois et un quart en amont de Maestricht. En y arrivant par eau, il se présente dans son plus grand développement et son aspect est assez pittoresque. — Il est assis sur le confin nord-est du pays wallon. Le wallon est l'idiôme de ses habitants.

« En 1789, Visé était enceint de murs et de fossés ; ses portes, au nombre de quatre, étaient flanquées de tours rondes. Les rues étaient étroites, courtes et les maisons petites et peu élégantes. Il ne s'y trouvait d'autre monument que l'Hôtel-de-Ville, édifice peu vaste, (construit en 1574) et dont l'architecture modeste attestait une fois de plus l'esprit d'ordre et de parcimonie de nos ancêtres dans les dépenses publiques.

« On y comptait un assez grand nombre d'établissements religieux : une église collégiale et paroissiale, avec un chapitre de vingt chanoines et six prêtres bénéficiers ; un collège d'oratoriens ; deux couvents d'hommes, des carmes déchaussés et des récollets ; un couvent de femmes, des sépulcrines.

« Visé était une des vingt-quatre bonnes villes du pays de Liège.

« Il était gouverné et administré par un *magistrat* composé de deux bourguemaitres et six conseillers. Les six conseillers et l'un des bouguemaitres étaient élus par les bourgeois, tous les ans. Après de longs efforts, le prince était parvenu à s'attribuer la nomination du second bourguemaitre. » (1)

---

(1) F. HENAUX. *Histoire de la bonne ville de Visé*, dans le tome I du *Bulletin archéologique liégeois* (1853), p. 349-400.

Il n'y avait que 90 bourgeois en possession des droits politiques. Lorsque les Visétois voulaient offrir à un étranger le témoignage d'une haute estime, ils lui accordaient les droits de bourgeoisie honoraire.

Nul au monde n'ignore que la ville de Visé fut bâtie, une multitude de siècles avant l'ère chrétienne, par un roi hesbignon nommé Cédros. Thèbes a bien son Cadmus, Argos son Inachus.

Les Romains ont oublié de nous dire combien de mois ils avaient mis à conquérir la ville fameuse de Cédros.

Les Francs arrivèrent dans ces parages on ne sait trop combien d'années après; du moins, il est certain qu'en 330 après Jésus-Christ, il y en avait de cantonnés quelque part aux environs.

En 663, Saint-Lambert vint pour convertir les Visétois, qui, malgré les cris de leurs idoles, se firent baptiser. Les idoles furieuses se détruisirent elles-mêmes.

En 742, le paladin Ogier, que les romans du moyen-âge appelle le Danois, mais qui fut ardennais, — si toutefois il a jamais vécu, — posa des planches sur des piles de pierre en face de Visé ou ailleurs. C'est l'ancien pont de Visé.

Vers l'an 780, Berthe, qui fut sœur de Charlemagne, à moins qu'elle n'ait été sa mère, éleva une église en l'honneur de Saint-Martin.

En 870, Visé forma la limite extrême du royaume de Charles-le-Chauve sur la rive droite de la Meuse.

Des pièces d'argent de 876 portent, d'un côté, le monogramme de l'empereur Charles-le-Chauve et à l'entour le nom de *Louis roi*; de l'autre, une croix entourée des mots *In vico Visato*.

En 983, Visé était resté bourg royal. Il fut donné alors par l'empereur Othon, à l'église de Liège, pour être tenu en fief

---

Le tome IV des *Délices du pays de Liège* renferme une description de cette même ville.



de l'empire. En 1070, cette donation fut confirmée par un diplôme d'Henri IV (1).

En 1310, le Chapitre de Saint-Lambert de Liège céda Visé à l'évêque en échange d'Amay (*voy. p. 124*).

Vers 1330, Visé s'entoure de murs. A partir de là, c'est une ville.

Son régime était celui d'une république municipale, sauf les droits du prince. La Constitution ne fut écrite qu'en 1429 et ne subit aucun changement considérable depuis cette année jusqu'à la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, non sans qu'il y eût cependant des luttes intestines assez vives. Le peuple y était classé en trois métiers : les cultivateurs (*cherwirs*), les bateliers (*naiveurs*) et les vigneron (!) Les citoyens, formés en garde urbaine, avaient le privilège de veiller eux-mêmes sur leur ville.

En 1685, Visé reçut de l'évêque absolutiste Maximilien-Henri un règlement qui supprimait de précieuses et anciennes garanties. C'était une récompense singulière des services rendus par les Visétois, qui, dans un temps où les partisans du prince avaient le dessous, leur avait libéralement ouvert un refuge.

Avec le temps, les Visétois reconquirent une partie de leurs franchises. Une nouvelle Constitution, passablement libérale, leur fut octroyée en 1769 et subsista autant que les princes-évêques eux-mêmes.

L'historien qui fait presque seul les frais de cette esquisse politique, M. F. Henaux, nous fournirait également un mémorial étendu pour les époques principales de l'histoire de Visé. Nous ne lui emprunterons qu'un petit nombre de faits.

---

(1) Pour les possessions de l'église de Liège au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle, on trouvera profit à consulter le travail de M. Ch. Grandgagnage sur un diplôme impérial de l'année 1135, travail qui forme supplément au Mémoire du même auteur sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale.

En 1106, Henri V poursuivait son père Henri IV. Les Liégeois tenaient pour le vicillard ; ils arrêterent, près de Visé, les troupes du parricide et les contraignirent à la retraite ; mais le pont fut détruit.

En 1347, les Liégeois rasèrent le château d'Argenteau pour affranchir la Meuse aux approches de Visé.

En 1375, l'évêque Jean d'Arckel arrivait avec des bandes allemandes pour soumettre le pays à sa crosse. Visé fut la première place qu'il essaya de prendre. Les bourgeois résistèrent ; une jeune fille de la ville s'empara de la bannière que les soldats du prince arboraient déjà sur le rempart. Après une lutte de trois heures, les assaillans furent forcés à la retraite.

En 1379, afin que les Liégeois pussent donner, de la rive gauche, une prompt assistance à Visé, on jeta sur la Meuse un pont de bois, à la place où avait existé le vieux pont.

En 1396, Jean-sans-Pitié, évêque de Liège, en guerre avec ses sujets, envoya des troupes contre Visé. La pauvre petite ville, surprise dans son sommeil (il y avait eu armistice) fut pillée et mise à sac.

Les mêmes scènes se renouvelèrent lorsque Charles-le-Téméraire prit Liège ; Visé fut puni comme complice.

En 1675, Louis XIV vint établir son quartier-général dans cette ville pour diriger de là le blocus de Maestricht. Après la chute de la place ennemie, il rasa les fortifications neutres de Visé.

Avant d'être par force une ville ouverte, celle-ci avait l'humeur belliqueuse, et, ni plus ni moins qu'un grand État militaire, possédait ses troupes d'attaque, ses troupes de défense. Les premières se composaient d'une *compagnie d'arbalétriers* sous le patronage de Saint-Georges ; les secondes d'une *compagnie d'arquebusiers*, avec Saint-Martin pour héros, guide et protecteur. Les deux saints vivent en frères dans le ciel ; mais les deux compagnies, perpétuées jusqu'à nos jours, se sont prises, au dire de la renommée, d'une

émulation jalouse qui les rend quelquefois terribles l'une à l'autre.

Toutefois cette rivalité n'est pas sans profit pour la ville, car elle éclate surtout dans les réjouissances que chaque année ces compagnies donnent à l'envi l'une de l'autre pour fêter leurs patrons.

Promenade triomphale du Saint, concours d'arbalète ou d'arquebuse, banquet, *krâminions* (rondes) aux flambeaux, le soir par la ville, autour de brillants *fouvas* (feus de joie), rien ne manque à ces fêtes dont l'originalité attire alors à Visé une foule de visiteurs qu'affriandent aussi quelque peu ses *fritures d'oies* renommées.

L'*Hôtel-de-Ville*, mentionné déjà plus haut (p. 293) n'est pas aussi étrange que ces rivalités d'un autre âge, mais il n'est pas moins curieux. C'est une construction noble et sérieuse; et si, ne pouvant être César, nous avons au moins la bonne fortune de devenir conseiller municipal en quelque endroit, ce serait peut-être à Visé que nous souhaiterions d'avoir une chaise curule: il y a si peu d'édifices publics ici-bas qui aient le sens commun! Celui-ci, du moins, est de bon goût. Son carillon est même un agrément qui tempère, par sa musique, la gravité d'une délibération bourgeoise.

Les élèves de l'*École moyenne* de Visé sont logés dans le couvent des Sépulcrines: heureuse jeunesse, si elle était d'âge à connaître son bonheur! Car est-il un sort plus doux que d'habiter dans une maison de nonnes? Il est vrai qu'il n'y a plus là de nonnes.

L'*église primaire* est dédiée à Saint-Martin. On a vu qu'elle avait été fondée au temps de Charlemagne, par une princesse nommée Berthe. *Saint-Hadelin* repose sous ce toit en une châsse souvent visitée des dévôts.

Visé possède une importante *fabrique de sucre de betteraves* (1).

Tout près de cette fabrique établie dans l'ancien couvent

---

(1) A M. J. Carlier.

des Récollets entre la ville et le *Quartier de Devant-le-Pont*, les basses eaux mettent parfois à découvert quelques vieux pilotis de l'ancien pont (v. p. 294), en face de la porte urbaine qui prend ouverture sur la Meuse.

A la porte Est de Visé est un pèlerinage célèbre dans le pays. Nulle statue n'est du reste plus digne d'une légende que l'image vénérable placée dans la chapelle de *Lorette* (1). Les Visétois ont vu, à propos de cette image, une belle aventure. La Vierge de Lorette était noire de visage, et cela depuis une infinité d'ans ; M. le curé, en 1837, ordonna de lui peindre la face couleur de chair. Les fabriciens dévorèrent durant quatre bonnes années la douleur que leur causait cette innovation ; mais le 24 mars 1841, ils éclatèrent et renoncèrent la Vierge. Le lendemain un vicaire la leur enlève et la repeint en son particulier suivant le goût du curé. Cette action hardie, au lieu de vaincre les fabriciens, leur cause une irritation profonde ; le pouvoir civil, représenté par un brigadier de gendarmerie et un échevin, prend fait et cause pour eux, empoigne M. le vicaire, vous le conduit en prison, du chef de détournement et séquestration de la Sainte-Vierge. L'évêque excommunie les galons et l'écharpe, qui, pour surcroît, sont trainés en Cour d'Assises à Liège. Mais le jury les absout et la Vierge restée blanche est enfin réinstallée.

Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les Templiers possédaient dans le voisinage de Lorette une commanderie, dont le manoir, après la suppression de ces moines soldats, devint la propriété de leurs heureux rivaux, les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L'édifice est toujours debout. Il n'est connu dans le pays que sous le nom de *Temple de Visé*.

Un peu au-delà est le village de *Berneau*, sur la *Berwinne*, où des mines de plomb furent exploitées par les Romains, si la tradition dit vrai.

Plus loin, sur les communes de *Bombaye* et de *Fouron-le-*

---

(1) A cet endroit se tient le 13 août une foire fréquentée.

**Comte** (1), s'étend une belle plaine où fut livrée, en 562, une bataille sanglante. Sigebert et ses Francs Austraséens y firent une capilotade de Huns. D'autres querelles de peuples ont été vidées au même endroit comme en un vaste champ clos ; c'est ce que nous attestent de nombreuses traditions locales, mais en brouillant si bien les souvenirs qu'elles ne peuvent guère suppléer au silence des historiens. Les cendres de ces braves défunts sont depuis longtemps mêlées à la terre : ne les troublons pas et regagnons la Meuse dont nous sommes momentanément éloigné.

Le fleuve, divisé par plusieurs îles, cache sous ses eaux de nombreux récifs ; d'importants travaux ont été faits pour améliorer son cours.

**Basse-Hermalle**, dépendance de Hermalle-sous-Argenteau, **Devant-le-Pont**, sur la rive gauche, et **Visé** ont disparu de devant nos yeux, qui les regrettent. Nous atteignons la dernière commune de la province de Liège, **Lixhe**, qui comprend : 1<sup>o</sup> Lixhe, 2<sup>o</sup> Loen, 3<sup>o</sup> Nivelles (Nivella ; — en flamand Nyvels, Niel).

On ne découvre plus que difficilement au bord de la Meuse les ruines d'une ancienne église de **Nivelles**, que Saint-Hubert avait construite en l'honneur de Saint-Lambert, à un endroit où la chässe du martyr stationna, lors de la translation de ce pieux fardeau, vers 711.

Tout le monde connaît le *chien de Jean de Nivelles*, qui se sauve quand on l'appelle ; mais ce n'était pas un quadrupède du hameau que nous venons de mentionner. Bipède et baptisé, fils de Jean II de Montmorency et de la demoiselle de Nivelles en Brabant, ce *chien* fut un sujet désobéissant qui préféra les drapeaux de Charles-le-Téméraire à ceux de Louis XI. Son

(1) Cette commune vient de perdre tout récemment, au mois d'avril 1858, un de ses habitants les plus notables, *M. Henri Del Vaux*, l'auteur du *Dictionnaire géographique de la province de Liège*.

père l'envoya sommer de revenir près du sire roi. Jean de Nivelles ne voulut rien entendre à cette réquisition.

En face de **Lixhe**, poste de la douane belge, la rive droite de la **Meuse** nous montre **Navagne**, et, derrière Navagne, **Mouland**, autre poste de douaniers belges.

Sur l'espace de promontoire que forme le plateau de Navagne, eut lieu, en 870, une entrevue célèbre de Louis-le-Germanique, roi de Saxe, et de Charles-le-Chauve, roi de France, pour terminer les contestations survenues entre eux relativement au partage de la Lotharingie ; du moins, cette désignation se fonde sur les termes de l'acte authentique rédigé dans la conférence des deux souverains. Ils disent s'être rencontrés « à une égale distance d'Herstal et de Meerssen, en un lieu qui s'avancait un peu sur la Meuse. » (1)

De bien grands intérêts furent alors discutés et toute la pompe barbare se déploya sur ce coin de terre. Huit années plus tard, les fils des princes qui s'étaient réunis à Navagne confirmèrent l'accord souscrit par leurs prédécesseurs et signèrent, à la maison royale de Fouron-le-Comte, un office définitif (2).

Les soldats espagnols requis pour assassiner le bourgmestre Laruelle (*voy.* p. 131) venaient les uns de Daclhem, les autres du fort que les Espagnols avaient bâti à Navagne et qui leur servait à rançonner les bateliers de la Meuse. Ce repaire était un sujet de chagrin pour les États de Liège qui réclamèrent souvent sa suppression. En 1674, les Français eurent l'honneur d'en chasser les Hollandais, ses propriétaires après les Espagnols, mais ils s'y installèrent. Pour un voisin les uns valaient les autres. En 1701, on trouve encore là un commandant français, le marquis d'Avrolles. On ne sait s'il en sortit avec tambours et trompettes, mais

---

(1) Meerssen est un village situé à la droite de Maestricht sur une petite rivière nommée Geule, affluent de la Meuse.

(2) Voir le *National (belge)* des 12 mars, 2 juillet et 19 décembre 1857 (articles signés des initiales L. C. M.).

après cette année 1701, il n'est plus question ni de garnisaires étrangers ni de remparts à Navagne. Seulement sous les plis d'un suaire de gazon, l'œil reconnaît facilement les lignes d'un cadavre de forteresse. *Sit illi terra levis.*

Le nom de la seigneurie de Mouland se rencontre déjà en 1063.

Le roi d'Espagne l'avait reçue dans son partage en 1661. Il la perdit ensuite. La cour de Madrid ne s'en souvient guère : elle regrette davantage ses colonies d'Amérique. Qui sait pourtant si elle ne les aurait pas gardées en ne se laissant pas prendre Mouland ? Dans la chute d'une grande fortune, les petites pierres enlevées, sans qu'on y fasse attention, sont les premières causes de ruine. *Principiis obsta.*

A Navagne se jette dans la Meuse la **Berwinne** qui, venant d'Aubel et de Clermont, a traversé Mortroux, Dalhem, Bombaye, Berneau et Mouland.

Peu au-dessous de cette embouchure est, sur cette rive, la limite des deux pays.

**Eysden**, (1) que nous atteignons bientôt, est la première commune hollandaise. Son poste de douane nous y retient longtemps, suivant les us et coutumes de cette institution.

Presqu'en face d'Eysden, on rencontre sur la rive gauche, **La Naye**, village qui appartient encore à la Belgique, mais non pas à la province de Liège ; il dépend de celle de Limbourg. Plus loin est **Caster**, dont le beau château (2) domine la vallée et voit la Meuse et le Canal suivre leur ligne côte à côte à ses pieds.

Dans les jardins de Caster se trouvent les grandes entrées des **Cryptes de Saint-Pierre**.

Un de ces souterrains traverse complètement la montagne

(1) Eysden, dans des documens de 1213 et de 1221, est nommé *Haspere*, *Aspre*, *Asple*. La dernière forme s'est propagée jusque vers les temps modernes.

(2) A. M. J. Nagelmackers.

et va rejoindre le Jaer qui court vers la Meuse pour l'atteindre à Maestricht.

De Haccourt à Maestricht, de grandes excavations découpent cette montagne de sable et de silex, but fréquent, comme les carrières de Visé, des explorations du géologue.

A quelques pas de Caster, une maison que décore un *Coq Rouge* passablement fantastique, est le lieu de rencontre des deux frontières qui la coupent en moitiés égales. Ici, par conséquent, pourrait finir notre voyage, comme s'achevait, il y a deux siècles, la carrière de bien des poètes, dans un cabaret illustre. Mais il sera plus noble, en avançant quelque peu, de saluer les canons du *Fort Saint-Pierre* et la *Tour de César*. Au-delà, se détachent à l'horizon les nombreux clochers de **Maestricht**.

C'est positivement à ce point que nous cesserons d'écrire et de décrire.

Que dirait le roi des Pays-Bas si nous allions annexer aux dépendances de la *Meuse belge* sa ville de Maestricht ? Il faut respecter les accords conclus entre deux nations, non sans peine, et ne pas fournir le moindre prétexte à des querelles dont le souvenir s'efface. Imprudent, celui qui, par quelques pages, s'exposerait à rebrouiller la Hollande et la Belgique ! Elles ont mieux à faire que de se combattre et doivent lutter uniquement pour savoir désormais laquelle sera la plus riche, ou mieux encore, laquelle sera la plus libre, la plus constante à se maintenir en honneur et en vertu.

Le conseil, sans doute, n'a rien qui puisse offenser une personne quelconque, — non plus qu'aucun endroit de notre livre ; mais avec un de nos devanciers nous dirons néanmoins, très-prudemment et comme derniers mots :

« Si malgré l'impartialité et la pureté de nos intentions, quelqu'un se trouvait lésé, soit par quelque omission, soit par l'exposition de quelques faits qu'il se croirait en droit de contester, nous promettons ici de nous rétracter hautement et même d'exposer, s'il le faut, aux yeux du public les pièces



authentiques qu'on voudra bien nous communiquer, notre intention n'étant pas de porter atteinte aux droits de qui que ce soit, mais plutôt d'en augmenter l'authenticité autant qu'il est en nous. »

FIN

## ADDITIONS ET CORRECTIONS



P. X, ligne 17, au lieu de 1843, lisez 1853.

P. XII, ajoutez à la liste bibliographique :

*Les Ardennes*, tournée pittoresque, artistique et historique, paysages, traditions, chroniques et légendes, texte par VICTOR JOLY, dessins par *Kuytenbrouwer* (2 volumes grand in-folio, Bruxelles, 1856, J. Vanbuggenhoudt, éditeur).

P. 26, ligne 12, au lieu de *numuroise* lisez *namuroise*.

P. 43, après l'article de *Bouvigne*, ajoutez :

« On vient de faire à Bouvigne une découverte qui aura son importance au point de vue de l'archéologie et de l'histoire.

« M. Amand, maître de forges, possède près de son habitation un bosquet sur le plateau qui domine la ville et où s'élevait autrefois le château-fort. Au sommet du rocher se trouve un puits d'un diamètre de 13 pieds, creusé dans le roc vif et qu'on suppose atteindre le niveau de la Meuse. Il était comblé. Des fouilles y ont été commencées, il y a

une quinzaine d'années, sans amener de résultat. On vient de les reprendre, et, à 185 pieds de profondeur, on a découvert une quantité assez considérable d'armes anciennes et d'instrumens de guerre, entr'autres : une couleuvrine et deux canons. deux canons de fusils de rempart, une hache d'armes à pic recourbé et marteau, etc. Tous ces objets parfaitement conservés sont en fer battu d'excellente qualité. Sous ces armes et au milieu de projectiles en fer et en pierre, on a trouvé une quantité assez considérable d'ossemens humains et d'animaux en bon état de conservation. »  
(*Union de Dinant*, mars 1858).

P. 52, ligne 23, au lieu de *pagus Laumensis Fraxinus*, lisez *pagus Laumensis, Fraxinus*.

P. 56. Note à joindre au texte.

« *L'Union dinantaise* donne des nouvelles du chemin de fer de Namur à Givet. — L'ingénieur de la province a reçu des instructions du ministère afin d'examiner certains points des travaux qui pourraient offrir des difficultés. Les études sont déjà commencées. Les travaux doivent s'exécuter dans un délai assez court de Namur à Dinant.

« La ligne de Dinant à Givet devra être achevée en même temps que la ligne française aboutissant à la frontière belge. »  
(*Les journaux*, février 1858).

P. 69. Pour l'histoire du siège de Namur, consultez dans le *Journal de Bruxelles* (2<sup>e</sup> quinzaine d'avril 1858) les articles consacrés aux opérations militaires de Louis XIV en Belgique, et surtout J. BORGNET, *Annales de la Société Archéologique de Namur*, T. V, 2<sup>e</sup> livraison (1857).

P. 70. L'engagement glorieux des troupes de Grouchy contre les Prussiens est raconté dans le livre si exact du colonel Charras sur la *Campagne de 1815* (Bruxelles 1857). La relation de cet épisode est au chapitre XVII.

P. 72. Complétez l'article relatif à Saint-Aubin par la *Notice sur la cathédrale de Namur*, publiée in-8<sup>o</sup> avec figures; Namur, 1831.

P. 76, ajoutez en note :

Le 19 mai 1858, le service des voyageurs de Namur à Ciney a commencé sur le chemin de fer du Luxembourg.

P. 83. Note à joindre au texte.

« Il a été plusieurs fois question d'un pont à construire sur la Meuse pour relier Namèche et Samson. On annonce que ce projet est à la veille de se réaliser. Cet ouvrage d'art sera exécuté par une société au moyen d'une concession de péages. Ce serait là un immense bienfait pour cette contrée, et spécialement pour les diverses industries de la vallée de Samson. » (*Les journaux*, février 1858).

P. 94, ligne 20, au lieu de *au temps de*, lisez *avant*.

P. 108, ligne 1, après *la Sarthe*, ajoutez : (lieu de pèlerinage célèbre où se tient chaque année, le premier mercredi de mai, une foire très-fréquentée).

P. 109, ligne 10, au lieu de *les Huttois*, lisez *les Hutois*.

P. 112, ligne 7, id. id.

Id. ligne 18, au lieu de *Hamalle*, lisez *Hamal*.

P. 113. Nous regrettons d'avoir connu trop tard une notice insérée dans les *Annales de l'Académie archéologique de Belgique*, (1847) : *Essai sur l'église Notre-Dame de Huy*, par P.-H. JENICOT. On vient de publier un livre intitulé : *Eglise Notre-Dame, à Huy*, représentée en plans, élévations, coupes et détails géométraux d'après les plans de restauration approuvés par la Commission royale des Monuments, par VIERSET-GODIN, architecte ; ouvrage accompagné d'un texte historique et descriptif par EDOUARD LAVALLEYE, professeur d'histoire, etc., in-folio, 1854.

P. 119, lignes 13 et 20, au lieu de *Renkin de Sualème*, lisez *Renkin Sualème*.

P. 126, en note, au lieu de *Baron de Warzée*, lisez *Baron de Potesta d'Engimont*.

P. 130, ligne 1, supprimez *de* qui commence la ligne.

P. 132, ligne 13, au lieu de 1671, lisez 1771.

Id. ligne 23, au lieu de *Ramiouille*, lisez *Ramioul*.

Id. ligne 36, au lieu de *de Henricourt*, lisez *de Hemricourt*.

P. 135, ligne 1, supprimez *même*.

P. 136, ajoutez :

Les rochers de *Chokier* offrent un riche sujet d'études aux explorateurs géologues. L'Université de Liège possède de nombreux fossiles que le savant professeur *Schmerling* a extraits d'une de leurs excavations. Au bas du village, sur le bord de la Meuse, un monument a été élevé à la mémoire de M. Guillery. Cet Ingénieur, chargé de la direction du régime de ce fleuve en 1840, fit exécuter de nombreux travaux pour en améliorer le cours (voy. p. 7).

P. 136, en note, au lieu de *Baronne de Thiriard*, lisez *de Thiriart*.

P. 143, ligne 2, au lieu de *Wælbruck*, lisez *Velbruck*.

P. 157, ligne 16, après *En 1224*, ajoutez *ou 1235*.

Id. ligne 26, au lieu de *da*, lisez *de*.

P. 159, ligne 30, intercaler :

à laquelle vient se réunir un bras de l'Ourte qui, se bifurquant à Grivegnée, ceint de l'autre une partie de la ville de Liège (voy. p. 258 et 265).

P. 161, ligne 1, au lieu de *qu'elle*, lisez *quelle*.

Id. ligne 21, au lieu de *Leuckins*, lisez *Leuckius*.

Id. ligne 24, au lieu de *Leodicus*, il serait préférable de mettre *le nom germanique*.

P. 162, ligne 3, au lieu de *odinairement*, lisez *ordinairement*.

Id. ligne 16, au lieu de *qu'elle*, lisez *quelle*.

P. 178, ligne 25, au lieu de *chartes*, lisez *privileges*.

P. 180, ligne 18, au lieu de *pouissière*, lisez *poussière*.

P. 181. Ajoutez à la mention des *Guillemins* :

Les Guillemins étaient les religieux de l'ordre de Saint-Guillaume, duc d'Aquitaine ; ils avaient un petit couvent à l'endroit où se trouve aujourd'hui la station. Leur établissement en ce lieu datait de 1287 ; ils y avaient reçu le domaine et les bâtimens assignés en 1250 par un grand chantre de Saint-Lambert à la demeure de huit prêtres infirmes. Les moines valides obtinrent le refuge que l'on ôtait aux prêtres impotens du clergé régulier.

P. 186, ajoutez à la note 1 :

On annonce la mise en vente d'un ouvrage important pour l'histoire de l'art et qui, publié plus tôt, eût sans doute permis de donner plus de précision à notre travail : *Les Monuments du moyen-âge à Liège*, reconstruits, agrandis ou restaurés par J.-C. DELSAUX, architecte, gravés et publiés par J. COUNE.

P. 187, ligne 5, au lieu de *dev'sent*, lisez *devises*.

P. 190, ajoutez à la note 1 : Il existe une *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu*, par BERTHOLET, (Liège, 1746, 1781 et 1846, un vol. in-4°, orné de 17 gravures). — Le même ouvrage a été traduit en allemand, (1846).

P. 191, ligne 19, au lieu de *une*, lisez *un*.

P. 192, ligne 22, ajoutez :

Depuis le 2 novembre 1857, M. le Lieutenant-Colonel Neuens a reçu cette direction en remplacement de M. Delobel rentré dans le service actif avec le grade de Colonel.

P. 196, ligne 20, au lieu de *louis*, lisez *Louis*.

P. 197, ligne 31, ajoutez :

Des travaux ont été entrepris récemment pour donner à cette église un nouveau portail ; les fouilles ont mis à nu des fragmens d'une vaste composition en pierre qui représentait, autant qu'on en puisse juger à cette heure, la Résurrection du Christ.

P. 198. Depuis l'impression de l'article des *Archives*, une ordonnance royale a nommé, en remplacement de M. Polain, M. Schoonbroodt.

P. 199, ligne 12, au lieu de *Ou*, lisez *On*.

A la même page, la note sur le *Musée archéologique* eût été plus complète si nous avions eu connaissance en temps utile de la brochure publiée par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette, sous ce titre : *Appel aux amis des Arts et des Sciences* (Janvier, 1858).

P. 208, ligne 2, en note, au lieu de *Van Der Steen de Jehay*, lisez *Van den Steen de Jehay*.

P. 216, ligne 17, après *les Quatre Évangélistes*, ajoutez *qui*.

P. 236. Ajoutez à l'article du Théâtre :

Liège peut enregistrer dans ses archives littéraires qu'en cette présente année 1858, une soirée de la campagne théâtrale a été défrayée uniquement par des pièces d'auteurs liégeois, savoir :

1° **LI GALANT DE L'SIÈRVANTE**, comédie à deux actes, par M. ANDRÉ DELCHEF, pièce couronnée au concours dramatique de 1857, de la Société Liégeoise de littérature wallonne (éditée par F. Renard, 1858, in-8°).

2° **LE PÈRE LAJOIE**, opéra-comique en un acte, paroles de M. JOSEPH DEMOULIN, musique de M. CONRADY.

3° **LE FOU DU ROI**, opéra-comique en un acte, paroles de M. STAPPERS, musique de M. VERDYEN. (Grand in-18, F. Renard, 1858).

Trois réussites. On a également représenté avec succès cette même année un joli vaudeville wallon de M. Joseph Demoulin, sous ce titre, *D'ji vou, d'jinn' pou*.

P. 238. A propos du *Musée*, ajoutez en note qu'il est ouvert au public tous les dimanches de 10 à 2 heures.

P. 242, ligne 10, au lieu de *Ils n'ont point*, lisez *Ils n'ont pas*.

P. 256, ligne 23, au lieu de *paissait*, lisez *passait*.

P. 272, ligne 29, au lieu de *Jobü*, lisez *Jobii*.

Id. Ajoutez à la note : Des documens anciens présentent diverses formes (*Curvus Mosæ, Curva Mosa*, etc.), qui conduisent à préférer la première étymologie.

P. 275, note 1, au lieu de *barrière*, lisez *balustrade*.

P. 277, ligne 16, comme variante orthographique, à la suite de *Faye-en-Bois*, il faut ajouter *Fayen-Bois*. Cette seconde leçon est meilleure que la première.

P. 277, ligne 18, après *Belle-Aire*, ajoutez : *ou Bellaire*. C'est l'orthographe adoptée dans l'utile et exact recueil intitulé *Nomenclature alphabétique des villes, bourgs, villages, hameaux et maisons isolées de la province de Liège*, par J.-L. DESPA, chef de division au Gouvernement provincial ; Liège, 1835, in-8°.

P. 284, ligne 12, au lieu de *grandre*, lisez *grande*.

- P. 290, au bas, il est parlé du chanoine Ernst avec une sorte de gâité qui ne doit pas porter atteinte au respect dont les travaux de cet estimable érudit sont vraiment dignes par leur solidité.
- P. 291, ligne 13, la forme *Argentés* ne mérite pas de figurer à côté des autres : elle ne résulte probablement que de quelque mauvaise lecture de manuscrit.





# INDEX ALPHABÉTIQUE



	Pages		
<b>▲</b>			
Agimont ou Aigemont . . . . .	13	Basse-Enhève . . . . .	56
Ahin . . . . .	98	Basse-Hermalle . . . . .	299
— (Château d') . . . . .	106	Bayard (Roche ou Pas à). . . . .	21
Aigemont ou Agimont. . . . .	13	Beaufort . . . . .	98
Aigremont . . . . .	133	Beez . . . . .	77
Amay . . . . .	123	Belgrade . . . . .	57
Ampsin . . . . .	122, 123	Bellaire . . . . .	277, 309
Andenelle . . . . .	98	Ben . . . . .	98
<b>Andenne</b> . . . . .	86, 87	Berneau . . . . .	298
Angleur . . . . .	158	Berwinne (la). . . . .	292, 298, 301
Anhée . . . . .	48	Biche (Trou de la). . . . .	82
Annevoie . . . . .	50	Bocq (le). . . . .	49
Anserenne . . . . .	18	Bois-l'Évêque . . . . .	156
Antheit. . . . .	122	Bombaye. . . . .	298
Argenteau . . . . .	290, 310	Bor . . . . .	292
Awirs . . . . .	133	Bouvigne . . . . .	40, 304
<b>B</b>			
Bas-Oha . . . . .	100	Boverie . . . . .	159
		Bressoux. . . . .	272
		Brogne ou Saint-Gérard. . . . .	53
		Brumagne . . . . .	78
		Burnot . . . . .	51
		Burnot ou Burnooz (le) . . . . .	53

**C**

Canal de Maestricht	272, 301
— du Luxembourg	159
Caster	301
César (Tour de)	302
Chartreuse (la)	268, 272
Chaveau (Caverne de)	51
Chaves ou Corneilles (Roche aux)	50
Chénée	159
Chératte	283
Chertal	283
Chokier	136, 307
Ciney	49, 306
Clabeau (Trou)	45
Clermont	129
Coq-Rouge	302
Corneilles ou Chaves (Roche aux)	50
Cornillon (Mont)	266, 272
Coronmeuse	272, 309
Corphalie	120
Crève-cœur	39

**D**

<b>Dalhem</b>	292
Dave	54
Devant-le-Pont	298, 299
Diable (Mamelon du)	14
<b>Dinant</b>	24
Citadelle (la)	33
Faubourg de Leffe	39
Monfat (Grotte de)	35
Notre-Dame	34
Pont (le)	33
Dommartin	131
Droixhe (Prés de)	272

**E**

Église (Trou de la grande)	51
Engihoul	132
Engis	130

Erpent	78
Eysden	301

**F**

Fallais	101, 104
Fayen-Bois	277, 309
Fétine	159, 307
Flawinne	57
Flémalle-Grande	136
— Haute	136
Flône	125
Floreffe	75
Fooz	54
Forseille	97
Fouron-le-Comte	298, 300
Fragnée	159
Frène (Rocher de)	51
— (Trieu de)	51, 52
Freyr	16
— (Grotte de)	17

**G**

Géronsart	55
Gives	98
<b>Givet</b>	11
Godinne	51
Grande-Eau ou l'Herme- ton	13
Grands-Malades	76
Grivcgnée	159
Gué de César ou des Romains	124

**H**

Haccourt	292
Hainiau	80
Han (Trou de)	19
Hastière	13
— Lavaux	14
— Par-delà	14
Haye-Monct	91
Heer	13

Hermalle-sous-Argenteau	286
Hermalle-sous-Huy . . .	126
Hermeton . . . . .	13
Hermeton (l') ou Grande- Eau . . . . .	13
Herstal . . . . .	279
Herve . . . . .	277
Houx . . . . .	48
Hoyoux (le) . . . . .	107
Hun . . . . .	50
<b>Huy</b> . . . . .	107
Bassin (le) . . . . .	117
Citadelle (la) . . . . .	117
Croisiers (Couvent des)	115
Eglise Notre-Dame	113, 306
— Saint-Pierre . . .	115
Fontaine St <sup>e</sup> -Catherine	108
Neuf-Moustier . . .	115, 116
Pont (le) . . . . .	117
Portail (le) de la Vierge	114
Sarthe (la) . . . . .	108, 306

**J**

Jambes . . . . .	56
Jaspe (le) . . . . .	13
Java ou Javaz . . . . .	98
Jemeppe . . . . .	152
Jupille . . . . .	272

**L**

La Naye . . . . .	301
Larrons (Trou des) . . .	78
Leffe (Fonds de) . . . .	39
Lesse (la) . . . . .	18
<b>Liège</b> . . . . .	160
Académie des Beaux- Arts . . . . .	255
Athénée royal . . . . .	225
Augustins (Ancienne Eglise des) . . . . .	185
Bâtarderie . . . . .	181
Beauregard . . . . .	182
Casino . . . . .	258

Chapelle du Paradis	159, 181
Chartreuse (la) . . . . .	268
Cimetière de Rober- mont . . . . .	269
Citadelle (la) . . . . .	192
Conservatoire royal de musique . . . . .	227, 233
Cornillon . . . . .	266
Ecole des Arts et Manu- factures et des Mines . . . . .	233
— Industrielle . . . . .	255
— de Pyrotechnie	192, 308
Eglise Saint-Antoine . . .	241
— St-Barthélemy . . .	243
— des Bénédic- tines . . . . .	185
— St <sup>e</sup> -Catherine . . .	256
— St-Christophe . . .	184
— St-Croix . . . . .	197, 308
— St-Denis . . . . .	214
— St-Jacques . . . . .	219
— St-Jean-l'Évan- gélisme . . . . .	213
— des Jésuites . . . . .	184
— St-Lambert (An- cienne) . . . . .	201
— St-Martin . . . . .	187
— St-Nicolas . . . . .	262
— Notre-Dame ou des Rédemp- toristes . . . . .	241
— St-Paul . . . . .	215
— St-Pholien . . . . .	260
— des Rédempto- ristes ou Notre- Dame . . . . .	241
— St-Remacle-au- Pont . . . . .	265
— du Séminaire . . .	221
— St-Véronique . . .	182
Fonderie de Canons . . .	247
Fontaine des trois Grâ- ces ou Perron . . . . .	237
Fontaine St-Jean . . . . .	243

<b>Liège.</b> Fontaine de la Vierge . . . . .	215	Lixhe . . . . .	299, 300
Guillemins . . . . .	181, 307	Loyable . . . . .	122
Gymnase . . . . .	221		
Hôpital civil ou de Bavière . . . . .	264	<b>M</b>	
Hospice des Incurables . . . . .	223	<b>Maestricht</b> . . . . .	302
Hôtel-de-Ville . . . . .	236	Mallieux (la) . . . . .	126
Hôtel du Gouvernement provincial . . . . .	197	Manteau (Trou) . . . . .	99
Incurables (Hospice des) . . . . .	223	Marche-les-Dames . . . . .	79
Jardin Botanique . . . . .	182	Marlagne (la) . . . . .	55
Légie (la) . . . . .	162	Méchain (la) . . . . .	101, 107
Maison de Grétry . . . . .	264	Meuse (la) . . . . .	1
Manufacture d'Armes . . . . .	246	Modave . . . . .	118
Mont-de-Piété . . . . .	251	Moha . . . . .	101
Musée Archéologique . . . . .	199, 308	Moisnil . . . . .	80
— Communal . . . . .	238, 309	Moligné (le) . . . . .	48
Palais . . . . .	197	Monay ou de la Monnaie (Tour de) . . . . .	47
— Épiscopal . . . . .	221	Mons . . . . .	153
Passage-Lemonnier . . . . .	235	Montagne qui rote (la) . . . . .	55
Perron ou Fontaine des trois Grâces . . . . .	237	Montaigle . . . . .	38
Pont-des-Arches . . . . .	256	Montegnée . . . . .	153
— de la Boverie . . . . .	258	Montorgueil . . . . .	39
— St-Nicolas . . . . .	264	Mouland . . . . .	300
Prison St-Léonard . . . . .	245	Moulin . . . . .	48
Publémont . . . . .	191		
Robermont . . . . .	269	<b>N</b>	
Saint-André . . . . .	238	Namèche . . . . .	82, 306
— Gilles . . . . .	183	<b>Namur</b> . . . . .	57, 305
— Laurent . . . . .	186	Arsenal . . . . .	74
Sainte-Walburge . . . . .	197	Athénée royal . . . . .	74
Salle Académique . . . . .	227	Château (le) ou la Citadelle . . . . .	69
Sauvenière (la) . . . . .	197	Collège de la Paix . . . . .	74
Séminaire . . . . .	221	Eglise Saint-Aubin ou de Saint-Jean-l'Évangéliste, Cathédrale . . . . .	70, 305
Société libre d'Émulation . . . . .	234	— Saint-Loup . . . . .	73
Statue de Grétry . . . . .	227	— des Récollets ou de Notre-Dame . . . . .	74
Théâtre du Gymnase . . . . .	221	Gouvernement provincial . . . . .	74
— Royal . . . . .	235, 309	Grands-Malades . . . . .	76
Université . . . . .	227, 231		
Live . . . . .	78		

Hospice d'Harscamp . . . 74  
 Hôtel-de-Ville . . . . . 74  
 Palais de Justice . . . . . 74  
 Pénitencier de femmes . . . 75  
 Plante (la) . . . . . 55  
 Pont de Meuse . . . . . 75  
 Théâtre . . . . . 74  
 Navagne . . . . . 300  
 Neuf-Moustier . . . 115, 116  
 Neuville (la) . . . . . 123  
 Nivelles . . . . . 299  
 Notre-Dame-aux-Bois . . . 55

**O**

Ombret . . . . . 123, 125  
 Ostin . . . . . 75  
 Ougrée . . . . . 155  
 Oupeye . . . . . 282  
 Ourte (l') . . . . . 258, 307

**P**

Pairelle (la) . . . . . 55  
 Plante (la) . . . . . 55  
 Poilevache . . . . . 47  
 Ponthière . . . . . 123  
 Pré-des-Princes . . . . . 152  
 Profondeville . . . . . 51, 52

**Q**

Quinkempois . . . . . 157

**R**

Ramet . . . . . 132  
 Ramioul . . . . . 132  
 Reppe . . . . . 98  
 Richelle . . . . . 292  
 Rivage-en-Pot . . . . . 159  
 Rivière . . . . . 51  
 Rocour . . . . . 281  
 Rouillon . . . . . 51

**S**

Saint-Gérard ou Brogne . . . 53  
 — Hubert (Hermitage) . . . 77  
 — Nicolas . . . . . 153  
 — Pierre (Cryptes de) . . . 301  
 — — (Fort) . . . . . 302  
 Saive . . . . . 278  
 Sambre (la) . . . . . 57, 76  
 Samson . . . . . 80, 306  
 Samson (le) . . . . . 81  
 Sarts (les) . . . . . 86  
 Sclaigneaux . . . . . 83, 86  
 Sclayn . . . . . 83, 85  
 Sclessin . . . . . 153  
 Seille . . . . . 86, 97  
 Senenne . . . . . 48  
 Seraing . . . . . 142  
 Solière . . . . . 98  
 Souverain - Wandre . . . . . 279  
 Statte . . . . . 106

**T**

Tailfer (Rocher de) . . . . . 54  
 Terrisses (aux) . . . . . 151  
 Thiry ou Thierry (Ruines  
 du Château) . . . . . 14, 16  
 Tihange . . . . . 122  
 Tillcur . . . . . 153  
**Tongres** . . . . . 282  
 Trou-Clabeau (Grotte du) . . 45

**V**

Val-Benoit . . . . . 157  
 Val-Notre-Dame . . . . . 105  
 Val-Saint-Lambert . . . . . 139  
 Valentin-Coq . . . . . 153  
 Venatte (Rocher de) . . . . . 49  
**Visé** . . . . . 293  
 Chapelle de Lorette . . . . . 298  
 Devant-le-Pont . . . . . 298  
 École moyenne . . . . . 297

\*

<b>Visé.</b> Église primaire ou de Saint-Martin . . .	297	Waulsor . . . . .	14
Hôtel-de-Ville . . . . .	297	Wépion . . . . .	55
Souvré. . . . .	293		
Temple (le) . . . . .	298	<b>X</b>	
Vivegnis . . . . .	282, 283	Khavée. . . . .	279
Vottem . . . . .	281		
<b>W</b>		<b>Y</b>	
Wandre . . . . .	279	Yvoir. . . . .	49
Warfusée . . . . .	130	Yvoz . . . . .	136



## TABLE

	Pages
PRÉFACE . . . . .	III
OUVRAGES CONSULTÉS . . . . .	IX
I. La Meuse . . . . .	4
II. De Givet à Dinant . . . . .	11
III. Dinant et les ruines de Montaigle . . . . .	24
IV. De Dinant à Namur. . . . .	39
V. Namur . . . . .	57
VI. De Namur à Huy . . . . .	76
Aperçu de la province de Liège. . . . .	92
VII. Huy et le château de Modave . . . . .	107
VIII. De Huy à Liège. . . . .	120
IX. Liège . . . . .	160
X. De Liège à Maestricht. . . . .	271
ADDITIONS ET CORRECTIONS . . . . .	304
INDEX ALPHABÉTIQUE . . . . .	311

## CARTES ET PLANS

La Meuse belge. — I. De Givet à Dinant. . . . .	11
Id.           II. De Dinant à Namur . . . . .	39
Plan de Namur . . . . .	57
La Meuse belge. — III. De Namur à Huy . . . . .	76
Id.           IV. De Huy à Liège . . . . .	120
Plan de Liège . . . . .	160
La Meuse belge. — V. De Liège à Maestricht . . . . .	271





# SUPPLÈMENT COMMERCIAL



## RENSEIGNEMENS UTILES AUX VOYAGEURS



### MAISONS RECOMMANDÉES

---

---

#### GIVET

**Hôtels :** *Du Mont d'Or* (Propriétaire : Prévot), rue des Récollets, 6. (Vaste hôtel bien tenu — Bonne table — Prix modérés.)

*De l'Ancre* (Propriétaire : Petit-Bournon).

**Restaurant :** *Préclaire*.

**Cafés :** *Militaire* (Blanc-Garin). — *De l'Empire* (Bertrand). — *Français* (Maguin). — *Du Commerce* (Dany).

**Libraires :** Jacquemart. — Vanier.

**Chevaux et voitures** (Loueurs de) : Decoux, maître de poste. — Collin-Collignon.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

### Correspondances (1) :

*Messageries* : Pour Mézières, par Vireux, en correspondance avec le chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse.

Pour Fumay, Revin, Rocroy et Charleville : service Jouval et C<sup>ie</sup>, à l'*Hôtel du Mont d'Or*; — service Hannecart et C<sup>ie</sup>, à la Poste aux chevaux.

Correspondance avec le chemin de fer de Reithel et avec divers services pour Mézières, Sedan et La Lorraine.

### DINANT

**Hôtels** : *Des Postes* (Propriétaire : J. Lalien), Grande-Place. (Bains — Guides, chevaux et voitures pour promenades dans les environs — Bureau des Messageries Van Gend et C<sup>ie</sup>.)

*De la Tête d'Or* (Propriétaire : Lavolette), rue Grande. (Jardin — Table d'hôte à 12 1/2 h. — Guides, chevaux et voitures.)

**Cafés** : *Du Sauvage*, Grande-Place. — *Collard*, idem.

**Bains** : J. Lalien (*Hôtel des Postes*), Grande-Place.

**Libraires** : Delplacc-Hairs, rue Grande. (Assortiment complet de Guides et de toutes les publications, livres ou gravures, relatives au pays.)

Brichaux, rue Grande. (Bureau du *Cultivateur*.)

### Industries spéciales :

*Couques ou Pains d'Épices* (Marchands de) : A. Lefort. — P. Lahaye. — Golinveau-Delfosse.

*Marbre noir* (Scieries et carrières de) : L. Watrisse. — Couptry-de-S<sup>t</sup>-George. — Jaumotte. — Wauthier.

*Papiers et Cartons* (Fabrique de) : P. Henri, faubourg de Leffe.

*Tanneries* : J. Nicaise. — J. Jobard. — J. Hallaux.

**Chevaux et voitures** (Loueurs de) : J. Lalien (*Hôtel des*

---

(1) Nous n'indiquons pas les heures qui varient selon les saisons.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

*Postes*), Grande-Place. — Lavolette (*Hôtel de la Tête d'Or*), rue Grande. — A. Dizière. — J. Adam. — J. Remacle.

### **Correspondances :**

*Bateaux à vapeur* pour Namur, au port du Grand-Rivage.

*Messageries* : Pour Arlon, Beauraing, Ciney, Couvin, Florennes, Gedinne, Givet, Huy, Namur, Philippeville, à l'*Hôtel des Postes*, Grande-Place.

*Poste aux lettres*, près Notre-Dame.

## **NAMUR**

**Hôtels** : *D'Harscamp* (Propriétaire : F. Hoogen), Marché de l'Ange. (Appartements pour familles, chambres pour domestiques — Table d'hôte à 1 h., diners à toute heure — Bonne cave — Grande propreté — Prix modérés — Jardin — Journaux étrangers — Guides, chevaux et voitures pour promenades dans les environs.)

Cet hôtel, voisin du Théâtre, des Bureaux des Messageries Van Gend et C<sup>ie</sup> et d'un Établissement de Bains, est l'un des mieux servi et des plus confortables de la Belgique.

*De l'Industrie* (Propriétaire : Janin), place d'Armes ou Grande-Place. (Restaurant — Bonne table.)

*De Hollande* (Propriétaire : Renff), rue des Fossés.

\* *De Belle-Vue* (Propriétaire : Frohlich), rue de Bruxelles.

### **Restaurants :**

Janin (*Hôtel de l'Industrie*), Grande-Place. — Van Esse (*Café du Commerce*), Grande-Place. — Ritter (*Café Royal*), place du Théâtre.

**Cafés** : *Du Commerce* (Van Esse), Grande-Place. — *Royal* (Ritter), place du Théâtre. — *Des Messageries* (Hencard), rue des Fossés.

**Bains** : Delfosse, rue du Four.

**Coiffeurs** : Devaux, rue de l'Ange. — Reulmonde, idem. — Dubois, idem. — Mathieu, rue des Fossés.

**Changeurs** : Van Vinkeroye, rue de l'Ange. — Jourdain, aux quatre coins.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

**Libraires :** Leroux, place d'Armes. (Magasin parfaitement assorti.)—Misson, rue de l'Ange. (Bureau de l'*Éclaireur*.)—Doux fils, rue de la Croix. — Wesmael-Legros, rue de l'Ange. — Roffiaen-Dujardin, rue de l'Ange.

**Industries spéciales :**

*Coutellerie :* Masset-Licot, rue des Fossés. — Monnoyer, bas de la Place. — Leveaux, rue de l'Ange. — Lejeune, rue de Fer.

*Verreries et Cristalleries :* Zoude, rue Basse-Neuville. — Société anonyme d'Herbatte, près la Porte de Fer.

**Chevaux et voitures** (Loueurs de) : Rombeau, rue des Fossés. — Dessy, idem. — Van Laer, rue de l'Ange. — Frère, rue Lombard. — Cavalerie, rue du Fer.

**Voitures de place :** Quelque soit le nombre de chevaux, de 6 h. du matin à 9 h. du soir, dans l'intérieur de la ville (1), pour une ou deux personnes : 1 franc la course. Chaque personne en sus de deux, 25 centimes en plus. A toute autre heure ces prix sont augmentés de 25 centimes.

Pour une course hors des portes, sans dépasser les barrières : une ou deux personnes 1 fr. 25, trois ou quatre 2 francs.

A l'heure, la première 1 fr. 50 et les suivantes à 1 franc.

**Omnibus :** Prix par personne : 50 centimes.

**Correspondances :**

*Bateaux à vapeur* pour Liège et pour Dinant.

*Chemins de fer*, Station à la Porte de Fer.

Ligne directe pour Charleroy et la France par Erquelines ou, par Braine-le-Comte, en correspondance avec les lignes

---

(1) La Station est comprise dans ce rayon ; sauf le droit d'entrée et de sortie des portes de la ville, soit 20 centimes pour une voiture à un cheval ou 30 à deux chevaux et 5 c. par personne, non compris le cocher. La fermeture des portes a lieu du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre à 10 heures du soir et en tout autre temps à 9 heures. Après 11 heures cette taxe est doublée. L'heure de l'ouverture varie de 3 1/2 à 6 heures du matin selon les saisons.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

de l'État et du chemin de fer du Nord. — A Charleroy, correspondance avec le chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse.

Ligne du Nord pour Liège et l'Allemagne en correspondance avec les lignes de l'État.

Ligne du Luxembourg pour Ciney, — Ottignies et Bruxelles. — Correspondance avec le chemin de fer de Louvain à Charleroy.

*Messageries* : Pour Arlon, Beauraing, Bouillon, Couvin, Dinant, Gedinne, Neufchâteau, Rochefort, Saint-Hubert, place de la Monnaie.

Pour Assesse, en Grognon.

Pour Eghezée, deux services à l'*Hôtel d'Harscamp*, rue de l'Ange.

Pour Hannut, Marché au Foin.

Pour Lombrefe, chez Laduron, rue de Fer.

*Poste aux lettres*, rue des Fossés.

## ANDENNES

**Hôtel** : *Du Commerce*. — Th. Westbrook.

**Café** : *Du Commerce*.

**Libraire** : V<sup>o</sup> T. Ramelot.

**Industries spéciales** :

*Charbonnages* : Lagasse et C<sup>ie</sup>. — Zoude et C<sup>ie</sup>.

*Fer* (Exploitations de mines de) : Bodson, Lagasse et C<sup>ie</sup>. — L. Wilgot.

*Filature* : Lammens, frères.

*Papiers* (Fabricants de) : Godin, frères. — L. Beaujot.

*Plomb et Zinc* (Exploitations de mines de) : Société de Corphalic. — Société métallurgique d'Andennes. — Société des Sarts de Seille.

*Porcelainerie* : Winand.

*Produits réfractaires* (Fabriques de) : Steinbach et C<sup>ie</sup>. — Pastor, Bertrand et C<sup>ie</sup>.

**Chevaux et voitures** (Loueur de) : Hoyoux, à la Station.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

### Correspondances :

*Bateaux à vapeur* pour Huy, Liège et Namur.

*Chemin de fer* pour Huy, Liège et Namur. Ligne du Nord.

*Messageries* : Pour Ciney, au Café du Nord. — Pour Namur, rue des Bayes.

*Poste aux lettres*, devant l'Hôtel-de-Ville.

## HUY

**Hôtels** : *De la Poste* (Propriétaire : A. Fastré). Table d'hôte à 1 heure. — Grande propreté, service attentif, prix modérés. — Guides, chevaux et voitures pour promenades dans les environs. — Permissions pour visiter le Fort. — Le Hoyoux et la Méhaigne offrent une pêche abondante aux amateurs.

*Bruxellois*, près la Station.

**Restaurants** : *Macau (Café de la Renaissance)*. — *Café Bruxellois*, près la Station.

**Cafés** : *De la Renaissance (Macau)*. — *Du Midi*. — *Bruxellois*, près la Station.

**Coiffeurs** : Pâque. (Cabinet de lecture.) — Charlier.

**Changeurs** : Lhonneux-Detru, banquier, Marché aux Bêtes. — Jos. Gillard.

**Libraires** : V<sup>e</sup> Becker, rue des Rôtisseurs, 87. — Bertrand-Chainaye. — N. Delhaise, Grande-Place. (Bureaux de l'*Organe*.) — De Francquen, pont des Chaines. (Bureaux de l'*Union*.)

### Industries spéciales :

*Papiers (Fabrique de)* : J.-L. Godin et fils. (Maison importante, une des plus recommandables du pays.)

*Vin Mousseux* : J. Gillard. — Masson et Masset.

**Chevaux et voitures** (Loueurs de) : Souplet, Marché aux Bêtes.

### Correspondances :

*Bateaux à vapeur* pour Liège et Namur, au port de Namur.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

*Chemins de fer* : Ligne du Nord, pour Liège, en correspondance avec les lignes de l'État; pour Namur, en correspondance avec les lignes du Midi, du Luxembourg et de l'État. — Station à Statte.

*Messageries* : Pour Ciney, Dinant, Hannut, Havelange, à l'Hôtel du Cheval noir; et Tirlemont, au Café de la Renaissance.

*Poste aux lettres*, rue de la Station.

## SERAING

**Hôtel Bruyère** (Guérin), rue Ferdinand-Nicolay. (Table d'hôte à midi — Diners à toute heure.)

### **Industries spéciales :**

Les Établissements de la Société anonyme John Cockerill et C<sup>ie</sup> (Directeur G. Pastor), offrent le plus magnifique ensemble que l'on puisse voir de tout ce qui concerne l'Exploitation de la Houille, le Traitement et la Fabrication du Fer, de la Fonte, de l'Acier et du Cuivre, la Construction des Machines, des Locomotives et des Bateaux à vapeur.

La Société de l'Espérance (D<sup>r</sup> F.-L. Behr), possède aussi des Houillères, Hauts-Fourneaux, Affineries et Fonderies de Fer.

La Fabrique de Fer d'Ougrée (D<sup>r</sup> Mockel) comprend Affineries, Fonderies, Laminoirs et Ateliers de Construction.

*Charbonnages* : Société de Marihaye, — Société des Six-Bonniers.

*Cristallerie* : Société du Val-Saint-Lambert (D<sup>r</sup> Lelièvre).

**Chevaux et voitures** (Loueurs de) : Jean, quai des Carmes, au pied du pont; — Rossius, quai des Carmes (Tilleur).

### **Correspondances :**

*Bateaux à vapeur* pour Liège, Huy et Namur.

(Départ pour Liège toutes les deux heures.)

*Chemin de fer*. Station de la Ligne du Nord de Namur à Liège.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

*Messageries* : Diverses voitures pour Liège, Huy et Namur traversent Seraing.

Deux services de Chars-à-Bancs pour Liège.

### LIÈGE

**Hôtels** : *De Suède* (Propriétaire : Dalimier), place du Théâtre. (Hôtel de premier ordre, parfaitement tenu.)

*De Belle-Vue* (Propriétaire : Riegels-Delafosse), quai de l'Université. (Sa position pittoresque sur le bord de la Meuse lui vaut souvent la préférence des étrangers.)

*D'Angleterre* (Propriétaire : Clück), place du Théâtre. (Grands appartements pour familles — Service attentif.)

*De l'Europe* (Propriétaire : L. Henrard), place du Théâtre. (Propriétaire de l'Hôtel des Bains, à Chaudfontaine.)

*De la Pommelette* (Propriétaire : A. Taverne), rue Souverain-Pont. (Appartements pour familles — Table d'hôte à 1 heure, diners particuliers — Bains — Bureau des Messageries Van Gend et Cie.)

*De Londres*, place du Théâtre. (Belle position — Prix modérés.)

*Du Grand-Monarque* (Propriétaire : J. Van Vinckeroy), rue Souverain-Pont.

*Des Deux-Fontaines* (Propriétaire : Lemmens), rue Haute-Sauvinière. (Café-Restaurant.)

*Du Grand-Cerf* (Propriétaire : Mathelot), rue de la Cathédrale. (Bonne table, bons vins — Prix modérés.)

*D'Allemagne* (Propriétaire : Schiller), Place-Verte. (Belle position — Café-Restaurant.)

*De Cologne* (Propriétaire : Ledent), à la Station des Guillemins.

*De l'Univers* (Propriétaire : Van Assche), à la Station des Guillemins.

**Restaurants** : Bernay, rue des Dominicains. (Salons particuliers — Dîners à prix fixe ou à la carte — Bonne table, bons vins.)



## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

Smets, rue de la Régence. (Huitres toujours fraîches — Vins fins.)

Ledent (*Café de la Renaissance*), au Passage-Lemonnier.

Schiller (*Hôtel d'Allemagne*), Place-Verte. (Diners à prix fixe ou à la carte — Portions à toute heure.)

Lemmens (*Café des Deux-Fontaines*), rue Haute-Sauvènière.

*De la Place-Verte.* (Diners à prix fixe ou à la carte.)

Bolland, rue de la Régence.

Guérin, au Pré-Binet. (Position pittoresque sur le bord de l'Ourte — Jardin.)

**Cafés** : *De la Renaissance* (Ledent), au Passage-Lemonnier. (Restaurant.) — *Vénitien*, place du Théâtre. (Jardin.) — *Des Divans*, idem. — *Du Midi*, idem. — *Des Deux-Fontaines*, rue Haute-Sauvènière.

**Bains** : Philips (V<sup>e</sup>), Boulevard de la Sauvènière. — Société des Bains et Lavoirs, rue des Franchimontois. — École de Natation sur la Meuse, au Pont de la Boveric.

**Coiffeurs** : A. Robert, au Passage-Lemonnier, 39. — A. Michel, Pont-d'Ile, 21.

**Changeurs** : Romedenne et Fraipont, place du Théâtre. — Romedenne, père, rue de la Régence. — Michel, Place-Verte.

**Libraires** : Ch. Gnosé (*Librairie Générale et Universelle*), place du Théâtre. (Riche assortiment de livres de tous genres et dans toutes les langues. — Relations directes et fréquentes avec l'Allemagne, l'Angleterre et la France. — Renseignemens gratuits aux Voyageurs.)

J. Desoer, place Saint-Lambert. (Vastes magasins parfaitement assortis. — Imprimerie. — Articles de bureau. — Propriétaire du *Journal de Liège*.)

Gouchon (*Librairie Scientifique-Industrielle*), rue de la Régence, 10.

Spée-Zélis (*Librairie Religieuse*), rue Devant-les-Carmes. — Grandmont-Donders, rue Vinave-d'Ile. — Redouté, rue de la Cathédrale. (Bureau de *La Tribune*.) — Palante, rue Vinave-d'Ile. (Bureau de *La Meuse*.) — Wanson, rue Saint-

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

Gangulphc. — Choisissez, au Passage-Lemonnier. — Gothier (*Librairie ancienne*), rue Vinave-d'Ile.

### Industries spéciales :

*Aciers* (Fabricants d') : Société Saint-Léonard (D<sup>r</sup> Regnier-Poncelet), faubourg Saint-Léonard, 3. — E. Nagelmackers, Lesoinne et C<sup>ie</sup>, au Val-Benoit.

*Armes* (Fabricants d') : Dandoy, rue du Pot-d'Or, 46. — A. Francotte, Mont-Saint-Martin, 33. — J.-B. Hanquet, rue de l'Université, 14. — Malherbe, Quai Saint-Léonard. — Pirlot, frères, rue de la Cathédrale, 11. — Renkin, Boulevard d'Avroy, 84. — J.-B. Rongé, rue Vinave-d'Ile, 28. — Joseph Vivario, au Passage-Lemonnier.

*Cardes* (Fabricant de) : Fétu-Deliége, Quai de Longdoz.

*Clous* (Fabricants de) : De Bleret, rue Féronstrée, 88. — Dawans-Orban, rue Grétry.

*Cuivre* (Fondeurs en) : J.-J. Collin, faubourg Vivegnis, 20. — C. Francotte, rue Grétry, 11. — Pirlot, faubourg Saint-Léonard. — Réquillé, rue Hors-Château, 47.

*Draps* (Fabricants de) : Dehasse-Comblain, rue Puits-en-Sock, 15. — Vanderstracten, frères, rue Grande-Bèche.

*Fer* (Fondeurs en) : Buckens, Quai Saint-Léonard. — Marcellis, à la Boverie. — E. Nagelmackers, Lesoinne et C<sup>ie</sup>, au Val-Benoit.

*Fer-Blanc* (Fabricant de) : Dothée-Russon, Quai de Longdoz.

*Hauts-Fourneaux* : J.-M. Orban et fils, place du Théâtre.

*Houille* (Exploitants de) : J.-M. Orban et fils, place du Théâtre. — Braconnier, Boulevard de la Sauvenière.

*Lin* (Filature de) : Société Linière de Saint-Léonard (D<sup>r</sup> Alexander), Quai Saint-Léonard, 71.

*Machines* (Constructeurs de) : Falisse et Trapmann, rue Gravioule. — Marcellis, à la Boverie. — Pérard et Berghmans, Quai de Longdoz. — Pirotte, frères, rue Grétry. — Société Saint-Léonard (D<sup>r</sup> Regnier-Poncelet), faubourg Saint-Léonard, 3.

*Tabacs* (Fabricants de) : F. Capitaine, Chaussée-des-Prés.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

—Lamarche, Place-Verte.—Philips, frères, rue Saint-Hubert.

— Van Zuylen, rue Féronstrée, 69.

*Tréfileries* : J.-M. Orban et fils, place du Théâtre. —

A. Lassence, rue Grétry.

*Zinc et Plomb* (Fonderie de) : Société de la Vieille-Montagne, faubourg Saint-Léonard.

**Chevaux et voitures** (Loueurs de) : Collin, rue Derrière-Saint-Denis. — Gillard, Hors-Château. — Gyssefinck, Boulevard de la Sauvenière. — Laurent, rue Sainte-Véronique. — Massart, rue Vinave-d'Ile.

<b>Voitures de Place</b> : <i>La Course</i> (non compris le retour), dans l'intérieur de la Ville :	VOITURE à 1 cheval.	VOITURE à 2 chevaux.
pour une personne . . . . .	»-50	1-»
plus d'une personne . . . . .	1-»	1-50
Dans la Ville et les faubourgs, y compris les Stations et le Casino, une ou plusieurs personnes . . . .	1-»	1-50
Chaque quart d'heure d'attente .	»-25	»-50
<i>A l'heure</i> , la première . . . . .	1-50	2-50
Chaque quart d'heure en sus. . .	»-25	»-50

En été, avant 7 h. du matin et après 11 h. du soir, en hiver, avant 8 h. et après 10 h., les prix sont doublés ; sauf pour la sortie du Théâtre et le retour du Casino, avant 11 heures. Un tarif placé à l'intérieur de chaque voiture fixe aussi les prix de diverses courses à l'extérieur de la Ville.

**Omnibus** : Prix : 50 centimes par personne.

**Correspondances :**

*Bateaux à vapeur* : Pour Seraing, Huy et Namur, en correspondance avec ceux pour Dinant. (Embarcadère au Bassin d'Avroy). — Pour Visé et Maestricht, par la Meuse ou par le Canal latéral, en correspondance avec ceux pour l'intérieur de la Hollande. (Embarcadère, Quai de la Batte).

*Chemins de fer* : *Lignes de l'État*, (Station, aux Guillemins) : Pour Landen, Tirlémont, Louvain, Malines et Bruxelles ; en correspondance : à Landen, avec la ligne vers Saint-Trond, Hasselt, Maestricht et l'Allemagne par

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

Aix-la-Chapelle ; — à Louvain , avec la ligne de Charleroy et celle du Luxembourg à Wavre ; — à Malines , avec les lignes sur Anvers et la Hollande ; Gand , Bruges , Ostende ; — Courtrai , Tournai , Lille ; etc.

Pour Verviers et l'Allemagne, en correspondance avec la ligne de Pepinster à Spa.

*Ligne du Nord*, (Station , rue Grétry) : Pour Huy , Namur et la France. — (Voir Namur pour les correspondances).

*Messageries* : Pour Herve et Battice , — Hasselt , — Maestricht , — Tongres , — Arlon , Aywaille , Bastogne , Houffalize et Luxembourg , à la Poste aux Chevaux , Cour des Mineurs.

Pour Huy , Namur , Charleroy , Mons , Dinant , Givet et Mézières ; — Verviers , Spa , Malmedy et Aix-la-Chapelle ; — Hasselt , Maestricht , Ruremonde et Venlo ; chez Van Gend et C<sup>ie</sup> , rue Souverain-Pont.

Pour Jemeppe et Seraing , rue de la Régence , 24 et Quai d'Avroy , 6.

Pour Chênée , au Café du Point-de-Vue , place du Théâtre.

Pour Aywaille , *Hôtel du Grand-Monarque* , rue Souverain-Pont et chez Sauvage , rue Saint-Étienne.

Pour Tongres , Barvaux et Marche , *Hôtel du Grand-Monarque* , rue Souverain-Pont.

Pour Roclenge , Place-Verte , 8.

Pour Tinlot , chez Mahy , rue Sur-Meuse , 30.

Pour Visé , — Esneux , chez Dumont , rue de la Régence , 47.

Pour Jupille , Bellaire , etc , à la Goffe.

*Poste aux lettres* : Place Saint-Denis , 7.

## VISÉ

**Hôtel** : *D'Allemagne* (Mary-Deby.)

**Café** : *Hôtel d'Allemagne*.

**Industries spéciales** :

*Chaufournier* : P. Horion.

*Chicorée* (Fabricant de) : Mary-Thys.

*Sucre de Betteraves* (Fabricant de) : J. Carlier.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

### Correspondances :

*Bateaux à vapeur* pour Liège et Maestricht par la Meuse et le Canal latéral.

*Messageries* : Pour Liège, chez Lecrenier, rue Haute. — Pour Liège et Maestricht, à la Poste.

### MAESTRICHT

**Hôtels** : *Du Lévrier* (Propriétaire : Van Halen.) Excellent hôtel, fort bien tenu. — *Du Casque* (Propriétaire : A. Bonn), place d'Armes. (Belle position — Voitures.) — *De l'Aigle Noir* (Propriétaire : V<sup>e</sup> Siebert.) — *Mauel* (Propriétaire : Mauel), place Notre-Dame.

**Restaurants** : Zeguers, à la Comédie. (Bonne table — Bons vins.) — Mauel, place Notre-Dame. — V<sup>e</sup> Volders, près du Gouvernement.

**Cafés** : *Des Pays-Bas*, place d'Armes. — Mauel, place Notre-Dame.

**Changeur** : V<sup>e</sup> Günther.

**Libraires** : Müller, frères, rue Grand-Staat. (Grand assortiment de livres de tous genres — Abonnements et souscriptions — Nouveautés — Bonnes relations.) — V<sup>e</sup> Leyter-Nypels, idem. — Rosenkranz, idem.

### Industries spéciales :

*Bijoutiers* : J. Naus. — Alard.

*Cartes à jouer* (Fabricants de) : G. Lenssen et C<sup>ie</sup>. — Louvrier.

*Étoffes de laine* (Fabricants de) : Hanckar et C<sup>ie</sup>. — Stothumus et C<sup>ie</sup>.

*Papiers* (Fabricants de) : Lhoest, Lammens et C<sup>ie</sup>. — Tielens et Schrammen.

*Poteries, Faïences et Porcelaine* (Fabricants de) : P. Regout. — W. Clermont et Chainaye. — E. Bosch.

*Verrerie et Cristallerie* : P. Regout.

**Chevaux et voitures** (Loueur de) : Wilkin.

**Omnibus** : Des voitures de l'*Hôtel du Casque* font le service des Stations et Embarcadères.

## SUPPLÉMENT COMMERCIAL

### **Correspondances :**

*Bateaux à vapeur* : Pour Visé et Liège, par la Meuse ou par le Canal latéral, Porte Notre-Dame.

Pour Maseyck, Ruremonde, Venlo, Bois-le-Duc et Rotterdam, Porte Notre-Dame.

*Chemins de fer* : Pour Aix-la-Chapelle, en correspondance avec toutes les lignes Allemandes.

Pour Hasselt, Saint-Trond et Landen, en correspondance avec les lignes Belges de l'État.

*Messageries* : Pour Visé et Liège, — Tongres, Saint-Trond et Tirlemont, à la Poste, rue Petit-Fossé. — Pour Tongres, rue de la Batterie. — Pour Nimègue, rue des Blanchisseurs. — Pour Sittard, rue du Bouc et à la Bourse, place du Marché.



EXTRAIT DU CATALOGUE

DES

LIVRES DE FONDS ET EN NOMBRE

DE

**F. RENARD, ÉDITEUR**

A LIÈGE

---

**DERNIÈRES NOUVEAUTÉS :**

**Recherches historiques sur la fabrique d'armes de Liège.**

Création d'un musée d'artillerie et d'armurerie dans cette ville ; par *Ferd. Henaux*. — 1 vol. in-8°.

**La Meuse belge** : Dinant, Namur, Liège. Histoire, Légendes, Sites et Monuments, Industrie, par le *Dr Fremder*. — 1 vol. grand in-18 orné de cartes et de plans gravés.

## EXTRAIT DU CATALOGUE

- Le Congrès de Spa.** Nouveaux voyages et aventures de M. *Alfred Nicola*, au royaume de Belgique, par Justin \*\*\*. Tome premier. — 1 vol. in-18.
- De l'Amour des Femmes pour les Sots.** — 1 vol. grand in-18.
- Nouvelles :** Histoire d'un liard de Liège. — Ce que fille veut, Dieu le veut ; par *Adolphe Stappers*. — 1 vol. grand in-18.
- Le Fou du Roi**, opéra comique en un acte, par *le même*, musique d'*Émile Verdyen*. — 1 vol. grand in-18.
- D'ji vou, d'jinn' pou**, vaudeville en deux actes, par *Joseph Demoulin*. — 1 vol. grand in-18.
- Es fond Pirette**, vaudeville en 1 acte, par *le même*. — 1 vol. grand in-18.
- Li Galant de l'Siervante**, comédie à deux actes, par M. *André Delchef*. Pièce couronnée au concours dramatique de 1857 de la Société Liégeoise de littérature wallonne. 2<sup>e</sup> édition corrigée. — 1 vol. grand in-18.
- Pièces couronnées** par la Société Liégeoise de littérature wallonne au 3<sup>me</sup> concours de 1857 ; par MM. *A. Hock*, *N. Defrecheux*, *T. Delchef* et *J.-G. Delarge*. — 1 vol. in-8<sup>o</sup>.
- Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne.** 1<sup>re</sup> Année : 1857. — 1 vol. in-8<sup>o</sup>.  
*25 exemplaires numérotés sont seulement mis dans le commerce.*
- Essai pratique sur la Construction des Ponts obliques** à appareil hélicoïdal, mis à la portée des entrepreneurs et appareilleurs, par *E. Ormières*, entrepreneur de travaux publics et dessinateur-architecte. — 1 vol. in-8<sup>o</sup> orné de 7 grandes planches.
- Cours élémentaire sur la fabrication des bouches à feu, en fonte et en bronze**, d'après les procédés suivis à la Fonderie de Liège, par *Coquilhat*, Major d'artillerie, sous-directeur de la Fonderie de Liège, chevalier de divers ordres, etc. — 3 vol. in-8<sup>o</sup> ornés de 45 planches.
- Étude sur les canons rayés**, par *F. Gillion*, Capitaine d'ar-



DE F. RENARD, ÉDITEUR, A LIÈGE

tillerie de l'armée belge. — 1 vol. in-8° avec planche.  
**Dictionnaire de Législation, de Jurisprudence et de Doctrine en matière de mines**, minières, carrières, forges, hauts-fourneaux, tourbières, usines métallurgiques, etc., contenant par ordre chronologique et sous forme analytique les lois, règlements, décrets, ordonnances royales, arrêtés, avis du Conseil-d'État et du Conseil des Mines, ainsi que les décisions judiciaires et administratives intervenues en France et en Belgique depuis 1810 jusqu'en 1837; par *un Avocat à la Cour d'appel de Liège*. — 1 fort vol. in-8°.

**De l'Expropriation pour cause d'utilité publique en Belgique**. Exposé de la législation et de la jurisprudence en cette matière, spécialement en ce qui concerne la procédure judiciaire, le règlement, l'évaluation et le paiement de l'indemnité, par le *B<sup>on</sup> Ch. Del Marmol*, avocat près la Cour d'appel de Liège. — Un vol. grand in-8°.

**NOUVELLES ACQUISITIONS :**

**Traité de la Construction des Ponts**, par *M. Gauthey*, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, publié par *M. Navier*, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Membre de l'Institut de France (Académie des Sciences), Professeur d'Analyse et de Mécanique à l'École Polytechnique. 3<sup>e</sup> édition. — 3 vol. in-4° ornés de 37 planches.

**Traité de Mécanique industrielle** exposant les différentes méthodes pour déterminer et mesurer les forces motrices, ainsi que le travail mécanique des forces, par *J.-V. Poncelet*, Colonel du Génie, Membre de l'Institut de France (Académie des Sciences), Professeur de Mécanique physique et expérimentale à la Faculté des Sciences de Paris, etc. 2<sup>e</sup> édition entièrement corrigée et contenant un grand nombre de considérations nouvelles. — 2 vol. in-8° ornés de 28 planches.

\*

EXTRAIT DU CATALOGUE DE F. RENARD

**Traité de Pyrotechnie** par *Moritz Meyer*, D<sup>r</sup> Capitaine prussien au Ministère de la Guerre, édité et augmenté d'un appendice par *C. Hoffmann*, Capitaine de l'Artillerie Prussienne; traduit de l'Allemand et augmenté de notes par *J.-B.-C.-F. Neuens*, Capitaine d'Artillerie Belge. — 1 vol. grand in-8° avec planche.

—  
*Le Catalogue général est expédié sans frais à toute personne qui en fait la demande franco.*

